DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13250 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1987

Démocratisation «à la hussarde» à Séoul

La démocratie vient-elle de marquer un point important en Corée du Sud ? On peut l'espérer après l'accord intervenu le mercredi 2 septembre entre les autorités de Séoul *et les dirigeants de l'opposition* sur le contenu et le calendrier de la libéralisation de la société. Bien qu'il faille rester prudent, c'est la nouvelle la plus encourageante en provenance de la péninsule depuis bien longtemps. Le dauphin désigné du président Chun Doo Hwan, M. Roh Tae Woo, et le dirigeant du principal parti d'opposition, M. Kim Young Sam, ont scellé cet accord à l'issue de leur première rencontre sérieuse depuis les affrontements entre étudiants et policiers au printemps.

Si le processus envisagé est respecté, une nouvelle Constitution garantissant un certain nombre de libertés, y compris syndicales, sera soumise au Parlement dans les prochaines semaines avant de faire l'objet d'un référendum d'ici à la fin du mois d'octobre. Une élection présidentielle pourrait ainsi se tenir avant le 20 décembre.

Certes, des points de désaccord subsistent. L'un porte sur la date des élections législatives qui devront suivre le *scrutin présidentiel*. Le chef du parti au pouvoir souhaite qu'elles interviennent avant même que le président Chun passe la main, comme il l'a promis en février. M. Kim, en raison des dissensions au sein de l'opposition, préférerait différer la consultation, de manière *qu'elle suive la* prise de fonctions du nouveau chef de l'Etat. Autre pomme de discorde, la question des prisonniers politiques. M. Roh a *rejeté l'idée d'une* commission mixte au sein de laquelle le pouvoir et l'opposition négocieraient le sort des quelque quatre cents personnes encore détenues. MM. Roh et Kim se sont toutefois entendus pour que les discussions se poursuivent, à ce sujet, au niveau des conseillers.

Malgré ces ombres, l'accord est significatif d'une étonnante évolution du climat politique après trois décennies de dictature militaire. M. Roh montre qu'il est disposé à tenir ses engagements ; à l'origine, ceux-ci avaient suscité, pour des raisons évidentes après les timides essais de démocratisation des années précédentes, des doutes *tant en Corée qu'à l'étranger.*

A moins d'un an de l'ouverture des Jeux olympiques, la part du calcul politique n'est évidemment pas à écarter dans cette démocratisation « à la hussarde » engagée par Séoul. L'accord intervient à la veille d'une rentrée universitaire qui s'annonçait houleuse. En outre, l'agitation *ouvrière du mois* d'août, un temps retombée, donne des signes de résurgence. La pire chose, pour le gouvernement sud-coréen, serait une conjugaison de revendications ouvrières justifiées avec un regain d'agitation sous l'impulsion de l'aile radicale du mouvement étudiant, sensible, par dépit envers le régime, aux sirènes du maréchal Kim Il Sung.

Il reste à la démocratie bien des obstacles à franchir en Corée du Sud. Les assurances réitérées par M. Chun sur la neutralité de l'armée, en particulier, ne sont pas une garantie à toute épreuve. Il n'empêche que les Sud-Coréens ont, cette fois, des raisons d'espérer.

Le sommet de Québec

Le Canada en première ligne pour défendre la francophonie

Les quarante et un chefs de délégations du sommet francophone de Québec ont adopté, mercredi 2 septembre, huit résolutions sur l'aide aux pays défavorisés. Le Canada, en annonçant qu'il annulait la dette de sept pays africains francophones, a adopté une position en flèche. Il manifeste ainsi qu'il ne veut pas laisser la France jouer un rôle trop dominant dans la défense de la francophonie.

La première journée du sommet francophone a été marquée par une concurrence sourde entre la France et le Canada. C'est ainsi que si M. Mitterrand a longuement insisté sur l'aide aux pays les plus défavorisés, le premier ministre canadien, M. Mulroney, a surpris l'auditoire en annonçant que son pays effaçait la dette de sept pays africains, ce *qui représente* 324 millions de dollars canadiens. Les pays bénéficiaires sont le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, le Congo, le Gabon, Madagascar, le Sénégal et le Zaïre.

Sur le Proche-Orient, les chefs d'Etat et de gouvernements francophones – à l'exception du Canada – sont convaincus que la paix dans cette région ne saurait être réalisée que par une *« solution globale (...) et par la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien et notamment sont droit élémentaire et légitime à l'autodetermination ».*

La création d'une caisse autonome de contribution volontaire pour aider à la reconstruction du Liban a été décidée. Un autre fonds volontaire doit être ouvert en faveur de l'éducation au Tchad.

(Lire nos informations page 3.)

Mise en garde de la CFDT au gouvernement

M. Edmond Maire dénonce les «ravages» du libéralisme

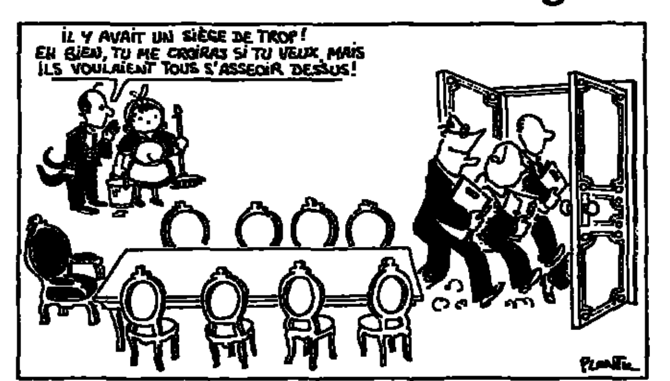
Dans sa conférence de presse de « rentrée », le jeudi 3 septembre, M. Edmond Maire s'en est pris vivement au gouvernement et au patronat. Le secrétaire général de la CFDT a dénoncé les « ravages » *de la* « loi du plus fort du libéralisme économique ». *Cette mise en garde intervient au moment où les fédérations de fonctionnaires haussent le ton et s'apprêtent à annoncer des actions.*

M. Edmond Maire a prononcé un réquisitoire en règle contre la politique économique et sociale du gouvernement : *« La modernisation est actuellement recherchée n'importe comment, sans les salariés et souvent contre eux. »* Trop souvent, a-t-il ajouté, les dirigeants économiques et politiques *« se refusent à la concertation et à la négociation, se laissent entraîner dans une dérive antisyndicale, font preuve de passivité ».* Quant au pari de M. Chirac de *« retrouver un dynamisme économique »*, il est *« largement perdu ».*

M. Maire a également dénoncé *« la carence du patronat ». « Les principales revendications du CNPF ayant été satisfaites par le gouvernement, l'anémie économique n'a nullement disparu. » « M. Périgot*, a-t-il poursuivi, *ne dit pas la vérité quand il prétend que les entreprises ne peuvent pas améliorer leur participation au financement de la protection sociale. Comme si la situation financière des entreprises ne s'était pas nettement améliorée depuis deux ans ! »*

(Lire page 28 l'article de MICHEL NOBLECOURT.)

Conseil de cabinet à Matignon



M. Chirac a réuni son gouvernement jeudi 3 septembre en conseil de cabinet. M. Mitterrand étant au Québec, il n'y a pas eu de conseil des ministres.

(Lire nos informations page 32.)

Les investissements étrangers aux Etats-Unis

Le défi européen

par Bruno Dethomas

Il y a juste vingt ans, Jean-Jacques Servan-Schreiber publiait *le Défi américain. « En partant de l'examen assez prosaïque de l'investissement américain en Europe*, écrivait-il en 1967, *on découvre un univers économique qui s'affaisse – le nôtre, – des structures politiques et mentales – les nôtres – qui cèdent devant la poussée extérieure, les prémices d'une faillite historique, la nôtre. »*

Si l'on voulait une preuve du danger de l'extrapolation, une certitude que l'économie n'est pas linéaire, la tendance actuelle au développement des investissements étrangers aux Etats-Unis l'apporterait à coup sûr. La liste des prises de contrôle de sociétés américaines par des firmes étrangères – avec l'accord des dirigeants ou sous forme d'offres d'achat – est, il est vrai, impressionnante.

La Grande-Bretagne, traditionnellement le principal investisseur européen outre-Atlantique, a ainsi depuis deux ans enregistré l'achat par la British Petroleum des 45 % de la Standard Oil qu'elle ne possédait pas, et des opérations d'Unilever sur Chesebrough-Ponds, de Hanson Trust sur le groupe industriel Kidde, d'ICI sur Stauffer Chemicals, de Grand Metropolitan sur Hoblein, du cinquième mondial du travail temporaire Blue Arrow sur Manpower, pour des transactions qui dépassaient à chaque fois 1 milliard de dollars. Et si le prix en était moindre, l'acquisition par les britanniques au début de l'été de la firme Smith and Wesson, célèbre fabricant d'armes depuis cent trente-cinq ans, n'en a pas moins paru comme un symbole aux yeux des Américains.

La France même, pays plus frileux qui ne détient que la huitième place des investisseurs aux Etats-Unis, a pourtant défrayé la chronique depuis un an : rachat des gaz industriels de Big Three par L'Air liquide en août 1986, puis de la branche agrochimique d'Union Carbide par Rhône-Poulenc ; ce fut ensuite l'acquisition par le groupe français Yves Saint-Laurent de Charles of the Ritz du laboratoire américain Squibb, puis la CGE qui reprit l'activité télécommunication d'ITT avant que Bull ne prenne sa revanche sur l'histoire en absorbant l'informatique de Honeywell. Enfin, le mois dernier, Thomson cédait à General Electric 80,1 % de la Compagnie générale de radiologie et une certaine somme d'argent en échange de 80,1 % du département électronique grand public de la firme américaine.

Longtemps principale source des investissements directs internationaux, les Etats-Unis sont en fait devenus importateurs nets d'investissements depuis le début de la décennie, ce qui traduit à la fois l'augmentation sensible des investissements directs aux Etats-Unis et le recul des investissements américains à l'étranger. De 6,6 milliards de dollars entre 1975 et 1979, le volume annuel moyen des investissements direct étrangers aux Etats-Unis a atteint 16,6 milliards entre 1980 et 1983.

Et si la poussée de fièvre du billet vert en 1984-1985 a quelque peu ralenti la tendance, en 1986, les investissements étrangers faisaient un nouveau bond (+ 13,4 %) pour atteindre 24,7 milliards et porter les actifs possédés par des étrangers à 209,3 milliards de dollars, soit plus du double de ce qu'ils étaient au début de la décennie. Les Britanniques accroissaient ainsi leurs intérêts aux Etats-Unis de 7,8 milliards de dollars, les Néerlandais de 5,8 milliards, tandis que les Japonais occupaient la troisième place avec 4,1 milliards et un total cumulé de 24 milliards de dollars.

Encore faut-il souligner que là où les Européens procèdent souvent par rachat d'entreprises, les Japonais préfèrent minimiser les conflits par l'implantation d'usines nouvelles ce qui leur permet de mettre en place leur propre technologie et leurs méthodes de contrôle de qualité. Dans les trois derniers mois, des firmes japonaises produisant aussi bien des équipements de laboratoires que des batteries automobiles ont annoncé leur volonté de construire des usines outre-Pacifique.

(Lire la suite page 29.)

L'exposition Chagall à Moscou

Changement de «couleur»

Une grande exposition Chagall s'est ouverte mercredi 2 septembre à Moscou.

Ce n'est pas vraiment une première, mais l'événement n'en fait pas moins date en URSS. Marc Chagall, lui-même, avait pu se rendre à Moscou en 1973. C'était à l'invitation de celle qui était à l'époque ministre soviétique de la culture, cette même Mme Fourtseva, décédée depuis, qui, quelques années plus tôt, qualifiait le peintre de « magnifique artiste », mais dont les toiles ne pouvaient être exposées dans les musées soviétiques... faute de place.

Chagall lui-même ne semblait pas avoir gardé un souvenir impérissable de cette expérience. Quelque temps avant sa mort, il *confiait en effet qu'à Mme Fourtseva*, qui lui demandait pourquoi il ne souhaitait pas rester en URSS, il avait répondu : *« A cause de la couleur. »*

Les temps ont changé, et Chagall trouverait sans doute un peu plus de « couleur » à un pays dont tout indique qu'il est lancé dans une entreprise inédite de rénovation. A la différence de celle de 1973, au demeurant, l'exposition qui s'est ouverte le mercredi 2 septembre au musée Pouchkine doit accueillir un plus large public et non seulement une élite restreinte. Pouvait-il en être autrement en un temps où la culture est invitée à servir la politique de « transparence » de M. Gorbatchev, où la « perestroïka » des consciences doit accompagner celle de la vie économique et politique ?

Toutes les ambiguïtés qui, de longue date, entourent l'attitude des autorités soviétiques envers l'*enfant juif de Vitebsk* sont-elles pour autant levées ? Pas tout à fait, à en croire Andrei Voznessenski, qui, signalait mercredi qu'à Vitebst on n'avait nulle intention de transformer en musée la maison natale de Chagall. Transparence ou pas, les ressentiments ont la vie dure envers l'artiste qui s'avisa un jour de 1918 de décorer sa ville d'immenses toiles qui, observe-t-on à l'époque, n'avaient que peu à voir avec le marxisme et le léninisme. – A. J.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Les nouveaux démagogues

C'est en vertu d'une incroyable confusion que les hommes politiques courtisent la jeunesse

par ALAIN FINKIELKRAUT

SÉDUIRE la jeunesse : depuis le mouvement étudiant de décembre, ce mot d'ordre régit le comportement de la gauche comme celui de la majorité. A voir la surenchère démagogique dont le concert de Madonna vient d'être l'objet, on est même enclin à penser que les adolescents seront les arbitres de la prochaine échéance présidentielle. Certes, le vote à dix-huit ans fait qu'on entre le plus souvent dans la citoyenneté avant d'entrer dans la vie active et avant de casser par d'autres expériences et d'autres déterminations l'homogénéité de son groupe d'âge. Et les candidats au pouvoir démocratique se doivent de prendre en compte les aspirations de tous les groupes qui composent la collectivité dont ils sollicitent les suffrages. Ce qui se justifie beaucoup moins, en revanche, c'est d'offrir aux jeunes un grand spectacle son et lumière en réponse à leurs manifestations d'il y a quelques mois et en compensation de la bonne université qu'ils n'auront jamais.

Au lieu de s'adresser à la *raison* de ces nouveaux électeurs en leur présentant la meilleure argumentation possible, au lieu encore de leur parler le langage de *l'intérêt*, on cherche à satisfaire leurs *appétits* les plus frivoles comme s'ils n'avaient pas d'intellect, mais seulement des convoitises et qu'ils n'étaient rien de plus que des machines à vivre. On traite ainsi en mineurs ceux-là mêmes dont on acclame l'accession bruyante à la majorité politique.

Reste que, si l'on veut être tout à fait juste, ce cynisme gouvernemental mérite les circonstances atténuantes. Envisageons un instant que M. Chirac ait fait comme la loi l'y oblige et qu'il se soit incliné devant l'arrêté d'interdiction pris par le maire de Sceaux à l'encontre du concert de Madonna. Il aurait dû alors choisir un lieu qui puisse accueillir 120 000 personnes en toute sécurité et sans risquer d'être durablement abîmé par la présence d'une aussi énorme foule. De tels endroits existent, mais les organisateurs, ivres de leur puissance et mûs par des considérations exclusivement commerciales, avaient prévenu : ce sera Sceaux ou rien. A voir la manière unanimement méprisante dont la presse a interprété les scrupules écologiques du maire de Sceaux, on peut parier en toute certitude que l'épreuve de force aurait tourné à la déconfiture du gouvernement : le premier ministre aurait été accusé de persister dans sa haine viscérale de la jeunesse et de sa culture, on aurait dit qu'il censure Madonna parce qu'elle a coutume de jeter sa petite culotte à ses admirateurs, et comme de la persécution des petites culottes au rejet des étrangers il n'y a qu'un pas, tout devenait possible...

En 1984, cent mille personnes étaient dans la rue pour défendre la liberté, c'est-à-dire le droit que s'était arrogé NRJ (co-organisateur du concert Madonna) d'émettre à une puissance quatre-vingts fois supérieure à celle qu'autorisait la loi, gênant ainsi l'audition de France-Musique et de France-Culture, ces radios pour vieillards. C'était avant le « Printemps de décembre » et les manifestations contre la réforme du code de la nationalité. Comme le dit la publicité du dernier disque de Michael Jackson : *« Il y a des choses contre lesquelles on ne peut rien. »* Echaudé, le premier ministre sait que l'alliance actuelle du show-business, de la presse et de la jeunesse fait partie de ces choses, et, pour n'être pas, cette fois, dépassé par les événements, il a décidé d'en prendre carrément l'initiative. Coup sur coup, il a donc annoncé la baisse de la TVA sur les disques, promis une chaîne musicale, présenté sa fille comme le porte-parole officiel du lobby jeune à Matignon, autorisé *illégalement* la tenue du concert dans le parc de Sceaux et obligé tous ses ministres quarantenaires et branchés à être présents, avec le sourire, au spectacle de la nouvelle idole planétaire : « Amusez-vous, les jeunes, et demain, votez pour moi. »

Mimes de l'âge bête

Tant d'efforts vont-ils être récompensés ? Nul ne peut encore le dire, mais au cas où cette grande offensive de charme échouerait, on peut être sûr, d'ores et déjà, que les thuriféraires de l'« individualisme démocratique » s'extasieront de voir le peuple adolescent faire chanter les hommes politiques et poursuivre ses objectifs particuliers sans égard pour les autres enjeux, exactement comme, hier, les marxistes les plus sectaires glorifiaient sous le nom d'autonomie l'indifférence supposée de la classe ouvrière pour l'intérêt général ou les valeurs universelles.

Ce raisonnement ne serait que détestable s'il ne s'accompagnait d'une ode à la sensibilité éthique et antiraciste de la jeunesse contemporaine. Pour les nouveaux démagogues, en effet, les jeunes incarnent à la fois la Vie et la Vertu. Bondissants comme la panthère de radio NRJ, impulsifs comme Béatrice Dalle dans *37° 2 le matin*, ils constituent aussi et d'un seul tenant une « génération morale ». L'expérience du siècle aurait dû nous prémunir contre cette incroyable confusion : c'est au nom de la vie, impétueuse et fauve, qu'ont été renversés naguère les principes fondamentaux de la civilisation. Soit, en effet, nous sommes une pure force qui va, sans considération pour autre chose que ses propres besoins et son propre dynamisme, soit nous sommes des sujets capables de morale. Mais nul ne peut se prévaloir d'être les deux à la fois.

C'est pourquoi, de Jack Lang saluant les victoires successives remportées par l'invincible *« armée des sympathisants du rock »*, au chef du gouvernement recevant pompeusement Madonna à l'hôtel Matignon, en passant par les diverses « bandes » qui peuplent la majorité, le spectacle des hommes politiques transmués en mimes et en courtisans de l'âge bête n'est pas seulement grotesque : il décourage un peu plus les jeunes de s'arracher à l'image d'eux-mêmes que leur tend constamment la société publicitaire : celle de la vie, dans son immédiateté vorace et triomphante.

Le balancier des deux Allemagnes

Pour la première fois, un chef de l'Etat est-allemand est reçu en RFA. Les Français observent...

par ALFRED GROSSER

A la veille du voyage d'Erich Honecker en RFA, deux craintes peuvent exister en France. Négligeons-en une : il s'agirait d'une avancée vers un grand Etat allemand réunifié. En réalité, tout progrès dans les relations interallemandes et toute évolution du régime vers plus de tolérance à l'égard de ses citoyens passent par une consolidation de la République démocratique allemande. Le protocole prévu pour l'accueil à Bonn va pleinement dans ce sens.

L'autre crainte concerne l'attitude ouest-allemande à l'égard du pays communiste qu'est la RDA et face au communisme en général. Il existe en effet des causes d'inquiétude, mais il faut les examiner seulement après avoir pris conscience de l'étonnante évolution des attitudes françaises : il y a aujourd'hui chez nous une intensité et une diffusion de l'antisoviétisme et de l'anticommunisme qui traduisent au moins deux renversements idéologiques. A gauche, les anciens compagnons de route et les jeunes d'antan séduits par le Parti ont disparu ou se sont convertis en passionnés des libertés, qualifiées naguère de bourgeoises. 1968 a cassé le pouvoir séducteur des « crapules staliniennes ». A droite, on ne peut plus se permettre de traiter l'URSS en partenaire potentiel, maintenant qu'un président socialiste, malgré la présence de ministres communistes ou à cause d'elle, s'est fait le champion des droits de l'homme face au régime soviétique. Si Valéry Giscard d'Estaing redevenait président, il ne pourrait pas dire aux Russes, comme lors de son interview télévisée de 1977 : *« Les Etats ont le droit de choisir en toute liberté la forme particulière de leur organisation politique, économique et sociale. Vous choisissez librement la vôtre. Nous choisissons librement la nôtre. »*

Voilà une formule que Helmut Kohl n'utilisera pas en recevant le maître de l'autre Etat allemand. Un chancelier social-démocrate n'y aurait pas davantage recours. Mais ils auraient une tentation du même ordre : négliger des différences fondamentales pour désentraver la route d'un rapprochement. Voilà peu de temps encore, seules quelques personnalités en pointe du SPD voyaient en Erich Honecker un patriote allemand, par ailleurs communiste. Face à Honecker ou à d'autres dirigeants de la RDA, ils ne négligeaient jamais le fait que l'oppresseur des frères ne devrait tout de même pas être considéré comme un frère et encore moins traité comme tel. Or, il y a quelques semaines, l'ancien chancelier Schmidt a écrit dans *Die Zeit* que c'est un frère qu'il s'agirait d'accueillir en septembre.

Assurément, Erich Honecker est un Allemand et même un Allemand de l'Ouest : en venant en Sarre, il veut retrouver son lieu de naissance et la région de ses combats politiques. Notamment de son combat anti-hitlérien, mené comme responsable des jeunesses communistes jusqu'à son arrestation en 1937 et sa condamnation à dix années de prison. En 1937, alors que, le Parti communiste français avait pu soutenir le gouvernement de Front populaire grâce au virage que Staline avait fait effectuer au Komintern deux ans auparavant. A une époque où le PC allemand était clandestin et persécuté par l'antibolchevisme nazi.

Il a fallu longtemps à l'immense majorité des Allemands pour se dégager de cet antibolchevisme-là, pour jeter sur les communistes un regard non systématiquement soupçonneux sur leur contribution à la chute de la République de Weimar et pour leur participation à l'établissement d'un régime impitoyable dans la zone d'occupation soviétique. En 1976 encore, le président de la République, Walter Scheel, faisait preuve de courage en déclarant : *« On ne peut pas comprendre la RDA quand on n'a aucune idée de ce qu'a été la résistance des communistes contre Hitler. »*

« Systèmes » et régimes

Aujourd'hui, chez beaucoup d'Allemands, notamment dans les Eglises protestantes, au SPD et dans les grands hebdomadaires politiques, le balancier a été trop loin dans l'autre sens. Hier, on se refusait à regarder sereinement les réalités de la RDA. Maintenant, on parle volontiers de préjugés et d'inacceptables *« images* [propagandistes] *d'ennemi » (Feindbilder)* à propos de données fort précises sur l'oppression maintenue. On évoque volontiers les différences entre « systèmes sociaux » pour n'avoir pas trop à comparer les régimes politiques. Et on évoque la confrontation des blocs et des idéologies pour n'avoir pas à prononcer clairement des condamnations au nom de la liberté.

Il est vrai que condamner tout le temps, c'est renoncer au dialogue, c'est s'interdire de contribuer à l'intensification d'une évolution incontestablement amorcée en RDA comme en URSS. La ligne de conduite des dirigeants allemands et du milieu politique n'est pas facile à trouver et à tenir. Encore peut-on, de France, s'inquiéter ou s'indigner quand on perçoit naïveté ou mauvaise foi. A condition de ne pas accepter chez nous d'autres discours simplificateurs qui, au nom du combat contre l'oppression politique, présentent nos sociétés occidentales comme des modèles de justice.

Au Courrier du Monde

FIDÉLITÉ

La fin de Marc Bloch

On sait gré à l'un de vos lecteurs d'avoir évoqué, récemment, la mémoire de Marc Bloch.

Glorieux combattant des deux guerres, professeur de renommée internationale, l'un des esprits les plus curieux dont la France peut s'enorgueillir ; fidèle à son idéal de liberté et de dignité, parlant de sa condition de juif dont il ne peut *« tirer ni orgueil ni honte »*, mais parlant aussi admirablement de la France : *« J'y suis né, j'ai bu aux sources de sa culture, j'ai fait mien son passé, je ne respire bien que sous son ciel et je me suis efforcé de la défendre de mon mieux. »*

Entré de bonne heure dans la Résistance, arrêté et torturé à Lyon par la Gestapo, il fut fusillé à Trévoux le 16 juin 1944. Ce que l'on connaît moins et que G. Altmann rappelle dans l'avant-propos du livre de Marc Bloch *l'Etrange Défaite*, ce sont les circonstances de son exécution.

A côté de lui, un gosse de seize ans, également condamné à mort, angoissé, s'adressa à Marc Bloch : *« Ça va faire mal, monsieur ? »* M. Bloch lui serra affectueusement le bras et lui dit seulement : *« Mais non, cela ne fait pas mal. »* C'est lui qui tomba le premier en criant : *« Vive la France ! »*

Celui qui avait écrit et enseigné l'histoire pendant plus de trente ans avait souhaité que sur sa pierre tombale ne figurassent que ces deux mots : *« Dilexit veritatem. »*

JEAN ROLLET *(Alger)*.

HONNEUR

Les résistants allemands

On ne rendra jamais assez hommage à ceux qui comme Hubert Beuve-Méry et Paul Teitgen ont dénoncé les tortures en Algérie. Ils risquaient la réprobation quasi générale, la calomnie, l'attentat.

Jean-Marc Théolleyre affirme que dans l'Allemagne nazie on ne put jamais rien constater de semblable. Je crois que depuis 1933 les contestataires rejoignaient les camps de concentration. Jusqu'en 1943 la population en était assurée à 70 % par les Allemands et les Autrichiens. De plus il y eut la contestation clandestine par voie de tracts et de chaines épistolaires. Faut-il citer le réseau la Rose blanche fondé par Hans et Sophie Scholl ? Hans Scholl, étudiant en médecine, revenant du front de l'Est dénonce dans un tract le début de l'holocauste en Pologne. Avec sa sœur et dix camarades, il laissera sa tête sur le billot à Munich, au début de 1944.

Admirable résistance, si l'on imagine aujourd'hui la mise en condition du peuple par un Hitler paraissant jouir, jusqu'en 1939 de la caution des démocraties passives (Rhénanie, Anschluss, Munich). Le cas de l'infect Barbie, doit, à mon avis, être l'occasion de citer les Allemands qui ont sauvé l'honneur, et l'on ne les connaît pas tous.

PAUL CHARVET, *(Luc-en-Diois.)*

LANGAGE

Ratonnades ?

Le terme de « ratonnades » est quelquefois utilisé par les journalistes à propos d'événements qui deviennent tristement de plus en plus courants. Les mots traduisent les faits. Or que veut-il dire exactement ? Et d'où nous vient-il ?

Ce raccourci verbal à effet de cible a des origines argotiques et coloniales, quand nous n'étions pas à cours de mots racistes. Pendant la guerre d'Algérie, une lettre de protestation avait été signée par des personnalités françaises et musulmanes contre l'utilisation des mots « ratonnades » et « ratissages » qualifiant certaines opérations, les premières civiles et les secondes militaires. L'emploi de ce mot dans les médias aujourd'hui me paraît dangereux. Quel aplatissement de l'identité de celui qui est poursuivi, pourchassé et quelquefois atrocement assassiné après ce qu'il faut plus justement appeler *la chasse à l'homme maghrébin* avec des méthodes dignes d'un Ku Klux Klan en germe ! Certains passent simplement à la violence en actes après que d'autres les incitent avec la violence de leurs médiocres slogans. Si vous saviez ce que l'on entend le lendemain dans les cafés ! Mot pour mot, Mesdames et Messieurs les journalistes, vos petites phrases sont reprises en cœur et servent au départ d'envolées revanchardes et franchouillardes. Le pouvoir médiatique est trop grand aujourd'hui pour que certains mots ne soient pas mis sous surveillance à cause de leur possible néfaste influence. Le racisme commence bien par des mots.

AUGUSTIN BARBARA *(Saint-Herblain)*.

GAMBETTA

Se soumettre... et rectifier

Comment aurait réagi Gambetta ? C'est lui, et non Clemenceau, qui a prononcé le mot fameux : *« Se soumettre ou se démettre »* (*le Monde* « Dossiers et documents » nº 144. Introduction au dossier sur la présidence de la République) le 15 août 1877 à Lille, en parlant de Mac-Mahon, président de la République.

ANNE WACHSMANN *(Strasbourg)*.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

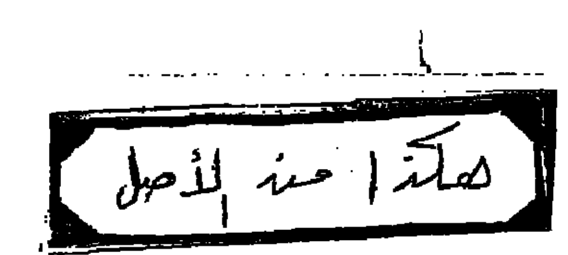
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104.



هكذا من الأصل

Etranger

Le balancier
s deux Allemagnes

Pour la première fois, le chef de l'Etat est-allemand en RFA. Les Français observent...

par ALFRED GROSSER

« Systemes » et regimes

Le sommet de Québec

Le Canada veut jouer un rôle grandissant dans la défense de la francophonie

QUÉBEC
de notre envoyé spécial

Après la cérémonie solennelle d'accueil des chefs de délégation, mardi 1er septembre, à Québec, les dirigeants francophones sont entrés, le mercredi 2 septembre, dans le vif du sujet, passant *en revue un par un* les grands problèmes internationaux, depuis l'apartheid, qu'ils ont naturellement condamné, jusqu'à la question du Proche-Orient, du Liban à l'Iran en passant par la Palestine.

Si, sur le principe de l'autodétermination palestinienne, défendu par la plupart des délégués, le Canada a aussitôt émis ses habituelles réserves par la voix du chef de la diplomatie d'Ottawa, M. Clark, en contrepartie, le gouvernement fédéral a adopté d'emblée une position en flèche sur l'endettement du tiers-monde.

C'est ainsi que le Canada a effacé d'un trait de plume mercredi 2 septembre la dette globale (324 millions de dollars canadiens (1) à son égard de sept pays africains, dont l'un, le Cameroun, bien que membre de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique (ACCT), avait refusé de participer au sommet. Les autres bénéficiaires sont la Côte-d'Ivoire, le Congo, le Gabon, Madagascar, le Sénégal et le Zaïre.

Cette mesure spectaculaire, qui pourrait être suivie d'autres avant même, dit-on, la fin de la conférence, confirme s'il était besoin la volonté d'Ottawa déjà exprimée au grand jour lors de la rencontre ministérielle francophone de Bujumbura (*le Monde* du 13 juillet). Là, l'émissaire canadien avait réveillé des débats somnolents en annonçant, tout à trac, que son pays faisait passer de 35 millions à 70 millions de francs par an sa contribution aux projets adoptés par les sommets francophones. Depuis lors, la France a fait savoir que ses concours spécifiquement destinés aux réalisations francophones atteindraient, en 1988, le chiffre-record de 178 millions de francs, dont plus de 85 millions pour la seule communication.

Dans son discours prononcé mercredi 2 septembre au Grand Théâtre de Québec, où se déroulait la séance publique d'ouverture des travaux, M. Mitterrand est entré dans le détail des projets auxquels Paris entend apporter une aide massive. Il a énuméré notamment l'extension à l'est du Canada, dès mars 1988, de la télévision européenne francophone par câble TV 5 (en attendant qu'elle atteigne les Antilles, le Maghreb et l'Afrique noire) ; l'Agence internationale francophone d'images, dossier en panne depuis le premier sommet et qui va être réactivé ; la diffusion, en Afrique noire et dans le monde arabe, de cent dix revues scientifiques en français ; la collection de livres de poche francophones dont les premiers volumes viennent de sortir, etc.

L'appel du Liban

Le président Gemayel avait un discours rentré depuis le sommet de Paris où, pour d'obscures raisons politico-protocolaires, il n'avait pas pu s'exprimer *ex cathedra* devant ses pairs francophones. Cette fois, dès la première séance, il a conjuré *« la grande famille qui use du français »* d'accorder au Liban le *« droit d'être soutenu ». « L'humanisme, qui est la vocation même de la francophonie, perdrait sa raison d'être s'il se détournait d'un drame comme le nôtre »*, a-t-il déclaré.

Dénonçant les *« occupations étrangères » de son sol (mais ne citant nommément que les forces israéliennes)*, M. Gemayel a réclamé avec insistance l'*« appui du monde francophone »* afin de parvenir à une conférence internationale de paix au Proche-Orient, incluant toutes les parties en conflit et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

« L'identité culturelle même du Liban risquant de disparaître », son président a saisi les autres Etats francophones d'*« un projet de reconstruction de ses institutions culturelles, éducatives, techniques et hospitalières »*.

Sans plus attendre, le Canada, prenant là aussi tout le monde de vitesse, a annoncé au cours de la journée qu'il versait 1 million de dollars à la « Caisse autonome pour aider le Liban » constituée de contributions volontaires que le sommet venait de créer. Sur cet élan, Ottawa *a fait savoir* qu'un même montant était débloqué en faveur du Tchad, autre Etat francophone en proie à un conflit destructeur.

Entre autres rencontres bilatérales, intervenues mercredi en marge des travaux du sommet, on a noté l'entretien que le chef de l'Etat libanais a eu avec M. Mitterrand, entre deux marches effectuées dans Québec par le président français.

Le discours le plus inattendu

Le discours le plus inattendu de la première journée de la conférence a sans doute été celui du maréchal Mobutu. Le président zaïrois, qui est à la tête d'un pays de 35 millions d'habitants dont 10 % seulement parlent français, mais qui a la vocation de devenir un jour la *« première nation francophone »* après la France, a presque élevé la langue française à un rang mystique.

Evoquant les colonisateurs belges qui ont introduit le français dans son pays, le président Mobutu a exalté cette *« chance exceptionnelle »*. Il a souligné son *« adhésion totale à la francophonie, parfaitement compatible avec notre démarche récusant toute forme d'aliénation culturelle et même instrument de reconquête de notre identité propre.* (...) *Cette langue désormais partie intégrante de notre système authentique de vivre, sentir et peser. »*

Nul doute que de telles paroles auront plu aux militants linguistiques québécois comme les jeunes membres de la Société saint Jean-Baptiste qui trouvent que, dans la vision fédérale, *« francophonie se prononce de plus en plus souvent fricophonie »*. Devançant en quelque sorte leur objection, le premier ministre canadien, M. Mulroney, avant même l'annonce des remises de dettes africaines, avait indiqué, dans son allocution d'ouverture, en dépit de la présence au sommet de plusieurs autocrates, que *« la promotion des droits de la personne ne saurait être sacrifiée aux impératifs du développement »*.

Maigre consolation cependant que cette allusion pour les exilés du Vietnam ou du Burundi qui ont manifesté pacifiquement, avec force pancartes, au passage des chefs de délégation de leurs pays respectifs. Sans oublier ces immigrés cambodgiens qui ont regretté que le prince Norodom Sihanouk n'ait pas, en dehors de tout contexte politique, été invité au sommet à l'instar de l'ancien président Senghor du Sénégal, en tant que l'un des fondateurs du mouvement francophone il y a un quart de siècle.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ *Le Monde* vient de publier un numéro spécial des *Dossiers et Documents* de douze pages sur la francophonie, en vente seulement par correspondance (13 francs, port compris).

(1) Un dollar canadien vaut environ 5 francs.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a fait écrire dans le reportage de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur les « Francos » de Nouvelle-Angleterre (*le Monde* du 2 septembre) que le roman *l'Héritage*, de l'écrivain américain Robert Perreault, avait été publié en France, alors qu'il l'a été aux Etats-Unis.

M. Mitterrand contre « la complainte du français perdu »

Québec (*AFP.*) — Le président François Mitterrand a appelé, mercredi 2 septembre à Québec la communauté francophone à défendre son identité de culture en refusant de s'abandonner à *« la complainte du français perdu »*. Le président français a prononcé un véritable plaidoyer en faveur de la préservation de la langue et *« de la vision commune du monde à tous les francophones » : « il convient de ne pas renoncer à ce que nous sommes, au plus vrai de nous-mêmes (...) l'enjeu est grave : préserver sur terre, la multiplicité des regards et notre vision du monde »* a dit M. Mitterrand qui a rejeté le rôle de *« sous-traitants, de traducteurs et d'intrprètes »* auquel ont trop longtemps été *« condamnés »* les francophones.

Soulignant l'originalité et la force de la francophonie *« essentielle pour l'avenir car elle nous donne le moyen d'accroître la compréhension et la solidarité entre les peuples »*, le président français a insisté sur les devoirs de solidarité des pays industrialisés envers *« nos amis et nos frères »* des pays en voie de développement qui *« subissent aujourd'hui une crise plus rude que jamais »*. Ayant appelé les dirigeants et les peuples francophones *« à témoigner partout pour les droits de l'homme et le droit des peuples à exister en sécurité »*, il a ajouté que *« toute collectivité a le droit de se voir reconnue dès lors qu'elle repose sur des données réelles »*.

Le chef de l'Etat a enfin fait remarquer que le français avait été à l'origine de valeurs telles que *« la liberté, les droits de l'homme ou la révolution. Chaque fois qu'il s'est agit de libérer des hommes, ce sont autant de mots qui ont forgé des idées »*, a-t-il conclu.

37 pays, 40 drapeaux 43 délégations

Exactement comme lors du premier sommet francophone à Paris, en février 1986, 16 chefs d'Etat et 12 chefs de gouvernement assistent à la conférence de Québec mais ce ne sont pas toujours les mêmes. Parmi les grands « absents » qui étaient à Paris, on relève le nom du président Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire et celui du premier ministre tunisien. En revanche, le Bénin ou la Guinée, représentés au niveau ministériel l'an passé, le sont cette année à celui des présidents. Quant à la France, elle a eu à Québec une double délégation (totalisant *143 personnes) jusqu'au départ* de M. Chirac, mercredi 2 septembre. M. Mitterrand est accompagné de deux ministres, MM. Raimond (affaires étrangères) et Aurillac (coopération), et de la secrétaire d'Etat à la francophonie, Mme Michaux-Chevry.

Le seul Etat manquant par rapport au premier sommet est le Vanuatu. Depuis lors, le climat s'est encore détérioré entre Paris et Port-Vila à propos de la Nouvelle-Calédonie.

Le total des délégations (43) reste supérieur néanmoins à celui de la conférence de Paris. Le nombre d'*« invités d'honneur »* (dits aussi *« spéciaux »*) étant passé de un à trois, car à la Louisiane sont venus s'ajouter le Val d'Aoste (Italie) et les « Francos » de Nouvelle-Angleterre (*le Monde* du 2 septembre). Cependant, outre l'étendard de la francophonie créé à l'occasion du sommet de Québec (un cercle de cinq couleurs symbolisant, sur fond blanc, les cinq continents), ne flottent sur la capitale provinciale que quarante drapeaux, les *« invités spéciaux »* n'ayant pas droit de hisser leur fanion.

Enfin, compte tenu des trois représentations canadiennes (Canada fédéral, Québec et Nouveau-Brunswick) et des deux délégations belges (Royaume de Belgique et Wallonie-Bruxelles), ce sont en définitive trente-sept Etats qui se trouvent réunis à Québec. Deux d'*entre eux ont demandé* à ne bénéficier que du statut d'observateur, le Laos et la Suisse. Les principaux pays ou communautés utilisant le français qui n'étaient pas à Paris et ne se trouvent pas non plus à Québec sont, pour des raisons diverses, l'Algérie, le Cameroun, le Cambodge et les 50 000 franco-pondichériens (Inde).

J.-P. P.-H.

Les chefs de délégation

Belgique : M. Wilfried Martens, premier ministre ; *Wallonie-Bruxelles :* M. Philippe Monfils, ministre-président de la communauté française de Belgique ; *Bénin :* le général Matthieu Kerekou, président ; *Burkina :* M. Djibrina Barry, ambassadeur en France ; *Burundi :* le colonel Jean-Baptiste Bagaza, président ; *Canada :* M. Brian Mulroney, premier ministre ; *Québec :* M. Robert Bourassa, premier ministre ; *Nouveau-Brunswick :* M. Richard Hatfield, premier ministre ; *Centrafrique :* M. Jean-Louis Psimhis, ministre des affaires étrangères ; *Comores :* M. Ahmed Abdallah Abderrahmane, président ; *Congo :* M. Antoine N'Dingaoba, ministre des affaires extérieures : *Côte-d'Ivoire :* M. Siméon Aké, ministre des affaires étrangères ; *Djibouti :* M. Hassan Gouled Aptidon ; *Dominique :* Mlle Marie-Eugénie Charles, premier ministre ; *Egypte :* M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires extérieures ; *France :* M. François Mitterrand, président, et M. Jacques Chirac, premier ministre ; *Gabon :* M. El-Hadj Omar Bongo, président ; *Guinée :* le général Lansana Conté, président ; *Guinée-Bissau :* M. Joao Bernardo-Vieira, président ; *Haïti :* M. Luc Hector, membre du conseil national ; *Laos :* M. Lithong Vong Say, ambassadeur aux Nations unies ; *Liban :* M. Amine Gemayel, président ; *Luxembourg :* M. Jacques Santer, président du gouvernement ; *Madagascar :* M. Didier Ratsiraka, président ; *Mali :* le général Moussa Traoré, président ; *Maroc :* M. Abdellatif Filali, ministre des affaires étrangères ; *Maurice :* M. Chitmamsing Jesse Ram Sing, haut commissaire mauricien au Canada ; *Mauritanie :* le colonel Moaouya Ould Sid-Ahmed Taya, chef de l'Etat ; *Monaco :* M. Jean Ausseil, ministre d'Etat ; *Niger :* M. Hamid Algabid, premier ministre ; *Rwanda :* le général Juvénal Habyarimana, président ; *Sainte-Lucie :* M. John Compton ; *Sénégal :* M. Abdou Diouf, président ; *Seychelles :* Mme Danielle de Saint-Jorre, secrétaire d'Etat au Plan et aux relations extérieures ; *Suisse :* M. Edouard Brunner, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; *Tchad :* M. Djibrine Hissein Grinky, ministre de la culture, de la jeunesse et des sports ; *Togo :* le général Gnassingbe Eyadema, président ; *Tunisie :* M. Hedi Mabrouk, ministre des affaires étrangères ; *Vietnam :* M. Nguyen Huu tho, vice-président du Conseil d'Etat ; *Zaïre :* le maréchal Mobutu Sese Seko, président.

M. Chirac s'est entretenu avec plusieurs chefs d'Etat

QUÉBEC
de notre envoyé spécial

La dernière journée du séjour de M. Jacques Chirac à Québec a été occupée, le mercredi 2 septembre, après la première séance du sommet francophone, par une série de courts entretiens avec des chefs d'Etat africains. Le premier ministre, qui avait reçu, avant l'ouverture du sommet, le président de la République libanaise, M. Amine Gemayel, s'est entretenu avec les présidents du Mali, du Togo, du Gabon, de la Mauritanie, du Sénégal, du Burundi et de Djibouti.

Les conversations ont porté, notamment, sur la situation au Tchad. M. Chirac a vérifié l'existence d'un *« consensus général »*, parmi les chefs d'Etat africains, pour soutenir la politique du président tchadien, M. Hissène Habré. Les interlocuteurs du chef du gouvernement français ne paraissent pas redouter une poursuite de l'offensive libyenne, après la reprise d'Aozou par les troupes de Tripoli.

Le premier ministre a exprimé, d'autre part, au chef de l'Etat du Burundi, M. Jean-Baptiste Bagaza, la préoccupation de la France devant les *« persécutions »* dont sont victimes les missionnaires catholiques dans ce pays.

Le premier ministre est rentré à Paris, jeudi matin, très satisfait de son voyage au Canada, dont l'étape fédérale s'annonçait, à ses yeux, difficile. Les bonnes dispositions affichées par le chef du gouvernement canadien, M. Brian Mulroney, restent, toutefois, à concrétiser. A propos du différend sur la pêche dans les eaux de Terre-Neuve, M. Chirac a jugé opportun de rappeler, mercredi, au cours d'une interview à Radio-France internationale, que Paris se réserve de recourir à l'arbitrage prévu par l'accord de 1972 si les négociations, qui doivent reprendre dans les prochains jours, n'aboutissent pas d'ici quatre à six semaines.

La qualité de l'accueil reçu par M. Chirac dans la capitale fédérale a incité le premier ministre à faire une bonne manière à son hôte lorsque l'occasion lui en a été offerte au cours d'une émission de radio, à Montréal, le 31 août. Interrogé sur la position du Nouveau Parti démocratique (NPD), formation d'opposition de gauche, actuellement en tête dans les sondages, qui préconise le retrait du Canada de l'OTAN, M. Chirac l'a qualifiée d'*« utopique »*. Cette intervention dans un débat intérieur canadien a surpris la presse, et le chef du NPD, M. Edward Broadbent, s'est étonné de la réaction du chef du gouvernement d'un pays qui, il y a vingt et un ans, a quitté le commandement militaire intégré de l'organisation atlantique.

Restait un problème pendant, celui du chien offert à M. Chirac par les Québécois et avec lequel le premier ministre a fait, finalement, mercredi matin, une promenade devant les photographes et les cameramen de la télévision. Les aventures de Maskou et de son maître *ont beaucoup amusé* l'*entourage de* M. Mitterrand. Ce dernier, il est vrai, amateur de labradors, a fait part, à deux reprises, à M. Chirac de son désir de voir l'animal, mais un emploi du temps chargé, de part et d'autre, a empêché cette rencontre...

PATRICK JARREAU.

Vingt stations en URSS et aux Etats-Unis suffiront à contrôler un arrêt des essais nucléaires

affirme l'Agence Tass

Trois parlementaires américains et plusieurs journalistes ont assisté, mercredi 2 septembre, à deux explosions chimiques souterraines de faible puissance menées à titre expérimental par l'URSS, dans le Kazakhstan, et destinées à tester l'efficacité des procédures de vérification américaines de la force des essais nucléaires soviétiques, a annoncé l'agence Tass.

Ces expériences doivent montrer les possibilités de contrôle d'explosions *« cent fois plus petites que le plus petit des essais nucléaires »*, indique l'agence soviétique, qui ajoute : *« Les calculs des savants soviétiques et américains montrent qu'aujourd'hui les explosions nucléaires sont contrôlables, quel que soit leur type. Les études ont montré qu'il suffit d'installer vingt stations sismiques en URSS et aux Etats-Unis pour contrôler complètement l'absence d'essais ou la puissance de l'explosion si elle a lieu. »*

Les essais sont enregistrés par les stations de contrôle sismique soviétique dirigées par des scientifiques américains du Conseil de défense des ressources naturelles, la même organisation privée qui avait été admise en 1986 en URSS pour contrôler l'observation par les Soviétiques du moratoire unilatéral décidé par Moscou sur les essais atomiques. Les installations sismiques sont situées à 250 km et à 630 km du lieu des explosions de mercredi.

Le problème des Pershing-1

● A Washington, M. Sam Nunn, président de la commission sénatoriale des forces armées, a menacé mercredi de retarder la ratification par le Sénat d'un éventuel traité américano-soviétique de désarmement si l'administration Reagan ne s'en tient pas à une interprétation stricte du traité ABM sur les missiles anti-balistiques. Le sénateur demande au président de renoncer à son interprétation large du traité ABM, qui permettrait l'expérimentation dans l'espace de systèmes d'armes prévue dans le programme IDS (guerre des étoiles).

Toujours à Washington, un porte-parole du département d'Etat a confirmé que si la RFA décide de démanteler ses soixante-douze missiles Pershing-1 A, les Etats-Unis retireront du territoire ouest-allemand les ogives nucléaires de ces missiles, qui sont sous leur contrôle. Le porte-parole n'a pas précisé si ces ogives seraient ensuite détruites ou stockées et il a réitéré la position américaine selon laquelle l'avenir des Pershing-1 A ouest-allemandes n'était l'objet *« d'aucune sorte de négociation avec l'Union soviétique »*.

● A Bonn, la décision du chancelier Kohl, annoncée le 26 août, de renoncer à ces engins si Moscou et Washington parvenaient à un accord *a fait, mercredi, l'objet d'une session* extraordinaire du Bundestag réuni à la demande de l'opposition (sociaux-démocrates et Verts), rapporte notre correspondant Luc Rosenzweig. La seule vraie contestation de cette décision était venue de Munich, où M. Franz-Josef Strauss, le chef de la CSU bavaroise, avait crié haut et fort son mécontentement. Le chancelier ne lui avait pas demandé son avis et avait tranché cette question souverainement dans le cadre des ses compétences constitutionnelles.

Finalement la grogne bavaroise a *été de courte durée, elle s'est limitée* à une bouderie de la CSU, qui s'est abstenue de participer à la réunion des partis de la coalition préparant le débat. Comme la motion de l'opposition n'a pas fait l'objet d'un vote, les amis de F.-J. Strauss n'ont pas eu à se compter.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Visite de M. Vorontsov à Kaboul

M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a rencontré, mardi 1er septembre à Kaboul, le chef de la diplomatie afghane, M. Abdul Wakil, a rapporté, mercredi, l'agence Tass. M. Vorontsov, dont on ignore la date d'arrivée en Afghanistan, a effectué, selon TASS, une *« visite de travail »* qui précède la nouvelle session de négociations indirectes entre l'Afghanistan et le Pakistan, prévues à Genève, *sous l'égide des Nations* unies, du 7 au 9 septembre (*le Monde* du 3 septembre).

Ces négociations, dont la nouvelle session a été proposée par Kaboul, portent notamment sur le calendrier du retrait des troupes soviétiques. — *(Reuter.)*

Chili

Le Front Manuel Rodriguez revendique l'enlèvement d'un colonel

Le Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), l'organisation de guérilla chilienne, a revendiqué, mercredi 2 septembre, l'enlèvement du colonel Carlos Carreno. L'officier, sous-directeur de la Fabrique de matériel militaire, a été enlevé mardi alors qu'il quittait son domicile situé dans un quartier résidentiel au sud de la capitale (*le Monde du 3 septembre).*

Pour tenter de retrouver le colonel, près de huit mille membres des services secrets de l'armée et de trois services de police, y compris celui de Centre national d'information (CNI, police politique), ont été mobilisés. — *(AFP, Reuter).*

Union Soviétique

Moscou favorable à de bonnes relations interallemandes

Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a indiqué le mercredi 2 septembre à Varsovie qu'il *« ne croyait pas à la perspective d'une unification des deux Allemagnes »*.

Une semaine avant la première visite en RFA du numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, M. Guerassimov a mis en exergue, dans une interview à un quotidien polonais, le *« développement totalement différent des deux Allemagnes ». « Ce qui ne les empêche pas,* a-t-il ajouté, *d'entretenir entre elles d es relations normales, comme celles, par exemple, qui existent entre la RDA et l'Autriche. »*. — *(AFP.)*

Proche-Orient

La guerre du Golfe

● L'Iran poursuit ses attaques contre des navires marchands
● Les assureurs augmentent les primes de 50 %

La marine iranienne a de nouveau frappé, jeudi 3 septembre, dans le Golfe, prenant pour cible, cette fois-ci, un pétrolier japonais chargé de brut iranien. Le *Nisshin Maru* (180 200 tonnes), venait de prendre livraison de son pétrole dans l'île iranienne de Sirri lorsque des vedettes rapides l'ont attaqué. Touché par trois roquettes, le pétrolier a mis le cap sur l'île de Fujairah (Emirats arabes unis), dans le golfe d'Oman. Peu après, ce fut au tour d'un cargo italien d'être victime d'une attaque par des vedettes rapides. Cette attaque a fait deux blessés parmi les membres d'équipage.

L'Irak, qui avait pris l'initiative, le samedi 29 août, de rompre une trêve de six semaines dans le Golfe, n'est pas non plus resté inactif, annonçant mercredi avoir touché un onzième pétrolier. Sept attaques seulement ont toutefois été confirmées et cinq navires identifiés par des sources indépendantes.

Ce regain de violence – huit navires étrangers ont été attaqués depuis lundi par les vedettes iraniennes – a eu pour première conséquence une augmentation de 50 % des primes d'assurance des bateaux naviguant dans le Golfe. Les Lloyd's de Londres ont annoncé mercredi que cette augmentation avait été décidée *« à la lumière des récents incidents »* dans la région.

A terre, les deux belligérants ont, parallèlement, intensifié leurs bombardements, Bagdad faisant état de raids aériens contre de nouveaux objectifs industriels iraniens et l'Iran recourant à l'artillerie. Selon les autorités irakiennes, des bombardements iraniens contre des zones résidentielles de Bassorah (sud de l'Irak) auraient fait ving-six morts et cent blessés parmi la population civile.

M. de Cuellar invité à Téhéran

Pendant ce temps, la diplomatie piétine. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU apparaissent divisés sur l'attitude à adopter. Américains et Britanniques se montrent pressés de mettre fin aux affrontements, Washington ayant sommé Téhéran de répondre rapidement et affirmativement aux appels de l'ONU en faveur d'un cessez-le-feu. Les Soviétiques se montrent plutôt partisans de laisser davantage de temps à l'Iran avant d'en venir – comme le voudraient les Etats-Unis – à l'application de sanctions.

Les Iraniens ont apparemment réussi à gagner encore un peu de temps. Ils viennent, d'une part, de réaffirmer qu'ils n'ont pas formellement rejeté la résolution 598, par laquelle le Conseil de sécurité invitait les belligérants à arrêter les combats, consentant à y trouver certains éléments positifs. D'autre part, après avoir affirmé qu'il donnerait une réponse *« définitive »* à la fin de cette semaine, le gouvernement iranien a invité le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, à Téhéran, du 10 au 13 septembre pour discuter de tous les aspects du conflit Irak-Iran. *« Nous ne voulons pas perdre de temps,* a assuré le premier ministre iranien, M. Hussein Moussavi, *mais nous voulons parler* [à M. Perez de Cuellar] *honnêtement. »*

Les autorités de Bagdad ont, pour leur part, protesté contre la façon dont Londres avait exprimé mardi son mécontentement face à la reprise de la guerre du Golfe par l'Irak. Le chargé d'affaires britannique à Bagdad a été convoqué au ministère des affaires étrangères. Cette convocation est une réponse à celle dont avait fait l'objet mardi le chargé d'affaires d'Irak en Grande-Bretagne.

Tout en sommant Téhéran d'accepter un cessez-le-feu, les Etats-Unis font également pression sur l'Irak pour que ce pays interrompe ses raids sur des objectifs pétroliers iraniens, indique-t-on de source autorisée américaine. Toutefois, l'agence UPI, citant des sources au sein du gouvernement américain, affirme que l'Irak bénéficie de renseignements recueillis par les avions-radar AWACS basés en Arabie Saoudite. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

En route pour la mer d'Oman

Trois dragueurs de mines français commenceront à opérer en fin de semaine

Partis en août de Toulon, leur port d'attache, et basés, depuis le début de cette semaine, à Djibouti, les trois chasseurs de mines français *Cantho, Vinh-Long* et *Garigliano* ont reçu l'ordre, mardi 1er septembre, d'appareiller pour la mer d'Oman où ils devraient arriver à la fin de la semaine pour y commencer des opérations de déminage *(nos dernières éditions du 3 septembre).* C'est ce qu'a annoncé, mercredi 2 septembre, le ministre de la défense, M. André Giraud, aux députés, membres de la commission de la défense. M. Giraud a, indiqué que la marine nationale serait, dans ces circonstances, la première à pratiquer le déminage dans cette région du monde, les dragueurs de mines britanniques devant arriver, de leur côté, dans une semaine à Djibouti pour une escale avant de gagner, eux aussi, la mer d'Oman.

Dans un premier temps, les trois bâtiments français sont accompagnés d'un bateau de soutien logistique, le *Garonne*, qui sera ultérieurement remplacé, sur place, par un navire du même type, le *Loire*, parti récemment de Brest. A la différence des dragueurs britanniques, pour le soutien desquels le Royaume-Uni a obtenu un accord des Emirats arabes unis qui mettront leurs ports à sa disposition, les chasseurs de mines français devraient se contenter de leur propre bateau accompagnateur pour leur soutien logistique.

Les bâtiments français ont reçu pour mission d'entreprendre leurs opérations de déminage autour du mouillage de Khor-Al-Fakkan, dans la mer d'Oman, au large des côtes des Emirats. Ce mouillage en eaux internationales est, en quelque sorte, une salle d'attente pour les navires marchands avant d'entrer dans le Golfe même. En permanence, au mouillage de Khor-Al-Fakkan, une cinquantaine de bateaux (des pétroliers; des porte-conteneurs ou des cargos) attendent, chaque jour, les ordres de leurs armateurs. Ce mouillage est donc, très fréquenté et la présence, aléatoire, de mines contraint les navires marchands soit à éviter la région, soit à prendre des risques supplémentaires en allant mouiller au plus près des eaux nationales iraniennes. C'est dans cette zone que des mines à ordre (un modèle de mines très connu et très ancien mais, toujours, très dangereux) avaient été détectées il y a, déjà, quelques semaines.

Protection à distance

A la commission de la défense, M. Giraud a indiqué que cette action française décidée d'un commun accord par le chef de l'Etat et le premier ministre, avait pour but d'assainir une zone internationale ouverte à la libre circulation. La France, a ajouté le ministre de la défense, ne s'aligne sur personne pour garantir le bon fonctionnement d'une artère de navigation commerciale et elle fait très attention pour que sa présence n'apparaisse pas comme une intervention.

Les chasseurs de mines et leur bâtiment de soutien logistique seront protégés, à distance, par le groupe aéronaval français composé, notamment, du porte-avions *Clemenceau* et de son escorte. *« C'est une force assez puissante,* a précisé M. Giraud, *pour appuyer nos navires si les choses tournaient mal. »* Un autre groupe naval français, composé de frégates lance-missiles, se trouve également dans la région pour marquer, selon le ministre de la défense, la volonté de la France de signifier, par sa présence, que le Golfe est une zone internationale dans laquelle on a le droit de naviguer.

SYRIE

● Retour de l'ambassadeur américain
● Annonce de la prochaine libération des otages allemands

L'ambassadeur des Etats-Unis en Syrie, M. William Eagleton, a repris mercredi 2 septembre son poste à Damas, onze mois après avoir été rappelé par Washington.Deux responsables américains avaient annoncé la semaine dernière la décision de renvoyer M. Eagleton à Damas, afin d'améliorer les relations entre la Syrie et les Etats-Unis. Le rappel de l'ambassadeur avait été décidé en octobre 1986 à la suite des accusations de la justice britannique envers Damas pour son rôle dans une tentative d'attentat contre un avion israélien à Londres. Washington avait également imposé des sanctions contre la Syrie, qui continue de figurer sur la liste des Etats accusés par Washington de soutenir le terrorisme.

Les Américains avaient pris soin de souligner que le retour de M. Eagleton avait été décidé avant la libération, le 18 août, du journaliste américain Charles Glass, enlevé deux mois plus tôt au Liban dans une région sous contrôle syrien, et qu'il ne fallait pas y voir une récompense accordée aux Syriens pour leurs efforts en vue de la libération des otages américains au Liban.

D'autre part, l'agence syrienne Sana a annoncé mercredi que les deux otages ouest-allemands détenus au Liban allaient être bientôt libérés. *« Nous nous attendons à ce qu'ils soient bientôt libérés. Nous avons déployé et continuons à déployer des efforts intenses auprès de tous les partis au Liban, depuis le début de leur détention »*, a déclaré un responsable de l'armée syrienne cité par l'agence, qui a, fait inhabituel, diffusé sa dépêche par téléphone aux bureaux de Beyrouth de plusieurs agences de presse étrangères.

Cette annonce intervient quelques jours après la visite qu'a effectuée la semaine dernière à Damas le directeur des affaires du Proche-Orient au ministère ouest-allemand des affaires étrangères, M. Heinz Fielder. Celui-ci se trouve actuellement à Amman, en compagnie du ministre de la coopération de RFA, M. Hans Klein.

MM. Rudolf Cordes, cinquante-cinq ans, et Alfred Schmidt, quarante-sept ans, ont été enlevés à Beyrouth-ouest en janvier 1987, après l'arrestation à Francfort d'un chiite libanais, membre présumé des intégristes pro-iraniens du Hezbollah. – *(AFP, Reuter.)*

Informations contradictoires sur le sort de M. Terry Waite

Deux informations contradictoires sur le sort de l'émissaire de l'église anglicane, M. Terry Waite, enlevé au Liban il y a près de neuf mois, ont été diffusées mercredi 2 septembre.

A Madrid, le quotidien espagnol indépendant *El País*, qui cite des sources militaires iraniennes, déclare que M. Waite, quarante-sept ans, a été emmené au camp de Salehabad, près de Qom, après son enlèvement le 20 janvier et qu'il est mort dans ce camp d'une crise cardiaque. Son corps a été transporté à Beyrouth dans un cercueil par un appareil iranien.

Selon le quotidien madrilène, le vice-ministre iranien des affaires étrangères chargé des affaires libanaises, M. Hossein Sheijolislam, s'est rendu à Damas *« peu de temps avant »* la mort présumée de M. Waite afin de négocier la libération de l'émissaire anglican et d'autres otages avec une délégation britannique.

Pour sa part, l'agence de presse koweïtienne Kuna a affirmé, mardi soir, dans une dépêche datée de Beyrouth que M. Waite allait être libéré d'ici dix jours en raison des *« pressions régionales de plus en plus fortes »* exercées sur les ravisseurs.

A Londres toutefois, le Foreign Office s'est montré très sceptique quant aux chances que M. Waite puisse être libéré prochainement. – *(AP.)*

Visite à Damas du roi Hussein

Le roi Hussein de Jordanie, accompagné de son premier ministre, M. Zeid Rifaï, a effectué, mardi 1er septembre, une visite à Damas, où il a eu des entretiens avec le président Hafez El Assad.

Cette seconde visite du roi Hussein à Damas en quatre mois s'inscrit vraisemblablement dans le cadre des efforts jordaniens en vue de réconcilier la Syrie et l'Irak, avant un éventuel sommet arabe sur la situation dans le Golfe.

Le 27 avril, les présidents syrien et irakien s'étaient rencontrés en Jordanie, en présence du roi Hussein. – *(AFP, Reuter.)*

Asie

CHINE : la préparation du treizième congrès du PC

Âpres marchandages

Levant l'incertitude qui planait sur la date du XIIIe Congrès du Parti communiste chinois, l'agence officielle Chine nouvelle a annoncé, le mercredi 2 septembre, qu'il se tiendrait à partir du 25 octobre. Si la confirmation de M. Zhao Ziyang comme secrétaire général du PCC paraît acquise, l'équilibre des forces et des générations au sein des organes dirigeants fait toujours l'objet de sérieux marchandages. *« Des dirigeants âgés se retireront de leurs postes de direction et des camarades jeunes ou d'âge moyen seront élus au comité central. Plusieurs dirigeants âgés, comme Deng Xiaoping, ont exprimé leur intention de quitter le Politburo et son comité permanent »*, écrit le *China Daily*. L'âge moyen au sommet *« sera considérablement abaissé »* et *« le noyau du comité central devrait être composé de quinquagénaires, même s'il reste un certain nombre de sexagénaires »*. Le « départ » de M. Deng – qui n'en conservera pas moins la haute main sur la direction du pays et de l'armée – a, avant tout, pour but de forcer des « conservateurs » âgés à faire de même. On ne sait toujours pas jusqu'à quel point il sera entendu.

Les indications les plus récentes laissent penser que les « conservateurs » ont repris de l'influence. Le limogeage au début de la semaine de M. Wang Zhaoguo, le plus jeune membre du secrétariat, qui a été découvert par M. Deng et était un protégé de l'ancien secrétaire -général Hu Yaobang, confirme cette tendance. Il y a deux ans, on voyait encore en lui un des futurs membres du Politburo. M. Wang a été muté comme vice-gouverneur de la province méridionale du Fujian.

D'autre part, des « fuites » dont le *South China Morning Post*, de Hongkong, vient de se faire l'écho, et qu'il faut prendre avec prudence, vont aussi dans le sens de ce rééquilibrage : des deux candidats les plus en vue pour le poste de premier ministre – actuellement détenu par M. Zhao Ziyang – ce serait le plus « conservateur », M. Li Peng, qui l'emporterait. Le plus « réformiste », M. Wan Li, devrait se contenter de la position honorifique de président de la République.

PÉKIN
de notre correspondant

En annonçant que les dirigeants sont en train d'examiner la quatrième version du projet de résolution qui y sera adopté, l'hebdomadaire *Perspectives* avait récemment fourni à l'opinion publique chinoise la première information officielle depuis longtemps sur la préparation du congrès. *Perspectives* citait aussi une « petite phrase » de M. Zhao Ziyang, secrétaire général par intérim du PC et premier ministre, à qui certains reprochaient de se baigner par mauvais temps sur la plage de Beidahe où s'est tenu pendant un mois un conclave de dirigeants : *« Il est très intéressant de nager au milieu du vent et des vagues. »*

Après les années de stabilité, troublées au début de 1987 par la crise qui culmina avec le limogeage du secrétaire général du PC, M. Hu Yaobang – jugé trop libéral, – le printemps avait vu le retour en force des réformistes et de leur chef de file, M. Zhao. Les conservateurs, sur la défensive, semblaient réduits à jouer les utilités, ayant même échoué à faire élire leurs fils comme délégués au congrès.

Or la discrétion des médias sur la préparation du congrès indique que tout n'est pas si évident. Les réformistes, pourtant soutenus par M. Deng Xiaoping, ont remporté une victoire fragile. Après avoir repris le contrôle des médias et de la propagande, mis publiquement en garde contre les risques de dérapage *« gauchiste »*, et affirmé qu'il n'y aurait plus de purges d'intellectuels dans le parti, ils ont dû accepter, au début du mois d'août, plusieurs expulsions. Et d'autres listes seraient en préparation.

Etait-ce vraiment là un cadeau offert à des conservateurs sur le déclin ? Après avoir courbé le dos sous l'orage, les deux chefs de file de l'orthodoxie néo-maoiste, l'ancien secrétaire du Grand Timonier, M. Hu Qiaomu, et M. Deng Liqun, ont repris l'offensive.

Ils s'efforcent d'éliminer, de neutraliser ou d'intimider assez de partisans des réformes pour rééquilibrer en leur faveur le prochain Parlement du parti, en s'appuyant sur les éléments les plus conservateurs dans l'armée, l'appareil et les provinces. Parallèlement, ils exploitent, semble-t-il, les inquiétudes et le mécontentement de la population face à la hausse des prix et à la corruption de l'administration, en les portant au compte des réformes économiques.

Des abus de toutes sortes

Ces dernières semaines, la presse a publié de nombreux articles sur des abus de toutes sortes : vols, détournements de fonds, pillage de biens publics, extorsions, meurtres, trafics, affaires de mœurs et pornographie... Si les gens avertis y ont décelé le reflet des luttes pour le contrôle du parti à la veille du congrès, le grand public a certainement été sensible à ce déballage.

La majorité de la population a largement profité des réformes économiques introduites par M. Deng. Même si les bénéfices n'en ont pas été équitablement répartis, le niveau de vie a augmenté plus rapidement que l'inflation. La corruption transparaissait moins autrefois, avant tout parce qu'il y avait moins de profits et parce que les médias étaient plus discrets. Beaucoup de Chinois sont toutefois sensibles à ces abus et écouteraient certainement d'une oreille sympathique ceux qui leur promettraient un bon coup de balai, sans penser que cela pourrait nuire aux réformes, au contraire.

Le terrain est donc propice à une contre-offensive conservatrice se nourrissant paradoxalement d'informations fournies par une presse disposant d'un peu plus d'autonomie que jadis. Pourtant, beaucoup de gens savent que les censeurs qui fustigent le progrès au nom de la morale ont parfois des enfants et des proches enrichis sans scrupules. Ce sont les *« princes héritiers »*, les *« hélicoptères »*, surnom que leur a donné la population en raison de la rapidité de leur ascension. Par exemple, le fils de M. Hu Qiaomu, le « père la Pudeur » du Politburo, aurait été l'objet d'une enquête l'an dernier pour affaires douteuses. L'ordre avait été signé par M. Hu Yaobang. Après le limogeage de ce dernier, auquel M. Hu Qiaomu n'avait pas été étranger, ce « prince héritier » a été blanchi.

La « retraite » formelle de M. Deng ne mettra pas un terme aux marchandages sur les hommes et les textes, sources d'un nouveau pessimisme.

PATRICE DE BEER.

TIMOR-ORIENTAL

Divers témoignages font état de graves violations des droits de l'homme par l'armée indonésienne

GENÈVE
de notre correspondante

Selon les divers témoignages entendus à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU qui se tient depuis le 10 août et jusqu'au 4 septembre (*le Monde* du 15 août), la situation au Timor oriental, annexé par l'Indonésie en 1975, ne cesse d'être alarmante. La sous-commission a d'ailleurs adopté d'un projet de résolution déposé par un expert britannique, M. Benjamin Whitaker, qui demande, entre autres, que les autorités indonésiennes permettent au moins aux organisations humanitaires de mener à bien leurs activités sur ce territoire. Car, lorsqu'elles n'y sont pas carrément interdites, ces organisations rencontrent de grosses difficultés pour opérer dans cette région isolée.

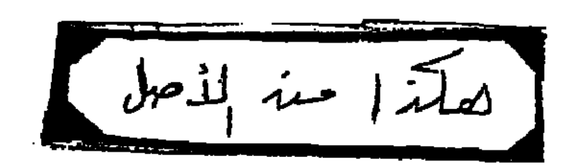
Le représentant de l'organisation non gouvernementale Pax Christi a affirmé que *« depuis plusieurs semaines, on assiste à une nouvelle offensive des troupes indonésiennes. Les cas de massacres, de tortures, de disparitions et d'exécutions sommaires sont nombreux »*. Il a également attiré l'attention de la sous-commission sur *« les graves violations des droits de l'homme dans d'autres territoires contrôlés par les forces indonésiennes, notamment en Irian-Jaya et dans les îles Moluques »*.

25 000 soldats

Luisa Pereira, représentante de Pax Romana, mouvement international des intellectuels catholiques, a affirmé que, selon un récent rapport, à la fin de février, en représailles contre une action de résistance menée en décembre 1986, le chef d'une unité – le commandant du bataillon Zipur 9 – fit rassembler la population d'une localité, Iliomar, devant le poste administratif et fit froidement massacrer par ses soldats dix-sept Timorais après avoir proféré des menaces de mort *« au cas où quelqu'un oserait verser une larme ou montrer le plus petit signe de désaccord »*.

Selon la même source, 25 000 soldats indonésiens sont stationnés au Timor-Oriental, où la population est étroitement contrôlée et se voit imposer une culture et une langue étrangères. L'armée d'occupation mobiliserait hommes, femmes et enfants pour labourer des rizières et fouler la terre *« jusqu'à ce qu'elle soit bien empâtée »*. Auparavant, seuls les buffles accomplissaient cette corvée... Les femmes seraient assujetties à un travail gratuit par roulement dans les maisons des occupants, tandis que les plus jeunes, celles qui ont de quinze à vingt-cinq ans, sont obligées de « recevoir » chez elles les soldats et les agents des autorités indonésiennes. La guerre et les violations systématiques des droits de l'homme ne pourront cesser que *« quand un acte d'autodétermination aura lieu au Timor-Oriental »*, conclut Pax Romana.

ISABELLE VICHNIAC.



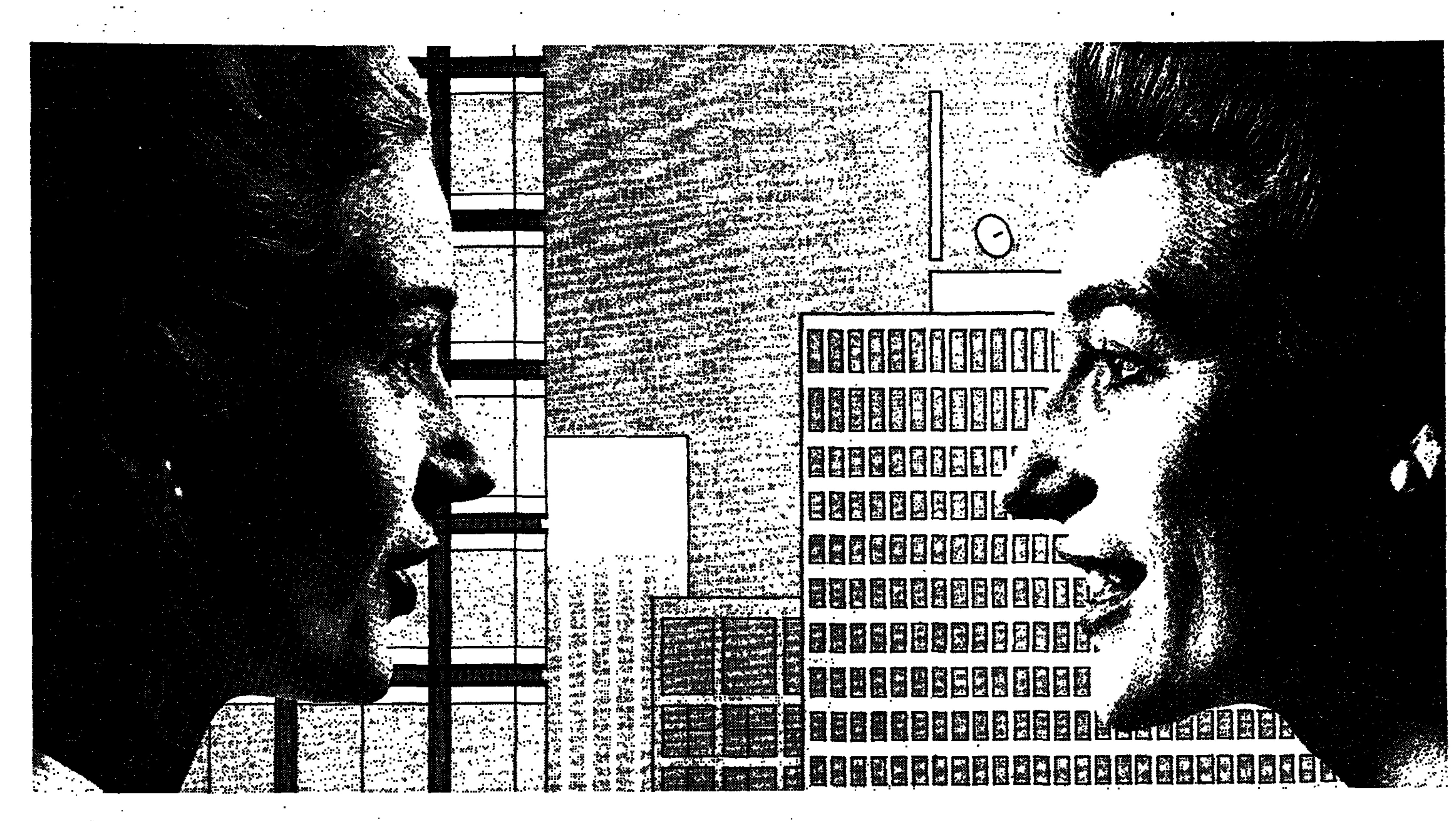
...ième congrès du PC

...handages

...RIENTAL

... état de graves violations par l'armée indonésienne

LE MONDE, POINT DE RENCONTRE DES GRANDES AMBITIONS.



Aujourd'hui plus que jamais, c'est l'efficacité qui prime. Il ne suffit plus d'être bon. Il faut être le meilleur. Pour sortir de l'ombre et réaliser ses ambitions, l'entreprise doit savoir choisir ses cadres : dynamiques, efficaces, disponibles, en un mot, performants. Quand il n'y a pas de temps à perdre, que le défi est quotidien, le plus court chemin d'une entreprise compétitive à un homme de talent passe par Le Monde. C'est parce que Le Monde est le point de rencontre des grandes ambitions qu'il est le premier journal d'offres d'emploi encadrées.

PREMIER JOURNAL D'OFFRES D'EMPLOI DES CADRES

Le Monde

Amériques

HAITI : l'épiscopat catholique condamne la politisation

Une église menacée d'éclatement

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Etroitement mêlée à la crise qui secoue la République caraïbe, l'Eglise catholique d'Haïti est menacée d'éclatement. La hiérarchie, majoritairement conservatrice, vient, en effet, de sommer l'aile progressiste conduite par le Père Jean-Bertrand Aristide de se soumettre. *« L'expression « église populaire » n'est pas acceptable »*, affirme la conférence épiscopale d'Haïti dans un long document, diffusé le mercredi 2 septembre. Par cette expression, *« on introduit nécessairement dans l'Eglise la lutte de classes, l'acceptation de la violence et une certaine radicalisation politique »*, poursuivent les dix évêques haïtiens. Un peu plus loin, la conférence épiscopale met en garde les fidèles *« contre la tentative de récupération des communautés de base à des fins politiques »*.

Les laïcs doivent s'organiser, concède le document, *« mais ils ne peuvent utiliser les communautés de base comme instruments de leurs revendications politiques et sociales »*. Rejetant le capitalisme libéral et le communisme athée, les évêques repoussent également le socialisme qu'a publiquement prôné le Père Aristide : *« Quant au socialisme, il y en a cinquante formes différentes, mais la plupart sont inspirées par des idéologies incompatibles avec la foi. »* Afin de définir *« une foi intermédiaire, qui respecte à la fois les droits de la personne et de la communauté »*, et soit adaptée aux valeurs culturelles et spirituelles du pays, la conférence épiscopale invite enfin tous les Haïtiens à un « effort de créativité ».

Ce texte, signé par l'ensemble des évêques, y compris Mgr Willy Romelus, l'évêque de Jérémie (au sud-ouest d'Haïti) qui avait lancé le fameux mot d'ordre *« arracher manioc »* (en finir avec le CNG et l'ordre macoute), a provoqué la consternation chez les partisans de la « ti legliz » (les adeptes de la théologie de la libération). *« Ce document illustre l'opportunisme de la hiérarchie conservatrice, qui se range aux côtés du CNG, pensant que l'opération « arracher manioc » a échoué. Pire, les évêques porteront la responsabilité des crimes contre les religieux engagés, notamment dans les campagnes »*, commente avec amertume un laïc membre d'une communauté de base.

Le standard de Radio Soleil, la radio catholique, a reçu toute la journée de mercredi des appels scandalisés : *« Les évêques donnent carte blanche au gouvernement pour continuer à tuer »*, s'insurge une auditrice. Plus modéré, un religieux, qui préfère garder l'anonymat *« pour ne pas mettre d'huile sur le feu »*, explique : *« Ce texte aurait eu une certaine valeur il y a quatre ou cinq ans. Aujourd'hui, il n'aborde pas les vrais problèmes, il ne traite que d'affaires internes à l'Eglise. » « Quant à Mgr Romelus, il a signé par discipline, mais il ne tardera pas à préciser sa position. Le document réaffirme d'ailleurs l'autonomie de chaque diocèse »*, ajoute ce religieux proche de l'évêque de Jérémie.

« Etre populaire ou ne pas être »

Directement visés par le document, les Pères Jean-Bertrand Aristide, Antoine Adrien, William Smarth et Jean-Marie Vincent, les quatre prêtres victimes d'une tentative d'assassinat, le dimanche 23 août, à la sortie de Saint-Marc (à une centaine de kilomètres au nord de la capitale), se concertaient mercredi soir. Une réponse publique consommerait le schisme. Mais ces prêtres, comme beaucoup d'autres, sont trop engagés dans la lutte contre le CNG et l'injustice sociale pour y renoncer sous la pression des évêques. *« L'Eglise doit être populaire ou ne pas être »*, avait affirmé le Père Jean-Marie Vincent lors de la messe qu'il avait concélébrée, lundi dernier, en l'église du Sacré-Cœur, au centre de la capitale avec quinze autres prêtres.

Tout l'office avait été placé sous le signe de l'opération *« arracher manioc »*. Quant au Père Aristide, devenu au cours des dernières semaines l'opposant le plus populaire du pays, il est plus engagé que nul autre du fait de ses prises de positions en faveur d'un changement radical. Frêle d'apparence, ce salésien âgé de trente-quatre ans jouit d'un ascendant extraordinaires sur tous les laissés-pour-compte des bidonvilles et des campagnes. Orateur hors du commun, il a su trouver un langage poétique, à la manière d'un Prévert créole, qui déchaîne l'enthousiasme des fidèles. *« Le socialisme est la seule voie qui permette à chacun de pouvoir se nourrir, de trouver justice, liberté et respect. Sans le socialisme, nous sommes condamnés à mourir comme des chiens, sous les coups de l'impérialisme et de ses laquais locaux »*, déclarait le Père Aristide le 20 août dernier, après que la hiérarchie religieuse eut renoncé à l'éloigner de sa paroisse.

La grève de la faim d'un groupe de jeunes gens dans la cathédrale de Port-au-Prince avait fait reculer les autorités ecclésiastiques. C'est encore une fois sur la pression de la base que comptent les prêtres militants dans l'épreuve de force qui s'annonce. Mais la partie est délicate. *« Le Père Aristide est un prophète et les prophètes sont liés par leur parole »*, explique M. Laennec Hurbon, sociologue chercheur au CNRS et lui-même prêtre défroqué. De fait, le prophétisme révolutionnaire du Père Aristide s'accomode mal des manœuvres politiques par lesquelles l'opposition et la hiérarchie catholique souhaiteraient dénouer la crise.

Aussi populaire soit-il, le mot d'ordre *« arracher manioc »* bute sur un obstacle incontournable : le CNG ne veut pas partir et il jouit de l'appui de l'armée, dont l'unité est confortée par les bénéfices de la contrebande. En attisant le conflit avec la « ti legliz », la hiérarchie prend toutefois un risque grave.

Les sectes protestantes (plus de cinq cents à travers le pays), généreusement subventionnées par des financements nord-américains, chassent sur les mêmes terres que les prêtres progressistes. Alors que le vaudou est en crise depuis la chute de la dictature duvaliériste qui l'avait habilement utilisé, les sectes protestantes ne cessent de gagner du terrain. Violemment anticommunistes, elles influencent déjà plus de 30 % de la population, surtout dans les quartiers pauvres et les campagnes où elles distribuent des vivres en même temps qu'elles propagent une vision du monde simplifiée mais cohérente. Un schisme plus ou moins larvé entre la hiérarchie catholique et la « ti legliz », ne pourrait qu'affaiblir l'Eglise dans son ensemble et accélérer la poussée des sectes protestantes.

JEAN-MICHEL CAROIT.

MEXIQUE

« Merci de votre visite, monsieur le président »

Peu de temps avant de prononcer, le mardi 1er septembre, son discours annuel sur l'état de la nation, le président mexicain Miguel de la Madrid s'était rendu quelques jours dans le nord du pays pour un « voyage d'inspection ».

TIJUANA
de notre envoyé spécial

« Gracias, senor presidente, por su visita. » Devenu litanie au fil des étapes, le long de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, le slogan finit par tourner à l'obsession. Une omniprésence qui traduit en demi-teintes comme un malaise inexprimé parce qu'inexprimable, une manière d'exorcisme. Il est partout, aussi présent que le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir), grand maître d'œuvre de ces cérémonies d'accueil et d'accompagnement.

Pourquoi tant de remerciements durant ce voyage d'inspection de quatre jours et quel crédit accorder à cette remarquable unanimité ? Il est dans l'ordre des choses au Mexique que chaque président laisse sont empreinte dans une œuvre quelconque, une initiative spectaculaire ou un geste de grand retentissement qui aura marqué son règne à la tête du pays.

Autrefois, Lazaro Cardenas avait lié son nom à la nationalisation du pétrole. Naguère, Miguel Aleman avait été le promoteur privilégié d'Acapulco. Plus récemment, Luis Echeverria s'est distingué grâce au traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine, et José Lopez Portillo en nationalisant les banques à la veille de quitter le pouvoir. M. de la Madrid a lancé, en juillet 1983, un programme de développement de la frontière nord, visant à *« préserver l'identité culturelle des zones frontalières, la sauvegarde des valeurs de la nationalité et l'encouragement des expressions artistiques et intellectuelles de chacun des Etats et localités limitrophes dans le cadre du Plan national de développement et du programme national d'éducation, de culture, de loisirs et des sports »*. Vaste ambition.

Quatre ans plus tard, avec un groupe restreint de proches collaborateurs, le président de la Madrid se rendait donc sur les lieux mêmes de l'action, en quête d'éventuels résultats et pour se rendre compte personnellement des progrès accomplis. Naturellement, côté jardin, la machine est parfaitement bien huilée — pour le PRI, plus de soixante ans de pouvoir sans interruption ni véritable opposition, cela suffit à asseoir des habitudes et à masquer les imperfections. Au sommet de la pyramide, seul le principal protagoniste change tous les six ans, alors que demeurent les rouages, la pompe et l'apparat.

Autant de masques qui travestissent la réalité et renvoient une image, celle qui convient, à l'homme qui incarne passagèrement ce pouvoir démesuré. Tapis rouge, garde d'honneur, salut au drapeau, hymne national, tribune pour un tribun parfois fatigué — et, en face, à chaque escale, la meute des photographes, la bousculade des micros, la foule sagement alignée et solidement encadrée, les meneurs de chœur qui font fuser « spontanément » les applaudissements sur fond de calicots géants. Merci, monsieur le président. Et M. le président d'écouter — un peu, — de promettre — beaucoup, — de passer — rapidement, — et de réaffirmer son optimisme — à toute épreuve — pour l'avenir de cette zone frontière.

Côté cour...

Côté cour, les fissures et les lézardes apparaissent avec une agressivité croissante à mesure que l'on s'éloigne du faîte de la pyramide. Un coup d'œil oblique du haut d'une tribune découvre l'équilibre bancal d'une masure de guingois hâtivement masquée par un coup de badigeon pimpant. Au-delà des premiers rangs de la foule et des grands chapeaux de parade, les regards happés au passage sont plus las, comme vidés par une longue attente sous un soleil de plomb.

A Ciudad-Juarez, une ville réputée pour sa pugnacité et ses rancœurs contre le PRI, où les habitants n'hésitent pas à descendre de temps à autre dans la rue quand décidément la fraude électorale est trop voyante, la manipulation officielle est évidente. Côté jardin, rien de particulier à signaler : le rituel est respecté, expédié en vitesse.

Côté cour, personne parmi les officiels n'a rien vu. Des mécontents, il y en avait partout, et si nombreux qu'ils avaient bloqué le pont sur lequel devait passer le convoi présidentiel, qui a dû emprunter des hélicoptères. Le filet policier était plus resserré autour de la grand-place, et la nervosité des gardes du corpts plus perceptible.

« Merci, monsieur le président. » Durant la visite de quelques heures, çà et là, le long de la frontière septentrionale, les Mexicains du Nord ont eu brièvement le sentiment qu'ils n'étaient pas entièrement délaissés, abandonnés à l'influence « néfaste » si brillamment dénoncée par un chœur touchant l'unanimité, au loin là-bas, dans la mégalopole qui sert de capitale. Enfin, du moins ceux qui l'auront entendu les haranguer du haut d'une tribune ou qui auront partagé — privilège insigne — l'honneur de sa table. Sinon, de quoi le remercieraient-ils avec une constance si remarquable qu'elle en deviendrait presque suspecte aux yeux d'un observateur étranger ?

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Afrique

TUNISIE : le procès des intégristes

Un dialogue de sourds

TUNIS
de notre correspondant

M. Hachemi Zamel a une façon bien particulière de conduire les débats de la Cour de sûreté de l'Etat. On a pu le constater lors de l'audience du mercredi 2 septembre, qui a été consacrée à l'interrogatoire des deux premiers accusés dans le procès du Mouvement de la tendance islamique (MTI).

Le bonhomie n'est qu'apparente. M. Zamel, à l'évidence, se sent plus à l'aise dans une partition d'inquisiteur que dans son rôle de président. Il ne questionne pas véritablement les prévenus mais leur assène, sous forme d'affirmations, des chefs d'accusation retenus contre eux, les interrompt au détour de chaque phrase, n'accepte que difficilement, sans masquer son irritation, les interventions de la défense (1) et, volubile à l'excès, n'hésite pas à l'occasion à couper la parole au ministère public s'il considère que ses questions chevauchent les siennes. Apparemment, M. Zamel ne s'est pas tout à fait départi de ses habituelles fonctions de procureur général.

Au grand jour

Cette attitude ne facilite pas un déroulement rapide des débats. Mais, si elle peut les gêner, elle n'empêche pas non plus les accusés de s'exprimer tout à fait librement en dépit des insistantes interruptions dont ils sont l'objet. Mercredi, MM. Jamaleddine Gouader, ingénieur principal agronome, et Mabrouk Zrani, professeur d'éducation religieuse et civique, tous deux membres du conseil consultatif du MTI, en ont donné la preuve séparément, chacun pendant quelque trois heures (2).

Dans des dépositions quasi identiques, tous deux ont nié, sans être toujours convaincants, les faits qui leur sont reprochés. Certes, ils reconnaissent appartenir au MTI, *« dont l'ambition est d'occuper sur la scène tunisienne la même place que les autres partis d'opposition pour propager l'idéologie islamique »*. Les documents saisis appelant au soulèvement populaire et au renversement du régime ? Ils ne constituent qu'un débat d'idées et non la position officielle du Mouvement. Les attentats, la violence ? Le MTI, qui prône le dialogue, les a toujours dénoncés. Les manifestations ? De simples marches motivées par les arrestations des dirigeants du Mouvement.

Les relations avec l'Iran ? Elles ne dépassaient pas le stade de quelques voyages, chacun étant libre de se déplacer à l'étranger. Le maintien d'une organisation non reconnue ? Le MTI agissait au grand jour, publiait des communiqués dans la presse, ses dirigeants étaient reçus jusque dans les ambassades occidentales et même par l'ancien premier ministre (M. Mohamed Mzali), signe que le gouvernement tolérait son existence.

Durant l'audition de M. Gouader, le président Zamel lui a demandé son *« opinion »* sur le régime tunisien, sur le code du statut personnel consacrant l'émancipation de la femme et sur le code de la presse, qui fait l'objet de maintes critiques dans tous les milieux. Mais celui-ci a évité le piège, il est vrai assez gros, en rétorquant qu'il ne comparaissait pas pour s'exprimer sur ces questions.

Jeudi étant férié en Tunisie en raison de la célébration de l'anniversaire de la première arrestation du président Bourguiba par les autorités du protectorat français le 3 septembre 1934, les interrogatoires des accusés ne devaient reprendre que vendredi matin. Au rythme auquel se déroulent les débats, on conçoit mal que le procès puisse se terminer avant au moins une dizaine de jours.

MICHEL DEURÉ.

(1) Me Nour Farhat, du Caire, a été dépêché comme observateur au procès par l'Union des avocats arabes, et Me Smaïn Ouennes, du barreau d'Alger, est venu se joindre aux avocats tunisiens.

(2) Chaque interrogatoire se déroule hors la présence des autres accusés.

● ***Afrique du Sud : la police tue un membre présumé de l'ANC.*** — La police sud-africaine a tué un Noir dans un quartier blanc de Johannesburg, a annoncé jeudi 3 septembre un porte-parole. Alors que les policiers avaient arrêté une voiture à un barrage routier et la fouillaient, mercredi, un des occupants du véhicule a lancé une grenade qui a explosé. Il a été abattu, mais trois autres personnes se sont enfuies. L'homme, qui n'a pas été identifié, serait un activiste du Congrès national africain. — *(Reuter.)*

Europe

ESPAGNE

Madrid reste prudent sur les tentatives de dialogue avec l'ETA

MADRID
de notre correspondant

Les milieux officiels espagnols s'efforcent de ne pas encourager un optimisme injustifié et de ramener les choses à leurs proportions après la reconnaissance par le gouvernement qu'un *« dialogue »* existait avec l'ETA militaire (*le Monde* du 1er septembre).

Deux partis d'opposition ont demandé le 2 septembre que le président du gouvernement, M. Félipe Gonzalez, se présente devant le Parlement pour exposer l'attitude officielle à ce propos. On souligne dans les milieux gouvernementaux que les contacts sont bien moins avancés qu'il n'y paraît. Une seule conversation, précise-t-on, a eu lieu jusqu'ici en Algérie durant la première quinzaine d'août entre le dirigeant de l'ETA militaire Eugenio Etxeveste, dit « Antxon », et une délégation du ministère espagnol de l'intérieur dirigée par M. Jesus Martinez Torres, commissaire général à l'information.

La proposition présentée à Antxon, insiste-t-on dans les milieux gouvernementaux, reste strictement identique à celle publiquement formulée à plusieurs reprises par les autorités. Elle repose sur la réinsertion dans la société de tous les membres de l'ETA disposés à abandonner les armes et non compromis dans ce qu'on appelle en Espagne des *« délits de sang »*. Les autres seraient exilés durant quelques années, en Amérique latine ou en Algérie. On affirme de source gouvernementale que les interlocuteurs d'Antxon ont réaffirmé le refus du gouvernement de toute négociation sur les deux grandes revendications politiques de l'ETA : la reconnaissance du droit à l'autodétermination et l'intégration de la Navarre dans la communauté autonome basque.

Cette proposition est semblable à celle formulée en 1986 lors du « dialogue » entamé également en Algérie avec un autre dirigeant de l'ETA, Domingo Iturbe, dit « Txomin », et rapidement interrompu par la mort de ce dernier dans un accident de voiture en février dernier. Cette offre jusqu'ici rejetée par les indépendantistes est-elle aujourd'hui susceptible d'un meilleur accueil ? On table à cet égard sur la lassitude qui se ferait jour dans un secteur de l'ETA, celui des membres de l'organisation aujourd'hui en prison.

Qu'un dialogue puisse être entamé avec Antxon, hier encore considéré comme l'un des dirigeants du secteur le plus radical de l'ETA, montre que la situation a commencé à évoluer, souligne-t-on en particulier, toujours dans les milieux gouvernementaux. On affirme à cet égard que c'est Antxon lui-même, alors exilé en Equateur, qui aurait suggéré aux Espagnols son transfert en Algérie afin de participer aux tentatives de dialogue en cours. C'est accompagné d'un officier de la garde civile qu'il a effectué en juillet le trajet entre les deux pays.

On craint cependant que, en se prononçant ouvertement en faveur d'un « adieu aux armes », Eugenio Etxeveste ne soit rapidement désavoué comme interlocuteur représentatif et écarté par les représentants du secteur « dur » de l'ETA. On n'exclut pas que ces derniers ne tentent de commettre prochainement un attentat particulièrement sanglant susceptible de couper court à toutes les velléités de dialogue.

THIERRY MALINIAK.

ITALIE : après la prise d'otages de l'île d'Elbe

Le gouvernement Goria sort renforcé de l'issue heureuse de la mutinerie

ROME
de notre correspondant

Né d'un compromis fragile entre la démocratie chrétienne et le Parti socialiste, le gouvernement du nouveau premier ministre démocrate chrétien M. Giovanni Goria, auquel les commentateurs politiques prédisent qu'il ne passera pas l'automne, a franchi sans encombre sa première épreuve. De l'avis général, il a accompli un « sans faute » face à la mutinerie de l'île d'Elbe. Le mérite en revient cependant surtout au ministre socialiste de la justice, M. Giuliano Vassali.

Cet éminent juriste septuagénaire a su conduire fermement la négociation en résistant aux pressions du « parti de l'hélicoptère », conduit par le maire de Porto-Azzurro, le démocrate chrétien Maurizio Papi, qui demandait qu'on laisse les mutins partir avec leurs otages.

M. Papi a été accusé d'avoir contribué à durcir la position des mutins, qui pouvaient suivre sa campagne à la télévision. Il a été suspendu, le mardi 2 septembre, de ses fonctions, pour un mois, par le préfet de Livourne, pour avoir *« manqué à ses devoirs pendant les dramatiques événements du pénitencier »*.

Le ministre de la justice a su innover audacieusement, en acceptant — fait sans précédent en Italie — qu'un représentant d'Amnesty International participe à la dernière phase des pourparlers et garantisse aux mutins le respect de l'accord conclu.

Ce dernier se réduit, à peu de chose, selon le délégué d'Amnesty : pas de mesures de rétorsion contre les rebelles, pas de transfert hors de la région de Livourne, procédure accélérée pour juger la prise d'otages, permissions de sortir pour de graves raisons de famille, régime de semi-liberté pour Mario Tolu, le plus âgé des mutins, qui doit purger encore dix-neuf ans de réclusion, enfin travail à l'extérieur du pénitencier. Les trois derniers points représentent de simples possibilités, qui feront l'objet d'une décision de la magistrature, après le procès.

Apparu solidaire, le gouvernement Goria a amélioré son image à la veille d'une rentrée politique difficile. Le ministre de la justice a tenu personnellement à rendre hommage au premier ministre — une personnalité jusqu'à présent effacée — qui, a-t-il dit, *« a dirigé le comité de crise d'une manière exemplaire »*. — *(Intérim.)*



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les centristes en université d'été

Premières salves contre le RPR

HOURTIN
de notre envoyé spécial

Qui niera que la campagne présidentielle ne résonne pas, dans la camp de la majorité, de ses premières salves ? Depuis le début de leur université d'été à Hourtin (Gironde), les responsables du CDS ne cessent de marquer leur différence. Ils font valoir leur spécificité barriste, *tout en invoquant constamment* — exercice ô combien périlleux — leur loyauté et leur solidarité vis-à-vis du gouvernement.

Après M. Jean Lecanuet, le président de l'UDF, qui n'avait guère pris de gants pour engager le fer avec le RPR, le mercredi 2 septembre, MM. Jacques Barrot et Charles Millon sont revenus à la charge. Méticuleusement, le secrétaire général du CDS s'est employé, dans une défense et illustration du barrisme, à désamorcer une à une les mines posées subrepticement par les chiraquiens derrière les lignes UDF.

Il faut continuer l'œuvre entreprise, proclament les dirigeants du RPR. Réponse sans appel de M. Barrot : *« 1988 ne peut se résumer à un simple prolongement de 1986. Une élection présidentielle ne se limite pas à un test de contrôle pour une majorité issue des législatives. »* Veut-on, du côté de la rue de Rivoli, ferrer les barristes par un contrat budgétaire triennal ? Inutile : *« Tout ceux qui, dans le prochain budget,* prévient M. Barrot, *pourraient engager l'Etat au-delà de 1988 se heurtent à la fois au droit et au bon sens. Le bon sens interdit de lier par avance le futur président de la République. »* Voit-on le RPR ironiser sur l'âge du président de la République et prompt à gonfler certaines « affaires » ? Peine perdue. *« Ne croyons pas séduire les électeurs avec un « remake » de cinéma politique traditionnel,* ironise M. Barrot, *un film du genre* Règlement de comptes à OK-Coral, *où les seules munitions sont le simplisme, le manichéisme et l'anathème. Désabusés, les électeurs changeront vite de chaîne. »* Peut-on soupçonner le RPR de négocier en sous-main avec le Front national ? Le voici montré du doigt. *« L'extrême droite,* avertit M. Barrot, *serait aujourd'hui confortée par des tractations d'état-major. Ce serait la consécration de la proportionnelle. Nous avons toujours refusé et nous refuserons clairement de telles tractations. »* Le RPR, enfin, se propose-t-il de présenter aux Français un catalogue de mesures ponctuelles ou catégorielles ? Funeste bévue. *« Un projet présidentiel,* rappelle M. Barrot, *ce n'est pas un programme électoral. Un projet pour 1988 doit être simple, accessible, pour mobiliser les Français. »*

En un mot comme en cent, le secrétaire général du CDS a tenté de démontrer que avant de gouverner autrement après le mois de mai 1988, les barristes peuvent faire campagne autrement. Tel fut aussi l'essentiel du propos du président des réseaux REEL, M. Charles Millon. Relevant le décalage grandissant et à ses yeux inquiétant entre l'opinion des Français et les déclarations des responsables politiques, le député de l'Ain a plaidé contre le travers manichéen qui consiste à opposer, comme l'a fait M. Jacques Toubon, *« la France tricolore »* et *« la France rouge »*. Pour lui, il importe que la future campagne présidentielle *« ne s'embourbe pas »*, que l'on remplace *« les meetings de préaux et les salles surchauffées »* par un véritable débat de fond sur les grands enjeux qui s'offrent au pays. *« Pas question de transformer l'élection présidentielle,* a souligné M. Millon, *en une élection pour donner quitus à un gouvernement. Il faut donner aux Français des raisons d'espérer et non pas seulement une approche comptable. »*

Ce discours était visiblement destiné à rassurer les dirigeants du Parti républicain, soucieux de ne pas escamoter le débat d'idées. Et puis, autre façon de se distinguer, M. Millon, comme M. Barrot, ont particulièrement insisté sur les capacités de rassemblement de son candidat. *« Nous ne voulons pas,* a rappelé le premier, *d'une stratégie de coalition pour défendre des intérêts quels qu'ils soient. Lorsqu'on pose de manière forte, claire et évidente ses convictions, ses orientations, son projet pour la France, ce sont, ce seront les autres qui seront obligés de se placer par rapport à notre projet. »* Et M. Barrot de surenchérir : *« C'est par la défaite du Parti socialiste que passe la véritable ouverture. Qui mieux qu'un président fidèle à son camp, mais libre des attaches partisanes, pourrait élargir le chantier ? Qui, avec lui, mieux que le CDS, pourrait accueillir la venue des femmes et des hommes issus d'un socialisme sans avenir ? »*

Enfin, comme si cela n'était pas suffisant, M. Barrot, en se défendant bien sûr de se livrer à une quelconque étude comparative, définit avec gourmandise les qualités du *« candidat de son cœur »*, *« un homme qui convient à son temps (...). Un homme de lucidité, de caractère et de constance »*. Les oreilles de M. Chirac durent encore siffler... Mais il est vrai que le « parler vrai » est aussi l'un des premiers slogans de ces universités des jeunes centristes.

DANIEL CARTON.

Devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale

M. André Giraud a-t-il « affaibli » M. Hissène Habré ?

En se désolidarisant totalement de l'offensive lancée début août par les forces tchadiennes contre Aozou, le gouvernement français a-t-il envoyé involontairement au colonel Kadhafi un « feu vert » pour la reconquête de cette localité du nord du Tchad ? C'est une des questions qui ont été posées mercredi 2 septembre à l'Assemblée nationale lors de l'audition, par la commission de la défense nationale, du ministre de la défense, M. André Giraud. Ce dernier a dû faire face à une certaine grogne dans les rangs des commissaires de la majorité et du FN, les commissaires socialistes approuvant, quant à eux, une attitude arrêtée avec l'aval de l'Elysée.

Dans les couloirs, le député RPR, M. Jacques Baumel (Hauts-de-Seine), membre de la commission, était particulièrement catégorique, estimant que le gouvernement, en insistant *« spectaculairement »* sur son non-engagement aux côtés de N'Djamena dans cette opération, avait *« affaibli »* le président Habré. *« Si des avions français avaient été envoyés au-dessous d'Aozou, la position n'aurait pas été reprise par les Libyens. Cette protection aérienne aurait été déterminante »*, a indiqué M. Baumel.

Pour l'occasion, M. Giraud a voulu faire œuvre pédagogique. Cartes et tableaux en couleurs à l'appui, le ministre a expliqué que techniquement, il était impossible d'appuyer les forces tchadiennes. Au passage, il a rappelé devant un auditoire dense — parmi lequel MM. *Jean-Claude Gaudin* (UDF), Paul Quilès (PS), Pierre Joxe (PS) — que si la France ne contestait pas la légitimité des revendications du gouvernement tchadien sur Aozou, elle était favorable à ce qu'une médiation internationale tente de mettre un terme à ce différend entre Tripoli et N'Djamena.

S'agissant du montage militaire qu'il *aurait fallu faire, dans l'hypo*thèse d'un soutien aérien français, le ministre a asuré que, en l'état actuel (la piste d'Abéché ne sera terminée que dans quelques jours), un tel montage aurait été impossible ; et ce d'autant que les combats devaient se dérouler *« sous le nez des Libyens »*, alors que les avions français se seraient retrouvés à des centaines de kilomètres de leur base. M. Giraud a précisé que la France avait tenté en vain de dissuader le président Habré de se lancer dans cette opération hasardeuse : la position géographique de la bande d'Aozou et la topographie rendant la localité d'Aozou particulièrement difficile à tenir. Dès lors, la France devait bien marquer qu'elle n'était pas impliquée, a expliqué en substance M. Giraud. *« La suite des événements a prouvé que nous avions eu raison. Je n'irai pas faire une bataille d'Aozou. »*

P.S.

PROPOS ET DÉBATS

M. Philippe Vasseur : prématuré

Le porte-parole du Parti républicain, M. Philippe Vasseur, a indiqué, mercredi 2 septembre, que le ministre de la culture, M. François Léotard, fera connaître sa décision sur l'éventualité d'une candidature à la présidence de la République *« lorsqu'il le jugera utile pour l'intérêt de la majorité »*. *« En tout état de cause,* a ajouté M. Vasseur, *ni les supputations prématurées, ni les commentaires aléatoires, ni les fausses confidences n'influenceront le comportement de François Léotard qui prendra sa décision dans la sérénité la plus totale. »*

Mais nul n'est prophète en son pays. M. Alain Madelin, sourd à ce rappel à l'ordre de M. Vasseur, s'est livré, le même jour, au micro de RMC à des *« supputations »*. Le ministre de l'industrie a estimé, à propos de M. Léotard, que *« la situation politique actuelle ne se prêtait peut-être pas tout à fait à sa candidature »* à la présidence de la République. Se gardant toutefois d'exclure radicalement une telle candidature, M. Madelin a fait observer que M. Léotard était placé *« en réserve »*.

Mme Simone Veil : logique

Un retrait de la compétition présidentielle du ministre de la culture, M. François Léotard, *« éclaircira beaucoup la situation à l'UDF »*, a estimé, jeudi 3 septembre, sur France-Inter, Mme Simone Veil. *« J'ai toujours dit que la logique même de l'UDF était d'avoir un seul candidat crédible (...) L'UDF ne pouvait arriver qu'à cette solution »*, a expliqué l'ancien ministre de la santé en ajoutant, à propos de M. Léotard : *« Beaucoup de gens n'ont jamais cru qu'il puisse être présidentiable. Il n'a pas un passé de ministre, il n'a pas d'expérience qui donne à penser qu'il puisse être véritablement candidat. »*

M. André Rossinot : pas de précipitation

« Rien ne sert de courir, il faut soutenir à point », a lancé mercredi, à ses partenaires de l'UDF, M. André Rossinot, président du Parti radical. Le ministre des relations avec le Parlement a mis en garde l'UDF contre toute *« précipitation »*. *« L'UDF doit faire primer la comparaison des idées et des projets,* a-t-il déclaré. *Pas de chèques en blanc. »*

M. Alain Lamassoure : gênant

M. Alain Lamassoure, député UDF des Pyrénées-Atlantiques, a déclaré, mercredi 2 septembre, que ce qui était *« gênant »* ce n'était pas *« l'âge de François Mitterrand »*, mais *« l'âge de ses idées »*. Ouvrant l'université d'été des Jeunes Giscardiens qui se déroule aux Arcs, en Savoie, du 2 au 5 septembre, M. Lamassoure a également estimé que le socialisme à la française *« a été conçu en fonction de la France de 1936 et non pas, comme on l'a vu, de celle de 1981, ni* a fortiori *de celle de 1988 »*.

● **M. Benhamou succède à Mme Chouraqui à l'Assemblée européenne.** — Mme Nicole Chouraqui, député européen (RPR), adjointe au maire de Paris, décédée le 31 août, est remplacée à l'Assemblée des Communautés européennes par M. Gérard Benhamou, adjoint au maire (rad.) de Nancy, chargé des affaires culturelles.

[Né le 9 décembre 1947, M. Gérard Benhamou, chirurgien-dentiste, adhère au Parti radical-socialiste en 1970. Responsable technique de la campagne de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber lors des élections législatives de 1973, en Meurthe-et-Moselle, il est élu, lors des élections municipales de 1983, sur la liste d'union de l'opposition conduite par M. André Rossinot (rad.) à Nancy.

Politique

La campagne pour le référendum en Nouvelle-Calédonie

Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a réaffirmé, le mercredi 2 septembre, que le mouvement indépendantiste ne participerait plus à aucune des prochaines échéances électorales prévues en Nouvelle-Calédonie, à l'exception d'un *« vrai référendum »*. *« Le référendum du 13 septembre, l'élection présidentielle, le futur statut d'autonomie interne, tout cela ne nous concerne pas,* a-t-il souligné, à Hienghène, la commune dont il est le maire, au cours d'une réunion regroupant quelque deux cents militants. *Nous nous réservons pour voter lors d'un référendum que nous aurons discuté et accepté. »* Il a également répété que les indépendantistes boycotteraient les nouvelles institutions régionales prévues par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, après la consultation du 13 septembre.

A Nouméa, le numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné, a souligné : *« Nous tenons à l'amitié du peuple français. Notre combat est un combat de l'homme pour sa dignité. Nous sommes les indigènes de ce pays et nous voulons être reconnus au niveau de la nationalité comme au niveau du droit à la patrie. Nous ne sommes pas des anti-Français. C'est parce que nous tenons à l'amitié de la France que nous voulons que soient réglés au plus tôt les problèmes de décolonisation. »*

Le FLNKS a fait savoir, par ailleurs, que ses dirigeants se réuniront, le samedi 5 septembre, près de Païta, pour arrêter *« les formes d'action à mettre en œuvre jusqu'au référendum et le jour même de la consultation »*.

Pour sa part, le sénateur RPR du territoire, M. Dick Ukeiwé, a affirmé, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, que le scrutin du 13 septembre constituerait *« un nouveau combat pour la liberté »*. *« Ce qui est en jeu,* a-t-il déclaré, *ce sont tous les acquis sociaux et politiques, mais aussi la certitude, inscrite dans les intentions du gouvernement de Jacques Chirac et dans les actes du ministre des DOM-TOM, Bernard Pons, depuis le 16 mars 1986, d'un avenir de progrès, de développement, où chaque communauté sera partie prenante et où chaque tendance sera conviée à participer à la gestion et à l'organisation de notre collectivité. »*

Querelle chez les indépendantistes

La contre-attaque d'un évincé

NOUMEA
de notre envoyé spécial

Il faut prendre la rue Gérard-de-Nerval à droite, puis la rue Charles-Baudelaire. Yann Céléné Uregeï, « ministre des relations extérieures » fraîchement démis du « *gouvernement provisoire de* Kanaky », accueille ses visiteurs en pantoufles dans un paisible pavillon d'un lotissement de la banlieue de Nouméa. Le grand organisateur des « stages d'entraînement » en Libye des militants du FLNKS est honorablement connu de ses voisins qui indiquent aimablement le chemin aux visiteurs. Depuis quelques jours, deux inspecteurs des Renseignements généraux sont affectés à sa surveillance. Cohabitation des plus harmonieuses : M. Uregeï connaît de longue date le père de l'un d'entre eux.

« Ces deux inspecteurs représentent mon premier contact avec les services de police français », s'amuse M. Uregeï, répliquant ainsi à certains de ses adversaires au sein du FLNKS qui insinuent à présent qu'il serait *« manipulé »* par les services français. A l'évidence, M. Uregeï n'accepte pas sa toute récente éviction de son poste « ministériel » par ses camarades, au motif que les stratèges libyens seraient en contradiction avec la nouvelle stratégie non violente du FLNKS. Une éviction qui est pourtant l'aboutissement d'une lutte d'influence de plusieurs mois entre MM. Uregeï et Tjibaou, ce dernier ayant grignoté morceau par morceau les prérogatives de son « ministre ». Au point que deux délégations rivales du FLNKS furent récemment envoyées à Fidji, l'une conduite par M. Tjibaou, l'autre par M. Uregeï, chacune ignorant le progrmme de sa concurrente. *« Jean-Marie Tjibaou est bien allé assister au congrès du PS à Lille et personne ne le lui a reproché »*, accuse M. Uregeï.

A deux reprises, des groupes d'une quinzaine de jeunes Canaques se sont rendus en Libye. La première fois quelques semaines avant les élections de novembre 1984 qui devaient marquer le début de l'insurrection canaque. La seconde « fournée » séjourne actuellement en Libye et devrait rentrer dans les prochains jours. Quant à M. Uregeï lui-même qui dirige le FULK, un des mouvements associés au sein du FLNKS, il s'est rendu à plusieurs reprises à Tripoli pour des conférences internationales mais n'a *« jamais pu discuter »* avec le colonel Kadhafi : *« Il est trop occupé. »*

Au programme de ces stages, assure M. Uregeï, figurent exclusivement des cours d'organisation politique : *« Nous pensons qu'après le référendum le gouvernement de Kanaky va être dissous. Il nous faut donc apprendre à nous organiser sans parti ni gouvernement. La Jamahyria libyenne nous fournit un bon modèle pour cela. »*

Certains créneaux de l'emploi du temps des « stagiaires » n'ont-ils pas été employés à des activités plus « musclées » incluant des séances d'entraînement physique intensif comme semblent l'attester certains témoignages ? M. Uregei le dément mollement, tout en objectant que *« ici on envoie bien nos jeunes en France faire leur service militaire pour apprendre à manier les armes. Pourquoi à ceux-là ne leur dit-on rien ? »*

Non sans impatience le ministre destitué fourbit sa défense en dressant un bilan des succès diplomatiques remportés par son « ministère » auprès des pays du Forum du Pacifique ou des pays no alignés au congrès de Harare, offensive ayant abouti en décembre dernier à la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU.

Mais la meilleure défense étant encore l'attaque, il accuse : *« Depuis que le FLNKS participe aux institutions, il est devenu trop proche des banques et du monde des affaires. Cela nous conduit à trop nous soucier de notre image. »* Autant d'arguments qui devraient résonner lors de la convention que le FLNKS compte réunir samedi dans les environs de Nouméa et au cours de laquelle M. Uregeï devrait se défendre. *« Devant le peuple »*, comme il le souhaite lui-même.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Un représentant du pape à Nouméa

Regroupant les trois quarts de la communauté protestante de Nouvelle-Calédonie, l'Eglise évangélique a pris position contre le référendum du 13 septembre : *« Le peuple kanak n'accepte pas d'être mis à mort sur l'autel d'une fausse démocratie »*, vient de déclarer son président, le pasteur Sailali Passa.

Composée à 85 % de Mélanésiens, avec une forte concentration dans les îles Loyauté et sur la côte est, l'Eglise évangélique *« proteste contre une utilisation immorale des règles démocratiques »*. *« La définition du corps électoral ne reconnaît pas les droits supérieurs du peuple kanak. »*

« Cette consultation étant organisée par les colonisateurs contre les colonisés, poursuivent les responsables protestants, *il n'y a pas de véritable référendum au sens démocratique du terme. Le choix proposé est une offre fausse, puisque les voix du peuple kanak ne peuvent pas avoir de portée décisive. En outre, l'Indépendance étant présentée comme une rupture avec la France, cette offre est un chantage. »*

L'Eglise évangélique appelle toutes les Eglises du territoire à une journée de jeûne et de prière le 6 septembre. L'Eglise catholique, qui représente 62 % de la population néo-calédonienne, composée majoritairement d'Européens, ne s'est pas prononcée sur le référendum. Mais le cardinal Bernardin Gantin, préfet de la congrégation romaine des évêques, proche du pape, et l'une des personnalités les plus influentes de la curie romaine, se trouve en ce moment à Nouméa.

M. Marchais juge M. Raimond « indigne de représenter la France »

Au cours du point de presse hebdomadaire du PCF, le mercredi 2 septembre à Paris, M. Georges Marchais a demandé la démission du ministre des affaires étrangères. Estimant que M. Jean-Bernard Raimond était *« indigne de représenter la France au plan international »*, en raison de ses déclarations *« déshonorantes pour la France et pour lui »* concernant M. Pierre-André Albertini (1). *« Aucun gouvernement, mis à part celui d'Afrique du Sud, ne peut voir en M. Raimond un représentant de la France des droits de l'homme »*, a ajouté le secrétaire général.

Affirmant que la droite n'a jamais *« montré aussi cyniquement son caractère de classe »*, M. Marchais a mis l'accent sur la *« vocation unitaire »* du PCF avec le PS tout en précisant : *« Il n'y a évidemment pas d'accord possible entre nos deux partis »* compte tenu des choix politiques pratiqués par les dirigeants socialistes. En conséquence, il a lancé un appel aux électeurs socialistes dont *« beaucoup, c'est certain*, a-t-il dit, *éprouvent une profonde déception »*.

« A eux comme à toutes les victimes de cette politique — croyants et non croyants, français et immigrés, adultes et jeunes, — nous tendons fraternellement la main, a dit le député du Val-de-Marne. *Nous leur disons : n'attendons pas pour nous battre ensemble ; rassemblons-nous, unissons-nous luttons ensemble pour faire reculer la politique d'austérité. »* Selon M. Marchais, *« c'est sous le signe de l'union et de l'offensive que les communistes engagent cette rentrée »*.

Concernant le président du Front national et l'élection présidentielle, M. Marchais a estimé qu'*« à l'arrivée, Le Pen sera très loin derrière André Lajoinie »*. Il a réaffirmé que le débat télévisé, le 21 septembre sur la Cinq, entre les deux hommes avait fait l'objet de discussions au sein de la direction du PCF, *« certains camarades disant qu'il ne faut pas faire de publicité à Le Pen »*. M. Marchais, qui est lui-même favorable à cette *« confrontation »*.

(1) M. Raimond a déclaré récemment que le jeune coopérant français, condamné à quatre ans de prison au Ciskei, *« ne s'est pas comporté comme il aurait dû se comporter »*.

Objectif 89

ET de trois ! En mois d'un mois, M. Georges Marchais a effectué trois rentrées politiques, ce qui fait courir au secrétaire général du PCF et à son parti un danger de banalisation. Le 9 août, retour de vacances, il est au « Forum RMC-FR 3 » pour dire que les conditions d'un accord avec le PS *« n'existent pas »*. Le 31 août, il est à RTL pour révéler qu'il préfère qu'un président de *« gauche »* soit élu. Le 2 septembre, il s'est fait le chantre de l'union avec le PS, qui est pourtant un partenaire programmatique impossible. L'intérêt du principal dirigeant d'une formation politique pour les médias est légitime, mais il paraît bien étrange quand ce même dirigeant n'est pas le candidat de son parti pour l'élection présidentielle. Il conduit même des communistes à se demander si M. Marchais ne s'applique pas consciencieusement à couper l'herbe sous les pieds de M. Lajoinie, lequel de l'avis même du secrétaire général, ne sera pas présent au second tour de 1988.

Alors que le PCF a l'habitude de faire de longues campagnes électorales et qu'il a pris soin de désigner son candidat avant les congés d'été, M. Marchais affirme, sans ambages, que sa préoccupation essentielle en cette rentrée n'est pas la consultation présidentielle qui *« a lieu dans près de huit mois »*. On peut imaginer sans peine qu'une importante préoccupation de M. Marchais est l'organisation triomphale du prochain congrès du PCF de décembre, qui démontrera l'unité retrouvée, sinon l'unanimisme réconfortant, des communistes. Un congrès qui plébiscitera et confirmera le secrétaire général dans ses fonctions.

Manifestement, la direction du PCF a choisi, plutôt que l'élection présidentielle, son propre fonctionnement afin de tout miser sur une échéance capitale pour la survie du PCF : les élections municipales de 1989.

OLIVIER BIFFAUD.

La mort de Pierre Billecocq

M. Pierre Billecocq, ancien député et ancien secrétaire d'Etat, est décédé le 15 août, mais l'annonce de sa mort n'a été rendue publique que le mercredi 2 septembre. Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Jean-le-Vieux (Ain).

Né le 11 juillet 1921 à La Spezia (Italie), Pierre Billecocq, diplômé de l'Ecole libre de sciences politiques, ancien élève de l'ENA, entre au ministère des finances en 1948. Il y demeure jusqu'à sa nomination, comme attaché, en 1957, au cabinet de M. Pierre Pflimlin, ministre des finances puis président du Conseil. De 1959 à 1962, il est conseiller auprès de l'ambassade de France au Maroc, avant d'occuper les fonctions de secrétaire général de la société Béghin jusqu'en 1966. Membre de la section du Plan et des investissements du Conseil économique et social de 1964 à 1966, il est nommé, en 1966, délégué général de l'Association pour l'expansion industrielle de la région Nord-Pas-de-Calais, avant de devenir, en 1967, commissaire à la conversion industrielle de cette région.

Elu, le 30 juin 1968, député (UDR) de la deuxième circonscription du Nord (Lille-Sud et Sud-Ouest), il abandonne son siège le 22 juillet 1969 pour devenir secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale. Conseiller général du canton de Lille-Nord de 1970 à 1973, maire de La Madeleine depuis 1971, il est nommé en 1972, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères chargé de la coopération. Elu le 11 mars 1973 député de la troisième circonscription du Nord (Lille-Nord et Nord-Est), il retourne au gouvernement, deux mois plus tard, comme secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports et le demeure jusqu'en 1974. En 1976, il entre dans le groupe Empain-Schneider comme président-directeur général de la société Spie-Capag, puis de 1979 à 1983, de la Société Speichim. Il était, depuis 1980, conseiller à la présidence de ce groupe.

● **Les intentions de vote selon IPSOS.** — L'hebdomadaire *VSD* publie un sondage IPSOS qui fait apparaître M. François Mitterrand vainqueur de la consultation présidentielle dans tous les cas de figure (54 % contre 46 % à M. Barre, 56 % contre 44 % à M. Chirac).

A « L'heure de vérité »

Mme Barzach se prononce pour une réforme rapide du code de la nationalité

Mme Michèle Barzach, ministre de la santé, qui était, le mercredi soir 2 septembre, l'invitée de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, s'est prononcée pour une réforme du code de la nationalité avant l'élection présidentielle, exprimant ainsi *« son sentiment personnel »*. Mme Barzach a également souligné la nécessité d'une politique *« d'intégration »* à l'égard des immigrés et d'une attitude *« claire et nette contre l'immigration clandestine »*.

Selon le sondage de la SOFRES Mme Barzach a réussi la troisième meilleure performance de ces émissions : elle est passée de 44 % à 66 % de bonnes opinions (seuls MM. Harlem Désir et Raymond Barre avaient fait mieux). Elle s'est montrée convaincante sur les thèmes éthiques et moraux, mais beaucoup moins sur la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme.

A l'issue de l'émission, la CGT a estimé que *la « démagogie »* avait atteint *« des records »*, tandis que le PS a jugé que le ministre de la santé avait présenté deux visages, *« celui de l'ouverture sur les problèmes de société, celui de la droite militante en défendant le secteur privé à l'hôpital et une politique d'injustice sociale »*.

Mme Barzach a expliqué : *« Je crois que le code de la nationalité c'est un fantastique malentendu parce que la plupart des Français ne savent pas que cela concerne moins de 20 000 personnes et ont dans la tête que ce code de la nationalité c'est l'outil de la politique de l'immigration. (...) Nous voulons tout faire pour que les immigrés qui sont en France s'intègrent. S'intègrent dans la dignité et dans leur quotidien. Pour cela, il faut une politique claire et nette, contre l'immigration clandestine. »*

Mme Barzach a rendu hommage au président de SOS-Racisme, Harlem Désir, estimant qu'il avait été *« très bon »* à « l'Heure de vérité », et avait traité du racisme d'une *« façon ouverte »*, même si elle n'avait *« pas partagé tolut ce qu'Hrlem Désir a dit »*.

Après avoir proclamé sa *« fidélité »* à M. Chirac et précisé qu'elle serait *« à sa demande »* candidate aux élections législatives, Mme Barzach a affirmé : *« Je souhaiterais que les Français donnent à mon équipe, à mon gouvernement, au premier ministre, autant de temps pour convaincre et pour gagner qu'ils ont donné aux socialistes pour perdre. »*

A propos du SIDA, le ministre de la santé a précisé que la nécessité d'utiliser des préservatifs serait explicitement mentionnée lors de la prochaine campagne télévisée. Cette campagne visera essentiellement les jeunes qui constituent, pour Mme Barzach, *« la préoccupation majeure »*. *« On a lu, il y a quelques jours*, a-t-elle déclaré, *que le SIDA, au fond, n'était qu'un problème de populations marginalisées différentes, comme les homosexuels ou comme les toxicomanes. Ce sont des populations à plus haut risques, et j'ai été un peu choquée qu'on les qualifie de marginales. »*

Contrairement à ce qu'elle avait indiqué précédemment, Mme Barzach a précisé qu'aucune loi ne réglementerait et limiterait le nombre de centres autorisés en Frnce à pratiquer des techniques de procréation médicalement assistée. *« J'ai découvert que je n'avais pas besoin de passer par la loi et donc je passerai par des voies autres à la rentrée, de façon à donner des agréments à ceux qui seront simplement centrés sur, à la fois, la compétence et le sérieux. »* Cent seize centres de ce type existent actuellement en France. Il y a quelques mois, Mme Barzach déclarait que quarante ou cinquante seraient suffisants.

Résolument hostile à la pratique des « mères porteuses », le ministre de la santé a indiqué qu'une plainte a été déposée contre une association qui, en France, joue les intermédiaires moyennant finances. *« Le Conseil d'Etat se prononcera sur ce sujet dans quelques semaines, et je pense que cela servira de référence. »*

Reconnaissant, à proppos de l'adoption que *« des ouvertures vers l'étranger sont nécessaires »*, Mme Barzach a précisé qu'elle aurait, dans l'année qui vient, les moyens de doubler le nombre d'enfants adoptables.

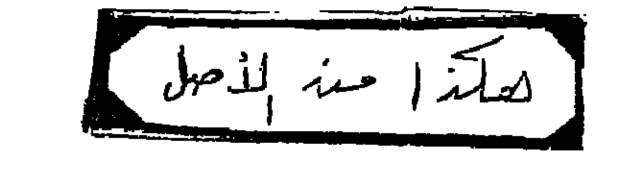
Alcool et tabac

Dans *le Monde*, du 3 septembre, les professeurs Jean Bernard et Maurice Tubiana estimaient *« indispensable » « une véritable réglementation de la publicité »* en faveur de la consommation de tabac. S'abritant derrière les impératifs d'une décision qui sera prise à l'échelon ministériel, Mme Barzach s'est refusée à prendre position contre une telle publicité à laquelle est opposé, depuis de longues années, le Comité national contre le tabagisme et dont tous les spécialistes savent qu'elle a un énorme impact sur les jeunes. Ceux-là mêmes dont Mme Barzach précise qu'ils seront demain les sujets qui rencontreront les plus grandes difficultés pour se désintoxiquer du tabac.

L'attitude de Mme Barzch dans le domaine du tabac rejoint celle qu'elle avait prise ces dernières semaines à propos des boissons alcoolisées. Favorable, après bien des hésitations, à une interdiction de la publicité pour la bière sur les chaînes de télévision, elle avait défendu l'autorisation de cette même publicité sur les ondes radiophoniques, dans les salles de cinéma ou sur les affiches publiques. Or Mme Barzach a elle-même rappelé à « L'heure de vérité » que le principal risque auquel sont aujourd'hui confrontés les jeunes est celui d'un alcoolisme à la bière... Cette contradiction flagrante n'a pas échappé à une majorité de téléspectateurs.

J.-Y. N.





La Villette à la recherche d'un président et d'une politique

Brouillards sur la Cité des sciences

Au terme d'un an et demi de fonctionnement, la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris, présente un bilan qui *« n'est pas satisfaisant »*, a dit le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade, interrogé sur Antenne 2 le mercredi 2 septembre. La Cité coûte trop cher, selon lui, à cause *« des erreurs de jeunesse, liées à des données de départ qui n'étaient pas précisées avec une grande netteté »*. Le départ du président, M. Maurice Lévy, le 7 septembre, jour de ses soixante-cinq ans, fournira sans doute au ministre l'occasion de redéfinir les missions du musée.

Une nouvelle tourmente se lève-t-elle à La Villette, menaçant la monumentale et ambitieuse Cité des sciences et de l'industrie ? Il aura suffi que le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade annonce au début du mois d'août, à quelques journalistes avoir reçu un rapport aux conclusions *« terrifiantes »*, pour que l'on soupçonne le pire. Au moment même où le musée du futur est promis à une vacance de pouvoir puisque le successeur de M. Lévy n'est toujours pas désigné. Admiré par certains, critiqué par d'autres, le président sortant avait conçu le projet du musée et le dirigeait depuis novembre 1983.

Il était normal qu'en prévision de cette succession la nouvelle majorité élue en mars 1986 veuille procéder à un bilan de la Cité. D'autant que la Cour des comptes avait stigmatisé le flou artistique et le laxisme de la gestion de l'établissement public, condamné les énormes dépenses faites pour des études superflues et inutilisées, et les importantes sommes consacrées à des missions pas toujours justifiées.

Dans leur rapport remis en juin 1986, les censeurs de la rue Cambon n'avaient-ils pas déjà tout dit ? Que cache donc le texte remis au ministre par M. [Pierre Consigny, inspecteur général des finances ? Pourquoi ses destinataires le gardent-ils si jalousement secret, comme le sont d'ailleurs les conclusions des deux cabinets d'audit qui ont servi de base à sa rédaction ?

M. Lévy lui-même dit ne *« rien savoir de précis sur tout cela »*. Tout juste a-t-il *« eu plusieurs entretiens »* avec M. Consigny et sait-il que les cabinets conseils appelés à la rescousse se sont penchés, l'un *« sur les aspects comptables et financiers de l'établissement »*, l'autre sur les *« stratégies et orientations futures de la Cité »*, et que le rapport de l'inspecteur général des finances est, lui, *« essentiellement qualitatif »*. Ce dernier, dit M. Lévy, constate notamment que *« la structure d'exploitation de l'établissement n'est pas parfaitement adaptée à sa mission, et que son système d'exploitation — de même que certaines règles qui gouvernent la gestion de la Cité — devraient être modifiées »*.

Une « folie » sans soutiens

Sans doute M. Consigny s'est-il aussi interrogé sur le poids financier de la Cité dont les 600 millions de frais de fonctionnement annuels sont à 80 % supportés par l'Etat. Ce n'est pourtant pas démesuré, selon le président sortant. *« On ne reproche pas au Centre Pompidou ou au Louvre d'être subventionnés à 90 % par l'Etat*, dit-il. *On ne reproche pas à Beaubourg son budget, qui est de 40 % inférieur à celui de la Cité, alors que cette dernière occupe un volume trois fois plus grand et qu'elle a des besoins en maintenance et en sécurité beaucoup plus élevés du fait de ses nombreux équipements techniques. »* Et, au-delà des querelles de chiffres (1), pourquoi trouverait-on *« normal »* que le budget national prenne en charge la culture artistique et *« choquant »* qu'il fasse de même pour la culture scientifique et technique, demande M. Lévy. *« Il faut savoir si l'on considère que la sensibilisation du public à la science, à la technologie et à l'avenir économique de la France est ou non important, et si cela mérite que le contribuable y consacre de l'argent. »*

Mais si tant de voix s'élèvent pour accuser la Cité d'être une folie coûteuse, c'est peut-être aussi parce que, contrairement aux autres musées nationaux de prestige, elle souffre de ne pas être soutenue par les hommes politiques. Mis en œuvre par M. Valéry Giscard d'Estaing, le projet d'installer un musée scientifique et technique sur les débris des abattoirs de La Villette (2) a été ensuite « récupéré » par les socialistes, qui en ont fait un *des grands chantiers du président* Mitterrand. Le gouvernement Chirac a ainsi hérité d'un établissement qu'il a continué de financer, sans pour autant lui manifester un énorme intérêt. Ne pouvant être totalement revendiqué par aucune des grandes familles politiques, la Cité n'est fermement appuyée par aucune d'entre elles. M. Valade ne dit d'ailleurs pas autre chose lorsque, rendant hommage à M. Lévy, il ajoute que *« cet homme remarquable a souvent travaillé dans des conditions difficiles et sans grandes instructions »*.

> *Un gouffre financier ?*
> *A la veille de son départ,*
> *M. Maurice Lévy tente de dissiper*
> *des rumeurs alarmantes.*

Les visiteurs, eux, sont en droit de réclamer que les équipements exposés fonctionnent, ce qui est loin d'être toujours le cas. M. Lévy ne le nie pas et constate qu'il a actuellement *« 15 à 20 %* (et non « 59 % » comme l'a dit M. Valade à Antenne 2) *d'appareils temporairement arrêtés pour révision »*. *« C'est trop »*, reconnaît M. Lévy, ajoutant toutefois que les pannes affectent surtout les ateliers les plus récemment ouverts. Ce serait le prix à payer pour le *« défi »* qu'il a lancé en voulant dès le départ placer le musée sous la bannière de l'interactivité. On ne manipule pas incessamment et sans dégâts des ordinateurs *ou des écrans vidéo*, *lesquels sont* d'ailleurs pour la plupart des *« prototypes »* construits tout spécialement pour La Villette. L'expérience a déjà prouvé qu'avec une bonne maintenance le taux de panne *« pouvait tomber au-dessous de 10 % »*. Mais cela demande une *« organisation technique adéquate »* que son président n'a pu mettre en place que tardivement. *« C'est maintenant chose faite, et tout devrait pouvoir rentrer dans l'ordre »*, assure-t-il.

Malgré toutes les critiques faites au musée, qu'il accepte d'ailleurs pour la plupart, M. Lévy part avec le sentiment d'une *« mission accomplie »*. *« Le concept de la Cité est valable »*, dit-il, citant pour preuve de réussite les 4,5 millions d'entrées enregistrées depuis l'ouverture, il y a dix-huit mois, les 125 millions de ressources propres accumulées en 1987, le succès de la Géode, dont les sièges sont à 95 % occupés, ou le carnet de réservations du Centre international de conférences plein jusqu'à l'été 1988. Certes, *« il reste encore quelques problèmes à résoudre »*, puisqu'il faut améliorer l'organisation technique et surtout tenter d'augmenter les ressources de la Cité, qui pourraient, à terme, *« couvrir 30 % »* des frais de fonctionnement de l'établissement.

Encore faudrait-il engager une politique active de promotion auprès *du public — « opération forcément très longue »* — pour accroître le nombre des visiteurs. Favoriser aussi davantage la *« location d'espaces »* à des organismes de recherches ou à des entreprises, et, enfin, *« valoriser les produits de la Cité »*. Il est par exemple envisagé de créer, avec des professionnels de l'édition et de la distribution, une filiale chargée de vendre les documents papier ou audiovisuels créés à La Villette ; le projet *« est prêt »* et n'attend plus pour être lancé que *« l'accord du conseil d'administration et des ministères de tutelle »*.

Une « société d'ingénierie culturelle » ?

M. Lévy dit encore avoir *« réfléchi »* à la possibilité de fonder, avec des partenaires, une *« société d'ingénierie culturelle »* qui proposerait le savoir-faire du musée parisien à d'autres villes françaises ou étrangères intéressées. La Cité pourrait encore s'associer à des fabricants de jeux pour diffuser les jouets et objets à caractère scientifique utilisant les logiciels ou autres matériels qu'elle a créés, sous-traiter la gestion du Centre international des conférences, etc.

Les idées ne manquent pas. Il appartiendra au successeur de M. Lévy d'en choisir quelques-unes et de les appliquer. Sera-t-il, comme le souhaite le président sortant, une *« personnalité du monde des sciences et des techniques »*, choisie à *« un niveau suffisamment haut »* ? M. Valade, à Antenne 2, a dit vouloir *« un gestionnaire »*. Quoi qu'il en soit, le ministre a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'était pas question de supprimer cette *« extraordinaire vitrine que beaucoup de pays nous envient »*, mais il convient, selon lui, de redéfinir une *« philosophie de son mode de fonctionnement »* et de préciser ses objectifs afin de savoir si l'on veut *« y montrer la science française, les réalisations de l'industrie nationale, ou y faire de la valorisation »*. Il faudra décider vite, cet « immense vaisseau » ayant besoin d'un commandant et d'un cap précis, sous peine de dérive.

ELISABETH GORDON.

(1) Cité des sciences et de l'industrie : budget annuel de fonctionnement de 600 millions de francs, huit cent soixante-quinze personnes (plus cent vingt-sept pour la maintenance et le gardiennage, sous-traités) ; Centre Pompidou : 348 millions de francs (subventionnés à 95 % par l'Etat), sept cent quatre-vingt-quinze personnes (sans compter les personnels de la bibliothèque et de l'IRCAM et une partie des employés à la maintenance) ; Musée d'Orsay : 70 millions de francs, six cent trente personnes au total.

(2) En décembre 1958, le conseil municipal de Paris approuve la reconstruction, sur place, des abattoirs de La Villette, dont les travaux devaient être achevés en 1970. Mais le coût de l'ouvrage, au départ estimé à 250 millions de francs, atteint dix ans plus tard 1 milliard de francs. Les travaux ne seront jamais achevés et, en mars 1974, le gouvernement décide de renoncer au projet. Le *« scandale des abattoirs »* aura représenté une *« perte sèche »* de 950 millions de francs (valeur 1971) pour la collectivité, selon les sénateurs.

RELIGIONS

● **Deux nominations à l'archevêché de Paris.** — L'archevêque de Paris, le cardinal Jean-Marie Lustiger, a nommé, le 1er septembre, attachée de relations publiques et rédactrice en chef de l'hebdomadaire diocésain *Paris Notre-Dame* Mme Janick Arbois-Chartier, ancienne collaboratrice de *Témoignage chrétien*, du *Monde* et de *Télérama*. Par ailleurs, M. Elie Maréchal, qui était chargé des émissions religieuses de Radio-Notre-Dame, devient directeur de la radio de l'archevêché de Paris, en remplacement de M. Olivier Jay entré à *l'Express*.

...archais juge M. Raimond ... de représenter la France

... f 89

...tion en Gestion d'Entreprise

Avant, il n'y avait des écoles de gestion. ...tenant, il y a l'ECADE.

ECADE
Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises

Société

L'enquête sur l'assassinat en Corse du gendarme Aznar

Gérard Pellier, qui s'accuse de complicité, sera examiné par des psychiatres

Jamais sans doute les enquêteurs n'auraient envisagé une hypothèse aussi échevelée. Jamais ils n'auraient soupçonné Gérard Pellier, ancien légionnaire d'origine continentale, d'avoir été mêlé à l'assassinat, le 4 août, au sud de Bastia, du gendarme Guy Aznar. Ils auraient pu suspecter tous les militants connus ou clandestins de l'ex-FLNC, fouiller le maquis corse, faire tourner les ordinateurs de la violence dans l'île... Jamais ils n'auraient pensé à ce soldat perdu de trente-quatre ans, reconverti dans l'escroquerie à la petite semaine.

Aujourd'hui encore, presque une semaine après le premier interrogatoire, on a du mal à croire à leur chance tant les informations fournies par Gérard Pellier sont importantes, tant ses aveux ont été rapides et spontanés.

Le nom de l'ancien légionnaire s'est retrouvé dans le dossier par simple routine, presque par hasard, parce que, après la mort du gendarme, on a vérifié dans les ports et les aéroports les identités de ceux qui venaient de quitter la Corse. Gérard Pellier figurait sur la liste sous son patronyme officiel. On a sorti sa fiche. On a alors appris qu'il avait été libéré de la maison d'arrêt de Bastia le 20 juillet, à la fin d'une courte peine pour escroquerie et chèques volés. Une autre vérification a permis de découvrir qu'il avait occupé une chambre dans un hôtel de cette même ville, s'offrant des vacances à la plage et des promenades dans la campagne. Simple comme la routine.

Il a été arrêté sans difficulté à Monaco. Apparemment, il ne se cachait pas. Stupéfaits, les gendarmes ont écouté son étrange récit : c'était bien lui, Gérard Pellier, qui avait patiemment repéré les lieux de l'attentat du 4 août, sans toutefois savoir ce qui allait s'y perpétrer. Lui qui avait pris langue avec des membres de l'ex-FLNC après avoir été mis en contact durant sa détention avec des nationalistes incarcérés. Lui encore qui, selon certaines informations, aurait accueilli le commando, le coup fait, dans sa chambre d'hôtel.

Prudence et scepticisme

Comme on ne le croyait pas, comme les gendarmes restaient sceptiques, il a cité quelques noms de clandestins connus pour faire partie de la branche « dure » de l'ex-FLNC. Il a récité de mémoire des numéros d'immatriculation de voitures correspondant effectivement à des véhicules repérés par les policiers.

On a vérifié ses aveux. On a recoupé ses informations. Sans trouver la faille. Gérard Pellier a donc été inculpé le 29 août par M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris, de *« complicité d'assassinat, complicité de tentative d'assassinat et d'association de malfaiteurs »*. Mais, avant de l'interroger sur le fond, le 8 septembre prochain, le magistrat a demandé que l'ancien légionnaire soit soumis à une expertise psychiatrique.

C'est assez dire la prudence des enquêteurs devant la personnalité et les déclarations de ce coupable tombé du ciel. S'il n'a pas inventé sa participation à l'assassinat du gendarme Aznar, Gérard Pellier connaît des noms, des visages, certainement, en tout cas, les circonstances de l'attentat. S'il ment, s'il est le mythomane que cetains enquêteurs croient « renifler », les gendarmes n'ont plus qu'à chercher, leur espoir déçu, une autre piste.

L'ex-FLNC, pour une fois prompt à la réaction, martèle déjà en Corse sa conviction : l'ex-légionnaire, le petit escroc, ne serait qu'un pantin manipulé par les gendarmes. A cette tête brûlée mais un peu vide, il aurait été aisé de faire reconnaître n'importe quel militant...

M. Michel Legrand s'est donné, lui, le temps de la réflexion. Certaines informations fournies par Pellier auraient déjà été confirmées. Toutefois, les éléments matériels liant le légionnaire solitaire à l'ex-FLNC manquent encore. S'est-il vraiment vendu par « contrat » à des nationalistes incarcérés ? A-t-il été en poste en Corse pendant sa carrière militaire ? Appartient-il plutôt à la famille des baroudeurs bons tireurs, à celle des truands ou à celle des naïfs ? Ces questions devront trouver réponse pour que la justice et les enquêteurs se fassent une religion.

De la biographie de Gérard Pellier on n'a guère encore retenu que des siestes sur les plages de Bastia, en compagnie d'une jeune femme, quelques jours avant l'assassinat, une escroquerie minable et la participation du légionnaire en 1976, à Djibouti, à l'opération de libération de trente et un enfants pris en otage par le Front de libération de la côte des Somalies (FLCS). C'est trop peu, trop tôt, pour en faire le complice d'un commando corse.

Ph. Bg.

De nouvelles expertises pourraient faire progresser l'instruction sur l'affaire Simone Weber

NANCY
de notre correspondant

Les résultats d'expertise d'une peinture bleue pourraient aider à la fois à l'identification d'un tronc humain découvert dans la Marne à Poincy (Seine-et-Marne) le 15 septembre 1985 et à la progression de l'instruction d'un meurtre dont est soupçonnée Simone Weber, cinquante-six ans, détenue à la prison de Nancy depuis le 10 novembre 1985. La peinture bleue expertisée se trouvait sur le parpaing qui lestait la valise contenant le tronc humain de Poincy. *« Analysé, tant spectrométriquement que chimiquement, cette peinture est la même qu'une peinture bleue utilisée dans une maison que possède Simone Weber à Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle) »* résumait, le mardi 1er septembre, Me Joël Lagrange, avocat de la partie civile.

Mais ce résultat n'est qu'un élément parmi les dizaines d'expertises ordonnées par M. Gilbert Thiel, juge d'instruction chargé du dossier. *« Toutes les peintures bleues ont la même composition chimique, cela ne prouve rien »*, rétorquait d'ailleurs, mercredi 2 septembre, Me François Robinet, un des avocats de la défense, en ajoutant : *« Ce dossier ne va être désormais qu'une guerre d'expertises. Le juge en a déjà demandé une soixantaine depuis le début de l'enquête. »*

L'une d'entre elles, effectuée sur le tronc humain de Poincy, laisse néanmoins apparaître une déformation particulière de deux vertèbres cervicales semblable à celle observée sur des radiographies du dossier médical de Bernard Hettier, disparu depuis le 22 juin 1985, ami de Simone Weber, qu'est inculpée de son assassinat. Une affaire étonnante puisqu'il s'agit d'un meurtre sans cadavre, le tronc humain de Poincy ne restant; malgré l'expertise de la peinture, nullement et formellement identifié.

L'affaire remonte à la fin du mois de juin 1985, lorsque Patricia et Dominique Hettier, ayant constaté la disparition de leur père, cinquante-cinq ans, préviennent les autorités judiciaires de Nancy. Une enquête de routine est entreprise, mais, très rapidement, le juge d'instruction découvre des éléments troublants.

> *Simone Weber est inculpée d'assassinat. Le cadavre de sa victime n'a jamais été retrouvé. Des expertises de peinture bleue apporteront, peut-être, une réponse.*

Bernard Hettier a été aperçu la dernière fois, le 21 juin 1985, alors qu'il s'apprêtait à rentrer au domicile de son ex-amie Simone Weber. La veille, celle-ci avait loué une tronçonneuse à béton qu'elle ne rendra pas, affirmant qu'on la lui avait dérobée. Or cette tronçonneuse a été rapidement retrouvée au cours de l'enquête dans le coffre de sa voiture. De quoi intriguer plus d'un enquêteur, d'autant que les voisins de Simone Weber l'ont vue sortir de nombreux sacs poubelles dans les jours qui ont suivi la disparition de Bernard Hettier et qu'une carabine 22 long rifle avec silencieux a été retrouvée lors de la perquisition de l'appartement de Simone Weber.

Mais il n'y a pas de cadavre, et M. Thiel entreprend alors une enquête rigoureuse jalonnée d'expertises. Simone Weber, pour sa part, nie tout en bloc. Mais, au fil de l'instruction, on découvre que cette maîtresse femme a un passé étonnant. En 1980, elle a ainsi fait un mariage fictif avec un septuagénaire de Rosières-aux-Salines, Marcel Fixart. Après avoir obtenu une dispense de bans, elle s'est mariée à Strasbourg avec un complice se faisant passer pour Marcel Fixart qui meurt quelques jours plus tard à Rosières, le 14 mai 1981, sans avoir jamais su qu'il avait été marié. Faux mariage, mais aussi faux testament, et faux acte de vente de la maison du défunt, le tout au bénéfice de Simone Weber. Celle-ci est inculpée du meurtre de Marcel Fixart le 2 juin 1985.

Là encore, le juge tente de réunir des preuves. Alors qu'elle l'a toujours nié, il apprend que Simone Weber, sous son nom de jeune fille, et avec une ordonnance falsifiée, avait acheté dans une pharmacie de Nancy suffisamment de digitaline pour tuer un septuagénaire cardiaque, et cela peu avant la mort de Marcel Fixart. Mais, bien évidemment, une autopsie pratiquée cinq ans après la mort ne donne rien.

Avec la minutie pugnace dont il est coutumier, le magistrat nancéien a continué son enquête. Sur la foi d'un témoin affirmant avoir vu, près de Toul, Simone Weber s'arrêter longuement au bord du canal de la Marne au Rhin peu après la disparition de Bernard Hettier, le juge a fait vider la portion de canal concerné au début de cet été. Il y a découvert deux disques de tronçonneuse, qui pourraient, bien sûr, avoir servi à découper un corps. Ils sont en cours d'expertise, tout comme le parpaing taché de peinture bleue lestant la valise de Poincy.

En ce début de septembre, le dossier d'instruction de l'affaire est lourd de plus de 5 000 pages. Par huit fois, la chambre d'accusation de Nancy a refusé, ces derniers mois, la remise en liberté de Simone Weber. Mais il manque toujours un élément important, à savoir le corps complet de Bernard Hettier. Il n'est pas impossible qu'en le cherchant toujours le juge découvre des épisodes nouveaux de la vie de Simone Weber.

JEAN-LOUIS BEMER.

MÉDECINE

Trafic de sang humain en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Au moins quinze chargements de sang humain d'une valeur de 21 millions de francs belges (environ 3 millions de francs français), en provenance d'Afrique du Sud et destinés à l'Allemagne fédérale, auraient transité à Bruxelles sous l'étiquette de sang bovin depuis avril 1985. L'arrestation, lundi 31 août, dans la capitale belge, de Jim Blair, quarante ans, un ancien footballeur d'origine écossaise, devrait permettre aux enquêteurs belges, qui avaient été avertis du trafic par une lettre anonyme au printemps dernier, d'éclaircir cette affaire et probablement de procéder à de nouvelles arrestations.

Jim Blair, accusé pour le moment de faux et de fraude fiscale, serait passé aux aveux et aurait reconnu être revenu en Belgique après avoir évolué en division nationale en 1974 pour s'occuper de ces livraisons délictueuses. Pour satisfaire les demandes croissantes des industriels allemands de la pharmacie et contourner les contrôles de plus en plus sévères imposés aux importations de sang humain en RFA – SIDA oblige, – les trafiquants belges importaient ce sang sous l'appellation de sang de bœuf (qui est aussi moins cher, donc nettement moins taxé que le sang humain).

Selon les premiers aveux de Jim Blair, une centaine de litres de sang auraient, ainsi été acheminés en Allemagne fédérale mais on estime à Bruxelles que les quantités en cause pourraient être bien plus importantes.

J.-A. F.

Pour les étrangers et les « personnes à risques »

L'Union soviétique décide le dépistage systématique du SIDA

Les modalités d'application du décret, adopté le mardi 25 août par le présidium du soviet suprême, sur les mesures destinées à lutter contre l'extension de l'épidémie de SIDA (*le Monde* du 27 août) ont été publiées le mercredi 2 septembre dans la *Meditsinskaïa Gazeta* (la Gazette médicale). Leur caractère systématique et contraignant confirme l'inquiétude des autorités soviétiques, qui redoutent une dissémination rapide du virus dans la population.

Dorénavant, tous les donneurs de sang, tous les citoyens soviétiques séjournant plus d'un mois à l'étranger, les étrangers séjournant en URSS pour étudier, travailler ou à d'autres fins pour un délai de plus de trois mois et venant de pays où l'Organisation mondiale de la santé a signalé des cas de SIDA, devront subir un test de dépistage. Pour le personnel des représentations diplomatiques et consulaires étrangères, les fonctionnaires d'organisations intergouvernementales, internationales et les représentants étrangers accrédités auprès des ministères soviétiques, le texte prévoit que cette mesure s'exercera sur la base d'accords bilatéraux ou dans le cadre de conventions multilatérales.

D'autre part, plusieurs catégories de personnes dites à risques seront, elles aussi, soumises à un dépistage systématique et obligatoire : les receveurs de sang, les toxicomanes, les homosexuels, les prostituées, les citoyens soviétiques ou étrangers ayant eu des contacts avec un malade ou un porteur sain.

On le voit, les autorités soviétiques ne prennent pas l'épidémie de SIDA à la légère. D'autant que le décret du 25 août prévoit que les citoyens étrangers et les apatrides pourront être expulsés d'Union soviétique s'ils se dérobent au test de dépistage et que *« la transmission de la maladie par une personne qui se sait atteinte du SIDA est passible de huit ans de privation de liberté »*.

Ces mesures rappellent celles prises récemment par les autorités bavaroises. Officiellement, le nombre de cas a décuplé en URSS au cours des huit derniers mois : de treize au 1er janvier dernier à cent trente (dont cent onze étrangers) le 19 août. Ces chiffres peu élevés, dans un pays d'environ deux cent quatre-vingts millions d'habitants, sont contestés par de nombreux experts occidentaux.

La presse soviétique commence à consacrer de nombreux articles à la maladie. Son attitude tranche nettement avec ce que l'on avait l'habitude de lire jusqu'à présent dans les journaux soviétiques qui, soit ignoraient purement et simplement la réalité de la maladie, soit en rendaient responsables les Etats-Unis. Au mois d'avril dernier, le chirurgien général des Etats-Unis, M. Everett Koop, avait indiqué que toute coopération scientifique serait *« impossible, tant que continueraient ces campagnes de désinformation »*. Les Soviétiques ont-ils décidé d'abandonner ce type d'argumentation ? C'est, en tout cas, le vœu des scientifiques qui, comme le docteur Valentin Pokrovsky, le président de l'Académie des sciences médicales, ne croient pas que l'épidémie de SIDA soit due à des expérimentations militaires américaines.

Il reste que le dispositif mis en place en URSS pour lutter contre le SIDA va à l'encontre des recommandations formulées par l'OMS, peu favorable au dépistage systématique. A l'OMS, l'heure n'est pourtant pas à la critique : le docteur Jonnathan Mann, le responsable du programme anti-SIDA, a publié, le 1er septembre, un communiqué dans lequel il rappelle que l'Union soviétique est en complet accord avec le programme de l'OMS de lutte contre le SIDA. *« Pendant ma récente visite en URSS*, poursuit le docteur Mann, *j'ai été impressionné par la position du ministre soviétique de la santé : pas de dépistage systématique du SIDA imposé aux touristes et aux hommes d'affaires et garantie apportée aux citoyens soviétiques séropositifs de pouvoir continuer à vivre au sein même de la société, en travaillant et en vivant avec leur famille. »* Le docteur Mann conclut : *« Bien que, sur certains points, la position prise par certains Etats diffère des recommandations édictées par l'OMS, nous sommes certains qu'avec le temps ces différences tendront à s'amenuiser. »*

FRANCK NOUCHI.

La délinquance au guichet

Colette B n'a pas été dénoncée par un adversaire politique et son affaire n'est pas une escroquerie de grande envergure. Elle fait partie de ces fonctionnaires jusqu'alors honnêtes, mais qui, un jour, pour diverses raisons, cèdent à la tentation de la corruption, pour vendre des cartes de séjour ou des permis de conduire.

Employée à la préfecture de police de Paris, Colette B était chargée de délivrer aux garagistes les cartes grises provisoires, ces immatriculations WW taxées à 47,80 F pièce. Quand un garage payait en espèces, elle oubliait parfois de remplir un reçu et conservait l'argent. En deux ans, elle aurait ainsi détourné près de 100 000 F et ces détournements auraient pu durer encore quelque temps si un remplaçant, pendant ses vacances, n'avait pas découvert des anomalies dans les carnets de cartes grises.

Mercredi 2 septembre, Colette B est sortie en larmes du bureau de M. Jean-Pierre Getty, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, qui l'a placée sous mandat de dépôt, sous l'inculpation d'*« abus de confiance »*.

MAURICE PEYROT.

Condamnations pour injures raciales à Châteauroux

Le tribunal correctionnel de Châteauroux (Indre) a condamné, le mercredi 2 septembre, pour injures raciales et outrages, à quatre mois de prison dont deux sans sursis, deux jeunes gens de vingt-huit ans, Patrick Martin et Joseph Joublet. Le 27 juin, ils avaient pris à partie, lors d'une manifestation publique, un officier de l'armée de terre, lançant à son passage : *« C'est ça notre armée commandée par des Noirs ! »*.

Après quoi Joseph Joublet avait lancé son chien contre le militaire qui fut légèrement mordu aux jambes. Les deux hommes devaient ensuite injurier les policiers qui étaient intervenus et les avaient interpellés. Partie civile dans cette affaire, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a obtenu du tribunal le franc symbolique de dommages et intérêts qu'elle sollicitait.

● **Libération du « citoyen du monde » Gary Davis.** — Condamné le 12 août à un mois de prison pour escroquerie par le tribunal d'Albertville (Savoie), le « citoyen du monde » Gary Davis a été libéré, le mercredi 2 septembre, de la maison d'arrêt de Chambéry où il purgeait cette peine. Agé de soixante-six ans, Gary Davis se voyait reprocher d'avoir vendu par le biais de son association, la World Service Authority, des passeports de « citoyens du monde ». Pour des faits similaires, il avait été relaxé le 19 août par le tribunal d'Annecy (Haute-Savoie) (*le Monde* du 21 août).

Méprise à Quimperlé

Quand des syndicalistes sont pris pour des malfaiteurs

Dix militants parisiens de la CGT ont été interpellés, le mardi 1er septembre, et retenus quelques heures, à Quimperlé (Sud-Finistère), par les gendarmes qui croyaient avoir affaire à une bande de malfaiteurs. Les syndicalistes communiquaient par radios portatives à bord de trois voitures de grosse cylindrée, immatriculées dans la région parisienne et stationnées à proximité d'agences bancaires.

Alertée par des passants que ce manège intriguait, la gendarmerie a observé pendant deux heures les passagers des trois voitures avant de procéder, arme au point, à leur arrestation. Les syndicalistes ont expliqué qu'ils devaient rencontrer les membres de la CGT d'une importante papeterie de Quimperlé. Ils ont été remis en liberté après trois heures de vérification d'identité.

Hold-up à l'aéroport de Toulouse-Blagnac

Trois convoyeurs de fonds blessés

Trois convoyeurs de fonds de la société Brinks ont été blessés au cours d'un hold-up commis mercredi soir 2 septembre dans la zone de fret de l'aéroport de Toulouse-Blagnac (Haute-Garonne) par six, sept ou huit malfaiteurs. L'attaque, qui n'a duré que quelques minutes, s'est produite au moment où un fourgon de la société s'appêtait à transférer, comme cela se fait trois fois par semaine, d'importantes sommes d'argent dans un avion d'Air Inter.

Les agresseurs, masqués et armés de mitraillettes, sont arrivés à bord de trois voitures et ont délibérément ouvert le feu sur les employés de la société. Deux convoyeurs qui avaient déjà commencé le transbordement des sacs ont été fauchés par les rafales et gravement blessés aux jambes.

Les malfaiteurs ont alors obligé le chauffeur, resté au volant, à sortir de son véhicule. Après l'avoir assommé, ils se sont emparés des sacs contenant environ 25 millions de francs en devises, provenant de la principauté d'Andorre, et se sont enfuis à bord de leurs trois véhicules.

Les parents d'enfants cancéreux seront hébergés près de l'institut Curie

« Les enfants atteints de cancer ont besoin de leurs parents pour guérir. » Partant de ce principe, la direction de l'institut Curie envisage d'ouvrir prochainement une « Maison des parents ». Il s'agit pour les responsables du service de cancérologie-pédiatrie (le professeur Jean-Louis Zucker et Mme Françoise Rosenblatt) de rapprocher les enfants cancéreux hospitalisés de leur famille, en leur apportant un secours moral et matériel à un moment douloureux et souvent dramatique de leur existence. C'est un prolongement logique de la politique courageuse menée depuis dix ans par l'équipe soignante de ce service, alors que, dans la plupart des services de pédiatrie français, la présence des parents n'est ni souhaitée ni véritablement acceptée.

L'équipe de Curie a cherché à associer les parents aux différents aspects de la vie hospitalière (toilette, alimentation, réveil, coucher et soins). *« Cette collaboration est absolument capitale*, explique Mme Rosenblatt, surveillante de ce service *car la rupture avec le milieu familial peut avoir des conséquences dramatiques. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous voulons développer et organiser un réseau de soutien affectif et matériel des enfants et des familles. Notre « Maison des parents » aidera en particulier les familles des enfants qui habitent loin de Paris et pour lesquelles les déplacements et l'hébergement dans la capitale posent de gros problèmes. La prise en charge de la détresse est pour nous une priorité, et je n'ai pas honte, une fois de plus, d'avoir recours à la charité publique. »*

Le projet de l'institut Curie impose, en effet, un financement exclusivement privé. Le lieu est retenu (un hôtel désaffecté de la rue Tournefort dans le cinquième arrondissement). Mais les fonds manquent. Sur les 10 millions de francs nécessaires (acquisition plus travaux), seuls 600 000 F sont actuellement disponibles et, en dépit de l'évidente dimension thérapeutique d'un tel projet, aucune prise en charge ne peut être assurée. Un appel au public sera donc prochainement lancé grâce à un « message de sollicitation » adressé à trois millions cinq cent mille foyers avec le concours des Postes et télécommunications (1). Si le public ne répond pas suffisamment, les responsables de l'institut Curie envisagent de faire appel au mécénat d'entreprise. Comme aux Etats-Unis, où une centaine de maisons de ce type ont pu être construites grâce au soutien de la société McDonald.

J.-Y. N.

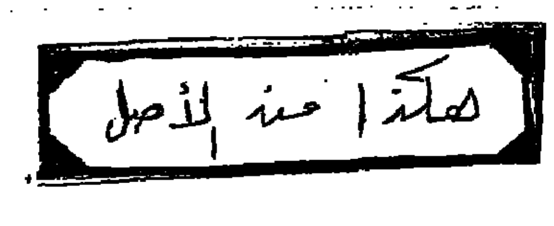
(1) Institut Curie, 26, rue d'Ulm, 75005 Paris. Tél. : 43-29-44-44. CCP 434 Paris.

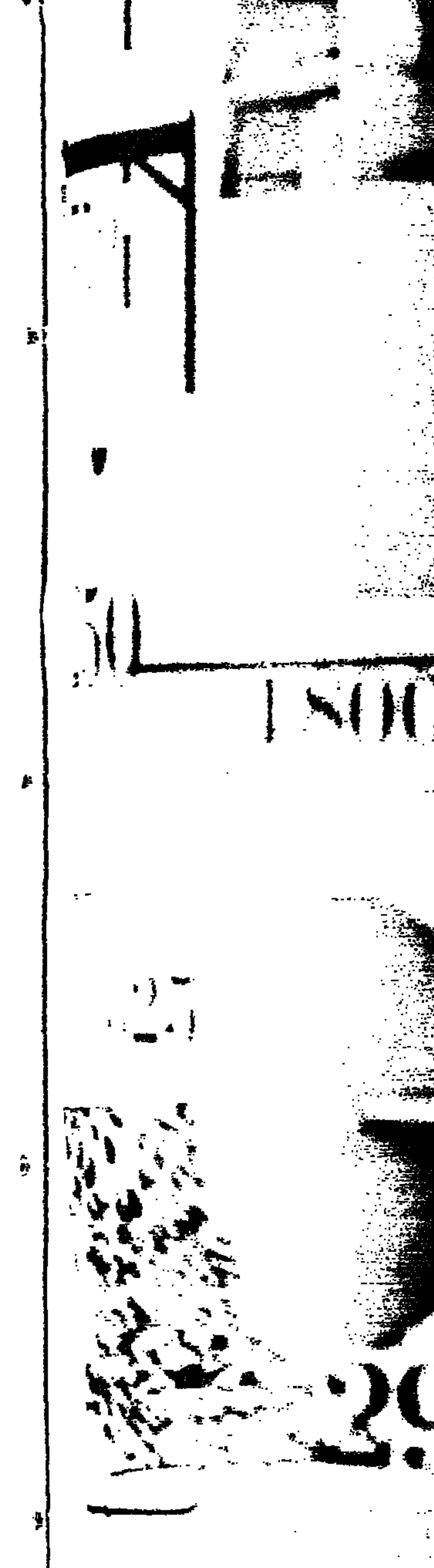
Le box de pandore

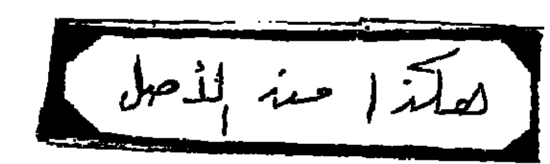
TOULOUSE
de notre correspondant

Nichée dans ses *« vallons d'oxygène »*, comme le dit joliment la publicité du département, Auch, capitale du Gers, n'avait de pensée, d'inquiétude, croyait-on, que pour ses canards gras et son armagnac. Auch, le SIDA, ça n'arrivait qu'aux autres ; jusqu'à la comparution de deux jeunes trafiquants de drogue séropositifs devant le tribunal de grande instance de la ville. Aussitôt, tout un petit monde de greffiers, d'employés et de magistrats s'alarme et met en effervescence le tribunal. Président et procureur, dont les convictions ne semblent pas avoir longtemps résisté à la pression, décident alors de s'adresser à la DDASS pour faire désinfecter l'enceinte. Le palais de justice en entier a été passé au vaporisateur rempli d'un produit à base de formol. *« Si cela ne fait pas de bien, cela ne peut pas faire de mal »*, explique M. Hervé Robin, le procureur de la République.

G. V.







ourraient faire progresser
'faire Simone Weber

JEAN-LOUIS BEMER

Méprise à Quimpe

Quand des syndic
listes sont pris po
des malfaiteurs

Hold-up à l'aéropo
de Toulouse-Blag

Trois convoyeurs
de fonds blessés

Chez IKEA, les nouvelles idées ça reste pas au fond des cartons.



Alors là, on vous le dit comme on le pense, vous allez épater vos contemporains... IKEA a sorti pour la rentrée toute une collection de nouveautés dont l'avant-gardisme inscrit sa modernité à la fois dans la mouvance néo-post cinquante, le minimalisme architecturé du design actuel et le côté pratique, pas cher et drôlement bien fait des créations IKEA.

On ne s'attardera pas sur les prix parce qu'ils sont tellement petits qu'on peut voir grand et s'installer dans son époque sans se priver pour l'avenir. En plus, comme tous les prix du catalogue IKEA, ils sont garantis un an. Des fois que vous auriez oublié quelque chose...

Et puis il n'y a pas que l'argent dans la vie. Avec IKEA, quand on a envie de se passer une envie, il suffit de passer chez IKEA... Vous suivez? On continue... Après avoir fait le tour, essayé, choisi ce qui vous plaît comme ça vous plaît, vous l'emmenez tout de suite avec vous. Dans des cartons plats faciles à porter, faciles à mettre dans ou sur votre voiture (on peut vous prêter une galerie), faciles à passer dans l'ascenseur et, le plus agréable, faciles à ouvrir impatient comme vous êtes... Voilà, il ne vous reste plus qu'à monter tout ça, avec des schémas que comprendrait un enfant de 7 ans (vous avez un enfant de 7 ans?...), pour un prix que pourrait calculer son petit frère.

Monter un meuble pour descendre son prix, c'est une grande idée d'IKEA qui marche aussi pour les nouvelles idées...



Ils sont fous ces Suédois

PUBLICIS & ASSOCIÉS

IKEA PARIS NORD II: ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES: ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON: CTRE CIAL DU GRAND VIRE, VAULX-EN-VELIN. TEL. 78.79.22.26 - IKEA VITROLLES: RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

Sports



Les championnats du monde d'athlétisme

Les petites moissons de l'Amérique

Jour de repos mercredi pour les dieux du stade. Le pape, Jean-Paul II, en a profité pour recevoir dans sa résidence de Castel-Gandolfo concurrents et officiels des championnats du monde d'athlétisme. Les responsables des équipes ont pour leur part tiré les conclusions des pemières compétitions. Le grand enthousiasme américain d'Helsinki et de Los Angeles — en l'absence des principaux pays de l'Est — a fait place a une certaine désillusion : les deux titres — Moses (400 m. haies) et Joyner forcé (heptathlon) — en dix-huit épreuves sont une moisson sans rapport avec la fertilité du terroir athlétique des Etats-Unis. En revanche, l'Afrique s'est facilement consolée de la disparition de la championne olympique Hawal el Moutawakil (400 m. haies) avec le retour en force dans le demi-fond des Kényans Kipkoech (10 000 m.) et Konchellah (800 m.), retour qui devrait être conforté par le Marocain Aouita (5 000 m.) et le Nigerian Egbunike (400 m.). Comme d'habitude, les pays de l'Est ont assuré leur « trésorerie » avec les épreuves féminines : trois titres et neuf médailles au total pour la RDA ; trois titres et huit médailles au total pour l'URSS. La bonne surprise provoquée par Jocelyne Villeton (marathon) ayant été effacée par les mauvais résultats de concurrents blessés — Caristan (110 m. haies), Morinière (100 m.), Marie-Rose (200 m.), Serge Elan (triple saut)... — une certaine nervosité, en partie provoquée par des déclarations intempestives de M. Bergelin, secrétaire d'Etat aux sports, a saisi l'équipe de France, mais cela stimulerait plutôt Gilles Quénéhervé (200 m.), qui nous a confié aimer courir dans une ambiance orageuse.

A. G.

200 MÈTRES MASCULIN : Quenehervé en demi-finale

Les espérances d'un jeune sprinter

ROME
de notre envoyé spécial

« Vous êtes en demi-finale des championnats du monde, trois ans seulement après avoir chaussé pour la première fois des pointes. Comment le vivez-vous ?

— Comme dans un rêve. J'ai du mal à réaliser. Il faut dire que j'ai brûlé les étapes. Je n'ai découvert l'athlétisme qu'en passant le baccalauréat. J'avais pratiqué beaucoup de sports, mais jamais celui-là. Les épreuves du bac me donnaient à choisir entre natation et athlétisme. Comme je ne nageais pas trop bien, j'ai préféré l'athlétisme. C'était mom premier 100 mètres, je l'ai couru en 11 secondes avec des chaussures de tennis.

» Mais depuis, je me suis beaucoup entraîné pour arriver à 10 s 31 et 20 s 36 cette saison sur 100 mètres et 200 mètres. Pour développer ma puissance, j'ai découvert la musculation que je pratique avec les lanceurs du Racing. Ma présence ici est quand même la récompense de pas mal d'efforts.

— Avant la course à pied, vous avez été coureur cycliste sur piste. Est-ce que cela vous a servi ?

— Enormément. Mais davantage au niveau de la tête que des jambes. Lorsqu'il faut grimper des côtes à l'entraînement, rouler l'hiver comme été quelque soit le temps, le vélo est une formidable école de volonté. Pendant les deux années que j'ai pratiqué le cyclisme, j'ai appris la souffrance. Sur le stade, c'est plus facile.

— Jeune sprinter, n'êtes-vous pas impressionné par la réputation de vos adversaires, et par l'ambiance de ce championnat du monde ?

— Pas du tout. Je suis dans la demi-finale la plus relevée mais les sprinters qui sont ici, je les ai tous battus au moins une fois cette saison. Je n'ai donc pas à avoir de complexe. Si je prends un bon départ et que je débouche en même temps que les autres du virage, j'ai toutes mes chances.

» Je sais qu'il me manque encore quelques bases. Le départ fait partie de mes lacunes techniques que je comblerai avec du travail. Mon inexpérience des grandes compétitions nuit peut-être à ma façon d'aborder les courses, de me préparer et de m'échauffer, mais une fois que le départ est donné il n'y a plus qu'à courir sans se poser de question. Lancé, je suis aussi rapide que les meilleurs.

» Quant au public qui ne semble pas porter les Français dans son cœur, c'est pour moi une motivation supplémentaire. Je cours mieux quand je suis énervé. C'est un peu pour provoquer sa réaction que j'ai levé le doigt à la manière de Mennea lorsque j'ai gagné mon quart de finale.

— Quels sont vos ambitions pour l'avenir ?

— Les Jeux olympiques de Séoul bien sûr. Après, je ne sais pas. En 1988, j'aurai terminé mes études de marketing et de relations publiques à l'AFIS, (l'Association pour la formation du sportif de haut niveau) créée par l'escrimeur Philippe Riboud. Si je trouve un job intéressant dans la communication ou la publicité à ce moment-là, j'arrêterai peut-être la compétition. Le sport n'est pas cent pour cent de ma vie. L'athlétisme me permet de faire des voyages et de vivre des moments merveilleux, mais ce n'est pas une fin en soi, ce n'est qu'un passage. Je n'ai pas l'intention de rester prisonnier du sport de haut niveau pendant dix ans.

» En dehors de mes études, j'aime sortir, aller au cinéma et lire. Actuellement je suis plongé dans *le Prix d'excellence*, un bouquin de marketing sur les secrets des entreprises américaines. C'est passionnant, mais il n'y a pas une ligne sur le secret des sprinters américains. »

Propos recueillis par
J.-J. BOZONNET.

Automobilisme

Porsche se retire de la Formule 1

Après cinq années de collaboration avec McLaren, couronnées par deux titres mondiaux des constructeurs et trois titres des conducteurs pour l'Autrichien Niki Lauda et le Français Alain Prost, Porsche qui fournissait et assurait le développement de ses moteurs pour le compte de TAG (Techniques d'avant-garde), a annoncé officiellement, mercredi 2 septembre, son retrait de la Formule 1 à la fin de la saison. Les McLaren d'Alain Prost et du Brésilien Ayrton Senna seront équipées l'an prochain de moteurs Honda. La firme automobile ouest-allemande avait déjà fait part, fin juin, de son retrait du championnat du monde des voitures de sport-prototypes après une septième victoire consécutive aux Vingt-Quatre Heures du Mans. Porsche qui vise à améliorer sa pénétration commerciale aux Etats-Unis, prépare une voiture pour les courses de Formule Indy (Indianapolis) et pourrait, si un commanditaire se présente, préparer son retour en Formule 1 avec un moteur atmosphérique à partir de 1989.

FOOTBALL : championnat de France

Monaco se détache

Première division
(Neuvième journée)

*Nantes b. Marseille	5-0
*Cannes et Monaco	1-1
*Toulon b. Paris-SG	1-0
*Bordeaux b. Niort	1-0
*Laval b. Montpellier	1-0
*Lille b. Toulouse	2-0
*Brest b. Metz	1-0
*Matra-RP b. Le Havre	2-0
*Nice b. Auxerre	1-0
*Saint-Etienne b. Lens	2-1

Classement. — 1. Monaco, 13 pts ; 2. Bordeaux et Paris-SG, 11 ; 4. Toulon, Matra-RP, Nice et Saint-Etienne, 10 ; 8. Lille, Montpellier, Niort, Marseille et Toulouse, 9 ; 13. Nantes, Metz, Le Havre, Auxerre et Cannes, 8 ; 18. Laval et Brest, 7 ; 20. Lens, 6.

Deuxième division
(Neuvième journée)

GROUPE A

*Sochaux b. Tours	1-0
Lyon b. *Gueugnon	3-1
*Sète et Montceau	1-1
*Cuiseaux-L. b. Alès	2-0
*Orléans et Grenoble	1-1
*Nîmes b. Bastia	5-2
*Martigues b. Ajaccio	3-0
*Dijon et Le Puy	0-0
*Châtellerault b. Istres	2-0

Classement. — 1. Sochaux, 16 pts ; 2. Lyon, 14 ; 3. Montceau, 13 ; 4. Nîmes, Alès et Grenoble, 11 ; 7. Cuiseaux-L, 10.

GROUPE B

*Strasbourg et Dunkerque	1-1
*Rouen b. Caen	2-1
*Saint-Dizier et Quimper	1-1
*Valenciennes et Mulhouse	1-1
*Nancy et Reims	1-1
Angers b. *Lorient	2-0
Abbeville b. *Guingamp	1-0
*Melun et Rennes	0-0
*La Roche et Beauvais	1-1

Classement. — 1. Strasbourg, 15 ; 2. Rouen, 14 ; 3. Caen, 12 ; 4. Saint-Dizier, 11 ; 5. Angers, Mulhouse, Nancy et Abbeville, 10.

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Cash éliminé

Surprise, le mercredi 2 septembre à Flushing-Meadow, pour la deuxième journée des Internationaux des Etats-Unis : l'Australien Pat Cash, classé septième joueur mondial, a été battu par un petit protégé de Bjorn Börg, le Suédois Peter Lundgren. Pareille mésaventure a épargné les autres vedettes, même si le Suédois Stefan Edberg a rencontré quelque résistance face l'Américain Derrick Rostagno.

Dans le camp français, Eric Winogradsky a obtenu sa qualification pour le deuxième tour. Isabelle Demongeot a fait de même chez les dames en sortant l'Argentine Mariana Perez-Roldan (6-2, 6-2) en revanche, Pascale Paradis et Catherine Tanvier *ont été* éliminées.

Les résultats

SIMPLES MESSIEURS

Premier tour

(Entre parenthèses, la nationalité et le classement du joueur.)

Carlsson (Suè.) b. Jones (EU), 6-2, 6-1, 6-3; Kriek (EU) b. Drewett (Aus.), 6-1, 6-2, 6-1 : Edberg (Suè./2) b. Rostagno (EU), 6-3, 7-6 (7-0), 6-2; Wilander (Suè./3) b. Ross (EU), 6-1, 6-1, 6-1; Mecir (Tch./5) b. Novacek (Tch.) 6-3, 6-4, 7-6 (7/1) ; Cahill (Aus.) b. Kures (EU), 6-2, 7-5, 6-4; Flach (EU) b. Duncan (EU), 6-2, 7-6 (8/6), 6-0; Navratil (Tch.) b. de Palmer (EU), 4-6, 6-3, 1-6, 6-2, 7-5; Hlasek (Sui.) b. Davis (EU), 3-6, 6-3, 2-6, 6-4, 6-4; Connors (EU/6) b. Rive (EU), 6-1, 6-4, 6-4; Gomez (Equ./9) b. Schapers (PB), 7-6 (7/1), 6-4, 7-5; Srejber (Tch.) b. Matuszewski (EU), 6-7 (1/7), 7-6 (7/4), 7-5, 7-6 (7/2) ; Yzaga (Pér.) b. Hogstedt (Suè.), 6-3, 6-2, 7-6 (7/4) ; Goldie (EU) b. Steyn (Afr. S), 3-6, 6-3, 7-5, 6-7 (5/7), 6-2; Perez (Uru.) b. Casal (Esp.) 1-6, 6-1, 5-7, 6-4, 6-4; Mayotte (EU/12) b. Giammalva (EU), 6-0, 6-1, 6-1 ; Smid (Tch.) b. Jaite (Arg. 15), 7-6 (7-3), 6-4, 6-0 ; Bourne (EU) b. Volkov (URSS) 7-5, 6-2, 3-6, 2-6, 7-5 ; Pimek (Tch.) b. Teltscher (EU) 7-5, 6-3, 1-6, 7-6 (7-3) ; Flur (EU) b. Saceanu (RFA), 0-6, 6-1, 7-5, 6-7 (2-7), 6-4 ; Svensson (Suè.) b. Cane (Ita.), 5-7, 6-4, 6-2, 7-6 (7-2) ; Jelen (RFA) b. Oresar (You.), 6-3, 6-2, 6-4 ; Fitzgerald (Aust.) b. Williamson (EU), 6-3, 7-5, 6-4 ; Pmek (Tch.) bat Teltscher (EU), 7-5, 6-3, 1-6, 7-6 (7-3) ; Nystroem (Suè., 10) b. Sanchez (Esp.) 7-6, (7-3), 7-6, (7-5), 3-6, 6-3 ; Chesnokov (URSS) bat Hooper (EU), 6-4, 6-1, 6-4 ; Winogradsky (Fr.) bat Kennedy (EU), 6-4, 7-5, 2-6, 6-2 ; Donnely (EU) b. Limberger (Aus.) 4-6, 6-7 (3-7), 7-5, 6-4, 6-4 ; Woodforde (Aus.) b. Scanlon (EU) 6-2, 6-4, 6-2 ; Everdnen (N-Z) b. Sundstroem (Suè.) 6-2, 6-2, 7-6 (13-11) ; Lundgren (Suè.) b. Cash (Aus., 7), 6-4, 4-6, 6-4, 6-4 ; Krishnan (Ind.) b. Annacone (EU), 6-0, 7-5, 6-1 ; Leach (EU) b. Testerman (EU), 7-6 (8-6), 6-3, 6-1.

SIMPLES DAMES

Premier tour

● S. Meier (RFA) bat S. Walsh-Pete (EU), 7-5, 6-3 ; D. van Rensburg (Afr. S.) bat Vilagran (Arg.), 6-2, 6-0 ; A. Hobbs (GB) b. E. Minter (Aus.), 6-4, 7-5 ; C. Basset (Can.) bat D. Balestrat (Aus.), 6-4, 6-2 ; J. Durie (GB) b. A. Minter (Aus.), 6-4, 6-2 ; M. Paz (Arg.) bat G. Fernandez (PR), 6-4, 6-2 : K. Shimper (Afr. S.) b. J. Russel (EU), 6-2, 6-3 ; B. Bunge (RFA. 12) bat M. Piatek (EU), 6-3, 7-5 ; N. Diaz (Bré.) bat A. Sanchez (Esp.), 6-4, 6-2 ; E. Burgin (EU) bat M. Javer (EU), 7-5, 6-4 ; S. Graf (RFA. 1) bat B. Fulco (Arg.), 6-0, 6-3 ; N. Zvereva (URSS) bat P. Paradis (Fr.), 6-3, 6-3 ; N. Tauziat (Fr.) bat H. Hudloff (EU), 6-4, 6-2 ; L. McNeil (EU/11) bat R. Zrubakova (Tch.), 6-3, 6-1 ; I. Demongeot (Fr.) bat M. Perez-Roldan (Arg.), 6-2, 6-2 ; J. Novotna (Tch.) bat S. Parkhomenko (URSS), 6-1, 7-6 (7/1) ; K. Maleeva (Bul.) bat V. Nelson-Dunbar (EU), 6-1, 6-1 ; L. Gildemeister (Pér.) bat L. Garrone (Ita.), 6-3, 2-6, 6-4 ; W. Turnbull (Aus. 16) bat B. Gadusek (EU), 6-2, 6-1 ; I. Kuczynska (Pol.) bat Grace Kim (EU), 6-4, 6-1 ; B. Nagelsen (EU) bat C. Tanvier (FR.), 7-6, (7/3), 6-1 ; P. Tarabini (Arg.) bat P. Medrado (Bré.), 5-7, 6-1, 6-3 ; S. Hanika (RFA 13) bat K. Okamoto (Jap.), 6-0, 6-1 ; P. Huber (Aut.) bat C. McGregor (EU), 6-1, 6-4 ; R. Fairbank (Afr. S.) bat B. Gerken (EU), 1-6, 6-4, 6-2 ; E. Smylie (Aus.) bat E. Pfaff (RFA), 6-4, 7-5 ; C. Benjamin (EU) bat M. Torres (EU), 6-3, 7-5 ; P. Shriver (EU 5) bat W. White (EU), 6-3, 6-3 ; M. Maleeva (Bul. 10) bat Kathy Jordan (EU), 7-5, 6-2 ; L. Golarsa (Ita.) bat M. Werdel (EU), 7-5, 0-6, 6-2.

● **CYCLISME : championnats du monde sur route.** — L'Italie a causé une surprise en s'adjugeant le titre mondial du 100 kilomètres contre la montre par équipes, mercredi 2 septembre à Villach, près de Vienne (Autriche). Les Italiens ont précédé les Soviétiques de 12 s et les Autrichiens de 1 min 59 s. Les Français ont terminé quatrième, à 2 min 8 s.

● **SPORTS ÉQUESTRES : Paul Schockemoehle prend sa retraite.** — A la suite de la grave blessure subie par son cheval, Deister, à l'occasion des derniers championnats d'Europe de saut d'obstacles disputés à Saint-Galle (Suisse), le cavalier ouest-allemand Paul Schockemoehle a annoncé, mercredi 2 septembre, qu'il se retirait des compétitions à quarante-deux ans.

Deux ans après la tragédie du stade de Heysel

Vingt-six « hooligans » britanniques vont être extradés vers la Belgique

Des gendarmes belges se rendront le 7 ou 8 septembre prochain à Londres pour prendre *« livraison »* des vingt-six « hooligans » britanniques impliqués dans la tragédie qui, le 29 mai 1985, avait fait trente-neuf morts lors de la finale de la coupe d'Europe de football au stade de Heysel, à Bruxelles. Après plus de deux ans de bataille juridique, le ministre britannique de l'intérieur, M. Douglas Hurt, a signé, le mercredi 2 septembre, l'ordre d'extradition des vingt-six supporters du club de Liverpool.

BRUXELLES
de notre correspondant

A leur arrivée à Bruxelles, les vingt-six « Rouges » seront entendus au palais de justice de la capitale belge par le juge d'instruction chargé du dossier. Après les avoir écoutés un par un, le juge devra décider, ce qui me semble faire aucun doute, de leur inculpation. Les hooligans seront ensuite conduits à la prison de Louvain. A Bruxelles, on estime que le procès proprement dit ne devrait pas s'ouvrir avant la fin de l'année.

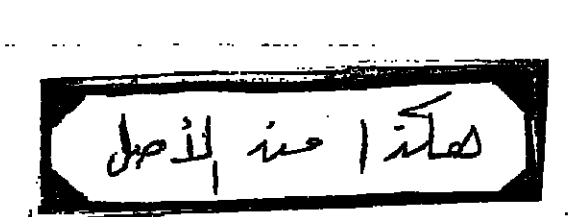
« Il serait lamentable que ces gamins fassent office de boucs émissaires dans une affaire ou les autorités belges ont d'écrasantes responsabilités », a déclaré l'un des principaux défenseurs du dossier, sir Harry Livermore, en apprenant la décision.
depuis la délivrance de mandat d'arrêt contre leurs jeunes clients, en septembre dernier, les avocats britanniques chargés de leurs défense avaient réussi à bloquer la procédure à plusieurs reprises. Epuisant les recours les uns après les autres, ils avaient saisi la Haute cour de justice, qui a cassé au mois d'avril pour vice de forme la décision d'extradition prise en première instance.

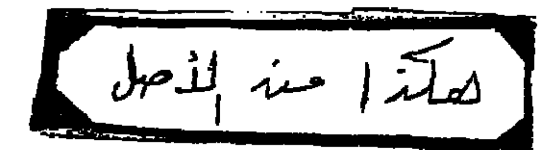
En juillet, l'affaire était portée devant la chambre des lords, la plus haute instance judiciaire au Royaume-Uni. Elle a tranché en levant le dernier obstacle à la comparution des accusés devant les tribunaux belges. Il ne restait des lors plus à M. Douglas Hurt qu'à enteriner un extradition collective sans précédent dans les annales judiciaires du pays. Le Royaume-Uni, à la différence de la plupart des autres pays européens, accepte que ses nationaux soient jugés dans le pays où ils ont commis leur délit à condition qu'un traité d'extradition existe, ce qui est le cas avec la Belgique.

Bill Sergeant, super intendant de la police chargé de l'enquête par le gouvernement britannique, a expliqué dans une interview publiée le 2 septembre dans « *Le Soir* » de Bruxelles comment les coupables avaient été identifiés. « *Dans un premier temps*, a-t-il confié, « *nous avons demandé aux photographes de tous les organes de presse britanniques de nous fournir des copies des clichés réalisés au Heysel. Nous avons sélectionné les images les plus significatives (...). Ces images ont été diffusées dans la presse nationale et régionale avec invitation aux lecteurs de nous téléphoner s'ils reconnaissaient l'un ou l'autre des supporters* ».

L'enquête a été menée par dix-huit inspecteur de police. Elle a abouti à l'accumulation de lourdes charges contre les vingt-six hooligans. Quarante-huit suspects au total avaient été identifiés. Mais « *douze hooligans* » a précisé le super-intendant ; dont le rôle déterminant apparaît sur les photos, n'ont jamais pu être identifiés ».

JOSÉ-ALAIN FRALON.





Le Monde
DES LIVRES

Angelo Rinaldi dans les tourbillons de la mémoire

***Les Roses de Pline**, un roman foisonnant qui entremêle la vie et la mort et nous entraîne dans une étonnante promenade au Père-Lachaise*

MALGRÉ la référence de son titre à un auteur latin, *les Roses de Pline*, le septième roman d'Angelo Rinaldi, ne doit rien à l'Antiquité. Il doit, tout au contraire, à la Corse, où *« les plus belles maisons sont des tombeaux »*, au Paris des années 60, enfin à un Père-Lachaise d'aujourd'hui, parcouru en tous sens et révélateur de bien curieux manèges.

Au centre de presque tous les romans de Rinaldi se trouve un narrateur d'origine insulaire qui est monté dans la capitale, où il a bien fait son trou. Il se remémore aux alentours de la quarantaine, quand déjà l'âge commence à flétrir sa beauté, sa jeunesse corse, ses débuts parisiens et le destin d'une foule de personnages, importants ou obscurs, qu'il a côtoyés là-bas ou ici.

Cette résurgence du passé est des plus capricieuses. Elle épouse et combat le désordre des souvenirs ; car si elle mêle les époques, saute d'un lieu à un autre, revient sur des personnes ou des épisodes déjà évoqués, elle les recompose, les entrecroise, à l'intérieur d'une longue phrase, grâce à un jeu d'associations d'idées, de mots, de couleurs, de sons, d'images. On se trouve ainsi immergé, et jusqu'au vertige, à l'intérieur d'une conscience, qui note et réfléchit.

Une redoutable connaissance des êtres

Nous ne sommes pas très loin, avec ces *Roses de Pline*, des *Jardins du consulat*, paru il y a trois ans. L'œuvre était nommément dédiée à une femme peinte comme une grande bourgeoise du quai Malaquais. Le narrateur avait recueilli sa chatte. C'était cette bête malade et qu'il allait falloir piquer, puis enterrer dans un extraordinaire cimetière d'animaux – une nécropole déjà.

Une femme domine à nouveau *les Roses de Pline*, mais cette fois, c'est une Corse. Angelo Rinaldi en fait un portrait éclatant. Cette Rose est une créature pleine de vie, de gaieté, de bonté, de solide équilibre et de lucide courage. Son authenticité flamboyante fait ressortir la fausseté des autres personnages qui peuplent le roman. Qu'ils soient de Corse ou de Paris, on ne cessera d'obtenir sur eux des révélations qui contredisent leurs apparences ou les idées qu'on s'était faites sur eux.



Angelo Rinaldi vu par Alice Springs.

Avec son goût du bonheur et son aptitude à le satisfaire, Rose a vécu à sa guise, en femme entretenue mais honnête. D'origine plutôt modeste, presque paysanne, elle garde le tombeau des Giuliani, d'anciens seigneurs de l'île. En outre, les hasards d'une mésalliance ont fait d'elle la tutrice d'un riche bourgeois, orphelin à *dix ans, héritier de la villa* des Palmiers, avec fenêtres à balcon, hall à colonnes, parc avec « roses de Pline ». C'est lui le narrateur.

Rose l'a pris sous son aile. Elle lui a donné une éducation à son image, libre et forte, le mettant entre les mains d'un étrange précepteur, un ancien fasciste qui doit sa culture, mais aussi sa redoutable connaissance des êtres et surtout des puissants de naguère, au séjour qu'il a fait, après la *Libération, dans un pénitencier.*

Entre ces deux êtres, entre le tombeau des Giuliani, égayé par les cris d'un poulailler, et la villa des Palmiers où il écoutait les racontars instructifs de son précepteur, le garçon avait mené une existence heureuse. Il était riche. On l'avait toujours traité en adulte. A quinze ans, on lui avait procuré une maîtresse peu encombrante. De quoi se féliciter, paradoxalement, de ne pas avoir eu d'enfance.

Les vices des autres

Quand il avait fallu vendre la villa des Palmiers, Rose, toujours elle, avait, grâce à son amant qui l'avait achetée au double de sa valeur, mené l'affaire au mieux des intérêts du jeune homme. Celui-ci était arrivé à Paris nanti d'une confortable aisance. Les petits cafés d'artistes, les boîtes à garçons qui commençaient à s'ouvrir et dans lesquelles le narrateur venait chercher, non son plaisir, mais la satisfaction d'être admiré par les hommes, le superbe hôtel du Marais où trônait une douairière russe au lourd passé, lui avaient composé une bohème nonchalante et dorée.

Mais tous ceux qu'il avait connus alors étaient morts ou bien l'avaient déçu, trahi. L'homme qu'il était devenu menait une vie solitaire, sans attache, sans passion, seulement attentif à déchiffrer les secrets des autres, leurs vices, leurs tares.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 16.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Le français et les siècles, de Claude Hagège

Il n'y a pas le feu

LES Français vivent très mal le recul de leur langue dans le monde. Ils l'imputent aux vilains Américains, qui auraient juré la perte de ce trésor de clarté universel. *Devant l'inéluctable, il ne nous resterait* qu'à prohiber autoritairement les anglicismes et à resserrer le dernier carré des pays francophones. Ce purisme protectionniste sur fond de délire obsidional et de baroud d'honneur tient lieu de doctrine officielle depuis les années 60 où Etiemble déclara la guerre au *« franglais »*.

Un tout autre diagnostic et une toute autre thérapeutique sont proposées cet automne par un expert de poids. Une génération a passé, et cela se sent : Claude Hagège pourrait être le fils d'Etiemble, dont on verra qu'il prend fréquemment le contre-pied. Professeur comme son devancier, il n'est pas comparatiste de formation, mais linguiste. Il enseigne à Poitiers et à l'Ecole pratique des hautes études. On lui doit des essais techniques sur *des dialectes parlés* à Nganha, au Tchad, en Colombie britannique, en Micronésie.

Il y a deux ans, Hagège a tiré quelques leçons générales de son expérience dans *l'Homme de paroles,* qui est devenu *un best-seller* grâce, notamment, à une étincelante prestation télévisée – tant il est vrai qu'aujourd'hui l'éclat médiatique des auteurs s'ajoute, ou non, à la valeur intrinsèque des ouvrages.

Ebloui par ce polyglotte disert, le grand public découvrait *avec bonheur* que le savoir pointu n'exclut pas le parler limpide, ni les convictions passionnées, ni la séduction. La manie moderne des formules a fait dire – un peu vite mais qu'importe... – que la succession de Georges Dumézil était assurée, du moins quant à l'érudition charmeuse...

On le savait par la lecture de *l'Homme de paroles* et par son succès audiovisuel : Claude Hagège n'est pas homme à s'affoler sans raison. S'il avoue d'emblée son attachement tremblant à la langue maternelle qui l'a constitué et qu'il préfère, en connaissance de cause, aux nombreux autres idiomes qu'il pratique, il ne partage pas l'anxiété des puristes *plus ou moins* compétents qui s'expriment *habituellement sur le sort du français dans le* monde.

Pour résumer, la situation, selon lui, n'est pas dramatique. Il n'y a pas le feu ! Il n'y a pas lieu, en tout cas, de ressentir l'expansion et les contaminations de l'anglo-américain comme un détrônement du français. Les emprunts en *tous sens* sont *une donnée* constante de l'histoire des langues. Longtemps ces échanges *se sont effectués* à notre avantage : lors du déferlement franco-normand en Angleterre après la conquête de 1066, ou à travers l'Europe, du dix-septième siècle à la fin du dix-neuvième. Nous nous *gardions alors de contester* le processus...

A l'appui de son relatif optimisme, *l'auteur de la Structure des langues* observe que les instrusions de l'anglais ne touchent pas au noyau dur de notre syntaxe, à la formation de nos pluriels ou de nos verbes, très diversifiée. Si certains accords de participes disparaissent, c'est spontanément, et des emprunts de vocabulaire n'ont pas duré, comme *self,* vite remplacé par « libre », *spleen,* devenu « cafard », ou *yachting,* qu'ont chassé « voile » et « plaisance ». Notre ordre des mots dans la phrase, et nos sons, se maintiennent.

Les échanges sont à évaluer sur une longue durée, et selon les domaines touchés. Les *termes techniques* qui *nous colonisent* sont relativement peu usités. Les emprunts à l'anglais représentent 2,5 % du lexique, mais seulement 0,6 % de fréquence dans les discours. Dans *le Monde,* on n'a recensé, de janvier à mai 1977, qu'un mot anglais sur cent soixante-six...

(Lire la suite page 17.)

— *FEMININ PLURIEL* —

Narratrices d'un monde qui s'achève

Josyane Savigneau a commencé ses rencontres avec « les dames de la rentrée » par une visite à Marie Redonnet, Claude Tardat et Viviane Forrester.

QUEL plaisir d'entamer la rentrée dite littéraire avec Marie Redonnet ! Elle revient discrètement, comme à son habitude, avec un troisième roman, *Rose Mélie Rose,* bref, sobre, fort, comme les deux autres, *Splendid Hôtel* et *Forever Valley* (1). Il n'en est pas la suite, mais clôt ce qui, après coup, apparaît comme un triptyque. Dans chaque récit, une voix de femme – vieillissante dans le premier, jeune fille dans le deuxième, adolescente dans le troisième – raconte un lieu qui se vide, des vies qui se défont, des destins sans espoir : sans se plaindre, sans explications appuyées, sans « psychologisme », sans cris, et sans « faire de phrases ». Des enlisements où l'on suit, dans la tension, dans l'attente du désastre, sans pouvoir se détacher du récit, d'infatigables narratrices constatant, sans rien anticiper, la fin d'un monde.

Mélie a douze ans tout juste – et ses premières règles – quand Rose meurt, dans la maison de la cascade où elle l'a élevée. Rose avait découvert Mélie bébé, abandonnée dans une grotte alentour. Mélie, alors, délaisse l'unique maison de la cascade et descend à Oat, au bord de la mer, le port d'où l'on quitte l'île pour le continent. Et tout le monde, à Oat, part pour le continent. Excepté les vieux, qui restent et meurent. Mélie veut rester, et vivre : travailler à Oat, aimer, avoir des enfants qui demeureront sur l'île. Elle trace pas à pas ce chemin, *raconte minutieusement* ses rencontres, ses espoirs. Jusqu'au jour de ses seize ans. Mélie est triste, mais pas *comme ses « compagnes »,* les narratrices de *Splendid Hôtel* ou *Forever Valley.* Plus détendue, plus vivante, moins froide, *la voix moins blanche* même si son échec est aussi assuré.

Marie Redonnet parle de son travail comme elle écrit ses livres : sans en rajouter, sans se croire inspirée, sans expliquer que ses personnages lui « échappent ». Bref, lucidement, simplement. *« Je n'avais jamais songé a être écrivain. A l'école, j'étais douée en mathématiques, mais bloquée en rédaction. Il y a dix ans, à vingt-sept ans, j'ai entamé une analyse qui devait durer sept ans. Je souhaitais devenir moi-même analyste. Je me trompais. Dans la seconde partie de l'analyse, j'ai commencé d'écrire des poèmes, des fragments, sur le modèle du haïku japonais. Le roman me paraissait hors de portée. Pourtant, fin décembre 1985, j'ai terminé* Splendid Hôtel. »

« Je sais, ajoute Marie Redonnet, *que je possède une unité de phrase assez pauvre. Il faut, à mon avis, assumer sa matière de départ et la travailler, plutôt que vouloir la transformer, faire de belles phrases avec de beaux adjectifs. L'important, c'est la syntaxe, qui est, chez moi, tantôt pauvre elle aussi, tantôt sophistiquée. »*

Quand Marie Redonnet se met à sa table de travail, *« pendant quinze, vingt jours, il ne se passe rien ».* Elle reste sèche devant sa feuille blanche. Puis elle écrit un premier jet, dont elle ne garde qu'un ou deux éléments. Et de nouveau, c'est *« le blanc » : « Un moment assez pénible,* précise-t-elle, *mais qui m'est nécessaire, j'ai fini par le comprendre. Rester devant ma feuille blanche, sans écrire, n'est pas la même chose qu'aller me promener, faire diversion. Je résume cela en disant « travailler le blanc ».* Dur constat pour ceux qui écrivent « sous la dictée » des dieux, ou des muses : quand un livre est bon, il a été travaillé (mais les livres retravaillés ne sont pas nécessairement bons...).

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 15.)

...Internationaux des Etats-Unis

Cash éliminé

Les résultats

...dio du stade de Heysel

...ans » britanniques
...s vers la Belgique



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ART

Dans la proximité de Velickovic

L'illustration n'est pas la seule forme de dialogue entre le peintre et le poète. Un plus subtil échange peut s'instaurer lorsque celui qui agence les mots, qui cherche un sens par la parole, *rencontre* réellement l'œuvre d'un artiste s'exprimant en lignes et en couleurs.

D'une telle rencontre est né le livre d'André Velter, publié chez Fata Morgana, *Velickovic, l'épouvante et le vent* (1). On connaît l'œuvre de Vladimir Velickovic, peintre d'origine yougoslave, qui vit et travaille à Paris depuis la fin des années 60, grâce aux nombreuses expositions qui ont eu lieu, en particulier dans la capitale : œuvre sombre et tourmentée, où la violence, pour les toiles exécutées ces dix ou ces quinze dernières années au moins, est celle de la tension des corps en mouvement, ployant ou s'arc-boutant, en marche, courant ou à l'arrêt, corps torturés, mutilés mais défendant, contre toute violence, au bord du gouffre, une intégrité à la fois grandiose et dérisoire, une dignité désespérément humaine...

A la différence de Francis Bacon, dont on pourrait vouloir le rapprocher, Velickovic cherche à exprimer une énergie organique, vitale. Il ne travaille pas, comme le peintre anglais, dans la décomposition concertée, raisonnée, des visages et des corps figés dans une sidération tragique.

« La parole peut-elle naître en regard, surgir de la matière même des images ? » En posant cette question au seuil de son livre, André Velter définit l'espace dans lequel il entend inscrire son texte : parole qui veut *« naître »* et *« surgir »* de l'œuvre regardé, parole volontairement, essentiellement dépendante. Les poèmes *« en regard »* des reproductions en noir et blanc — parti pris qui accentue la proximité avec le texte écrit — prennent acte de l'effet produit, de la commotion engendrée par les toiles de l'artiste. Ainsi, quand Velter note la *« densité »*, le *« passage en force »*, de *l'Homme de Muybridge*, œuvre datée de l'année 1986, ou, à propos de cette autre toile, intitulée *Exit Fig. XVII*, *« ...l'ultime jeu d'ombre et de lueur/Au ras des muscles/L'ultime repère de qui s'exile à jamais »*.

Au-delà donc de l'illustration, mais aussi de la description ou du commentaire, le regard, l'écriture de l'écrivain, se tiennent, comme dirait Claudel, *« à l'écoute »* des figures en mouvement de Velickovic, de ses drames peints qui mettent à nu une *« histoire à l'agonie »*.

P. Ké.

★ VELICKOVIC, L'EPOUVANTE ET LE VENT, d'André Velter, Fata Morgana, trente-neuf reproductions, 96 p, 96 F.

(1) Le même éditeur a publié voici dix ans, sous le titre *la Prison chiffrée du temps*, des poèmes d'André Velter pour lesquels Velickovic avait exécuté des gravures : la « rencontre » et le « dialogue » sont donc anciens...

ALBUM

Passions corses

« J'aime à me redire tous ces détails. Il me semble que nous tournons encore dans les chemins du maquis, que j'arrache encore en passant les fruits rouges de l'arbousier et les petites fleurs blanches des myrtes. » La mélancolie qui s'emparait de Gustave Flaubert, en 1840, au retour de son voyage en Corse, est contagieuse. Tous ceux qui ont séjourné dans ce pays ne pourront manquer d'éprouver les mêmes regrets, en lisant et regardant cette nouvelle livraison de la revue *Double Page*, consacrée à une île que l'actualité met souvent en avant sans qu'on la connaisse mieux pour autant.

C'est un photographe gascon, Jean-Michel Labat, tombé amoureux de la Corse, qui a fourni les illustrations de ce numéro. Parfois somptueuses, elles dévoilent un peu de ces paysages qui semblent éternellement figés dans leur douceur et leur sauvagerie mêlées : de vieilles maisons de Sartène, les massifs inquiétants du cap Corse, et, vues de la mer, au loin, les neiges éternelles.

Des textes de Prosper Mérimée et de Gustave Flaubert accompagnent les photographies. Mais pourquoi n'avoir pas fait aussi appel aux auteurs régionaux ?

SANDRINE TREINER.

★ DOUBLE PAGE, n° 47, 48 p., 75 F, éditions la Marge, Ajaccio. Diffusion : Librairie Furnon-Paoli, 108, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris.

Signalons la parution, toujours aux éditions La Marge d'Ajaccio, d'un recueil de nouvelles *l'Ile intérieure* de M.-G. Martin Gistucci (247 p., 110 F), et d'un livre rassemblant des textes anciens — du VIIe siècle avant J.-C. au Xe siècle de notre ère, — sur la Corse, *Corsica classica*, d'Olivier Jehasse (186 p., 120 F).

ARCHEOLOGIE

Un tour de la France préromane

Qui connaît la chapelle Saint-Jean-Baptiste d'Argenteuil, dont l'élégante et robuste masse quadrangulaire orne la couverture de ce *Paysage monumental de la France autour de l'an 1000 ?* Il faut se rendre à l'évidence : on peut encore, en 1987, présenter un monument rigoureusement inédit situé aux portes de Paris.

C'est au millénaire capétien, aux recherches et aux colloques qu'il suscite, qu'on doit la publication de ce bilan des monuments du dixième siècle, où chacun découvrira avec plaisir, région par région, ce que l'on peut voir ou au moins savoir du paysage bâti de cette haute époque. D'Alsace en Aquitaine, et même en Catalogne, de Bretagne en Provence, en passant par la Bourgogne et l'Auvergne, c'est à un tour de la France préromane que nous convient plus de cent vingt spécialistes réunis et brillamment introduits par Xavier Barral i Altet.

Mais la grande nouveauté de ce volume est de confronter ce que l'on sait des monuments religieux, objets traditionnels de l'archéologie médiévale, à ce que nous apprend la fouille des villages et des fortifications. Cette nouvelle archéologie a fait des progrès décisifs depuis une vingtaine d'années. Elle essaie de répondre aux questions posées par les historiens. Qu'est-ce qu'un village dans ces années 950-1050, qui semblent bien être le moment décisif de leur implantation, en même temps que celui de la communauté rurale et de la paroisse ? Quelle est l'importance des fortifications, et singulièrement du château, pour la fixation du peuplement et pour l'organisation des pouvoirs dans la société féodale naissante ?

Loin du mythe romantique du siècle de fer et des terreurs de l'an mil, le paysage de la France des premiers capétiens apparaît comme jalonné d'expériences prometteuses.

MICHEL SOT.

★ LE PAYSAGE MONUMENTAL DE LA FRANCE AUTOUR DE L'AN 1000, sous la direction de Xavier Barral i Altet, éd. Picard, 797 p., 750 F, jusqu'au 30-9-1987, 950 F ensuite.


CAGNAT.

SCIENCES HUMAINES

Les Indo-Européens et le Caucase

Georges Dumézil ne voulait pas de disciples. Il souhaitait que les chercheurs travaillant à sa suite fissent leurs propres découvertes. Georges Charachidzé, spécialiste du domaine caucasien, fut de longue date l'un de ses étudiants, puis de ses compagnons d'armes. Il jette à présent une vive lumière sur des dossiers laissés en suspens par le maître disparu. Au fil d'un petit livre aussi clair que savant sur *la mémoire indo-européenne du Caucase*, il dissipe des malentendus et expose de nouvelles perspectives.

Les Ossètes sont un peuple du Caucase, mais d'origine indo-européenne. Les travaux de Dumézil ont mis en lumière, dans la version ossète de l'épopée des Nartes, les survivances du schéma trifonctionnel propre à l'idéologie des Indo-Européens. Ce schéma survivait chez les Ossètes, bien qu'il fût devenu aussi étranger à leur pratique sociale qu'à celle de leurs voisins Tcherkesses, Abkhases et autres, chez qui il n'apparaît pas. A ce propos, Dumézil eut le malheur de parler, pour faire image, de *« sillons héréditaires »*.

Cette formule a donné lieu à des interprétations abusives. On a cru pouvoir y lire je ne sais quelle hypothèse bioculturelle comme si les cerveaux ossètes étaient aptes à l'application des schémas ancestraux, tandis que d'autres cerveaux caucasiens (trop obtus ?) en demeureraient incapables. En reprenant tout le dossier, Georges Charachidzé fait table rase de ces élucubrations.

Il met en lumière le fait que d'autres peuples caucasiens, sans filiation avec les Indo-européens, tels les Svanes, ont su importer et maîtriser avec beaucoup de finesse les schémas tripartis dans leur théologie, alors même qu'ils en délaissaient l'application dans le domaine de l'épopée.

Mais qui a pu les leur transmettre ? Georges Charachidzé fait renaître de l'oubli les Alains, qui vécurent jusqu'au douzième siècle dans une région située autour du col de K'luhori, et dont le nom figure encore, à cette place exacte, sur une carte de Géorgie dressée en 1766 sous les auspices du duc de Choiseul... Bref, ce volume concis et caustique procure un savant plaisir.

R.-P. D.

★ LA MÉMOIRE INDO-EUROPÉENNE DU CAUCASE, de Georges Charachidzé. Hachette, coll. « Textes du XXe siècle », 150 p., 52 F.

● EN POCHE

● Le livre bilingue, *le Langage et son Double*, de Julien Green, recueil de textes écrits entre 1923 et 1975, est repris au Seuil (collection « Points », n° 190). A noter qu'il n'est nulle part fait mention du premier éditeur, La Différence, qui explique cet « oubli » par le procès que lui a intenté l'auteur.

● Les instituteurs, leur formation, les réformes de l'enseignement, l'échec scolaire : autant d'aspects de l'univers de l'école primaire passés au crible dans une enquête menée par trois journalistes spécialistes, Nicole Gauthier, Catherine Guigon, Maurice-Antoine Guillot, *Instits*, réalisée auprès de centaines d'instituteurs (Points Actuels n° A-80).

● Le premier roman, écrit en 1959, d'Allan Sillitoe, *Samedi soir, dimanche matin*, qui retrace la situation de la classe ouvrière anglaise, est repris en « Points » (Seuil n° R-287).

● *L'Enfant pain*, d'Agustin Gomez-Arcos, paraît lui aussi en poche. Le régime franquiste vu par un enfant né dans une famille républicaine qui paye le prix de son engagement (« Points Romans », R-290).

● *« Le catholicisme est la science du bien et du mal, qui sonde les reins et les cœurs, deux cloaques remplis d'un phosphore incendiaire »*, écrivait Barbey d'Aurevilly en 1865. *L'Ensorcelée*, dans la série des romans sur la chouannerie, témoigne bien de la sombre vision du monde et de la « science » de Barbey. (GF-Flammarion, n° 121).

● En 1939, dans *le Grand Sommeil*, Raymond Chandler créait Philip Marlowe, immortalisé au cinéma par Humphrey Bogart. Le livre est repris dans la traduction de Boris Vian. (Folio n° 1865).

L'inoubliable *Faucon de Malte* (*le Faucon maltais* dans l'édition d'origine) de Dashiell Hammett, que Chandler reconnaissait comme un précurseur, paraît dans la même collection. (n° 1873).

● Nevil Shute, écrivain australien favori des best-sellers dans les pays anglo-saxons, est remis à l'honneur par 10/18 qui publie trois de ses romans : *le Dernier Rivage*, *les Frontières du cœur*, *le Lointain Pays*, traduits de l'anglais par Pierre Singer. (10/18 n° 1869, 1870, 1871).

● Christian Bourgois poursuit aussi la publication des œuvres de B. Traven, ce mystérieux écrivain d'origine allemande qui est parvenu jusqu'à la fin de sa vie au Mexique à brouiller toutes les pistes sur son identité et sur sa vie. Après *la Charette*, *la Révolte des pendus*, *le Trésor de la Sierra Madre* et *le Vaisseau des morts*, *Rosa Blanca*, confirme que Traven est un écrivain d'observation et d'aventures aussi passionnant que London (traduit de l'allemand par Charles Burghard, 10/18 n° 1860).

LA VIE LITTÉRAIRE

Une mer de livres sur un voilier

Le temps d'un été, *Fleur-de-Lampaul*, un ancien voilier breton, a été transformé en librairie. Deux mois durant, il a croisé au large des côtes atlantiques, toutes voiles dehors. Cette « croisière du livre » a attiré plus de cent mille visiteurs. Pour l'une de ses dernières étapes, il a fait escale à La Rochelle.

Fascinés, les enfants barbouillés de pralines encore chaudes en ont délaissé la fête foraine voisine : bouche bée, ils se sont joints à la cour attentive de badauds intrigués qu'attire tous les jours *Fleur-de-Lampaul*. Un voilier caboteur classé monument historique est toujours une attraction. A plus forte raison lorsqu'il s'est transformé en librairie flottante. *« Nous avons découvert cette gabare à Noirmoutier »*, explique François Wiscart, de la librairie Beaufreton, à Nantes. *« Nous voulions être présents sur la côte pendant les vacances. Nous avons donc décidé de le louer et d'organiser une croisière du livre. »*

Le projet exigeait un budget de 800 000 francs... et une masse d'autorisations en tout genre. Pendant huit mois, François Wiscart et sa femme Dominique, tenaces, ont convaincu un à un les éditeurs, les municipalités et les capitaineries. Les rares récalcitrants doivent aujourd'hui se mordre les doigts : depuis son départ, au début du mois de juillet, *Fleur-de-Lampaul* a épuisé les 15 000 titres embarqués à Nantes et reçu près de 100 000 « visiteurs ». *« Je préfère ce mot à celui de lecteurs*, précise François Wiscart. *Souvent, nous accueillons des gens qui n'ont pas l'habitude d'entrer dans des librairies. Ici, ils ont découvert des collections ou des auteurs. C'est notre plus grande satisfaction. »*

Une grand-mère rochelaise traverse la passerelle de bois en serrant contre elle un sac en papier, visiblement ravie. *« Je suis montée à bord pour visiter le voilier*, avoue-t-elle, *mais j'ai fini par acheter une bande dessinée pour mon petit-fils. Je reviendrai faire un tour demain pour me choisir un livre. »* Elle ne devrait pas manquer de choix. Loin de se contenter des livres de marine et des guides régionaux qui leur auraient pourtant assuré un succès rapide, François et Dominique Wiscart ont emporté avec eux ce qu'ils ont *« trouvé de meilleur »*.

Dans la cale aménagée en librairie, la réédition des collections Hetzel de Jules Verne voisine avec *l'Amour aux temps du choléra* de Gabriel Garcia Marquez, ou *le Deuxième Sexe*, de Simone de Beauvoir. Sous l'étiquette « essais », Julien Dray (*SOS Génération*)) côtoie Lech Walesa (*Un chemin d'espoir*) et Edgar Morin (*Penser l'Europe*). Le rayon « religion » est bien étoffé, et une étagère entière a été réservée à l'histoire. Milan Kundera au grand complet faisait partie du voyage : de tous les titres embarqués à Nantes, il ne reste plus que quelques exemplaires de *l'Art du roman*.

L'Équipée malaise, de Jean Echenoz, *Désert*, de J.-M. G. Le Clézio, ou *les Noces Barbares*, de Yann Queffélec, se sont, au dire des responsables, *« bien vendus »*. *« C'est une excellente idée*, commente la mère d'un petit Paul, chargé de livres flamblant neufs, *les bibliothèques et les librairies sont souvent des lieux fermés et rébarbatifs. Ici, les enfants — et les adultes ! — voient les livres d'un autre œil. L'air du large, cela vous donne envie de vous plonger dans un bon bouquin ! »*

ANNE CHEMIN.

● EN BREF

● Le jury du PRIX PAUL-LÉAUTAUD a sélectionné quatre ouvrages répondant aux critères du « Bon Maître » : *Promenade dans un parc*, de Louis Calaferte (Denoël) ; *Une certaine sympathie*, d'Alain Dugrand (Lattès) ; *Salade russe*, de Patrick Besson (Orban) ; *Chronique de trois pâles fainéants*, de Georges Walter (Grasset). La remise du prix aura lieu le 13 octobre prochain.

● Le deuxième CONCOURS NATIONAL DE NOUVELLES de Palaiseau est organisé à la rentrée dans le cadre de la 4e Fête du Livre. Georges-Olivier Chateaureynaud et Christiane Baroche sélectionneront les meilleures nouvelles qui devront être adressées au service culturel de Palaiseau avant le 15 octobre. Les dix meilleures nouvelles seront primées le 29 novembre. Renseignements : Mairie de Palaiseau, 2e concours de nouvelles, 91120 Palaiseau. Tél. 60.10.80.70.

● La galerie parisienne Siret organise une exposition COLETTE AU PALAIS-ROYAL jusqu'au 30 septembre sous les arcades Valois, à la galerie Siret. Elle présente des photographies d'époque de Colette dans les jardins, des clichés actuels de Dominique Roger ainsi que des extraits de lettres et de manuscrits. L'exposition est ouverte du mardi au samedi de 14 heures à 19 heures (tél. : 42-61-46-04).

● Dans le cadre de la collaboration franco-danoise, un FESTIVAL DE POÉSIE est organisé à Aarhus (Danemark) le 12 septembre. Cinq poètes français : Claude Royet-Journoud, Emmanuel Hocquart, Jean Daive, Dominique Fourcade et Jacques Roubaud, bientôt publiés en danois dans une anthologie de la nouvelle poésie française, seront présentés au cours d'une soirée de lecture. A la suite de cette rencontre sont prévus des débats à propos de l'écriture de ces poètes aux universités d'Aarhus et de Copenhague, les 14 et 15 septembre.

● PRÉCISIONS. — Plusieurs erreurs se sont glissées dans « Le Monde des livres » du 28 août : dans nos articles consacrés à la rentrée littéraire, le livre scientifique d'Yves Stroudze, *Pour une poignée d'électrons* (Fayard), est devenu malencontreusement un ouvrage politique intitulé *Pour une poignée d'élections*. La fièvre de la présidentielle entraîne des confusions regrettables entre les genres.

D'autre part, le livre de Christine Buci-Glucksmann, signalé dans le même numéro, ne porte pas comme titre *La Folie de voir*, mais *La Folie du voir* (Galilée).

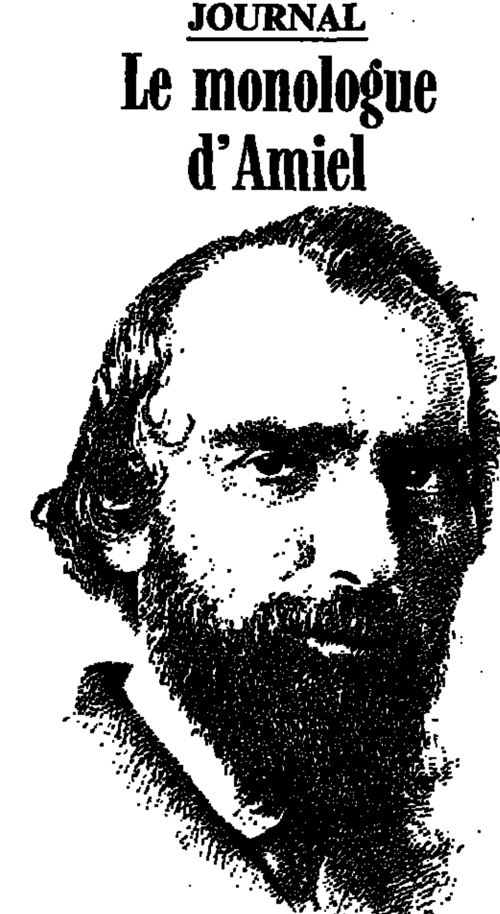
Enfin, dans l'article consacré à Jules Laforgue, à propos de l'attitude des surréalistes, il fallait lire non pas le *« juste »*, mais l'*« injuste dédain »* de ces derniers à l'égard du poète des *Complaintes*, comme le contexte le laissait d'ailleurs entendre.

JOURNAL

Le monologue d'Amiel

HENRI-FRÉDÉRIC AMIEL (1821-1881) se haïssait assez pour s'observer. Aussi, pendant plus de trente ans, il se comporta en greffier scrupuleux et nota le moindre de ses gestes comme la plus anodine de ses pensées. Amiel était si soucieux de sa météorologie intérieure que la tenue de son Journal le dispensait souvent de la fréquentation de ses contemporains.

Roland Jaccard a extrait des quelque dix-sept mille pages de cette *« pharmacie de l'âme »* (1) celles qui, justement, traitent de l'exercice solitaire auquel se livra Amiel. Celui-ci dénigre sans cesse une activité qu'il qualifie d'*« épicurisme littéraire »*. Et, lorsqu'il se relit ou contemple toutes ces pages accumulées contre lui-même, il le fait toujours avec ennui et morosité. Comme on est loin, avec Amiel, de ces auteurs contemporains qui deviennent bègues à force de citer, en toute occasion, tel ou tel de leurs écrits !

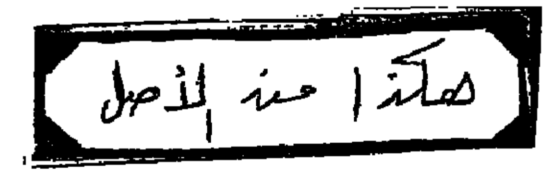

BERENICE CLEEVE.

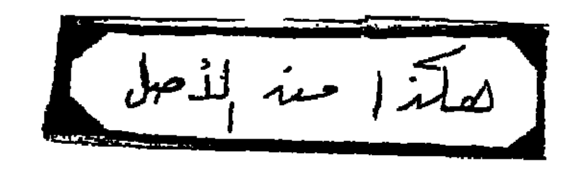
« J'avais vingt-six ans, j'en ai trente-huit. Qu'ai-je fait de ces douze années ? J'ai vécu, décru, déchu : voilà tout. » Pareil aveu ne peut que nous rendre proche cet homme qui, un an avant sa mort, écrivait : *« Le monde se passera à merveille de moi. »* Ce maître de la vie à reculons voyait l'homme comme un automate dont les tics l'emportent sur les opinions et les goûts. Le tic d'Amiel, ce fut le monologue qui, par essence, n'est nocif que pour celui qui le pratique.

P. Dra.

★ DU JOURNAL INTIME D'HENRI-FRÉDÉRIC AMIEL, édition établie et présentée par Roland Jaccard, éditions Complexe, 152 p., 49 F.

(1) Les éditions L'Age d'homme ont entrepris, depuis 1976, la publication intégrale du *Journal intime* d'Amiel. Sept volumes ont paru à ce jour.





LA RENTRÉE ROMANESQUE

Entre le fait divers et la légende

La nuit sacrée, *le nouveau récit de Tahar Ben Jelloun, est le lieu de multiples symboles*

IL y a quelque risque à publier un roman qui apparaisse comme la suite d'un autre livre. Surtout quand cet autre livre, *l'Enfant de sable*, est un roman superbe et fort qui, paru il y a deux ans, avait marqué les lecteurs de son empreinte. Mais Tahar Ben Jelloun n'en avait manifestement pas fini avec cette histoire si cruelle et si troublante.

Comme un conte oriental qui se transmet de l'un à l'autre, elle a continué de vivre à l'insu de celui qui l'avait recueillie, se développant ici en récit merveilleux, là en fable nocturne, ailleurs encore en péripéties réalistes. Elle a grandi, gonflée d'hypothèses, marbrée de fantasmes, nourrie de tout le potentiel imaginaire que contenait son germe initial : la vie d'un enfant de sexe féminin que son père décide de faire passer pour un garçon et qui accepte d'être le fils dont rêve le père. Et cette histoire a pris une telle place qu'il n'était plus possible au romancier de passer à autre chose : son roman et son héroïne l'ont rattrapé.

Cet âpre bonheur de la liberté

Est-ce à dire que *la Nuit sacrée* lève les ambiguïtés qui entouraient l'enfant de sable ? On le croit dans la première moitié du livre, et, de toute évidence, Tahar Ben Jelloun le pense aussi. Le récit commence *« au cours de cette nuit sacrée, la vingt-septième du mois de ramadan »*, par l'agonie du père qui convoque Ahmed, l'enfant de sable, à son chevet et le délivre enfin de son secret. Le roman devient alors celui d'une nouvelle naissance. La jeune fille enterre toutes les traces de son passé masculin, se vide, croit-elle, de tout souvenir et apprend, parfois dans la douleur, parfois dans l'humiliation, mais toujours dans l'émerveillement de la découverte, son âme et son corps de femme.

C'est un roman d'initiation grave et tendre, une évocation tout à la fois puissante et retenue de l'âpre bonheur que procure une liberté toute neuve, un beau chant de grâce aussi en l'honneur de la femme qui trouve en elle la force, dans une société régentée par les mâles, d'affirmer son existence autonome, fût-ce au prix de la solitude.



KAMEL DRIDI

Tahar Ben Jelloun : comme un conte oriental

Mais ces jours de pur bonheur, cette renaissance ne durent pas. Pour sa plus grande joie et pour sa plus grande détresse, la jeune fille rencontre le Consul. C'est un homme devenu aveugle très jeune, à la suite du tremblement de terre d'Agadir, et qui vit sous l'oppression amoureuse et jalouse de sa *sœur, une fille laide et* énorme qui hait tout ce qui n'est pas son frère. Entre le Consul et l'héroïne naît une histoire d'amour qui se terminera dans le crime et par la condamnation de l'enfant de sable à quinze années de prison.

Mais l'important n'est pas le fait divers, l'important c'est la nuit qui, peu à peu, va de nouveau s'emparer de la jeune fille. Une nuit voulue d'abord, celle qu'elle apprend des lèvres et des caresses du Consul, la nuit des aveugles qu'il lui enseigne comme une liberté supplémentaire, un progrès dans la lucidité, une manière de se détacher de toute la laideur du monde pour ne consacrer ses forces qu'à *la vérité* et à la beauté.

Le no man's land de tous les immigrés

Et plus tard encore, dans sa prison, une nuit dangereuse, terrible, peuplée de cauchemars épouvantables ; une nuit où tout vacille, où les certitudes les plus simples deviennent tromperies, où le rêve ne se distingue plus du réel, le mensonge de la vérité et un corps de femme d'un corps d'homme. Sait-on même encore quand il y a le jour et quand survient la nuit ?

L'enfant de sable, veille, se retrouve dans le no man's land qui est celui de tous les immigrés, quelle que soit la nature de l'immigration, qu'elle vienne du sexe, du lieu, de l'âge ou de la pensée : *« J'allais et venais entre les deux camps comme si j'étais dans deux langues »*, écrit la conteuse, et cet aveu nous oblige à lire *la Nuit sacrée* comme autre chose qu'une ample et belle histoire construite sur le thème éternel de l'hermaphrodisme, que la barrière des sexes, subsistant dans certaines civilisations, charge d'accents plus troubles et plus violents encore.

Jusqu'au grand éclair final

Si *la Nuit sacrée* est bien un *roman* de l'identité, l'interrogation de Tahar Ben Jelloun fouille bien au-delà du couple homme-femme. La nuit qui envahit la jeune fille après qu'elle a goûté l'éclatante lumière de la libération, c'est aussi, bénéfique et maléfique, celle que connaît un écrivain qui a choisi de dire son pays et ses racines dans une langue qu'on lui a donné par mensonge pour sienne et qu'il *a finalement* adoptée. Mais c'est aussi, de manière universelle, la nuit qui *règne sur toute vie*, celle qui s'étend sur nous à mesure que nous vieillissons et qui nous rend tout à la fois plus lucides et plus aveugles jusqu'au grand éclair final, jusqu'à la grande indifférenciation.

Mais dans *la Nuit sacrée*, ce n'est pas seulement le récit qui, par la richesse des interprétations qu'il suscite, tire le roman vers la légende, c'est la langue elle-même. Plus exactement, récit et langue paraissent ne faire qu'un, s'engendrer l'un l'autre sans qu'on puisse distinguer l'origine. Tout est beau, large, éclatant et pourtant tout est simple, dépouillé, *élémentaire. Les images les plus* fortes constellent cette prose qui paraît toujours hésiter au bord du poème, *mais ces images sont parfaitement* concrètes, à la fois hors du temps et au plus près des choses.

C'est sans doute le secret le *mieux gardé du charme — au sens* fort — que dispense *la Nuit sacrée :* la présence indissociable, au cœur des mots mêmes, de l'éternité et de l'immédiat.

PIERRE LEPAPE.

★ LA NUIT SACRÉE, de Tahar Ben Jelloun, Le Seuil, 190 p., 79 F.

PREMIER ROMAN

Une vie trop lourde

EH ! non, les pauvres ne sont pas toujours courageux et méritants, comme on les aime dans l'édition lorsqu'ils racontent comment ils sont passés de la loge de concierge de maman ou des HLM de banlieue au barreau, au pinceau, ou au stylo. C'est sans doute pour cela que les grands éditeurs, respectables, n'ont pas voulu du récit de D. Belloc, *Néons*. Choquant, *dérangeant*, dégoûtant parfois, avec son style violent dans sa simplicité, son absence de concession à la bienséance et à l'euphémisme. L'argument avec lequel on enveloppait ce rejet, répulsion bourgeoise, était *« Belloc n'écrira peut-être rien d'autre »*. Et alors ?

Les éditions Lieu commun, petite maison, ont, elles, pris ce texte comme il venait, et pour ce qu'il était : la conséquence de la haine qu'un homme a eu besoin de dire pour continuer de vivre. La haine du petit garçon qui n'a pas de souvenir de son père — Jojo le boulanger voulait s'« en sortir » en boxant ; il est mort à vingt-cinq ans. La haine de l'adolescent qui fuit l'« Espagnol », nouveau mari de la mère, et qui, en guise de soutien, ne trouve que des messieurs préférant les attouchements et les pissotières aux conversations. Belloc ne cache pas qu'il en ressentait un trou*ble, et même du plaisir. La haine* du petit chapardeur que la prison et son mitard enfoncent dans la délinquance. La haine du jeune homme qui a connu trop tôt le monde de la nuit, Pigalle, ses misères, ses joies aussi, folies sexuelles et vies dévastées.

Un livre pas propre, pas *moral, irritant parfois, qui ne va* peut-être pas émouvoir ceux qui n'ont jamais approché « ces gens-là », les pauvres — qu'on ne veut plus nommer sauf à ajouter « nouveaux », — mais qui en bouleversera d'autres. Ceux qui, parfois, en luttant pour « en sortir » — de leur milieu, du destin tout tracé, de l'enlisement au « bas de l'échelle » — ont senti passer très près « le vent du boulet » : le refus d'un jeu dont certains ont, en naissant, les règles au-dessus de leur berceau, le vol, la vie en marge... Bref, la haine. Pour ceux-là, comme pour D. Belloc lui-même, *Néons*, quels que soient ses défauts de premier livre, sera une lecture troublante, certes, mais salubre.

Jo. S.

★ NÉONS, de D. Belloc, Lieu commun, 132 p., 75 F.

FÉMININ PLURIEL

Narratrices d'un monde qui s'achève

(Suite de la page 13.)

Les romans de la qualité de celui de Marie Redonnet, les jurés des prix littéraires les reconnaissent. Et quand ils acceptent — cela leur arrive de temps en temps — de se laisser aller à leur goût de la littérature, ils récompensent de tels textes. Espérons.

Le temps d'apprendre à vivre...

Nil, *héroïne du second roman* de Claude Tardat — auquel elle donne son titre, — a hérité ce prénom du fleuve égyptien, certes, mais surtout de parents soixante-huitards. Lycéenne, Nil est gagnée, après l'accident d'un de ses camarades, *transformé* en torche vivante un soir de fête, par ce qu'elle nomme la *« tristerie »* : plus grave que la « déprime », un mal de vivre qui fait frôler la mort, une anorexie qui s'installe. L'anecdote, que l'on saisit par fragments, *n'est* pas l'essentiel de ce roman où Claude Tardat réaffirme les qualités de son premier livre, *Une mort sucrée*, publié l'an dernier (2), fut surtout remarqué pour son histoire insolite et violente. Une jeune femme décidait de *« mourir de sucre »*, exhibant son suicide comme le font en réalité non *les boulimiques, mais* les anorexiques.

Dans *Nil*, récit dont la trame est *plus conventionnelle*, on voit combien Claude Tardat a gagné en vigueur de style et en capacité à conduire une intrigue. Ce roman d'apprentissage d'une *« jolie fille bien ordinaire »*, comme se décrit Nil, est mené avec intelligence et avec l'art de tenir le lecteur en haleine. De la victime de l'accident, Vatrana, à la vieille dame à laquelle Nil tient compagnie certains soirs pour gagner un peu d'argent, en passant par le peintre pour lequel Nil pose ou le mystérieux aveugle qui brise ses cannes blanches — ramassées par Nil avec un soin fétichiste, — tous les personnages tracent subtilement le parcours qui, de blessures en amour rêvé, de la découverte de la *beauté à celle de la supercherie*, permettra à Nil d'en finir avec la *« tristerie »* adolescente et d'affronter la vie.

Claude Tardat n'a certes pas encore la maîtrise de Marie Redonnet, mais elle sait donner au lecteur l'envie d'être bon public, d'aller au bout de son roman, d'une traite, et de guetter *le prochain*.

Norma et Cerise

Après *le Jeu des poignards* (3), un roman plutôt manqué, Viviane Forrester donne *l'Œil de la nuit*, un récit où, dit-elle, elle mêle *« Histoire et intimité »*. *« Je me suis rendue complètement disponible à ces deux destins de femmes, Norma et Cerise, deux sœurs. J'ai voulu explorer ce qui, pour moi, est l'un des aspects tragiques de la vie : le moment où ce qu'on a vécu devient une histoire, voire de l'Histoire. Le sentiment de l'irréversible me fascine. C'est l'impression que tout était irrécupérable qui, à propos de Van Gogh (4), m'a mobilisée. »*

De sa belle voix, un peu affectée peut-être, Viviane Forrester parle bien de son livre. On peut même se dire *« mieux qu'elle ne l'a écrit »*, si l'on n'aime guère ce style disloqué, cette écriture *allusive et effusive. De plus, ce* « cri » semble inadéquat à l'histoire de Cerise et de Norma. Un beau huis clos, pourtant, dans un beau manoir de fiction, où la victime, Cerise, à son retour d'un camp de concentration en 1945, a trouvé sa sœur Norma mariée à l'homme qu'elle convoitait, elle. Cerise s'est bien vengée, *confinant* Norma par sa seule survie et par son silence, dans ce manoir, leur refuge d'enfants juives, dès le début de la guerre. Trente ans plus tard, en 1975, Norma et Cerise sont confrontées au passé, à leur guerre, *devenue objet d'histoire. Un récit* fort, une réflexion intéressante, gâchés par un style, qui, cependant, doit bien conserver des adeptes.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ ROSE MÉLIE ROSE, de Marie Redonnet, Minuit, 136 p., 49 F.

★ NIL, de Claude Tardat, Mazarine, 222 p., 79 F.

★ L'ŒIL DE LA NUIT, de Viviane Forrester, Grasset, 222 p., 78 F.

---

(1) Tous deux aux éditions de Minuit, en 1986 et 1987. Marie Redonnet avait publié, auparavant, des poèmes, *le Mort & Cie*, et des contes, *Doublures* (POL, 1985 et 1986). Elle a, en outre, écrit deux pièces, *Tire & Lir* et *Mobie & Diq*, qui seront publiées ultérieurement, et dont l'une devrait être montée prochainement.

(2) Mazarine, 1986.

(3) Gallimard, 1985.

(4) *Van Gogh ou l'enterrement dans les blés*, de Viviane Forrester, le Seuil. Prix Femina Vacaresco *1983*.

LA RENTRÉE ROMANESQUE

La passion de la musique

Compositeur de jazz, André Hodeir raconte l'histoire d'un violoniste virtuose qui préfère les couloirs du métro aux scènes internationales.

VOYEZ donc où mène le jazz. J'écris cela en écoutant la *Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre*, en mi bémol majeur, K 364, de Mozart, jouée par Jascha Heifetz et William Primrose. Jamais je ne me serais donné tant de mal pour trouver ce disque (1), si André Hodeir, qui lui fait jouer un rôle dans *Musikant*, n'était pas compositeur de jazz et musicologue. Ecrivain aussi, et non des moindres, comme on va le voir. Compositeur, il l'est au passé, ce qui veut dire que l'avenir peut-être ne l'oubliera pas, mais qu'il a cessé de composer, brusquement, au début des années 70. *« J'avais eu des mots durs pour les compositeurs qui, tels Stravinski, ont laissé l'âge dégrader leur art dans des œuvres vaines et boursouflées. Vous avez entendu le dernier opéra de Messiaen ? Navrant, non ? Quand on pense au talent de ce grand musicien à ses débuts et dans sa maturité ! Je ne voulais pas tomber sous le coup de ma propre critique. La plupart des compositeurs finissent mal. »*

Cela, dit d'une voix douce, avec un sourire qui atténue le strict moralisme esthétique du propos, est, en effet, d'une sorte de saint laïque, dans un monde où la lucidité guide rarement les carrières, et plus rarement encore les fins de carrière. André Hodeir a eu son heure sinon de gloire, du moins de grande notoriété. Diplômé du Conservatoire, il a débuté comme compositeur néo-classique un peu sériel, après avoir joué du violon jazz au Bœuf sur le toit et dans d'autres boîtes parisiennes, sous l'Occupation allemande. *« Ce fut une période faste pour les musiciens de jazz français. Nous avions même fini par devenir assez arrogants, car nous maîtrisions l'idiome aussi bien que nos maîtres américains d'avant-guerre. En 1945, quand nous avons entendu les disques de Charlie Parker et de Dizzy Gillespie, il a fallu déchanter. Le jazz avait bougé, nous avions fait du surplace. J'ai compris que le violon et moi n'étions pas vraiment destinés l'un à l'autre. »*

Futuriste ... et ringard

Critique, André Hodeir prend la tête des modernistes, les raisins aigres, contre les passéistes, les figues moisies. Quand celles-ci lui lancent des *« mauvais odeir »* et autres aménités, Boris Vian le défend avec alacrité, dans les colonnes de *Jazz Hot*, dont Hodeir demeure longtemps le rédacteur en chef. Mais il est surtout, durant les années 50, le premier compositeur de jazz français et l'un des leaders mondiaux de ce que, en jazz, on appelle alors *le Troisième Courant*, qui incorpore à la métrique, au phrasé jazziques, les recherches tonales, atonales, modales et structurelles de la musique savante européenne. A la tête du Jazz Groupe de Paris, André Hodeir crée des œuvres originales, et fortement controversées.

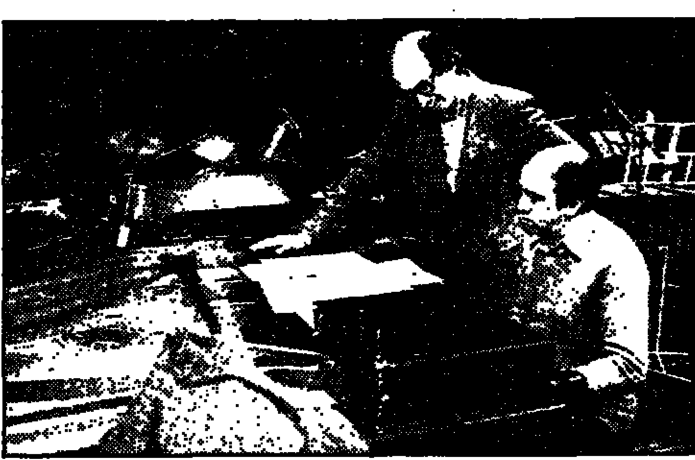
Si le jazz avait été une musique légitime, le Conservatoire national de la rue de Madrid lui aurait ouvert une classe et aurait confié celle-ci à André Hodeir. Il n'en fut pas question. Pour vivre, il compose, avec Henri Crolla, des musiques de films à l'intention du commandant Cousteau, de Michel Boisrond et Brigitte Bardot (*la Parisienne*), notamment. Et il écrit des ouvrages de musicologie, dont le fameux *Hommes et problèmes du jazz* (2), tôt traduit aux Etats-Unis et qui lui ouvre les portes des universités américaines, comme compositeur autant que comme critique. La plus significative et sans doute la plus durable de ses œuvres musicales est une cantate pour deux voix féminines et orchestre de jazz, *Anna Livia Plurabelle (Jazz on Joyce I)*, couronnée en 1972 par l'Académie Charles-Cros (3).

« Il m'est arrivé une curieuse chose, avec la révolution du free-jazz, que j'ai vécue comme une déroute de cette musique dans l'informel et la dérision. C'est que, du jour au lendemain, je suis passé du statut de compositeur futuriste à celui de ringard. » Sagement, sans amertume apparente, André Hodeir prend alors, à cinquante ans, sa retraite du jazz et se tourne vers la littérature. *Les Mondes du jazz* (« 10/18 », 1970) est une tentative audacieuse pour adapter au récit des formes musicales. *Play-Back* (Minuit, 1983) joue littéralement de la forme « variations ».

Mélancolie et bouffonnerie

« Pour Musikant, *je suis parti d'une analyse des niveaux de récit dans le cycle des lieder de Schubert* Winterreise *sur les poèmes de Willhelm Müller, et du thème de l'un de ces poèmes, où il est question d'un joueur de vielle qui joue, à l'écart du village, et que personne n'écoute. J'ai construit mon roman d'un violoniste de métro selon ces trois niveaux : celui du narrateur au présent, celui du narrateur au passé, celui du témoin. Le récit des mêmes événements est fait une fois à l'endroit, une fois à l'envers, ce qui forme un chiasme narratif. La forme est donc celle du cycle musical. Pensez-vous que cela soit postmoderne ? »*

La question est posée avec une imperceptible ironie. Honnêtement, je ne sais. Sur la table entre nous, dans cet appartement petit-bourgeois de banlieue résidentielle, je ne suis pas étonné de voir *la Barbarie*, de Michel Henry. Comme le philosophe, André Hodeir n'est pas de cette époque tonitruante. Mais, lui, ne la déplore pas, il a fait sécession. Les écrivains qu'il admire : Proust, Joyce, Beckett. Et Perec aussi. Des écrivains purs. Hodeir, en passant de la musique à la littérature, n'a fait que transférer son exigence de perfection formelle et d'originalité.



MEPHISTO

André Hodeir (debout) avec Martial Solal : une exigence de perfection.

Et, par le fait, *Musikant* ne ressemble à rien de ce que vous connaissez. L'écriture, élégante, discrètement musicale, subrepticement ironique dans sa désuétude virtuose, évoque Proust, peut-être Anatole France aussi, mais, à coup sûr, Debussy, Fauré, Ravel, la plus française des musiques, avec des emballements rythmiques et des grâces harmoniques émerveillantes. La mélancolie, elle, est bien schubertienne. Mais le ton, cioranien. Et l'histoire est très romantique quand même. La bouffonnerie, intermittente, est moderne. Musikant, ce violoniste qui a perdu jusqu'à son nom et qui, moitié par incapacité à affronter le public-juge, moitié par orgueil, joue la musique *pour elle-même* dans un couloir de métro, voilà bien une figure hors du temps.

Saint ou paranoïaque

Le témoin de cette vie ratée ou sublime raconte, à sa façon, l'histoire de l'enregistrement de *la Symphonie concertante*, de Mozart, par Jascha Heifetz, peut-être le plus grand violoniste du siècle (le roman lui est dédié). Il lui fallait, pour la partie d'alto, un instrumentiste parfait qui épouserait mimétiquement son style, c'est-à-dire qui n'en aurait aucun. Il le trouva par hasard, dans l'Orchestre symphonique de Louisville, Kentucky, et le fit venir à New-York. La séance fut sans pareille. Après quoi, l'altiste retourna à Louisville et continua à jouer des croches avec une égalité irréprochable. Son nom était William Primrose.

Musikant raconte le sacrifice d'une vie au violon. Il faudrait l'entendre pour savoir si ce musicien est un saint ou un grand paranoïaque, un Heifetz ou un Primrose tourné clochard. Le texte, là-dessus, et par nature, ne permet pas de trancher, pas plus que l'enregistrement de la *Symphonie concertante*, à lui seul, ne permet de décider qui, de Heifetz ou de Primrose, est le plus grand. C'est la musique qui les hisse tous deux à sa hauteur. Et voici un roman qui, au moins, *tente* de se hisser à la hauteur de Bach. Sainteté ou paranoïa ? Ce qui est certain, c'est que jamais l'amour de la musique n'a coïncidé autant avec celui de la littérature. Tous les mélomanes liront ce livre, et les jurés du dernier prix littéraire à s'intéresser à la littérature de recherche n'auront pas à se creuser la tête pour savoir qui distinguer cette année.

MICHEL CONTAT.

★ **MUSIKANT, d'André Hodeir, Seuil, 248 p., 89 F.**

(1) RCA, Red Label, épuisé au catalogue. A défaut, on écoutera la version par Itzhak Perlman et Pinchas Zukerman (Deutsche Gramophon).

(2) 1954. Réédition Parenthèses, 1984.

(3) Disque Carlyne 005, distr. Musica.

Angelo Rinaldi

(Suite de la page 13.)

Là-dessus, Rose, qui n'a pas revu le narrateur depuis vingt ans, annonce sa venue à Paris. Elle veut consulter un médecin et rendre hommage à un oncle tué à la guerre de 14 et enseveli au Père-Lachaise, ce qui a conduit son ancien protégé à parcourir, découvrir, l'immense cimetière et ses pittoresques parages. Il y croise des clochards qui nourrissent les chats, des conférenciers qui conduisent des jeunes gens, avec de louches intentions, jusqu'au monument d'Oscar Wilde, les activités secrètes dont les chapelles funéraires abandonnées, les épais fourrés du secteur des maréchaux d'Empire, sont le cadre, les quelques femmes qui tapinent entre les tombes.

Avec la semaine de Rose à Paris qui réapprend à son hôte les bienfaits de la tendresse, nous entrons – mais c'est aux deux tiers du livre – dans ce qu'on pourrait appeler le présent du roman, auquel les événements du passé continuent de se mêler dans le même monologue lisse, sans coupures ni aération. De nouvelles révélations se produisent sur les figures d'autrefois, sur les parents du narrateur, sur le suicide de son père, tenu soigneusement caché, sur Rose elle-même, qui n'était pas non plus si transparente. Elle a hérité de la villa des Palmiers qu'elle sera ainsi à même de remettre un jour à son ancien propriétaire.

Ce livre, où l'action, l'intrigue, se dissimulent sous l'abondance des détails, s'achève presque brutalement sur un coup de théâtre. Rose y prend une dimension héroïque et le roman y trouve sa juste coloration qui n'est pas noire. Ouvert sur un tombeau, refermé sur un cimetière, la mort certes y est présente d'un bout à l'autre. Mais l'auteur l'environne d'un tel foisonnement d'histoires, de couleurs, de bruits, de maisons, de paysages, de gens, de bêtes, d'arbres et de fleurs qu'elle est sans cesse côtoyée, concurrencée, niée par la vie.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LES ROSES DE PLINE, d'Angelo Rinaldi, Gallimard, 334 p. 88 F.**

● LA PHILOSOPHIE, par Roger-Pol Droit

Berkeley l'immatérialiste

DANS l'Irlande de 1685, au sein d'une famille de propriétaires terriens anglais, naquit un *boy* nommé George. Il étudia, puis professa au *Trinity College* de Dublin. Les « nouveaux philosophes », en ce temps-là, s'appelaient Descartes et Locke. C'est contre eux qu'il s'exerce à penser. A vingt-deux ans, élu *fellow*, il enseigne le grec et l'hébreu. A vingt-cinq ans, il est déjà l'auteur de deux ouvrages qui font de lui un grand philosophe : *l'Essai pour une nouvelle théorie de la vision* (1709) – où il établit d'une manière très originale la dissociation complète de la vue et du toucher – et surtout le fameux *Traité des principes de la connaissance humaine* (1710). Il n'en publie que la première partie, qui ne sera suivie d'aucune autre.

Mais ce livre suffit pour faire aussitôt à George Berkeley une solide réputation d'extravagance. Affirmer que la matière n'existe pas, que l'expression « substance matérielle » est non seulement dépourvue de sens mais encore contradictoire, voilà qui paraît insensé, même à ceux qui tolèrent volontiers les bizarreries des philosophes. On ne prête guère attention à la subtilité de ses arguments : la matière n'est qu'un mot, une abstraction sans contenu, puisque nous ne rencontrons jamais, dans notre expérience, que des perceptions – l'étendue cartésienne elle-même n'existe que pour notre esprit. Il y a du même coup quelque chose d'incohérent à postuler une substance sans pensée, dans la mesure où nous la pensons pour l'affirmer.

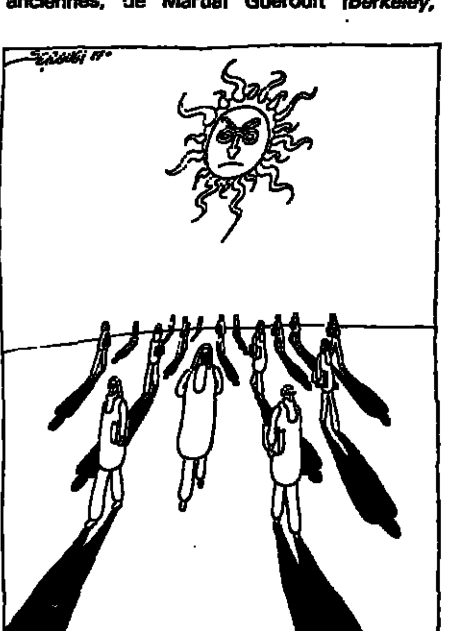
Qu'importe : ses contemporains se dispensent de le lire. Ils se contentent de broder sur des sarcasmes de salon. D'autant que le jeune Berkeley a l'outrecuidance de se réclamer du sens commun contre les élucubrations fumeuses des métaphysiciens, et de vouloir parler peuple pour critiquer les chicaneries trompeuses des savants. C'en est trop. A Dublin, à Londres ou à Paris, on ne voit en lui qu'un provocateur habile à manier le paradoxe, un sceptique outrancier niant les plus solides évidences, voire un égoïste détraqué qui croit être le seul esprit existant au monde.

Il quitte Dublin pour Londres, où il publie, à vingt-huit ans, un des plus jolis textes du dix-huitième siècle : *Trois Dialogues entre Hylas et Philonous*. Ce petit chef-d'œuvre ajoute peu, sur le fond, aux thèses de l'immatérialisme. Mais, tout en s'efforçant de colmater les brèches, et de répondre aux plus fréquentes objections, Berkeley adoucit d'arides spéculations par tous les charmes d'un style limpide et imagé. Une liste des exemples qui traversent ces dialogues ne déparerait pas l'inventaire de Prévert. On y trouve notamment la couleur des nuages, des pattes de mite, une tulipe, un portrait de Jules César, un gant, une cerise et plusieurs microscopes.

APRÈS, le diacre se tait. Dix-huit ans de silence, dont quatre en Italie, avant de revenir à Londres, puis au *Trinity College*, pour finalement repartir... en Amérique. Un héritage imprévu lui donne espoir de concrétiser un vieux rêve missionnaire : fonder un collège dans les Bermudes, *« pour la conversion des sauvages d'Amérique au christianisme »*. Et le voilà installé avec sa jeune épouse à Rhode Island, dans l'attente d'une subvention qui ne viendra jamais. Il achève là-bas la rédaction d'une série de sept dialogues contre les « petits philosophes » libres penseurs, l'*Alciphron*. Publié en 1732, après son retour à Londres, l'ouvrage connaît un succès immédiat.

Mais on n'y trouve plus trace de sa philosophie de jeunesse, sans qu'il l'ait toutefois reniée nettement. En dépit de quelques traités centrés sur les mathématiques, le philosophe, désormais évêque de Cloyne, paraît s'être détaché de son propre système. Il consacre les vingt dernières années de sa vie à son évêché, à ses enfants et à l'eau de goudron. Il crut en effet découvrir dans cette préparation en usage chez les Indiens d'Amérique du Nord un remède universel, dont la *Siris* (1744) justifie l'efficacité par l'existence d'une « chaîne des êtres », bien plus inspirée du néoplatonisme en vigueur à Cambridge que de l'immatérialisme. Toute la Grande-Bretagne, puis le Continent, s'enflammèrent pour l'eau de goudron, avant qu'elle ne rejoigne le cimetière encombré des panacées définitives. L'évêque mourut en 1753 par une calme soirée de janvier. Son testament exigeait qu'on l'enterrât *« tel quel, non lavé, habillé des mêmes vêtements »*, après qu'on eut attendu *« cinq jours ou plus (...) jusqu'à ce qu'il devienne repoussant »*.

ON s'est peu intéressé, en France, à cette œuvre disparate, bien que sa portée spéculative dépasse de loin son caractère de curiosité. Peu d'études lui ont été consacrées, mis à part celles, déjà anciennes, de Martial Gueroult (*Berkeley, quatre études sur la perception et sur Dieu*, Aubier, 1956), et les traductions partielles d'A. Leroy (*Œuvres choisies*, Paris, 1944) et de J. Pucelle (*Alciphron ou le pense-menu*, Paris, 1952). Cette indifférence peut s'expliquer par le désintérêt global et tenace dont notre culture a été longtemps affectée envers les philosophes de langue anglaise. Les empiristes finirent par être un peu mieux lotis. Mais les idéalistes, sans parler des transcendantalistes comme Emerson, ou des néo-hegeliens comme Bradley ou Bosanquet, font encore figure de Hurons. Ce silence s'explique également par l'extrême difficulté qu'il y a à considérer l'œuvre de Berkeley comme une unité, et à saisir la place et le rôle tenus par ces œuvres de jeunesse.



SERGUEL

C'est à Geneviève Brykman que revient le mérite d'avoir, ces dernières années, suscité le renouveau des études françaises. Sa thèse a montré avec précision que Berkeley fut apologétiste avant tout, et qu'il a forgé la doctrine de l'immatérialisme seulement comme une arme contre les libres penseurs de son temps. Insistant sur les discontinuités et les ruptures dans l'évolution de sa pensée, elle a mis en lumière comment le philosophe abandonne successivement les formulations décapantes de ses débuts au profit d'une cosmologie bien cimentée et plus efficace religieusement.

Ces questions historiques mises à part, quels motifs avons-nous de lire, aujourd'hui, les textes proprement philosophiques de Berkeley ? Sa négation de l'existence de la matière n'est, à tout prendre, qu'un objet pour collectionneur. Tout change en revanche si l'on prête attention au fait que ce n'est pas « la matière », introuvable, mais *le mot* « matière », son usage et son sens, que Berkeley soumet à l'examen serré d'une véritable investigation sur le langage. A ce titre, il a introduit dans la réflexion un changement de méthode plus moderne qu'on ne pourrait le croire. En effet, pour avoir saisi que la connaissance est réductible à l'usage qu'elle fait des termes de la langue, pour avoir soupçonné qu'il peut y avoir des expressions dépourvues de sens qui paraissent en avoir un, pour avoir placé le sens commun en position de référence fondamentale, Berkeley peut apparaître comme l'un des ancêtres de la philosophie analytique contemporaine. D'ailleurs, son singulier rapport à la logique et à l'indicible n'est pas sans rappeler, toutes différences gardées, celui de Wittgenstein.

POUR s'en convaincre, il faut pouvoir le lire. C'est désormais possible, grâce aux deux premiers volumes d'œuvres publiés sous la direction de Geneviève Brykman aux Presses universitaires de France. Le tome I permet notamment de découvrir le texte, inédit en français, des *Carnets* où Berkeley élabora sa doctrine, ainsi que la première traduction d'une « Introduction manuscrite aux Principes ». Le tome II, qui vient de paraître, offre entre autres la correspondance philosophique avec Samuel Johnson et une nouvelle version des *Trois dialogues entre Hylas et Philonous*, par Jean-Marie Beyssade. On regrettera seulement que cette dernière traduction, remarquable d'aisance, ait laissé subsister de petits archaïsmes, tel « à cause que ». Usuelle chez Descartes, la locution ne paraît pas correspondre à l'intention affirmée par cette édition de *« prendre pour règle, dans l'ensemble comme dans le détail, l'usage du français moderne »*.

Mais ce n'est qu'une broutille. Ce travail collectif d'édition et de traduction est, en fait, exemplaire. Au dire des spécialistes, il surpasse même en certains points les éditions de référence anglo-saxonnes. On peut donc espérer que cette entreprise, qui doit se poursuivre, permette au public de découvrir une œuvre chez nous trop négligée. Il faut aussi souhaiter que cette édition suscite de nouvelles recherches sur ce diable de saint homme.

★ **BERKELEY, *œuvres*, édition publiée sous la direction de Geneviève Brykman, coll. « Epiméthée », Presses universitaires de France ; tome I avec la collaboration de D. Berlioz-Letellier, M. Beyssade, J.-M. Beyssade, M. Blay, L. Déchery, M. Phillips, 432 p., 260 F ; tome II, avec la collaboration de D. Berlioz-Letellier, M. Beyssade, J.-M. Beyssade, M. Blay, L. Déchery, 396 p., 240 F.**

A consulter également :

– *Berkeley, Philosophie et Apologétique*, de Geneviève Brykman. Tome I 628 p., tome II 232 p. (Atelier national de reproduction des Thèses, Diffusion Vrin, 1984).

– Revue Philosophique de la France et de l'étranger, n° 1082 (1986/III), numéro spécial consacré à Berkeley, sous la direction de Geneviève Brykman (Presses universitaires de France).

هكذا من الأصل

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

L'abbé Prévost grandeur nature

Les œuvres complètes d'un précurseur, dont les émois feront fortune dans la littérature française.

TOUT l'emeut, tout l'anime. Déjà romantique, l'abbé Prévost ? Oui, un souvenir, une rêverie l'ébranle, et l'aventure le jette à la renverse sur les routes de l'Europe galante. Ivre de secousses, lardé de doutes et de transports, sentimental et curieux du monde mais encore boutonné dans ses émois, sensuel mais *guindé d'un soupçon* d'anglicanisme, que voilà un homme de son siècle, le XVIIIe, qui versa tant de pleurs avant de couper tant de têtes ! « Homme sensible », Antoine François Prévost d'Exiles (1697-1763) l'est tout entier, dans sa vie et dans son œuvre. Treize romans, si l'on considère *Manon Lescaut* comme une œuvre distincte, que l'on peut lire enfin dans ces *Œuvres de Prévost* en huit volumes publiées récemment sous l'autorité de Jean Sgard, un homme qui connaît son affaire. Treize romans dont ce *Cleveland* épique et cromwellien où l'auteur expose la vanité des utopies face aux passions et invente (déjà !) le *spleen* dans un livre qui fut, vingt ans avant *la Nouvelle Héloïse*, l'un des best-sellers de son époque et que Rousseau dévora aux Charmettes.

L'abbé Prévost annonce avec bonheur les affres et les déploiements intimes qui, au-delà des *Confessions* de Jean-Jacques, ont toujours fait des ravages dans les lettres françaises : *« Je me suis demandé*, écrit-il dans sa préface à *l'Histoire universelle* de M. de Thou, *si j'aurais assez de secours pour trouver la vérité, assez de force pour la dire... Suis-je assez libre de passions et de préjugés pour prendre le ton d'un écrivain désintéressé ? Expatrié, séparé de mes amis et de mes proches, abandonné du plus grand nombre, qui croira que mon cœur ignore ce que c'est que la haine, et que je puisse me défendre d'en faire passer quelques traits dans mes notes ? C'est dans mon cœur même que j'ai trouvé de quoi répondre à cette objection. Je sens que je ne hais personne... Non, je suis l'ami du genre humain. »* Tout y est. C'est ici Prévost l'historien d'occasion qui s'interroge, mais c'est surtout Prévost l'écrivain de métier qui se tâte et se prend le pouls. Les dilemmes de ce *je* fasciné par sa profondeur, ces scrupules et ces transes *feront fortune.*

Intermittences du cœur, soubresauts de la raison

Avec les auteurs, on ne peut jurer de rien : la paresse de Montaigne, la distraction de La Fontaine, l'égotisme de Beyle, les vilaines manies de Sade ou l'asthme de Proust ne sont pas choses si assurées. Avec l'abbé Prévost, on a au moins une certitude : ce n'est pas un pantouflard. Toute sa vie, il court d'un emploi à un autre – une carrière de patachon, qui prédispose à méditer sur la nature de l'homme en éprouvant les intermittences du cœur et les soubresauts de la raison. Né sous le même signe astral que Baudelaire et Van Gogh, le Bélier, c'est un instable, un irrégulier, un impulsif. C'est un fauteur d'esclandre, un anglomane comme Voltaire, un latiniste, un joueur de dés, qui choisit le destin pour partenaire et qui finira dans la peau du songeur mélancolique de Saint-Firmin, près de Chantilly, après avoir été tour à tour soldat de fortune, bénédictin, précepteur et journaliste.

L'abbé Prévost, oui, lequel ? Le prédicateur fénelonien d'Evreux, le partisan des « libertés anglaises », l'adepte de la religion naturelle ou l'aumônier de Mgr le prince de Conti ? En chemin, cet ancien élève des jésuites, avec Manon (*« Manon, sphinx étonnant, véritable sirène/Cœur trois fois féminin, Cléopâtre en paniers »*, s'enthousiasmera Musset), aura puissamment contribué au mythe de la femme fatale, condamnant ses futurs biographes à débattre éternellement entre deux personnages : le respectable *« Dom Prévost »* alias *« Monsieur d'Exiles »*, traducteur de Cicéron et de Richardson, et ce *« fripon de Prévost »*, moitié suborneur moitié cœur d'artichaut, dont les lubies et les tête-à-queue alimentent la chronique scandaleuse. Ah ! ce « cœur » haché par des penchants contraires ! Arriviste et fugueur, intransigeant et velléitaire, *méditatif et charnel*, il balance infiniment entre l'Angleterre (ou la Hollande) et la France, il revêt sa soutane et la jette aux orties, il hésite, il flotte entre un rêve profane de félicité et un christianisme sombre, entre Epicure et Madame Guyon, entre la Nature et la Grâce.

Ces aventures « tragiques et galantes »

Plusieurs professions, un seul métier néanmoins : *écrire*. De cela, il ne doute jamais et si, vaincu par les préjugés de son temps, il n'ose encore signer ses romans de son nom (a-t-on idée d'un grand homme qui se dirait romancier !), il est peut-être le premier écrivain moderne à se comporter en professionnel. Il ne doute ni de son talent ni de son succès. Mieux, il sait devancer le goût du public, le tenir en haleine, il sent les « coups », et surtout, il discute ses contrats. Tous les éditeurs vous le diront, c'est un signe !

Troisième fils d'un procureur du roi à Hesdin en Artois, rien ne le prédestinait à devenir le premier romancier des Lumières. A quatorze ans, en 1711, il perd sa mère et sa petite sœur de treize ans qu'il adorait. Est-ce l'origine de la funèbre théorie de jeunes mortes qui peuplent ses romans ? Et la source de thèmes incessants et incestueux : l'amour entre frère et sœur, le sacrifice de la sœur, la mort de la mère ? Deux ans plus tard, il s'oppose violemment à son père, probablement, nous disent les professeurs, à cause d'une créature. C'est là encore un thème de ses romans dont, à les lire bout à bout, se dégage une violence machinale, obsédante, presque onirique.


COLLECTION VIOLLET

La mort de Manon par un graveur du XVIIIe siècle.
En médaillon : Prévost en aumônier du prince de Conti.

Du rêve, ces aventures *« tragiques et galantes »* ont l'intensité, l'inévitabilité, la passivité. Baignés d'une lueur d'apparitions, des personnages errent dans le dédale des passions, indifférents au monde, au temps, à l'Histoire. Pour Jean Sgard qui, après son *Prévost romancier* (José Corti, 1968), consacre un second très beau livre à son auteur-fétiche, ces romans sont comparables à la résidence légendaire du roi Minos, aux pyramides égyptiennes ou aux entrelacs de Vinci : ce sont des *« labyrinthes absolus »*. En général, on en tombe amoureux et on y gâche sa vie selon un triple axiome : *« La naissance et les grands biens ne sont pas toujours des moyens d'être heureux »*, l'enfer est pavé de bonnes intentions, l'amour est maudit. Chez Prévost, on passe sans transition du meilleur au pire, de la joie extrême au comble du chagrin. Le coup de foudre, quelle tuile, non, quelle aubaine ! Bah ! pour l'abbé, c'est un peu pareil. Ce qui compte, c'est que l'ivresse monte, que le courant émotif passe, soit dans la jouissance, soit dans l'affliction.

Voilà bien le XVIIIe avec ses feux de paille et sa soupe au lait : on ne songe qu'à s'émouvoir, jusqu'aux larmes, on se cambre un peu contre la société, on perd la tête. Doubles inconstances, serments indiscrets, heureux stratagèmes, *jeux de l'amour et du* hasard, méprises, joies imprévues : les titres des pièces de Marivaux (Prévost et Marivaux sont morts la même année) conviennent admirablement à l'abbé Prévost. Quelle époque ! A la place de Dieu, il n'y a plus que des « causes secondes » : des choses vagues, des sentiments, des sensations. Je sens, donc je suis. Je suis ce que je sens – *« odeur de rose »*, comme aurait dit Condillac, qui est un peu le Bergson de cette ère du soupçon. Les philosophes eux-mêmes deviennent souples et versatiles, au moment précis où émergent deux *nouveaux personnages* : le *romancier* et le *journaliste*. Et Prévost est les deux. Mal du siècle ? Non, maladie du temps, dérèglement de la durée. Comment accroître à tout prix l'intensité du « moment sensible » ? Chez Prévost, il faut un choc, une saccade, qui projette l'âme d'une extrémité à l'autre.

Un peu plus tard, avec Sade, il s'agira de procurer à l'âme des *sensations cruelles et inédites*. L'instant pathétique de Prévost, l'instant sadique et bientôt l'instant révolutionnaire (Robespierre, Saint-Just, toujours les passions) ne sont pas si éloignés. On se donne chaud aux joues ; on se pâme. L'homme sensible, le libertin et le révolutionnaire se ressemblent : leur incapacité d'être est une aptitude à sentir, et *cette aptitude à sentir se déguise* en philosophie du temps.

A l'origine du roman, chez Prévost, on assiste à la surprise de l'amour : une rencontre, une passion, un accident qui bouleverse la vie du héros. On est « honnête homme », bon enfant, un peu faible, *un peu lâche mais vertueux*, et, soudain, on tombe (amoureux), on s'égare, on s'enfuit à deux, on finit mal, seul, à l'ombre, dans un couvent ou une prison... Moderne, l'abbé Prévost ? Oui, en ceci qu'il ne conçoit plus l'amour comme un don du ciel ou comme *une métaphore* de l'amour de Dieu. C'est une infraction à la fois horrible et délicieuse qui dévoile les *« routes secrètes du cœur »* et qui provoque moins la fusion que la confusion des âmes. Humilité de catastrophe, sainteté de l'excès. En explorant les abîmes où plongent les amants fascinés, il ne cesse de décrire avec une grimace effarée de découvreur ce *qu'il appelle « mouvement involontaire »*, *« ascendant irrésistible »* ou *« replis ténébreux »*, et qu'on appellera plus tard les *pulsions*. On se révolte contre son père, on frôle l'inceste, on est follement masochiste et l'on éprouve une joie un peu dépravée à se perdre. Ce ne sont pas d'ailleurs les dieux qui condamnent les héros, ce n'est pas la grâce qui leur manque, ce sont les coalisés de la puissance et de l'argent, les *pères* et les *riches*, qui sont « méchants ». Il n'en faut pas plus pour que cette œuvre à la fois si claire et si énigmatique devienne le miroir de nos idées fixes.

FRÉDÉRIC FERNEY.

★ **ŒUVRES DE PRÉVOST, sous la direction de Jean Sgard, Presses universitaires de Grenoble, huit volumes, 4 092 p., 2 500 F.**

★ **L'ABBÉ PRÉVOST, LABYRINTHES DE LA MÉMOIRE, de Jean Sgard, PUF, 238 p., 135 F.**

★ **CAHIERS PRÉVOST D'EXILES, n° 1 (1984) et n° 2 (1985), publiés par la Société Prévost d'Exiles.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Il n'y a pas le feu

(Suite de la page 13.)

POURQUOI, dans ces conditions, tant d'alarme, de panique ? Il est certain, nous l'avons longtemps éprouvé nous-mêmes à notre profit, que l'impérialisme linguistique suit la prédominance économique et politique. Cette prédominance appartient désormais aux Etats-Unis et ne pourra que se renforcer dans les domaines en expansion de la science, de la publicité, de l'art, du sport, de la mode, de la communication. L'américanisation de notre langue a suivi l'essor des médias modernes, qui assurent au colonisateur des voies d'effraction plus larges, face à des récepteurs plus passifs.

Les commerçants, dont le rôle s'est massivement accru comme agents de la culture quotidienne, n'ont aucune raison, condamnés qu'ils sont à jouer du sensationnel, de veiller sur le *bien-dire. Ce n'est pas non plus la faute de l'école, au pouvoir* toujours plus rogné par la presse et la publicité, si les classes moyennes, par insécurité et croyant se rapprocher des milieux dirigeants, se jettent sur les derniers américanismes à la mode...

COMMENT riposter ? Claude Hagège glisse de l'essai à la polémique moqueuse chaque fois qu'il évoque nos réactions d'assiégés cocardiers, notre chauvinisme, notre anti-américanisme. Avec R.L. Wagner qui, dès 1964, minimisait les dangers du franglais, il estime que nous exagérons la gravité de la *situation, notamment en assimilant un affaiblissement* spécifiquement linguistique à une débâcle de toute la culture et de la grandeur françaises. L'auteur voit une corrélation étroite entre ces réactions et les caractéristiques du gaullisme des années 60, pour lequel c'est à l'Etat de défendre le bien commun de la langue.

Hagège ne nie pas l'utilité des diverses institutions qu'a engendrées ce dirigisme interventionniste. Certaines équivalences recommandées officiellement ont fini par être suivies : oléoduc, logiciel, stimulateur cardiaque. Mais en connaisseur de l'histoire des langues, il ne croit pas que la défense autoritaire *de la norme puisse grand-chose sur une évolution décidée par* la masse des gens. Il est même sévère pour un certain conservatisme frileux, nourri d'anti-américanisme.

Son remède ? Un *« contrôle mesuré »*, l'entrée dans les organismes compétents de quelques linguistes, lesquels rappelle*raient* des vérités de base : que les mots n'ont toujours eu qu'un rapport arbitraire avec ce qu'ils désignent, que la chasse aux sens multiples est une utopie.

IL n'y a pas eu sabotage concerté du français. Le caractère universel d'une langue est lié à un rayonnement économique et politique. L'américain est désormais un espéranto de fait. Mais il faut se souvenir qu'il l'est devenu en assimilant *les éléments extérieurs, non en se drapant dans la dignité* offensée ou l'exaltation de vertus très relatives, comme la *« clarté »* vantée par Rivarol. Les Américains ne se contentent pas de recueillir les fruits linguistiques de leur puissance industrielle. Ils agissent. Leur recherche scientifique bénéficie de rapports sociaux moins rigides que les nôtres. Ils s'ouvrent à l'étranger, comme personne.

Claude Hagège ne tire pas condamnation du « mince bilan » des organismes officiels. Il trouve *« honorable »* le dictionnaire de l'Académie, et *« estimable »* sa grammaire, si controversée, de 1932. Il est plus sévère devant la baisse des budgets d'aide à notre enseignement, la fermeture de lycées français, le manque de bourses d'accueil pour les étrangers enseignant le français. Pour la télévision, il reste partisan du service public.

Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, il fait passer le salut *du français par une plus grande ouverture aux autres langues,* étrangères ou minoritaires en France, ainsi qu'aux variétés d'usage observées dans la francophonie. Pourquoi ne pas éveil*ler la curiosité hexagonale pour l'afar, le sérère, le tamoul ou le* bambara ?

Tout en sachant l'attachement des familles les plus démunies culturellement aux singularités injustifiables de notre orthographe, et l'espèce de morale qu'elles mettent à en honorer les règles, Claude Hagège n'exclut pas certaines simplifications qui, comme ce fut toujours le cas, risquent de faire bondir, bien au-delà des cercles de puristes...

EN *informatique*, notre relative complexité typographique est devenue un handicap. Faut-il sacrifier à l'utile ? *L'auteur plaide pour une « tolérance mesurée »*, débarrassée des nostalgies impériales, des désinformations désespérantes. Il existe des pays où nous progressons, l'Est africain par exemple. La francophonie n'est pas seulement un thème de rencontres au sommet comme celle de cette semaine au Canada. Les sondages montrent qu'elle est bien connue et appréciée dans l'opinion.

Légère déception : ce passionné de notre langue ne prend *pas, à la manier*, un plaisir évident et *communicatif*. Ses arguments se répètent, se bousculent un peu. C'est, de tempérament, un causeur plus qu'un écrivain. Mais quelle santé ! Quelle ardeur à convaincre ! Et, finalement, quelle confiance dans l'avenir !

Claude Hagège voit dans la francophonie une des réponses possibles au besoin d'indépendance culturelle et idéologique exprimé dans le monde face aux deux blocs soviétique et amé*ricain. Véhicule de liberté, sinon de clarté, le français deviendra*-t-il le support de cette aspiration à une troisième voie, et « modèle de survie » ?

On peut rêver...

★ **LE FRANÇAIS ET LES SIÈCLES, de Claude Hagège, éd. *Odile Jacob*, 272 p., 95 F.**

● PORTRAITS

Jean Grosjean ou la religion du texte

Ce poète-traducteur discret, familier des livres sacrés, « aime mieux lire qu'écrire ». Avec* la Genèse *et* la Reine de Saba, *il n'en poursuit pas moins un inventaire singulier de la Création et des grandes figures bibliques

LE front haut, lancé vers l'arrière de la tête, surplombant un regard clair, attentif mais un peu lointain. Des mains belles et mobiles qui prolongent un long corps presque ascétique. A la fois très présent, soucieux de son interlocuteur, et conservant comme une distance, afin de permettre, semble-t-il, à ses pensées de suivre leur cours habituel... Du haut de sa taille et de ses (bientôt) soixante-quinze ans, Jean Grosjean pourrait faire songer à un moine de l'Eglise d'Orient, à un Père du désert ayant égaré son habit de bure en quelque coin de son lointain passé !...

Ecrivain discret, poète religieux à la lisière de la religion, traducteur familier des grands livres sacrés, Jean Grosjean ne cultive guère l'ostentation. Retiré une partie de l'année dans une ancienne ferme, en Champagne pouilleuse, il se tient à l'écart, marchant à son rythme sur son propre chemin, peu soucieux de construire une œuvre préméditée et cohérente.

La Bible cette « bibliothèque »

A sa manière, faite de modestie naturelle et d'un certain désir de surprendre, de se démarquer de quelques conventions ou banalités, il parle de son travail d'écrivain : *« J'aime mieux lire qu'écrire. Ecrire, c'est beaucoup plus servile, c'est un travail. On écrit dans la mesure où on n'est pas satisfait de ce qu'on lit. »* Ce mécontentement, Jean Grosjean l'exprime d'abord en traduisant. *« Les textes qui m'ont le plus frappé, il se trouve qu'ils n'ont pas été écrits en français »*, dit-il ; et il ajoute : *« La langue bouge. Il y a des traductions qui vieillissent plus vite que d'autres. »*

Ainsi Jean Grosjean vient-il de faire paraître sa propre version de *la Genèse*. Sous sa plume, le récit de la Création perd de sa grandeur et de sa solennité, pour devenir plus proche, plus familier, à notre mesure...

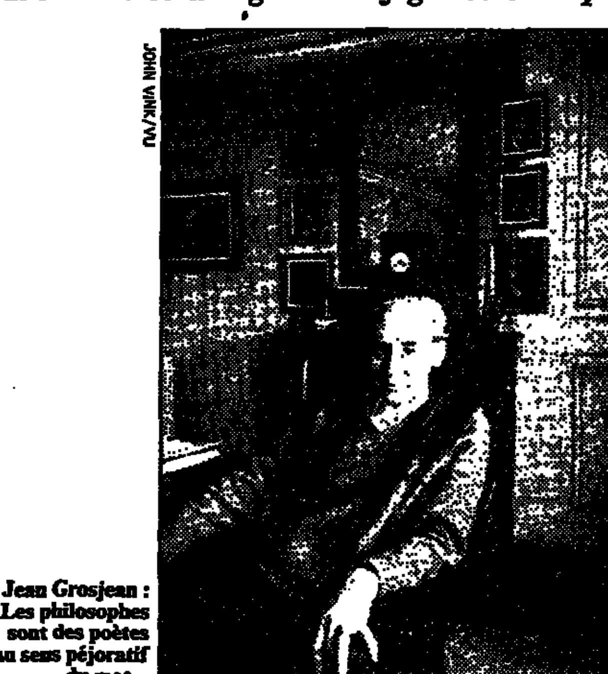
Traducteur de Shakespeare, des tragiques grecs, du Coran, c'est surtout dans la Bible, cette *« bibliothèque »* rassemblée en un seul livre, que Jean Grosjean trouve depuis toujours sa nourriture, et pas seulement comme traducteur.

De son amour et de sa connaissance de l'Ecriture, de son immersion en elle, il ne veut pourtant déduire nulle théorie, nulle théologie ; sa religion est celle du texte : *« On tire de l'Evangile une théologie, mais on ne fait que la tirer et elle ne dit pas la même chose que le texte »*, insiste-t-il. La philosophie ne trouve guère plus de grâce à ses yeux que la théologie : *« Les philosophes sont des poètes au sens péjoratif du mot. Ils arrangent les choses ; la vérité est quelque chose d'immédiat et de vital qui leur échappe. »*

« D'où ça sort ? », demandait Queneau...

Cette défiance à l'égard des idées *« qui ne bougent pas »*, des dogmes perçus comme des obstacles au *« mouvement »* propre des textes, se retrouve dans un autre aspect de l'œuvre de Grosjean. Depuis 1972, le poète publie de petits livres qui n'entrent dans aucune catégorie littéraire connue, des récits singuliers pour lesquels Gallimard éprouva même le besoin de créer une maquette particulière, du meilleur goût d'ailleurs. Neuf de ces courts récits ont paru à ce jour (1).

Cela commença par *Clausewitz ;* une manière de témoigner de la séduction exercée par l'*« esprit prussien »*. Puis ce fut la procession des figures bibliques, à commencer par le Christ – *le Messie* en 1974 et *les Beaux Jours* en 1980 – *Elie, Darius, Pilate, Jonas*, un nouveau crochet par le monde germanique avec *Kleist* en 1985, et enfin, cette année, Balkis, *la Reine de Saba*.


JOHN VINK/VU

Jean Grosjean : « Les philosophes sont des poètes au sens péjoratif du mot »

« D'où ça sort ? », demandaient déjà Malraux et Queneau à la lecture des premiers récits. *« Je vois encore Queneau à un comité de lecture chez Gallimard qui me disait : Je viens de relire et ça tient toujours, mais je ne comprends pas comment ! »*, se souvient Grosjean. L'inspiration ne s'est pas tarie et la question demeure. Il y a bien sûr cette intimité avec la Bible, lue, *« savourée »*, cette *« imprégnation »* du texte. Il y a aussi l'univers géographique du Livre qui fut parcouru dans les années 1936-1937. Le Proche-Orient, c'est, avec le monde nordique, l'*« autre pôle »* de prédilection. Jean Grosjean explique : *« La culture du Proche-Orient est restée proche du fonds populaire commun de l'humanité. Je ne crois pas du tout à l'universalisme. Ce fonds, chacun a son biais pour l'atteindre. Sous les volutes proche-orientales, sous le maniérisme d'apparat, il y a une grande délicatesse, une simplicité. »*

Les figures choisies ont émergé d'une « intimité », d'une *« longue fréquentation »* des textes, avant de reprendre chair dans une prose qui les *« traduise »*, les amène à la surface de notre modernité. Sans être soutirés arbitrairement de leur espace d'origine, Elie, Darius ou Balkis acquièrent soudain une évidence, une immédiate clarté. Sans cesser d'être ce qu'ils étaient dans les récits bibliques, ils deviennent aussi autre chose : des contemporains inattendus, des hôtes à accueillir, des proches...

Savoureux, déroutants, d'une écriture parfois grinçante mais toujours rigoureusement, pesée, ces « portraits » participent de la même démarche que les traductions. Un semblable... « mécontentement » s'y convertit en création, en poésie.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ LA GENÈSE, version de Jean Grosjean, préface de J.-M. G. Le Clézio, Gallimard, 154 p., 75 F.

★ LA REINE DE SABA, de Jean Grosjean, Gallimard, 126 p., 62 F.

(1) Le numéro de mai de la revue *Esprit* contient un entretien avec Jean Grosjean, « Ecrire des récits aujourd'hui », extrait d'un livre à paraître, *Conversations avec Jean Grosjean.*

La mort d'un champion de l'humour

Louis Scutenaire ne pensait qu'avec des paradoxes. C'est la seule façon de ne pas s'ennuyer.

VENU au monde avec le siècle, Louis Scutenaire écrivait : *« A 6 heures du matin, le 29 juin 1905, quand je suis né, la Belle Epoque a été supprimée. »* Cet ancien surréaliste belge était un champion de l'humour toutes catégories : muni de son arme favorite, il combattait les mauvaises farces, les illusions meurtrières dont l'univers est rempli – comme si quelque puissance maligne voulait gâcher la vie des gens. « Scut », comme l'appelaient ses amis, ne pensait qu'avec des paradoxes. C'est la seule façon de ne pas s'ennuyer en compagnie de soi-même. Ainsi, lorsqu'il se mêlait de théologie, il affirmait : *« L'existence de Dieu ne regarde que lui. »*


RENIER DOUTRELOPOINT.

« Scut » en 1983.

J'ai rencontré Louis Scutenaire l'hiver dernier à Bruxelles. Avec sa grande, maigre silhouette de moine bouddhiste, il m'a reçu dans sa maison peuplée de toiles de Magritte. Les deux hommes ont vécu une amitié de quarante ans. Magritte surnommait Scut le *« valétudinaire »*, à cause de sa santé fragile. Comme si le destin faisait un clin d'œil, Louis Scutenaire est mort le 15 août, d'une crise cardiaque, en regardant une émission de télévision qui commémorait le vingtième anniversaire de la disparition du peintre. *« Il est mort le jour où il se sentait bien »*, notait Scut dans le quatrième volume de ses *Inscriptions...*

En tenant ces carnets de bord (le bord de quoi ?), ces recueils d'aphorismes et de boutades, de pensées ressenties et d'impressions méditées, il a inventé un genre littéraire qui lui est particulier : *« Mes inscriptions*, disait-il, *sont ma correspondance avec moi-même. »*

Aphorismes

« Une fois mort, on se nourrit de soi-même. »

∴

« A force d'aller au cimetière, on finit par y rester. »

∴

« Les mains de mes amies sont les amies de mes mains
Je les ai rencontrées au hasard de la nuit. Il était assez tard mais pas plus tard qu'aujourd'hui.
Tous les cerfs-volants du désir palpitent au bout du désir. »

Cet homme qui ne tirait son chapeau à personne, car il portait une casquette, avait un genre improbable, incertain. C'est pourquoi, sans doute, la république des lettres l'a volontiers méconnu. Elle ignorait ce qu'elle perdait : c'est un régal, pour le cœur et l'esprit, de fréquenter Louis Scutenaire, se sauver à ses côtés, fausser compagnie à la pesanteur, se distraire de la bêtise régnante. La lecture des grands écrivains donne toujours le sentiment de prendre des vacances.

Louis Scutenaire était misanthrope, mais avec cette bienveillance qui démontre l'absence de mesquinerie : *« L'espèce humaine, mon ennemie personnelle*, écrivait-il ; *l'individu, mon pauvre semblable. »* Il ne se voulait pas pessimiste, mais il se disait *« en colère »*. Peut-être est-il mort de cela, de l'irritation que procure le piètre usage qui est fait, trop souvent, de la vie. Un proverbe d'Orient l'affirme : *« Les vrais sages meurent de colère. »*

FRANÇOIS BOTT.

★ Les quatre volumes de *MES INSCRIPTIONS* ont paru chez Gallimard (1945), aux éditions Brassa (Bruxelles, 1976 et 1981), aux éditions du Pré aux Clercs (1984).

– Signalons les numéros 33-34 de *Plein Chant*, consacrés à Louis Scutenaire (Bassac, 16120 Châteauneuf-sur-Charente).

– Un inédit de Scutenaire, *LUNES ROUSSES*, paraître avant la fin de 1987, aux éditions *LE DILETTANTE*. (11, rue Barrault, 75013 Paris.)

Le poète dilettante

LE premier recueil de poèmes de Louis Scutenaire, *Patrimoine ou petite poésie*, fut polycopié à quinze exemplaires en 1927, quelques mois après que son auteur eut rencontré le groupe surréaliste de Bruxelles et commencé à collaborer à la revue *Distances*.

L'essentiel de l'œuvre poétique de ce dilettante littéraire sera ainsi dispersé dans des plaquettes ou des revues confidentielles, et, pis encore, Louis Scutenaire offrira nombre de manuscrits à ses amis, sans se soucier de conserver un double des textes offerts. Il ne concevait la poésie que comme un acte gratuit, d'amour en quelque sorte.

Les éditions Brassa, aidées sans doute par le fantôme de Philip Marlowe, ont réussi à exhumer et à réunir quelques centaines de poèmes, y compris ceux écrits par le jeune Jean-Louis Scutenaire en 1913, à l'âge de huit ans. Ce premier volume (1913-1945) ne prétend pas être exhaustif, et l'écrivain a dû souvent sourire des affres de ses éditeurs, affrontant son désordre.

Lisant ces textes, on s'embarque aussitôt pour une planète imaginaire où tout est mélancolie et beauté. Le voyage n'est pourtant pas sans périls, car le moindre mot de Scutenaire était le reflet d'une exigence qui ne s'accommodait d'aucun compromis.

P. Dra.

★ LA CITERNE, *poèmes complets, 1913-1945*, de Louis Scutenaire, éditions Brassa (Bruxelles), 522 p.

● MYTHOLOGIE

Faust

Le 4 septembre 1587, l'imprimeur allemand Jean Spies publie, sans nom d'auteur, l'*Histoire du docteur Jean Faust, le très renommé sorcier et magicien. *D'emblée, l'écho est immense, embrasant l'imagination populaire. Une légende est née, qui va traverser les siècles.

L'HOMME qui a vendu son âme au diable est entré voici précisément quatre cents an, dans l'immortalité du mythe. Son pacte infernal l'a protégé de tous les aléas du temps et de l'histoire, des successives révolutions de la pensée et même de la mort de Dieu. Faust, qui a choisi de percer les sombres mystères de l'univers en s'alliant au prince des ténèbres, Faust est la part maudite de la connaissance, la part révoltée, provocante, celle qui préfère l'erreur à l'ignorance, la damnation lucide à l'aveugle béatitude.

Mais, avant d'être à la fois le miroir et la multitude des reflets de l'homme occidental, le personnage eut un modèle vivant, truculent, pitoyable, chimérique : tragiquement humain, avec son appétit de démiurge. Qu'il se soit prénommé Georg, Johann ou Georgius Sabellicus, qu'il soit né à Kundlingen, Knittlingen, Roda ou Sondwedel, qu'il ait étudié à Wittemberg ou à Ingolstadt, le Faust qui vécut dans la première moitié du seizième siècle, en dépit de l'imprécision des repères, ne fut pas ignoré de ses contemporains et marqua profondément leur mémoire.

Deux quasi-certitudes : il étudia la magie à l'université de Cracovie ; il mourut à Staufen-en-Brisgau aux alentours de l'an 1540. On trouve également trace de sa séditieuse présence dans les écrits des humanistes, des savants ou des théologiens qui l'ont rencontré – même Luther a entendu parler de lui et l'a mentionné une fois. Tous le dépeignent sous les traits d'un charlatan, individu louche, illusionniste, sorcier de foire, vantard impénitent.

D'où vient alors qu'un personnage aussi vilipendé ait été choisi par le prince-évêque de Bamberg pour tirer un horoscope ? Pourquoi Philipp von Hutten fit-il appel à ses pouvoirs de devin avant d'entreprendre une expédition au Venezuela, assurant sept ans plus tard que toutes les prédictions s'étaient réalisées ? Pourquoi, enfin, des émissaires de Charles Quint consultèrent-ils un tel mécréant sur l'issue de la guerre entre l'empereur et François Iᵉʳ ? Pour un vagabond voué aux lieux mal famés, Faust ne manquait pas d'entregent !

Chassé de partout

Les autres mentions historiques du magicien sont à chercher dans des grimoires moins nobles. Il s'agit de procès-verbaux, d'avis d'expulsion, qui, de Creuznach à Ingolstadt ou à Nuremberg, désignent le satané docteur à la vindicte comme étant *« grand sodomite et nécromancien »*. Chassé de partout, errant de duchés en principautés, honoré un jour, honni un an, Faust va de place en place exercer sa science, produire ses sortilèges. Il fascine par son éloquence, ses dons de thérapeute sont réels. Les étudiants l'aiment pour ses harangues anticléricales, le peuple des tavernes pour ses talents d'enchanteur. Ne l'a-t-on pas vu convoquer magiquement les héros de la Guerre de Troie, les contraindre à paraître sur la scène sombre d'un estaminet, dialoguer avec eux et redoubler de malice et de séduction pour les beaux yeux d'Hélène ?

Avec autant de prodiges à son actif, tant de tours dans son sac, tant de merveilles au bout de la langue et une telle volonté de défier les dogmes, l'ordre des choses, la loi de Dieu : celui-là ne peut avoir partie liée qu'avec le diable... Cette rumeur escorte bientôt Faust, le précède, avant de lui survivre. C'est la société des marges qui, de récits en affabulations, de damnations en épouvantes, va garder le souvenir de l'homme, puis, très vite, engendrer, alimenter, enfler sa légende.

Et c'est une légende vive et vorace qui hante alors les terres de Saxe, de Bavière, de Suisse, de Thuringe et la haute vallée du Rhin. Elle submerge et enrôle les fables maléfiques, les anecdotes étranges, les contes miraculeux jusque-là attachés à d'autres magiciens. En moins de quatre décennies, feu Faust saisit à son profit toutes les braises sulfureuses du folklore et de l'imagination populaire pour éterniser l'embrasement de son âme. Il n'est déjà plus un être de chair et de sang, mais le symbole d'un défi ardent. Et voilà que ce défi porté à tous les égarements de la parole, soudain, se codifie.

L'écrivain sous le dévot

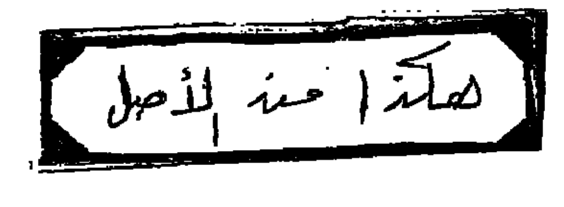
Le 4 septembre 1587, à Francfort-sur-le-Main, l'imprimeur Jean Spies publie, sans nom d'auteur, un « livre populaire » *(Volksbuch)* intitulé : *Histoire du docteur Jean Faust, le très renommé sorcier et magicien. De la manière dont il se vendit au diable pour un temps déterminé, des aventures extraordinaires qu'il a pendant ce temps vues, causées et éprouvées lui-même jusqu'au jour où il reçut enfin son salaire bien mérité. Extraite en majeure partie de ses propres écrits trouvés après sa mort, rédigée et publiée pour servir d'exemple horrible, de leçon effroyable et d'avis sincère à tous les hommes orgueilleux, curieux et impies.*

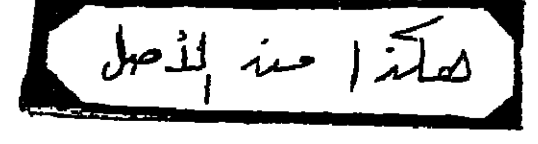
Au sujet de l'auteur, Jean Spies indique simplement que le manuscrit a été composé par l'un de ses *« bons amis de Spire »*. La personnalité de celui-ci se révèle quelque peu dans la « Préface au lecteur chrétien » dont il a tenu à coiffer le récit. Son ton, sa rhétorique, les citations bibliques qui rythment son texte : tout semble indiquer le théologien protestant attaché à *« servir à l'édification et à l'amendement de chacun »*. Mais comme le diable veille sans doute ici aussi, l'écrivain perce souvent sous le dévot et, par effraction, l'œuvre se libère du carcan bien-pensant dans lequel – sincèrement ou par précaution – l'auteur prétendait l'inscrire.

Il y a de la fougue, du lyrisme et parfois un élan inspiré dans les temps morts du prêche... *« Le fait du docteur Faust consistait en ceci qu'il aimait trop ce qui ne doit pas être aimé, et le poursuivait nuit et jour. Il donnait à son esprit l'essor de l'aigle, et voulait sonder les causes de toutes choses dans le ciel et sur la terre, car sa curiosité, son dérèglement et son libertinage le stimulaient et l'excitaient à ce point, qu'il entreprit à un certain moment de mettre en œuvre et d'essayer quelques formules, figures, caractères et conjurations magiques, afin de contraindre le diable à paraître devant lui* (1). »

D'emblée, le *Volksbuch* publié par Jean Spies déchaîne un écho immense. En dix ans, vingt-deux éditions allemandes et des traductions dans toutes les langues européennes. Faust s'impose comme emblème de l'époque, il en a les ambiguïtés, les frayeurs, les







a quatre cents ans



COLLECTION CHRISTOPHE L.

Michel Simon dans la Beauté du diable : une jubilante ironie

éclairs de lumière blanche ou noire. Il se tient à la fracture des temps, le corps et le cœur encore liés au Moyen Age, l'esprit déjà aimanté par la Renaissance. Prenant appui sur le fonds commun des superstitions, il aspire à la plénitude du savoir. En fait, il n'a pas les moyens de ses désirs grandioses. D'où le raccourci du pacte luciférien, l'abandon éternel de l'âme pour salaire de vingt-quatre années de richesses, de puissance et de gloire.

Le conquérant du monde

Car Faust est un impatient et un jouisseur qui veut la connaissance et les plaisirs, qui veut saisir la secrète mécanique de l'Univers et goûter aux plus subtiles luxures. Il n'entend nullement se damner au seul bénéfice de la science. Sa popularité, au seizième siècle, vient d'abord de cela : il est celui qui échappe magiquement à la misère des gueux et s'en va jouir d'aventures plus éclatantes que celles des princes et des rois.

On comprend qu'un être à vif, marginal, révolté, batailleur comme Christopher Marlowe ait composé d'enthousiasme une *Tragique histoire de la vie et de la mort du docteur Faustus*, sitôt lue la version anglaise du *Volksbuch*, en 1590. Grâce à lui, à son génie enfiévré et violent, la forme dramatique s'empare du récit et forge les personnages de l'affrontement qui fonde notre modernité. Le couple Faust-Méphisto échange ses premières répliques et la conscience s'ouvre comme une blessure sans fin. Sur tous les registres, ces deux-là s'emploient à forcer le destin. La ruse la plus grossière côtoie l'intuition la plus vive, et Méphisto d'avouer :

L'enfer est sans contour précis, à soi.
Sans limites. L'enfer, c'est où nous sommes.
Où qu'il soit, là, sans fin, il nous faut être.

Faust, lui, tout à sa soif d'expériences, emporté par la fureur de sa quête, ne perçoit pas la force d'anticipation de la confidence.

Eussé-je autant d'âmes qu'il y a d'étoiles,
Toutes iraient à Méphistophélès.
Par lui, je suis le conquérant du monde.
Je lance un pont sur les airs agités... (2)

Marlowe tend la main à son héros et jubile au spectacle de ses rêves démesurés. Il a le tempérament des étudiants qui acceptaient d'être subjugués par le Faust historique. Si la damnation reste au bout du chemin, le châtiment n'efface plus les territoires sublimes un instant entrevus. Perdre son âme est un risque à prendre pour qui veut provoquer l'inconnu. Marlowe, qui a fait de sa jeunesse un risque permanent, périra dans un bouge, au cours d'une rixe, d'un coup de poignard dans l'œil, à l'âge de vingt-neuf ans.

Pendant deux siècles, la pièce élisabéthaine va servir de canevas aux représentations données en Allemagne sur les tréteaux de foire, puis dans les théâtres de marionnettes. Ici, la farce déborde le drame, on rit bruyamment de ce qui terrifie, on s'identifie à un troisième lascar, un valet clownesque pourvu d'un bon sens épais qui réussit à berner Méphisto, tandis que Faust, le savant-philosophe, roule à l'abîme.

Cette veine burlesque, présente dès l'origine, accompagnera toujours, comme en filigrane, les métamorphoses du mythe – le fou rire baissant sensiblement de ton jusqu'à laisser la place à la dérision et à l'ironie. Méliès (*dans ses films*), Wedekind, Benavente, Ghelderode et Ribemont-Dessaignes (au théâtre), Boulgakov (dans son fabuleux roman *le Maître et Marguerite*) et même Valéry (dans *Lust*, la comédie inachevée de *Mon Faust*) s'inscrivent dans cette tradition insolente, voire iconoclaste, qui conjugue la fantaisie et l'anarchie.

L'infini et l'amour

Mais après Marlowe, la grande transfiguration, celle qui fait de Faust le catalyseur du Siècle des Lumières et de la rébellion romantique, est l'œuvre de Goethe... « *Voici le temps de prouver par des actions que la dignité de l'homme ne le cède point à la grandeur des dieux ! Il ne faut pas trembler devant ce gouffre obscur, où l'imagination semble se condamner à ses propres tourments ; devant cette étroite avenue où tout l'enfer étincelle !... Ose d'un pas hardi aborder ce passage : au risque même d'y rencontrer le néant !* (3) ».

Gloire à l'homme, donc ; à l'homme enivré d'infini et qui objecte devant l'imperfection du monde. L'enjeu du combat entre le bien et le mal n'est plus la seule connaissance, mais aussi l'amour. L'« *affaire Marguerite* » pour reprendre l'impertinente formulation de Valéry. L'« *affaire Marguerite* » qui, contradictoirement, renforce l'humanisation et l'idéalisation du mythe, et par là lui confère sa plus vaste amplitude.

Désormais, il n'y aura plus guère de pacte qui ne soit l'extrême rançon d'un amour extrême. Chez les romantiques, la damnation demeure la sanction suprême qui authentifie l'excès d'une passion plus mortelle que la mort. Avec bien des variantes, Chamisso, Grabbe, Lenau, Heine, Byron, Ibsen, ont repris le thème, et même Villiers de l'Isle-Adam qui, pour préserver la pureté d'un amour absolu, conduit Axel et sa bien-aimée au suicide. C'est l'idéalisation ultime, celle qui nie radicalement le monde : « *Vieille terre, je ne bâtirai pas les palais de mes rêves sur ton sol ingrat...* »

Avec deux guerres mondiales et la bombe atomique, le vingtième siècle a su créer ses propres enfers et dévaluer d'autant la damnation. Faust, encombré d'une âme qui ne trouve plus preneur, aurait pu disparaître, ou pis, attacher son image à un folklore désuet. Il n'en a rien été, au contraire, jamais ses avatars ne furent plus nombreux, plus dissemblables. D'abord, le mythe se paganise : Faust rejoint Prométhée, voleur de feu, voleur de science. Puis Spengler, dans *le Déclin de l'Occident*, en fait l'archétype de l'homme occidental voué à l'action, aux techniques, aux conquêtes. Cette volonté de puissance le désigne bientôt comme un héros du nationalisme allemand, avant d'être enrôlé sous les bannières du nazisme. A l'opposé, les marxistes s'emparent aussi de l'inusable docteur devenu *le fier* représentant des forces de progrès et du sens de l'histoire.

Mais Faust, un temps otage des idéologies, anticipe déjà leur faillite. Dès 1947, Thomas Mann s'inspire de la légende originelle pour restituer à son *Docteur Faustus* une dimension tragique, grandiose et désespérée. Quant à l'admirable film de René Clair *la Beauté du diable* (*1950*), il réussit l'impossible : mêler tous les éléments constitutifs du mythe, avec une jubilante ironie qui n'emprunte rien à la caricature, pour composer finalement un hymne à l'amour et à la liberté humaine.

Dernier écho – ou plutôt écho différé, puisque le manuscrit aura attendu cinquante ans et la perspicacité de Pierre Léglise-Costa pour venir au jour dans son intégralité, – le *Faust* de Fernando Pessoa. Sans doute le cri le plus sombre, celui qui profère jusqu'à la folie l'impossibilité d'aimer, l'impossibilité de vivre. Chez Pessoa, le mystère de la création demeure plus mystérieux que le mystère du créateur. Le monde est plus obscur que Dieu. Pessoa est un Faust qui traque le trop humain de son être. La damnation est en lui comme un viatique originel et horrible à jamais.

Même si tu vois Dieu face à face,
Même si l'Eternel te tend la main, la vérité t'échappe ;
Même si tu romps les voiles,
Ton chemin est plus long que la solitude (4).

ANDRÉ VELTER.

(1) Traduit par Ernest Faligan.
(2) Traduit par Philippe de Rothschild.
(3) Traduit par Gérard de Nerval.
(4) Traduit par Pierre Léglise-Costa et André Velter.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Les deux vies de Fernando Isaac Cardoso

★ **DE LA COUR D'ESPAGNE AU GHETTO ITALIEN** (*Isaac Cardoso et le marranisme au dix-septième siècle*). **Traduit de l'anglais par Alexis Nous (ouvrage publié avec le concours du Centre national des lettres). Fayard, 660 p. (dont près de 200 pages de notes), 195 F.**

QUI connaît Isaac Cardoso, médecin marrane et apologiste juif de langue espagnole, qui vécut au dix-septième siècle dans la péninsule Hispanique et qui, à plus de quarante ans, choisit de fuir Madrid pour l'Italie, d'abord à Venise, l'une des plus importantes communautés juives de ce temps, puis à Vérone, où il passa ses trente dernières années ?... Les dictionnaires et les encyclopédies en français ignorent totalement ce grand intellectuel, un des représentants les plus remarquables de la société marrane.

L'ouvrage du professeur américain Yosef Hayim Yerushalmi *De la cour d'Espagne au ghetto italien*, sous-titré *Isaac Cardoso et le marranisme au dix-septième siècle* (1) n'est pas vraiment une biographie, mais plutôt une enquête historique sur la vie réelle, souvent occultée, de ces juifs séparés. Un ouvrage savant qui tient du roman policier ! Il s'en explique dès sa préface : « *Malgré tous les progrès accomplis, la recherche sur les marranes n'a pas encore surmonté plusieurs dichotomies fondamentales. (...) Leur histoire est à la fois « péninsulaire » et « juive » : il n'est pas surprenant que chacune de ces deux dimensions ait souvent été traitée comme une entité indépendante. La meilleure illustration du clivage est sans doute le cas de ces marranes qui, au long de plusieurs siècles, ont fui l'Espagne ou le Portugal pour reparaître ailleurs en qualité de juifs déclarés. Ils eurent, en un sens, deux vies, l'une avant leur départ, l'autre après. Bien naturellement, l'historien de l'Espagne s'est en général attaché à la première, et celui du judaïsme à la seconde...* »

Yerushalmi a voulu intégrer ces deux vies : celle d'un marrane extérieurement chrétien et la vie juive après l'entrée dans une communauté. S'il a choisi comme centre de son étude Isaac Cardoso, cet inconnu, c'est que l'expérience de celui-ci touche aux problèmes centraux du marranisme du dix-septième siècle.

QU'EST-CE qu'un marrane ? Le Robert – qui rappelle que le mot vient de l'injure *marrano*, signifiant « porc » et de *moharramah*, signifiant « chose interdite par la religion » –, donne cette définition : « *Juif d'Espagne ou du Portugal converti au christianisme par contrainte, et resté fidèle à sa religion* ». Le Dictionnaire encyclopédique Mourre (Bordas, 1986) fait montre d'une antipathie certaine : « *Nom donné en Espagne, à partir du quinzième siècle, aux juifs qui acceptèrent une apparente conversion au christianisme pour préserver leurs biens et leur tranquillité (...) afin d'échapper aux tracasseries de l'Inquisition* ». Soupçonnés de pratiquer secrètement leur foi ancestrale, ces « nouveaux chrétiens » ou « conversos » pouvaient être condamnés à la confiscation de leurs biens ou à la mort sur le bûcher dans un de ces somptueux autodafés qu'évoque bien la couverture de l'édition française de l'ouvrage de Yerushalmi.

La synagogue du Transito à Tolède (XIV[e] s.) témoigne de la cohabitation des cultes avant la Reconquête.

Officiellement, il n'y a plus de juifs dans la péninsule ibérique après la fin du quinzième siècle, mais la conversion n'exclut pas les « tracasseries » : il était défendu aux « nouveaux chrétiens » d'accéder à certains postes officiels, à certains honneurs, d'entrer dans certains collèges, certaines universités. Pourtant, on trouve toutes les nuances de pratique religieuse chez les marranes : ceux qui se disent chrétiens et ceux qui se préparent à aller au bûcher. Entre ces deux extrêmes, il y a des marranes qui, clandestinement, observent plus ou moins les rites. Avec toujours la peur de l'Inquisition. L'Espagne, où avaient coexisté pendant des siècles, jusqu'à la Reconquête, judaïsme, christianisme et islam, était devenue judéophobe. Elle n'a pas toujours laissé en paix les « nouveaux chrétiens » qui voulaient être catholiques, mais il en est beaucoup qui ont réussi : tel Christophe Colomb, ou Thérèse d'Avila, dont le grand-père était juif, (mais qui n'était pas marrane).

EN prenant comme objet de son étude Fernando Isaac Cardoso, le professeur Yerushalmi a voulu retracer l'odyssée d'un marrane dont la vie se déroule dans deux civilisations apparemment antagonistes : le catholicisme ibérique et le judaïsme italien. Ayant décidé d'étudier un marrane dont il ne savait presque rien, sauf qu'il était l'auteur d'un des ouvrages apologétiques les plus importants du judaïsme : *las Excelencias de los Hebreos* – publié en espagnol à Amsterdam en 1679, – il traque littéralement Fernando Isaac dans les archives et les bibliothèques. Du Portugal à l'Espagne, de Madrid à l'Italie. Enquêteur en même temps qu'historien, il se plonge dans les méandres de la science, de la médecine, de la philosophie en Espagne, des milieux de la cour, du *messianisme juif et de la vie du ghetto* au dix-septième siècle. Il suit la piste de cet homme extraordinaire, le perd souvent par manque de documents (les archives du ghetto de Vérone, par exemple, ont été complètement détruites après 1940). Etant historien, et non pas auteur de romans historiques, il ne cache pas les lacunes de sa recherche.

NÉ dans une famille marrane en 1604 (ou en 1605) au Portugal, soit plus de cent ans après l'expulsion des juifs d'Espagne par les Rois Catholiques et des juifs du Portugal par Manuel 1[er], Fernando Cardoso est élevé en Espagne, où, grâce à de brillantes études dans la très chrétienne université de Valladolid, il occupe à *l'âge de vingt et un ans la chaire de philosophie* et prétend à une des très importantes chaires de médecine. Entre 1627 et 1630, il quitte Valladolid pour Madrid à une époque où l'influence des « nouveaux chrétiens » est à son apogée dans la capitale espagnole. Très vite intégré dans les cercles mondains *et artistiques les plus huppés, il publie* en 1631 son premier sonnet à la gloire du roi, descendu dans l'arène pour tuer un *toro brave*, puis, l'année suivante, un Discours sur l'éruption du Vésuve. Il devient médecin à la cour de Philippe IV et fait paraître des écrits qui lui valent une place d'honneur dans la médecine espagnole. Intellectuel respecté, il est aussi l'auteur d'une oraison funèbre pour la mort du grand Lope de Vega, en 1635, lequel, trois jours auparavant – le jour de la Saint-Barthélemy – s'était évanoui à une conférence de Cardoso à laquelle assistait ce prestigieux auditeur...

Yerushalmi montre bien l'ambiguïté de l'existence du D[r] Cardoso à Madrid, en butte à l'hostilité à l'égard des « nouveaux chrétiens » que ranime une carrière si brillante, et au climat de « chasse aux sorcières », dont témoigne le grand autodafé de 1632 : superproduction à grand spectacle sur la plaza Mayor au cours de laquelle quarante prisonniers encapuchonnés de jaune furent amenés devant le grand inquisiteur. Sept furent condamnés au bûcher (dont six étant accusés de « judaïser »), les autres condamnés à la prison à perpétuité, au fouet, aux galères, etc. On peut penser que ces expériences donnèrent à Cardoso la volonté de choisir l'exil afin d'unifier sa vie et ne plus accepter l'hypocrisie, la déchirure. Cardoso est un homme qui veut vivre en juif comme des milliers d'autres marranes qui se sont échappés à Amsterdam – comme Baruch Spinoza, – à Smyrne – comme Sabbataï Tsevi, le pseudo-messie, – à Salonique, au Brésil, ou dans le sud de la France.

En 1648, donc, au sommet de sa gloire, il quitte l'Espagne pour l'Italie, où, quinze ans plus tôt, une autre Inquisition a obtenu la rétractation de Galilée ! Se faisant désormais appeler Isaac, Cardoso va se transformer, jusqu'à sa mort en 1683, en porte-parole du judaïsme dans un monde juif secoué par le sabbatéisme (2), mouvement d'un messie apostat qui s'est converti à l'islam. Isaac va s'opposer vigoureusement à son frère cadet Abraham, plus connu que lui pour être devenu apôtre du mouvement sabbatéique après la conversion.

Les juifs convertis font aussi partie de l'histoire du peuple juif... Cette hypothèse de Yerushalmi – et de Scholem – ne fait pas l'unanimité dans la communauté. En historien sérieux, mais prêt au baroud (intellectuel), fort de ses arguments, il vit lui aussi dans les paradoxes pour exhumer les tares cachées et faire retour à ce qui a été refoulé : ashkénaze, il explique l'histoire des séfarades ; né à New-York de parents russes, il a parlé l'hébreu et le yiddish avant l'anglais, appris à l'école juive, la yeshiva ; diplômé de théologie juive, il a préféré enseigner à Harvard puis à Columbia plutôt que d'être rabbin ou d'aller vivre en Israël ; hanté par la conscience de l'histoire juive et de la mémoire, il s'est fait connaître en France par *Zakhor* (3), interrogation sur une religion qui a longtemps refusé la science (*Wissenschaft*) du judaïsme (à noter que, les dix-neuf volumes de l'*Histoire d'Israël* du professeur Baron, quatre seulement sont traduits en français (PUF, 1957-1964, réédité en coll. Quadrige, 1986).

Bon lecteur de Freud, qu'il ne veut pas abandonner aux psychanalystes, il prépare actuellement une étude sur le dernier ouvrage de Freud, *l'Homme Moïse et la religion monothéiste* (4), selon lequel Moïse n'était pas hébreu, mais égyptien et fut tué par les juifs dans le désert. Sur un thème qui, une fois encore peut choquer, l'historien va tenter de nous éclairer sur ce Marrane d'Egypte, en proie, lui aussi, au schisme et à la schizophrénie de celui qui doit vivre dans deux univers antagonistes.

(1) C'est sa thèse, publiée en 1971 : *From Spanish Court to Italian Ghetto ; Isaac Cardoso*. (Seconde édition : University of Washington Press, Seattle-Londres, 1981).
(2) Voir Gershom Scholem : *Sabbataï Tsevi, le messie mystique*, Verdier, 1983.
(3) *Zakhor. Histoire juive et mémoire juive*. Trad. Eric Vigne (La Découverte, 1984), voir l'article de Dominique Bourel dans « le Monde des livres », du 7 décembre 1984.
(4) Nouvelle traduction. Gallimard, 1987.

PUBLICATION JUDICIAIRE

DÉCISION RENDUE LE 9 JUIN 1987 PAR LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE ET FRAPPÉE DE RECOURS PAR LE CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DEVANT LA COUR D'APPEL DE PARIS



Décision nº 87-D 15 du Conseil de la concurrence relative à la situation de la concurrence dans la distribution en pharmacie de certains produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.

NOR : *ECOC8710067S*

Le Conseil de la concurrence ;

Vu la décision de la Commission de la concurrence en date du 14 décembre 1986 de se saisir d'office ;

Vu l'article 85 du traité de Rome et le règlement nº 17-62 du Conseil modifié, pris pour son application ;

Vu les ordonnances nº 45-1483 et nº 45-1484 modifiées du 30 juin 1945 relatives respectivement aux prix et à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique ;

Vu la loi nº 77-806 du 19 juillet 1977 relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de position dominante, ensemble le décret nº 86-1309 pris pour son application ;

Vu l'ordonnance nº 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence ;

Vu les articles L. 511 à L. 658 et R. 5014 à R. 5054 du code de la santé publique ;

Vu la loi nº 75-604 du 10 juillet 1975 modifiant le livre V du code de la santé publique et concernant la fabrication, le conditionnement, l'importation et la mise sur le marché des produits cosmétiques et des produits d'hygiène corporelle (art. L. 658-1 à L. 658-10 du code de la santé publique) et les textes pris pour son application ;

Vu la loi nº 83-660 du 21 juillet 1983 relative à la sécurité des consommateurs ;

Vu les observations présentées par les parties sur le rapport qui leur a été notifié le 25 septembre 1986 ;

Le commissaire du gouvernement, le rapporteur général et les parties entendus,

Retient les constatations (I) et adopte la décision (II) ci-après exposées :

I. – Constatations :

a) *Les caractéristiques du marché.*

Parmi les produits non soumis à une autorisation de mise sur le marché, dont les pharmaciens peuvent, en application de l'article L. 569 du code de la santé publique, faire le commerce sans en avoir le monopole légal, figurent les produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, seuls concernés par la présente décision.

Les produits cosmétiques et d'hygiène corporelle se décomposent en une cinquantaine de familles. En France, les ventes hors taxes de cette industrie se sont élevées en 1985 à 27,2 milliards de francs, dont 11,2 milliards à l'exportation. Ces ventes progressent régulièrement en volume depuis plusieurs années.

Les entreprises fabriquant ces produits sont nombreuses et de tailles variées. Les principales font partie de groupes importants à vocation internationale qui contrôlent chacun plusieurs marques.

Parmi celles qui distribuent exclusivement leurs produits en pharmacie, la concentration est assez élevée puisque les trois premiers groupes réalisent 39 % du chiffre d'affaires (19 % pour L'Oréal, 12 % pour Pierre Fabre et 8 % pour Roc du groupe Moët-Hennessy).

Seuls les fabricants les plus importants sont présents sur tous les segments du marché. Les autres offrent généralement quelques produits en complément d'une gamme de médicaments. Pour certaines marques, la prescription des produits par le corps médical joue un rôle non négligeable dans les ventes réalisées et le recours à des visiteurs médicaux constitue souvent le moyen exclusif de promotion.

Les produits sont vendus sous de multiples marques dont le principal critère de différenciation est leur mode de distribution. On distingue quatre circuits : la pharmacie, qui représente 11,3 % des ventes, la diffusion sélective (21,6 %), la grande diffusion (56,5 %) et la vente directe (10,6 %). La part respective des ventes effectuées par chaque mode de distribution varie cependant en fonction des segments du marché.

Tous les produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, quel que soit leur mode de distribution, sont soumis aux mêmes exigences de contrôle et de fabrication avant leur mise sur le marché, en application de la loi nº 75-604 du 10 juillet 1975, et aux mêmes impératifs en ce qui concerne la sécurité des consommateurs, en application de l'article L. 658-4 du code de la santé publique et de la loi nº 83-660 du 21 juillet 1983.

Certains produits vendus exclusivement en pharmacie peuvent être plus élaborés et faire l'objet de contrôles de fabrication plus stricts que ceux qui sont distribués dans d'autres circuits de distribution, ou même avoir des propriétés particulières.

Les niveaux moyens de prix observés dans les divers circuits de la distribution sont très différents. Selon une étude récente de la société Secodip, les prix en grande diffusion sont généralement inférieurs de moitié à ceux qui sont pratiqués par la pharmacie, lesquels sont eux-mêmes nettement inférieurs à ceux de la distribution sélective.

Plusieurs autres études versées au dossier montrent que le consommateur attribue à chaque circuit de distribution des qualités spécifiques. Le choix d'un circuit de distribution par la clientèle semble étroitement dépendant de l'image de marque qui s'attache aux produits. Mais cette image est elle-même fonction du mode de diffusion des produits et de l'importance des investissements publicitaires.

Si la part des ventes réalisées par chaque circuit de distribution est globalement stable depuis plusieurs années, la pharmacie a cependant perdu des parts de marché sur certains segments (par exemple, sur les produits spécifiques de soins et de traitement pour les bébés : de 73,1 % en 1978 à 48,9 % en 1985) et en a gagné sur d'autres (par exemple, sur les produits à démaquiller de 26 % à 30 %).

b) *Les caractéristiques de la distribution en pharmacie des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.*

Les sociétés Biopha, Expanscience, Goupil, Guigoz, Pierre Fabre Cosmétiques, Lachartre, Lutsia, Monot, Pharmygiène, Pharmeurop, Roc, Ruby d'Anglas et Vichy diffusent tous leurs produits exclusivement en pharmacie.

La plupart des marques présentes en pharmacie sont distribuées par ce canal depuis de nombreuses années et souvent depuis leur création. Pour justifier l'exclusivité accordée à l'officine pharmaceutique, les fabricants avancent cinq arguments principaux utilisés conjointement ou alternativement.

En premier lieu, les produits cosmétiques et d'hygiène corporelle seraient des produits de soins dermatologiques et de cosmétique médicale qui peuvent être prescrits comme des médicaments.

En second lieu, ces produits seraient fabriqués et contrôlés, conformément aux normes et techniques de la science pharmaceutique et donc, seul un homme de l'art pourrait comprendre leur formulation et l'information scientifique diffusée à leur sujet.

En troisième lieu, la pharmacie serait le canal de distribution normal pour des laboratoires qui produisent essentiellement des médicaments, et accessoirement des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.

En quatrième lieu, la pharmacie serait un point de passage obligé pour introduire des produits nouveaux liés aux soins et à la santé. Elle assurerait aussi la « remontée de l'information » vers le producteur.

En cinquième lieu, le couple produit-pharmacie serait l'élément fondamental de l'image des produits auprès des consommateurs.

Tous les fabricants exigent de leurs revendeurs qu'ils aient la qualité de pharmacien d'officine inscrit au tableau de l'ordre ; la société Roc exige seulement, quant à elle, la possession du « diplôme de pharmacien ».

Plusieurs fabricants estiment qu'il n'est pas nécessaire de faire figurer dans un contrat de distribution leurs exigences à l'égard de leurs revendeurs. Pour eux, le pharmacien d'officine remplit, par nature, les conditions nécessaires à une distribution adéquate de leurs produits en raison des contraintes légales auxquelles il est soumis.

En revanche, la société Guigoz a signé, en octobre 1985, un « contrat de distribution officinale » avec la fédération des syndicats pharmaceutiques de France et l'union nationale des pharmacies de France. Les sociétés Goupil depuis 1964, Vichy à partir de septembre 1984, Klorane, Ducray et Galenic du groupe Pierre Fabre Cosmétiques, Biopha et Monot à partir de 1985, ont, pour leur part, établi et fait signer aux pharmaciens un contrat de distribution sélective.

c) *Les relations entre entreprises et avec les organisations professionnelles.*

Il résulte du dossier que, dès septembre 1983, avant toute sollicitation du groupement d'achat des centres Leclerc (Galec), les sociétés Lutsia, Roc, Vichy, Monot, Expanscience, Ruby d'Anglas, Pierre Fabre Cosmétiques, Pharmygiène, Lachartre, Biopha et le Syndicat national de la dermopharmacie échangent des informations sur leur attitude vis-à-vis de demandes éventuelles de ce groupement (pièces nºs 79 et 81 annexées au rapport) ; que ces échanges se sont poursuivis, lors d'une réunion du Syndicat national de dermopharmacie le 1er mars 1984 (pièces nºs 37 et 82), puis le 22 mars 1984, au sujet des actions entreprises contre les centres Leclerc et de l'origine des approvisionnements de ce distributeur (pièces nºs 43, 45, 59, 83, 107 et 110) ; que le refus d'agréer des centres Leclerc comme revendeurs est constant depuis 1983 (pièce nº 78).

La coopérative d'exploitation et de répartition pharmaceutique (CERP Rouen), les établissements pharmaceutiques de répartition (OCP) et le groupement de répartition pharmaceutique (GRP), qui sont des grossistes répartiteurs, et le syndicat des pharmaciens de Seine-et-Marne et l'ordre national des pharmaciens se sont associés aux actions contre les centres Leclerc et ont participé avec les sociétés Vichy et Pierre Fabre Cosmétiques à la recherche des pharmaciens qui auraient pu les approvisionner (pièces nºs 85, 87, 88, 90 et 97).

La fédération des syndicats pharmaceutiques, le syndicat des pharmaciens de Seine-et-Marne et le conseil national de l'ordre ont demandé sous différentes formes à plusieurs reprises, en 1983 et 1984, aux fabricants de confirmer leur attachement à l'exclusivité de la distribution de leurs produits en officine et de s'expliquer sur la présence des produits de leurs marques dans les centres Leclerc. Des menaces de représailles ont été proférées par certains pharmaciens au cours de plusieurs réunions professionnelles auxquelles participaient de nombreux fabricants (pièces nºs 30, 31, 35, 36, 37, 41, 43, 45, 59, 60 à 63, 68, 84, 85, 86, 93, 96, 102, 103, 106, 107, 113 et 116).

Il résulte également du dossier que la fédération des syndicats pharmaceutiques s'est opposée jusqu'en mars 1985 au souhait des fabricants de supprimer la diffusion de prix conseillés de revente (pièces nºs 40, 41, 44, 45, 51 *bis*, 59, 99, 107, 113 et 116) en raison des « risques d'une concurrence anormale au sein du circuit pharmaceutique qui aurait pu remonter au niveau du médicament et déstabiliser l'ensemble de la profession » (pièces nºs 20, 26, 35 à 39). Les sociétés Lutsia, Roc, Vichy, Expanscience, Pierre Fabre Cosmétiques, Ruby d'Anglas, Monot, Evian, Biopha, Pharmygiène et Lachartre ont renoncé à supprimer ces prix conseillés tant que la fédération des syndicats pharmaceutiques a maintenu son opposition (pièce nº 42). Ensuite, à l'exception de la société Lachartre, elles ont substitué aux prix conseillés des abaques de prix donnant les prix de vente en fonction de différents coefficients multiplicateurs (pièce nº 50). Ces abaques, qui comportent le plus souvent des indications de prix maximum, ont été diffusées à partir de septembre 1985, conformément au modèle publié en avril 1985 par la fédération des syndicats pharmaceutiques dans un numéro de son journal *le Pharmacien de France* (pièces nºs 46 à 49). La société Pierre Fabre Cosmétiques explique cette substitution par le souci de « négocier et de contrôler cette suppression des prix conseillés afin d'éviter une bataille de prix échevelée » (pièce nº 47).

Les grossistes répartiteurs ont continué à diffuser des prix conseillés auprès des pharmaciens et, en juin 1986, 84 % des pharmacies pratiquaient un prix égal ou supérieur au prix conseillé ou au prix maximum résultant des abaques diffusées par les producteurs.

Il résulte enfin du dossier que le conseil national de l'ordre des pharmaciens, l'union nationale des pharmacies de France, l'association de pharmacie rurale, la fédération des syndicats pharmaceutiques de France, les sociétés Biopha, Lachartre, Lutsia, Roc, Ruby d'Anglas, Expanscience, Guigoz, Vichy et Pierre Fabre Cosmétiques ont tenu plusieurs réunions et ont eu des échanges pour rechercher et mettre en œuvre des moyens destinés à assurer la protection de l'exclusivité de l'officine pharmaceutique à l'égard des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle diffusés par ces fabricants. C'est à la suite d'une exigence de la fédération des syndicats pharmaceutiques qui craignait, d'une part, l'exclusion de certains pharmaciens des réseaux de distribution, sélection pratiquée notamment par les sociétés Biotherm et Phas du groupe L'Oréal et Galénic, de Pierre Fabre Cosmétiques et, d'autre part, la concurrence par les prix entre les pharmacies, que ces fabricants ont confirmé le principe de l'agrément des seuls mais de tous les pharmaciens (pièces nºs 42, 52 à 57, 60 à 62, 99, 100, 101, 105, 107 et 109). La fédération des syndicats pharmaceutiques a été confortée en cela par le conseil national de l'ordre des pharmaciens (pièce nº 19).

II. – A la lumière des constatations qui précèdent, le Conseil de la concurrence :

Sur la procédure :

Considérant que M. Leclerc, d'une part, coprésident de l'association des centres distributeurs Edouard Leclerc, qui a notamment pour objet de faire valoir, dans un but de défense commune, les droits moraux de ses adhérents et, d'autre part, fondé de pouvoir, secrétaire général de la société coopérative groupement d'achat des centres Leclerc (Galec), a adressé un dossier à la Commission de la concurrence concernant la distribution des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ; que c'est pour ces raisons qu'il a été entendu par le rapporteur ; qu'à la suite de cette audition il est apparu que le Galec avait la qualité de partie intéressée au sens du cinquième alinéa de l'article 52 de l'ordonnance nº 45-1483 ; que les parties ont pu avoir connaissance, par la communication du rapport, de l'ensemble des éléments de fait ou de droit retenus par le rapporteur et y répondre dans leurs observations ; que dès lors le caractère contradictoire de la procédure a été respecté ;

Considérant que M. Leclerc n'a eu accès, contrairement à ce que pourraient laisser supposer les termes de sa lettre du 19 juin 1986, à aucune pièce autre que le rapport, conformément aux dispositions en vigueur à l'époque de l'instruction ; que les règles de procédure de l'ordonnance ont donc été respectées ;

Considérant que la divulgation par la presse d'éléments du rapport, en violation des dispositions du sixième alinéa de l'article 52 de l'ordonnance nº 45-1483, n'est pas de nature à entacher d'irrégularité la procédure ; que le président de la Commission de la concurrence a déposé plainte contre X, le 4 octobre 1986, pour infraction aux dispositions précitées ;

Considérant que les entretiens du rapporteur avec MM. Chiaramonti et Calvo, le 6 mars 1986, et MM. Chiaramonti et Peyroutou, le 4 juin 1986, ne constituaient pas des auditions au sens de l'article 15 du décret du 25 octobre 1977 modifié et qu'aucun des éléments recueillis au cours de ces entretiens n'a été utilisé dans le rapport pour établir des griefs ;

Considérant que, si les études Sofres et Synesis n'ont pas été communiquées en annexes du rapport, elles ont cependant été versées au dossier en annexes au mémoire du Syndicat national de la dermopharmacie ; que les parties, en application de l'article 21 de l'ordonnance du 1er décembre 1986, ont pu les consulter quinze jours avant la séance ; que si la société Pierre Fabre Cosmétiques estimait que l'annexe nº 20 à son mémoire était confidentielle, il lui appartenait entre la date d'entrée en vigueur des nouvelles règles de procédure et celle de la séance, de demander qu'elle fût écartée du dossier ; qu'aucune demande en ce sens n'a été formulée ; que les autres informations qui ont été annexées au rapport sont au nombre des éléments visés au cinquième alinéa de l'article 52 de l'ordonnance nº 45-1483, lesquels doivent figurer au rapport pour permettre aux parties d'exercer leur droit de défense ; que dès lors il n'y a pas lieu d'écarter du dossier les pièces susvisées ;

Mais considérant que la lettre de la société Pierre Fabre Cosmétiques à son avocat ainsi que le compte rendu d'une réunion avec celui-ci, qui figurent en annexe du rapport, doivent être considérés comme confidentiels et qu'il convient de les écarter du dossier ; que toutefois ces pièces n'ayant pas servi à étayer des griefs, l'irrégularité n'a pas un caractère substantiel ;

Sur les systèmes de distribution :

Considérant qu'aucune des constatations effectuées avec l'autorité de la chose jugée par le tribunal correctionnel de Paris (31e chambre) le 16 juin 1980 sur la distribution du Bergasol par la société Goupil n'est contredite par celles de la présente décision ;

Considérant, en ce qui concerne l'application de l'article 85 du traité de Rome, qu'aux termes de l'article 88 du traité, du troisième alinéa de l'article 9 du règlement nº 17 du Conseil des communautés européennes, les autorités des Etats membres restent compétentes pour appliquer les dispositions des articles 85, paragraphes 1 et 86, tant que la Commission n'a engagé aucune procédure en application des articles 2, 3 ou 6 du règlement nº 17, que selon la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes, telle qu'elle résulte de ses arrêts des 30 janvier 1974 (B.R.T. nº 127-73) et 30 avril 1986 (transports aériens nº 209-84 à 213-84), le Conseil de la concurrence est compétent pour appliquer la législation nationale sur la concurrence ; qu'aucune procédure relative à la présente espèce n'a été ouverte par la Commission des Communautés européennes ; qu'il n'appartient pas, en revanche, au Conseil de la concurrence d'appliquer le paragraphe 3 de l'article 85 du traité ;

Considérant que certaines des sociétés distribuant leurs produits par le seul canal des pharmacies d'officine n'ont pas établi de contrats de distribution et soutiennent que le choix des distributeurs qu'ils admettent au sein de leur réseau constitue un acte unilatéral qui ne saurait être visé par les dispositions prohibant certaines conventions ayant pour objet ou pouvant avoir pour effet de limiter la concurrence ; que, cependant, l'agrément d'un distributeur par un producteur est un acte de nature à garantir le respect du contrat, explicite ou tacite, entre ce producteur et tous ses distributeurs agréés ; que dès lors cet acte est de nature contractuelle au sens des articles 50 de l'ordonnance nº 45-1483 et 85 du traité de Rome ;

a) *Sur l'application des dispositions des articles 50 de l'ordonnance nº 45-1483 et 85, paragraphe 1 du traité de Rome :*

Considérant que, dès lors qu'ils préservent le jeu d'une certaine concurrence sur le marché, les systèmes de distribution sélective sont conformes aux dispositions de l'article 50 de l'ordonnance nº 45-1483 et à celles du paragraphe 1 de l'article 85 du traité de Rome si les critères de choix des revendeurs ont un caractère objectif, sont justifiés par les nécessités d'une distribution adéquate des produits en cause, n'ont pas pour objet ou pour effet d'exclure par nature une ou des formes déterminées de distribution et ne sont pas appliqués de façon discriminatoire ;

Considérant, en l'espèce, que les fabricants de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle peuvent, dans la limite de ce qui est nécessaire à une distribution adéquate de leurs produits, fixer à leurs revendeurs des conditions relatives à la présentation et au stockage de leurs produits, à l'organisation du conseil à la vente par une personne compétente et à la détention d'un stock déterminé ;

Considérant que divers modes de distribution peuvent satisfaire aux exigences qui viennent d'être énoncées ; que, toutefois, compte tenu des dispositions légales relatives à l'organisation de la profession de pharmacien, l'obligation faite, par les producteurs considérés, aux revendeurs d'avoir la qualité de pharmacien d'officine aboutit à exclure toutes les autres formes de distribution ; que cette obligation limite, dans les faits, la concurrence entre les revendeurs d'une même marque même si rien n'interdit en droit aux pharmaciens de fixer librement les prix des produits en cause ;

Considérant que ladite obligation empêche des distributeurs d'un Etat membre de la Communauté économique européenne autre que la France, et qui ne seraient pas pharmaciens d'officine de vendre en France les produits considérés ; que, dès lors, et conformément à la jurisprudence de la Cour de justice, elle constitue une restriction au commerce entre Etats membres ;

Considérant que, dans les conditions actuelles d'organisation et de fonctionnement de la distribution des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, la diffusion par les fabricants et les grossistes répartiteurs de prix conseillés de revente et l'interdiction de rétrocession entre revendeurs agréés, qui n'est pas nécessaire pour assurer une distribution adéquate, introduisent des rigidités ayant également pour effet de limiter la concurrence par les prix entre les distributeurs d'une même marque ;

Considérant que, si des produits similaires sont distribués dans d'autres circuits commerciaux, la concurrence entre les produits cosmétiques et d'hygiène corporelle des marques diffusées en pharmacie et ceux des marques diffusées dans les autres circuits de distribution est, dans les faits, limitée ;

b) *Sur l'application des dispositions de l'article 51 de l'ordonnance nº 45-1483 :*

Considérant que les intéressés font valoir que la distribution de leurs produits dans les seules pharmacies est indispensable, d'une part, pour assurer la protection du consommateur et, d'autre part, pour introduire des produits nouveaux et protéger leur image de marque, notamment en raison du conseil que prodigue le pharmacien aux consommateurs ;

Considérant, en ce qui concerne la protection du consommateur, que, d'une part, la législation assurant cette protection est applicable à tous les revendeurs et que, d'autre part, les fabricants peuvent organiser, selon la nature des produits, une fonction de conseil de la part de leurs revendeurs, fonction qu'ils ne sont pas tenus de réserver aux pharmaciens d'officine ; que d'ailleurs la distribution des produits de certaines des marques considérées est assurée, dans plusieurs pays étrangers, par des revendeurs qui ne sont pas pharmaciens ;

Considérant que les parties n'ont pas justifié que l'ouverture de leurs réseaux de distribution à des revendeurs qui, sans être pharmaciens d'officine, s'engageraient à respecter leurs conditions d'agrément, ne permettrait pas l'introduction sur le marché de produits innovants ou le développement de leur image de marque ;

Considérant qu'il résulte de l'ensemble de ce qui précède que la distribution des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle par le seul circuit des pharmacies d'officine tombe sous le coup des dispositions de l'article 50 de l'ordonnance du 30 juin 1945 sans qu'elle puisse relever de son article 51 ; qu'elle tombe également sous le coup de celles du paragraphe 1 de l'article 85 du traité de Rome ; que de telles pratiques sont également visées par les dispositions de l'article 7 de l'ordonnance nº 86-1243 du 1er décembre 1986 ; que, dès lors, il y a lieu d'enjoindre à leurs auteurs d'y mettre fin ;

Sur les pratiques concertées :

Considérant qu'il résulte des pièces du dossier que le Syndicat national de la dermopharmacie, les sociétés Expanscience, Pierre Fabre Cosmétiques, Lachartre, Lutsia, Monot, Roc, Ruby d'Anglas, Biopha, Pharmygiène, Evian et Vichy, les grossistes répartiteurs OCP, CERP Rouen et GRP se sont dès 1983 concertés pour refuser la vente aux centres Leclerc et rechercher la source de leurs approvisionnements ;

Considérant que la fédération des syndicats pharmaceutiques, le syndicat des pharmaciens de Seine-et-Marne et le conseil national de l'ordre des pharmaciens ont en 1984 exercé de nombreuses pressions sur les fabricants pour obtenir d'eux l'assurance qu'ils n'avaient pas approvisionné et n'approvisionneraient pas les centres Leclerc ; que la réalité de menaces de cessation des commandes par la profession a été reconnue par le président de la section A du conseil national de l'ordre des pharmaciens ;

Considérant que la fédération des syndicats pharmaceutiques, le Syndicat national de dermopharmacie et les sociétés Biopha, Expanscience, Pierre Fabre Cosmétiques, Evian, Lachartre, Lutsia, Monot, Pharmygiène, Roc et Vichy se sont concertés pour maintenir jusqu'en 1985 des prix conseillés de revente des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ; qu'une nouvelle concertation ayant abouti à remplacer ces prix conseillés par des abaques donnant le prix de vente en fonction de coefficients multiplicateurs a eu, en fait, pour objet de limiter la concurrence par les prix entre les officines pharmaceutiques ;

Considérant que les sociétés Biopha, Expanscience, Pierre Fabre Cosmétiques, Lachartre, Lutsia, Roc, Ruby d'Anglas, Vichy, la fédération des syndicats pharmaceutiques, l'union nationale des pharmacies de France, l'association de pharmacie rurale, le syndicat des pharmaciens de Seine-et-Marne et le conseil national de l'ordre des pharmaciens se sont concertés pour protéger l'exclusivité de l'officine pharmaceutique dans la distribution des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle des marques considérées ; qu'à la suite de cette concertation les fabricants ont choisi un système de distribution qui comprend tous les pharmaciens sans exception et eux seuls ; que ce choix résulte d'une exigence de la fédération des syndicats pharmaceutiques et du conseil national de l'ordre des pharmaciens ; que la société Guigoz a signé un contrat de distribution avec deux organisations professionnelles de pharmaciens ;

Considérant qu'il résulte de tout ce qui précède que ces pratiques d'ententes tombent sous le coup des dispositions de l'article 50 de l'ordonnance nº 45-1483 du 30 juin 1945 ; qu'il n'est ni établi ni allégué que l'article 51 soit applicable ; que de telles pratiques sont également visées par les dispositions de l'article 7 de l'ordonnance nº 86-1243 du 1er décembre 1986 ;

Considérant que la fédération des syndicats pharmaceutiques, le conseil national de l'ordre des pharmaciens et, à un moindre degré, le syndicat des pharmaciens de Seine-et-Marne ont suscité plusieurs de ces ententes illicites et y ont pris une part active ;

Décide :

Art. 1er. – Il est enjoint aux sociétés Biopha, Expanscience, Goupil, Guigoz, Pierre Fabre Cosmétiques, Lachartre, Lutsia, Monot, Pharmygiène, Ruby d'Anglas et Vichy de cesser de subordonner l'agrément de leurs distributeurs à la détention de la qualité de pharmacien d'officine.

Art. 2. – Il est enjoint aux sociétés Vichy et Goupil de modifier leurs contrats en supprimant la clause qui interdit aux revendeurs de rétrocéder des produits à un autre revendeur agréé.

Art. 3. – Il est enjoint aux sociétés Biopha, Expanscience, Guigoz, Pierre Fabre Cosmétiques, Lachartre, Lutsia, Monot, Pharmygiène, Roc et Vichy et aux grossistes répartiteurs OCP répartition, CERP Rouen et GRP de cesser de diffuser auprès des pharmaciens des indications directes ou indirectes de prix conseillés.

Art. 4. – Il est enjoint à la société Guigoz de renoncer à son contrat de distribution sélective avec les organisations professionnelles de pharmaciens.

Art. 5. – Il est enjoint à la fédération des syndicats pharmaceutiques de France, à l'ordre national des pharmaciens, dans l'exercice de ses compétences autres que juridictionnelles, au syndicat des pharmaciens de Seine-et-Marne et au Syndicat national de la dermopharmacie de s'abstenir à l'avenir de toute ingérence dans le comportement des fabricants et des pharmaciens en matière de prix et d'agrément des distributeurs.

Art. 6. – Il est infligé à la fédération des syndicats pharmaceutiques de France une sanction pécuniaire de 200 000 F, à l'ordre national des pharmaciens une sanction pécuniaire de 100 000 F, au syndicat des pharmaciens de Seine-et-Marne une sanction pécuniaire de 50 000 F.

Art. 7. – Dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de la notification de la présente décision, le texte intégral de celle-ci sera publiée, à leurs frais :

– par la fédération des syndicats pharmaceutiques de France dans *le Quotidien des pharmaciens, la Tribune de l'économie* et *le Figaro* ;

– par le conseil national de l'ordre des pharmaciens dans *le Moniteur des pharmaciens, les Echos* et *le Monde* ;

– par le syndicat des pharmaciens de Seine-et-Marne dans *le Journal des pharmaciens et des laboratoires.*

Délibéré en formation plénière, sur le rapport de M. Lepetit, dans sa séance du 9 juin 1987, où siégeaient :

MM. Laurent, président, Béteille, Pineau, vice-présidents ;

MM. Cabut, Cortesse, Flécheux, Gaillard, Mme Lorenceau, MM. Martin-Laprade, Schmidt, Urbain, membres.

Le rapporteur général,
F. JENNY

Le président,
P. LAURENT

T FRAPPÉE DE RECOURS
OUR D'APPEL DE PARIS

هكذا من الأصل

La Mostra du cinéma à Venise

Le Vieux Monde est fatigué

Deux cinéastes suisses en compétition, Alain Tanner et Claude Goretta. Deux films lents et précis mais peu convaincants.

Et si le soleil ne revenait pas dans la vallée fantôme ? On serait mal, nous manquerait le cinéma suisse, représenté deux fois à Venise, ce cinéma de lutte organisée contre l'asphyxie, de révolte méticuleuse contre la neutralité, de recherche fondamentale d'une identité.

Goretta et Tanner, deux compagnons des premiers jours, de la fondation du Ciné-Club universitaire de Genève aux études au British Film Institute, de la réalisation en 1957 de leur premier court-métrage commun *Nice Time* à la formation en 1968 du groupe des Cinq (1), se retrouvent donc en compétition.

Chassons les clichés tentateurs, évitons les métaphores obligées sur les tares originelles attribuées aux Helvètes : précision et lenteur. Quoique... le *Tanner* comme le *Goretta* soient lents et précis.

Le héros de *la Vallée fantôme* est *un quinquagénaire las*, barbu et cinéaste. Autant dire Alain Tanner, qui a trouvé en Jean-Louis Trintignant un porte-parole délicieux, inspiré, tendrement mimétique. Ce metteur en scène gémit beaucoup. Il enquiquine sa patiente compagne (Caroline Cartier) parce qu'il ne parvient pas à écrire un scénario. La belle affaire... Il auditionne des comédiennes jeunes, jolies, intelligentes, mais incapables de déclencher le processus grippé. Il engage un assistant. Joué avec une persuasive décontraction par John Berger, fils du scénariste attitré de Tanner, qui a décroché ce premier rôle en venant solliciter un travail d'assistant. Authentique, tout ça, non ?

Le récit déstructuré vagabonde comme les idées poussives du héros de la vallée enneigée à Chioggia, village de pêcheurs près de Venise, de Paris à New-York. On visite agréablement des cafés, des quartiers périphériques et des appartements banals, tout le monde parle beaucoup, on cite utilement Marguerite Duras et Samuel Beckett, on fustige avec toute la vigueur dont on est capable « l'œil gélatineux » de la télévision. Le metteur en scène qui ne peut plus tourner recherche en fait une actrice qui ne veut plus jouer (Laura Morante). Il l'a retrouvera. Mais pas de quoi pavoiser...

Une neige tardive embrume *la Vallée fantôme*, les printemps, même suisses, ne sont plus ce qu'ils étaient, le cinéma n'est plus ce qu'il était, notre capacité à nous passionner pour l'impuissance des créateurs n'est plus ce qu'elle était.

Pourtant le film dégage un charme insistant. Sur un motif ancien — la panne d'inspiration, — Tanner ne met pas de mots nouveaux, mais le ton qu'il emploie, lucidité ironique mêlée de désenchantement allègre, finit par séduire.

Bien accordé à l'humeur de *la Vallée fantôme*, Jean-Louis Trintignant a d'ailleurs profité de la conférence de presse pour annoncer son intention de se retirer, de renoncer à son métier, *« où il n'y a plus d'histoires à raconter »*, de voyager... Poursuivait-il son identification avec le personnage de Tanner, ou avait-on devant soi un homme un peu fatigué qui arrachait son masque de saltimbanque *« pour de vrai ? »* Trintignant a toujours parlé juste. Cette fois un peu plus que d'habitude.


Catherine Mouchet dans « Si le soleil ne revenait pas »

PATRICK MOHR/GAMMA

Le temps détraqué

Claude Goretta, pour sa part, s'est appuyé, pour composer une hivernale allégorie de la fin du monde, sur un texte de son idole et compatriote, Charles-Ferdinand Ramuz. L'œuvre, datée de 1937, pouvait paraître prémonitoire. En 1987, elle peut être jugée d'un catastrophisme un peu primaire. Style : *« Avec leur bombe atomique, ils vont finir par détraquer le temps. »*

Faut dire que, dans ce petit village engoncé, le temps est plutôt détraqué. Non seulement on a de la neige jusqu'aux sourcils, mais encore un brouillard à couper à la tronçonneuse blémit le plein jour d'un linceul laiteux. Et voilà qu'un rebouteux, un Mathusalem de montagne, un prophète, prédit l'indicible, la punition est proche, cette fois, après le long hiver, *« le soleil ne reviendra pas »*. Alors, chacun dans l'angoisse qui s'épaissit, agit et réagit selon ses instincts profonds. *L'avare engrange, le malheureux se saoule* (Philippe Léotard), le prophète prophétise (Charles Vanel). *Et le soleil revient... Enfin.*

Fin optimiste donc pour ce très photogénique documentaire sur les *arts et traditions populaires dans le* haut Valais, manque pas une cheville enfoncée au maillet du tabouret, manque pas un clou forgé main au crucifix... Mais le décor joue trop bien, les interprètes en souffrent. Léotard, comédien de haut lignage, noie son talent dans le fendant, d'accord, ça rechauffe, mais son rôle est vraiment trop monolithique. Quant à Catherine Mouchet, la fulgurante Thérèse d'Alain Cavalier, navrée d'avoir à le confesser, elle tourne mal, virant à la sainteté chronique. Sensée incarner ici une épouse délaissée tentée par son beau-frère, elle paraît avoir accroché sa cornette au vestiaire voisin et lève en permanence au ciel (bouché) des yeux révulsés d'extase mystique. Grave. Si un réalisateur généreux ne lui propose pas vite un rôle d'institutrice nymphomane, elle est perdue !

Et notre patriarche bien-aimé Charles Vanel, le paisible forçat aux cent cinquante-huit films ? On lui a fait la tête de Léonard de Vinci vieux. Il n'a pas grand-chose à dire. On le déplace comme un pape sur sa *sedia gestatoria*, il est splendide.

Tandis que la neige fond sur *la Vallée fantôme* et tombe sur le village spectral, Tanner et Goretta finalement disent la même chose. L'espoir demeure. De se parler encore. De s'aimer peut-être. De vivre pourquoi pas. Mais ils disent aussi que le vieux monde, eux avec, et nous en même temps, sont bien *fatigués*.

DANIEL HEYMANN.

(1) Avec Michel Soutter, Jean-Louis Roy et Jean-Jacques Lagrange auquel se substituera Yves Yersin en 1971.

« The Dead » de John Huston

Laissons les morts, etc.

Le nom de John Huston applaudi avant la projection de son film The Dead. *A la fin, ce fut une déception.*

Une ovation unanime a salué la mémoire de John Huston, mercredi 2 septembre à Venise, dès l'apparition de son nom au générique de son dernier film, *The Dead*. Un hommage rendu par sympathie, d'avance, les yeux fermés, au vieux flambeur défunt. On ne peut que s'y associer. Est-ce trahir ce bel élan que d'avouer qu'après une heure et vingt-deux minutes les applaudissements furent un peu tièdes ?

La nouvelle de James Joyce, dont le film s'inspire, est la dernière du recueil des *Gens de Dublin*, une des œuvres les plus fortes et les plus accessibles du maître irlandais, dont Huston a dit qu'il lui devait son amour du vert pays de ses ancêtres.

Le soir de l'Epiphanie, en 1904, deux vieilles dames, Julia et Kate, reçoivent amis et parents pour le partage du fatal pudding flambé, qui frappe tout Anglo-Saxon de mélancolie pour le reste de l'année. L'une est grasse et bavarde, l'autre maigre, pieuse et chante.

Il y a là une belle et tendre galerie de portraits, de la nièce un peu sotte et pianiste au pochard irrécupérable, Freddy, que sa mère impitoyable accompagne, en passant par le catholique distingué, ivre, le partisan de Parnell et le ténor qui craint d'user sa voix. On fait semblant de se fâcher, on récite des poèmes, on se répète des mots d'adieu et de félicités, très doux, sans illusion. C'est charmant, bien fait et ne devrait pas durer plus d'un quart d'heure dans *un film de John Huston*.

Lorsque, enfin, les choses se dénouent, sur le chemin du retour, le neveu des tantes hospitalières, Gabriel (Donald McCann) et sa femme Gretta (Angelica Huston) s'expliquent sur la langueur qui les empoigne et nous gagne aussi : Gretta est triste parce que, autrefois, elle a connu un jeune homme qui chantait telle jolie chanson entendue ce soir et mort depuis. Et son époux comprend qu'il n'a que fort peu partagé la vie de sa femme. Qu'il ne la connaît pratiquement pas.

Ce que le papier porte si bien

L'ennui est que Huston, en bonne santé, nous aurait sans doute fait voir le petit chanteur et n'aurait pas conclu à la sauvette son film par un long monologue illustré (évidemment le texte de Joyce est magnifique, on s'en doute, il n'avait nul besoin d'être secouru d'images documentaires).

Inutile de le cacher : l'adaptation de la nouvelle de Joyce reste à faire, si tant est qu'il soit nécessaire de mettre sur pellicule ce que le papier porte si bien. Lilyan Sievernich a pu filmer le tournage de *The Dead* et témoigner du courage insouciant de Huston sur sa fin. On y découvre un géant gris, très mince et très gai, plein de tuyaux, d'ustensiles médicaux divers et pétant de vie. C'est très touchant et précieux. Mais, si l'on tient véritablement à tirer son chapeau à John Huston, mieux vaut se plonger (on n'a que l'embarras du choix, de *Key Largo* à *Fat City*) dans l'un des grands écarts de son bel âge.

MICHEL BRAUDEAU.

MUSIQUES

Au piano avec Erik Satie

A travers une analyse des compositions pour piano, la biographie passionnante d'Erik Satie.

« Erik Satie, aujourd'hui, loin d'être un inconnu, est presque devenu à la mode. Mais, si l'on connaît de lui quelques pièces, des traits d'esprit, des titres plus ou moins énigmatiques ou cocasses, certains aspects de son caractère ou de sa vie, l'ensemble de son œuvre nous est peut-être moins familier. Finalement, on connaît mieux le personnage que sa musique. » Par ces quelques phrases liminaires, Jean-Joël Barbier justifie à la fois son dessein d'écrire un nouveau livre sur Satie, un de plus, et son souci de n'évoquer l'homme qu'à travers sa musique : son œuvre pianistique en l'occurrence.

Sur les autres biographes de Satie, Jean-Noël Barbier possède l'avantage d'avoir joué et enregistré, donc fréquenté intimement et de longue date les œuvres qu'il évoque. Et cependant — on serait tenté de dire à cause de cela — jamais il n'entre dans des considérations techniques rebutantes.

De prime abord, la forme peut paraître austère car le livre se présente comme un examen des recueils successifs de pièces pour piano. Mais le choix de l'ordre chronologique permet en même temps à l'auteur d'évoquer les épisodes principaux de la vie de Satie et de nous faire suivre l'évolution de son style. La référence à des œuvres précises évite du même coup les généralités classificatrices plus utiles aux esthéticiens qu'à leurs lecteurs.

Jean-Joël Barbier aborde chaque partition en amateur (au sens propre) familier et curieux, qui découvre derrière les titres étranges ou humoristiques des significations éclairantes auxquelles on ne pensait pas, parfois ésotériques, parfois éthymologiques ; mais il prend soin de faire la part des titres, avec des textes notés en marge par le compositeur, et de la musique proprement dite car ils entretiennent souvent des rapports trompeurs sinon contradictoires. Sensible à la solitude et au renoncement qui s'expriment à travers tant de pages de Satie, Jean-Joël Barbier bouleverse ainsi beaucoup d'idées reçues sans avoir besoin de combattre l'opinion inverse.

Pour le mélomane qui *n*'a accès à la musisque de Satie qu'à travers l'enregistrement ou le concert, ce livre est le meilleur des guides pour une écoute plus fructueuse, plus intime. Mais, comme ces œuvres restent, pour la plupart, abordables par ceux qui jouent du piano pour leur plaisir, les conseils d'interprétation que donne Jean-Joël Barbier (en dehors des fautes de gravure qu'il signale aussi) sont du plus haut intérêt *dans leur modestie même. Il en* est un, plus général, qu'il faudrait faire copier cent fois à certains interprètes : *« Belles sonorité, beau toucher — ajoutons souci du phrasé — cela vaut pour la musique de Satie comme pour presque toute musique. Surtout, ne pas rechercher une manière de jouer « à la Satie » (qui risquerait de se traduire par sécheresse et froideur). Cela n'existe pas. »* C'est d'ailleurs ce que Jean-Joël Barbier a si bien su montrer dans son intégrale en cinq disques publiée il y a quinze ans par BAM.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Au piano avec Erik Satie*, par Jean-Joël Barbier. Librairie Séguier/Vagabondages. 200 pages, 79 F.

L'Orchestre français des jeunes

L'âge des enthousiasmes

Pour la sixième année consécutive, l'Orchestre français des jeunes, 110 musiciens de quatorze à vingt-cinq ans, sélectionnés dans les conservatoires supérieurs de Paris et de Lyon, et, à 80 %, dans les établissements régionaux, donne l'exemple du talent et de l'enthousiasme.

Elles font plaisir à voir, ces troupes fraîches de notre avenir symphonique, chemises et corsages blancs en attendant de revêtir la robe noire ou l'habit des briscards ! C'est la musique qui jaillit, irrépressible et contagieuse. Pendant trois semaines, ils ont travaillé à Arc-et-Senans avec les chefs de pupitre de nos grands orchestres, et ce samedi, *dans le Palais des sports de Lons-le-*Saunier, devant une foule ravie de ce festin trop rare pour elle, ils reçoivent le baptême du feu sous la direction impérieuse d'Emmanuel Krivine.

Dès l'abord, dans la *Symphonie* composée par Marius Constant à partir des interludes de *Pelléas et Mélisande*, on est frappé par la haute qualité sonore de ces tout jeunes instrumentistes. Même si l'acoustique « sportive » et la disposition des instruments à cordes au niveau du sol désavantagent quelque peu les violons, cet orchestre de velours, transparent, — ses bois mordants et chaleureux, ses cuivres harmonieux et profonds, — nous pénètre du mystère debussyste ; à travers ce résumé étonnant passe une grande houle tragique, presque wagnérienne parfois, d'une rare intensité tant on sent ces musiciens captivés par cet univers qu'ils découvrent.

Le *Concerto pour alto* de Bartok est dominé par la flamme mélancolique de Gérard Caussé, aux sonorités poignantes dans la plainte admirable et les cris d'espoir de l'adagio, car l'écriture orchestrale de Tivor Serly, s'interdisant d'ajouter à la partition de son maître, est étriquée pour combler les zones d'ombre abandonnées par le compositeur mourant, et laisse une impression dramatiquement déchiquetée.

En revanche, la *Première Symphonie* de Mahler exalte toutes les puissances de l'orchestre libérées par un Emmanuel Krivine enivré de son pouvoir, parfois à l'excès dans les deuxième et troisième mouvements beaucoup trop rapides ou le final assourdissant. Des mises au point seraient encore nécessaires dans les phrasés, les accents, la couleur poétique, mais cette exécution à bride abattue, avec des cuivres somptueux, irradie l'amour de la vie comme l'œuvre dionysiaque de Mahler qui avait à peine dépassé l'âge de ses jeunes interprètes.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Après Besançon dimanche et Montreux lundi, l'Orchestre français des jeunes sera le 3 septembre à Paris, salle Pleyel, pour le Festival estival.

Culture

Festival des films du monde à Montréal

A côté de la grande Amérique

Dans tout festival il y a des heures creuses. Mais celui de Montréal, ignoré des grandes compagnies américaines, fait la part belle aux œuvres « hors norme ». Et le public leur fait un triomphe.

Michel Caine a été honoré comme il le convient. Et le cinéaste James Ivory. Et le producteur français Anatole Dauman. Fellini devait venir — il s'est décommandé par télégramme. Jacques Chirac est venu — mais n'a vu aucun film. Liv Ullmann est arrivée tout sourire, elle est repartie en colère. Entre-temps, elle avait vu *Adieu Moscou*, de Mauro Bolognini.

Sujet grave, inspiré par le cas (réel) d'Ida Nudel, une Russe persécutée depuis des décennies parce que, juive, elle a demandé son visa pour Israël. (Un Prix œcuménique sur mesure — le film l'a d'ailleurs obtenu). En pleine conférence de presse, assise à côté du producteur italien qu'elle tient pour responsable du forfait. Liv Ullmann a lâché le morceau (ce fut la meilleure performance de sa carrière récente) : dans ce *Mosca, addio*, elle ne reconnaissait ni le film qu'elle avait tourné ni celui que Bolognini avait monté.

Deux cent cinquante films en douze jours. De 9 heures du matin à minuit, les salles sont combles — on en rajoute chaque année.

La production française était abondamment représentée, du *Tandem*, de Patrice Lecomte, au *Grand Chemin*, de Jean-Louis Hubert, en passant par *Masques*, de Claude Chabrol. Montréal représente l'ouverture sur le Canada. Un marché qui, selon Jacques Poitrenaud, délégué d'Unifrance, n'est pas forcément acquis. Il y a des exceptions, tels *le Jupon rouge*, de Geneviève Lefebvre, avec Alida Valli et Marie-Christine Barrault, qui, grâce à la présence de la réalisatrice, a effectué une percée plus forte que prévu, et quelques travaux d'approche des marchés de langue anglaise. Le Festival de Montréal se révèle utile aux cinéastes — et aux distributeurs — indépendants. Les *major compagnies* américaines y sont en effet notoirement absentes.

De fait, la conquête du marché anglais, donc américain, donc international, passe par le Festival de Toronto. Le grand rival. La plupart des films québecois ambitieux — tel *le Déclin de l'empire américain* — se mettent en réserve de Cannes. Forts de leur accueil sur la Croisette, ils sortent commercialement à Montréal en début d'été, y font leur carrière, puis, en septembre, partent pour Toronto à la recherche d'un acheteur américain.

Dans ce pays divisé par son bilinguisme, tout devient affaire politique. Lorsqu'à la remise des génies (équivalent canadien des oscars), Denys Arcand a remporté celui du meilleur scénario pour *le Déclin de l'empire américain*, il a remercié les critiques... de Toronto, qui, lors de la présentation à la Quinzaine des réalisateurs, ont été unanimement dithyrambiques. La presse de Montréal, en revanche, fut mitigée. Le même phénomène s'est passé cette année pour *Un zoo la nuit*, de Jean-Claude Lauzon, pratiquement ignoré par la presse montréalaise. Des cinéastes tels que Jean-Pierre Lefebvre se refusent désormais à faire partie d'une sélection quelconque au Festival de Montréal.



The Kid Brother, un film de Claude Gagnon

Laquelle sélection, prise dans son ensemble, paraît floue. On aurait du mal à y déceler un point de vue thématique ou esthétique. Comme partout, il y a du bon et du mauvais. Le bon côté de ce fourre-tout sac à malices : on tombe parfois sur des films que personne ne s'aviserait de sélectionner et qui sont de véritables bijoux...

Serge Losique, délégué général et principal sélectionneur, doit avoir le sens de l'excentrique. Les films *off beat*, hors norme, semblent avoir moins de mal à se faire projeter à Montréal que partout ailleurs, et le public québécois démarre au quart de tour.

Une grande partie des œuvres présentées à Montréal ne seront plus jamais projetées ici. Du moins en l'état. A cause, entre autres, du problème linguistique et de la manière dont il affecte la distribution. Rares sont les films sous-titrés. Ils sortent le plus souvent en version doublée. Certains distributeurs envisagent de tenter l'expérience de la version originale. Motif : l'afflux du public — et sa réaction — même devant des films serbes sous-titrés en croate. Quand le film est bon, les spectateurs lui font une ovation debout ; quand il ne l'est pas, ils sifflent, se lèvent, s'en vont, piquent des colères, quel que soit leur âge, et il n'est pas rare de voir sur le trottoir, au sortir d'une projection, deux petites vieilles dames se bagarrer.

Quelques phares dans cette sélection. Le prix de l'émotion directe et brutale va à *Kid Brother*, du Québécois Claude Gagnon, tourné en anglais et coproduit par des Japonais (il a remporté le Grand Prix du Festival). Personnage central : un gamin de treize ans, handicapé. Né sans jambes, juste un tronc qui se déplace à toute allure sur les mains (ou assis sur son skateboard). Un tronc — et une tête formidablement bien faite. Ken Easterday tient son propre rôle — il en a surpris plus d'un dans les couloirs et les ascenseurs du Parker Meridien. Mais il vous force, par sa personnalité, à le trouver normal. L'une de séquences les plus étonnantes de *Kid Brother* : le tournage d'un reportage sur « le petit handicapé méritant » par une équipe de télévision française. De quoi mettre le nez de tout reporter dans ses contradictions.

Egalement : *Basements*, de Robert Altman. Deux pièces en un acte de Harold Pinter. Deux œuvres remarquables et étouffantes. Tom Conti et John Travolta sont épatants dans *le Monte-Plat* ; Linda Hunt *(l'Année de tous les dangers)*, Julien Sands *(Chambre avec vue)* et Annie Lennox (des Eurythmics, eh oui !) ne le sont pas moins dans *la Chambre*.

Le film à découvrir : *Stony Lion* (le Lion de pierre), de l'iranien Massood Jafari Jozani. Un berger découvre le corps d'un ingénieur anglais en plein désert, sur le parcours d'un pipe-line. Il l'enterre et pense l'incident clos. Mais les Britanniques — qui détiennent les puits de pétrole, donc le pouvoir — exigent que soit trouvé et puni le responsable de cette mort. Ils confient cette tâche à un ancien chef de tribu qui a opté pour la « vie moderne ». L'événement déclenche une guerre tribale puis la guerre civile.

Le film n'est pas sans évoquer Paradjanov et le *Güney*, de *Yol*. Un lion de pierre sur une tombe indique que celui qui est enterré là est un héros et un brave. Que le personnage central du film l'érige sur la tombe d'un Britannique paraît surprenant dans le contexte iranien tel qu'il est perçu en Occident à l'heure actuelle.

Jozani ne prend pas parti, il dit au contraire que, s'il n'y a pas équilibre entre les deux idéologies, il n'y a d'autre issue que la guerre. Mais, ajoute-t-il, le même conflit se déroule à l'échelon individuel : entre un homme et sa femme, un parent et son enfant, à l'intérieur même de chacun d'entre nous.

Se réclamant d'Ozu, de Kurosawa, de John Ford, de Coppola, de Tarkovski, Jozani a choisi d'allier ses cultures plutôt que de les opposer. Né en Iran, il a longtemps vécu à San-Francisco et y a fait ses études supérieures. Pendant l'affaire des otages, il a choisi de rentrer à Téhéran. « *La situation était difficile — nous étions en pleine révolution, — mais je ressentais une grande paix intérieure.* » Un cinéaste important — à suivre.

HENRI BEHAR.

Palmarès

Grand Prix des Amériques, *The Kid Brother*, de Claude Gagnon (Canada-Etats-Unis-Japon).

Prix spécial du jury, *Mi General*, de Jaime de Arminan (Espagne).

Prix d'interprétation féminine, Irina Kupchenko, pour le film *Femme seule cherche compagnon*, réalisé par Vyacheslov Krishtofovich (URSS).

Prix d'interprétation masculine, Leo McKern, pour le film *Travelling North*, réalisé par Carl Schultz (Australie).

Prix du jury, *la Grande Parade*, de Chen Kaige (République populaire de Chine).

Courts métrages : Grand Prix de Montréal, *Shoeshine*, de Tom Abrams (Etats-Unis).

Prix du jury, *George and Rosemary*, d'Alison Snowden, David Fine (Canada).

Prix du Festival et du jury, décerné à Eric Rohmer pour l'ensemble de son œuvre.

Prix Air Canada (film le plus populaire du Festival), *Made in Argentina*, de Juan José Jusid (Argentine).

Prix O'Keefe (meilleur film canadien), *Un zoo la nuit*, de Jean-Claude Lauzon (Canada).

Gatsby et Mr. Smith

Les séducteurs

Il y a des films qui vieillissent bien, d'autres qui ne gagnent rien avec l'âge. Mais les séducteurs continuent à séduire. Quand ils s'appellent Robert Redford et James Stewart.

Les films de Frank Capra vieillissent doucement, sans cacher leurs rides et leur aspect démodé. C'est d'ailleurs pour cela qu'on les aime. Les comédies où les dialogues crépitent, où les riches qui s'ennuient découvrent la joie de vivre et l'altruisme, où les riches héritières épousent les journalistes par amour, où l'idéal démocratique triomphe toujours, par la grâce d'un personnage naïf et bon, croyant aux valeurs essentielles de la chère Amérique, sont, pour la plupart, étroitement liées à la période où le président Franklin Delano Roosevelt avait pris en main les destinées du pays et luttait contre la crise économique avec le « new deal ». Capra fut le cinéaste — inspiré — de ce temps-là. La « comédie américaine » existait bien avant lui, inventée d'ailleurs par Lubitsch et des émigrés d'Europe centrale. Capra l'a mise au service de fables sociales où les valeurs morales passent par la fantaisie. C'était tout naturel : il y croyait, ses scénaristes et ses interprètes y croyaient.

Il faut revoir *Monsieur Smith au Sénat* (tourné en 1939) parce que c'est un des films les plus brillants et les plus typiques de Capra, un film où l'idéalisme coule à pleins bords et vient à bout des politiciens corrompus. A Washington, Jim Taylor, qui contrôle un groupe de presse, et le sénateur Joseph Harrison Paine font élire, pour remplacer leur homme de paille décédé, un jeune homme, Jefferson Smith, qui s'occupe avec ferveur d'un groupe de boy-scouts à Jackson-City. Celui-ci ne connaît rien aux affaires publiques ni à la politique. C'est le type parfait du « pied tendre ». Le voilà sénateur. Il vient à Washington. Clarisse Saunders, la secrétaire chargée de le guider, est à la solde des corrompus. Mais Jefferson Smith est plus intelligent qu'on ne le croit, à moins que la pratique du boy-scoutisme n'en ait fait un apôtre éclairé. Bref, les choses ne se passent pas comme elles devaient se passer.

Si *Monsieur Smith au Sénat* est un classique de la manière Capra et un témoignage de sa foi envers les institutions démocratiques, c'est aussi un film où James Stewart, avec sa grande taille, son sourire, son air de débarquer de la Lune, est extrêmement séduisant. Il a trente et un ans, un curieux mélange d'adolescence attardée et de maturité. Autant le dire, il est beau. On connaît les « morceaux de bravoure » de cette comédie : la visite des monuments de Washington et le coup de chapeau à Lincoln et puis, surtout, le discours-fleuve (vingt-trois heures et demie) de Jefferson Smith au Sénat pour démonter les manœuvres de ses adversaires. Or, justement, ce que Capra voulait faire entendre passe encore aujourd'hui, d'une manière sentimentale, parce que c'est James Stewart qui le dit, parce qu'on le regarde tout autant qu'on l'écoute.

Derniers feux d'un Hollywood qui s'attachait au grand spectacle et à la reconstitution minutieuse et nostalgique des folles années 20, *Gatsby le magnifique* de Jack Clayton, adaptation, écrite par Francis Ford Coppola, du roman de F. Scott Fitzgerald, n'a plu ni aux admirateurs de l'œuvre littéraire ni au grand public. Les réceptions du mystérieux Gatsby à Long-Island, le charleston, les humbles origines, le luxe conquis par l'ambition, les amours contrariées, la dérive des personnages, n'ont pas ces frémissements fous, cette sensibilité qui transparaissent dans le style de Fitzgerald, écrivain glorieux et maudit. Mieux vaut pourtant revoir *Gatsby* dans une salle de cinéma qu'à la télévision. Et il y a une seule raison de revoir ce film ambitieux et raté : Robert Redford. A trente-sept ans, il a encore la fragilité romantique d'une jeunesse qui semble appartenir à la « génération perdue ». La séduction dans les décors rétro est foudroyante. Gatsby aventurier se confond avec Redford le magnifique, ni Warner Baxter en 1926 ni Aland Ladd (!) en 1949... n'eurent cette beauté magique et presque douloureuse, cet aspect d'homme fatal inconscient de l'être.

JACQUES SICLIER.

NOTES

Joe Lee Wilson :

« Touch of the blues »

Lancé sur la scène des chanteurs à la fin des années 50, venu d'Oklahoma en passant par la côte ouest, Joe Lee Wilson a travaillé avec Sonny Rollins, Freddie Hubbard, Lee Morgan, Roy Haynes, Milt Jackson, Miles Davis et Archie Shepp. Au début des années 70, son « loft » est un des lieux de rencontres, de recherches et d'échanges les plus féconds de Soho, au bas de Manhattan. On dit du phénomène des « lofts » et du développement de l'improvisation libre qu'ils n'ont pas existé, que c'est une espèce de mirage, analogue en somme aux expériences parapsychologiques. Non attestés, non vérifiables. Il est vrai que l'industrie du disque et les premiers ministres ne s'y sont jamais intéressés de très près. Joe Lee Wilson, lui, n'a rien d'un mirage. C'est un chanteur en chair et en os, formidablement terrien.

Apparaissant dans des comédies musicales, des films, à la télévision, il a toujours mené une carrière très personnelle dans tous les sens du mot : à la fois indépendante et singulière. Chanteur de jazz, Joe Lee Wilson l'est en plein. Avec une volonté, un goût de l'excès, de la puissance, qui l'éloigne des plaintifs. Avec une joie qui lui fait rejoindre son cri, le « cri de son peuple » dont parle un de ses disques.

FRANCIS MARMANDE.

★ Joe Lee Wilson au Magnetic Terrasse, 12, rue de la Cossonnerie, Paris-1er, jusqu'au 8 septembre.

Communication

Des nouvelles grilles à la radio

France-Inter : un ton au-dessus

Face à une concurrence qui sera « *tout aussi implacable à la radio qu'à la télévision* », a déclaré M. Roland Faure, président de Radio-France, en présentant la grille de rentrée de France-Inter à la presse, le mardi 1er septembre, le service public de la radio est décidé à se battre sur deux fronts : celui du confort d'écoute et celui de la qualité des produits.

Evoquant la pollution de la bande FM par des radios pirates, M. Faure a annoncé la création d'une « cellule d'observation », qui fonctionne depuis le 30 août à la Maison de la radio, pour dépister les infractions. Premier résultat : Radio-France a déposé une plainte contre Zénith FM, une radio libre qui perturbe l'écoute de France-Culture dans l'Essonne, avec un émetteur de 35 kW au lieu des 2 kW autorisés ! « *La concurrence est quelque chose de sain*, a ajouté le président de Radio-France, *mais il faut l'égalité des chances.* »

Quant à la qualité des programmes, France-Inter entend hausser le ton, en remplaçant son ancien slogan : « *La radio de ceux qui ont quelque chose entre les oreilles* » par un autre : « *Une radio un ton au-dessus* ». La station veut se différencier de ses concurrents « généralistes », en étant une radio « *multi publics plutôt que grand public* », où la parole tient une place importante, dans « *des programmes pensés, élaborés, réalisés avec le goût de la perfection pour un public exigeant* ».

Cela se traduira concrètement par une réorganisation de la grille plutôt que par de grands bouleversements, puisque la chaîne « *a gardé ses stars* ». Jacques Chancel, par exemple, passera de l'après-midi au matin, où il animera « Inforum » de 10 h 30 à 11 h 30, « *une radiovision de l'actualité* ». Puis Laurent Broomhead présentera « les récréatifs associés » jusqu'à 12 h 30. Il s'agit de faire rencontrer une agence de publicité et une vedette du spectacle, de la littérature ou de l'art, afin d'imaginer ensemble un slogan publicitaire pour « vendre » ce « client ». A 13 h 30, Jacques Pradel racontera, dans « Ligne de vie », l'histoire d'un inconnu. Et la tranche 18 heures-19 heures sera occupée par José Artur, dans une nouvelle émission d'actualité « Au niveau du vécu », où des célébrités seront passées sur le gril. Dernière nouveauté, « Bonsoir cousin », qui ouvrira le micro de France-Inter chaque soir, de 22 heures à 23 heures, à un animateur d'une des trente-sept radios locales de la station.

Pour ce qui est de l'information, autre point fort de la station, France-Inter promet « *une information complète, fiable et rigoureuse* » pour satisfaire un public matinal qui compte 40 % de « décideurs ». Il y aura des nouveaux magazines, comme « Duel », animé par Roger Gicquel — ainsi que des éditoriaux pour accentuer « *l'explication et l'analyse* » — qui, selon Michel Meyer, directeur de l'information, veut jouer la complémentarité avec « France-Infos ». D'après des chiffres officieux, cette radio d'information continue « fait un tabac ».

Europe 1 : personnaliser pour gagner

« *Nous revenons de loin, et la secousse a été vive !* » Jean-Pierre Elkabbach, qui présentait la grille de rentrée d'Europe 1, mercredi 2 septembre, n'a minimisé ni le danger ni la mauvaise santé d'Europe 1, qui stagne avec 14 % d'audience, loin derrière RTL et même France-Inter. « *J'ai eu très peur cet été*, a-t-il avoué, *lorsqu'on nous piquait les plus belles langoustes !* » Allusion à la razzia faite dans la rédaction de la station, notamment par la Cinq.

La riposte d'Europe 1, qui veut regagner le terrain perdu à tout prix, consiste moins à bouleverser la grille existante qu'à « *ouvrir l'antenne à de nouvelles sensibilités, en mettant l'accent sur le rire, l'émotion, la détente, la musique* ». La stratégie consiste surtout à faire appel à des vedettes, pour personnaliser la station, ainsi qu'à promouvoir des nouveaux talents, puisque Europe 1 « *a toujours été un vivier* ».

Les vedettes : des professionnels connus, comme Jean-Marie Cavada, qui, tout en préparant sa grande émission sur Antenne 2, remplacera Philippe Gildas le matin, de 9 heures à 11 heures, toujours aux côtés de Maryse, même si l'émission, un mélange de jeux et d'entretiens avec des invités, s'appellera dorénavant « De gaieté de cœur ». Autre star, venu lui aussi d'Antenne 2, Bernard Rapp, qui animera le grand magazine du soir, de 18 heures à 20 heures, « Découvertes ».

Des nouvelles têtes venues de la presse écrite ou de la télévision : Laurent Joffrin (*Libération*), Roland Mihaïl (*le Point*), Christine Fauvet-Mycia (*l'Express*), Frédéric Mitterrand (TF 1), pour « *remuscler une rédaction dépeuplée par les départs vers la télévision* » ; mais aussi des arrivées surprises, notamment celle d'Harlem Désir, président de SOS-Racisme, qui aura carte blanche le dimanche matin, de 11 heures à 12 h 30, dans un magazine pour les jeunes, « Surprises » ; Jacques Delors, qui tiendra un « Bloc-notes » une fois par mois sur l'Europe et... en pointillé, Valéry Giscard d'Estaing, pressenti pour présenter un dossier de politique internationale. Ce souci de pluralisme est sensible aussi dans la nouvelle formule du « Club de la presse », qui s'ouvrira aux journalistes du *Canard enchaîné* et de *Minute*.

Parmi, les « petits nouveaux », enfin, l'imitateur belge André Lamy, qui égaiera le dimanche matin, de 9 heures à 11 heures, aux côtés de Philippe Gildas une découverte, Laurence, qui animera le Top 50 de 17 heures à 18 heures ; et « Les inconnus », qui reprennent du service les après-midi de 15 h 30 à 17 heures.

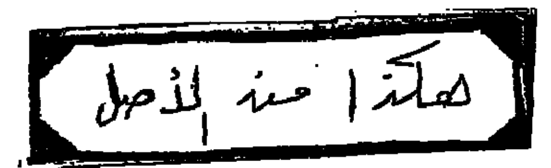
Un grand absent

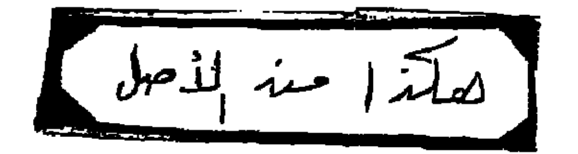
Et puis, le grand absent, Ivan Levaï, dont le nom a plané sur toute la conférence de presse. Il avait claqué la porte d'Europe 1, la veille, à la suite de son désaccord avec le directeur de l'antenne, Jean-Pierre Elkabbach. Celui-ci lui avait retiré la revue de presse politique qu'il présentait tous les matins à 8 h 30, pour la confier à Jean-Claude Kerbourc'h.

Selon Ivan Levaï, entré à Europe 1 en 1968, il s'agit d'une sanction politique, prise à la veille d'élection présidentielle. « *J'ai été privé d'expression politique à Europe 1*, a-t-il déclaré. *Pendant vingt ans, j'ai eu le privilège d'intervenir quotidiennement sur l'antenne à une heure où les gens s'intéressent à la politique. On m'a invité à renoncer à cette fonction d'influence pour un rôle d'animateur vague à moments d'écoute distraite.* »

Pour sa part, Jean-Pierre Elkabbach s'est déclaré « *attristé* » du départ d'Ivan Levaï, en assurant que ce départ « *a été négocié dans des conditions fort convenables* ». Ivan Levaï, qui gagnait 45 000 francs par mois depuis 1985, nous a précisé qu'il avait effectivement touché « *un gros chèque* », mais il a tenu à ajouter : « *Ce n'était absolument pas un « chèque silence » ! J'ai touché mes indemnités de licenciement, rien que mes droits, pas un kopek de plus ou de moins.* » Sans vouloir polémiquer, à la fin de « *cette histoire d'amour avec Europe 1 qui s'est terminée par un divorce* », Ivan Levaï affirme qu'il avait « *accepté d'animer le service société, comme on le lui proposait, en plus de sa revue de presse du matin, et sans augmentation de salaire* ».

ALAIN WOODROW.





Communication

La polémique sur les sondages de Médiamétrie

Le CESP, futur juge de paix ?

Les mesures d'audience de la télévision ont besoin d'un aggiornamento. Les récentes polémiques qui ont eu pour cible l'institut de sondages Médiamétrie incitent en effet les chaînes de télévision, les annonceurs, les publicitaires et les journaux à le réclamer d'urgence. L'enjeu n'est pas mince : il s'agit en effet de l'investissement publicitaire dans les médias – et particulièrement dans les six chaînes de télévision généralistes. Chaque point d'audience gagné par l'une d'entre elles représente de l'or. A la faveur de la création de nouvelles télévisions, le butin publicitaire dont chacune espère s'attirer la plus forte part est estimé à 7 milliards de francs pour 1987 par M. Boschko Givadinovitch, président de TF 1 Publicité.

Mais, pour choisir au mieux les écrans dont l'audience est susceptible de leur garantir la meilleure rentabilité, annonceurs et agences ont besoin d'outils statistiques fiables. En France, Médiamétrie (qui a succédé en 1985 au Centre d'études d'opinion – CEO) faisait jusqu'à présent figure de bible en la matière. Même si d'autres instituts de sondages – SOFRES-Nielsen, IFOP, etc. – tentaient de lui damer le pion sur ce terrain.

Depuis fin août, la « bible » est singulièrement écornée. M. Etienne Mougeotte, directeur d'antenne de TF 1, accuse l'institut d'avoir fourni à la Cinq les mille adresses des audimats, ces instruments qui permettent de savoir à la seconde près ce que regardent les foyers qui en sont équipés. La polémique rebondit avec l'intervention de M. Philippe Ramond, *directeur délégué de la* Cinq – cliente de SOFRES-Nielsen.

M. Ramond justifie la *fourniture* de statistiques de la part de Médiamétrie par sa volonté *« de juger de la qualité de ses enquêtes »*. Qualité qui ne semble pas être au rendez-vous : selon M. Ramond, *« le panel de Médiamétrie est périmé »* et ne tient pas compte de l'accroissement des télévisions. *Le Canard enchaîné* de cette semaine enfonce un peu plus le clou, en indiquant que des villes, voire des départements entiers, ne disposent d'aucun « audimat » alors que d'autres sont suréquipés (*le Monde* du 3 septembre).

Bouton-poussoir : l'avenir

Cette « pifométrie » du sondage dont Médiamétrie serait l'auteur a, bien entendu, incité cet institut à réagir. Son conseil d'administration – dont font partie, outre sa présidente, Mme Jacqueline Aglietta, TF 1, FR 3, Antenne 2, Radio-France, La Régie française de publicité, L'INA, Europe 1, RMC-TMC, l'Etat – a indiqué, après sa réunion du 2 septembre, que les critiques récentes de son panel *« étaient dénuées de fondement »* et que *« les mesures de ce panel étaient confirmées par une enquête téléphonique auprès de 55 000 personnes »*. *« Depuis plusieurs mois, nous avons décidé l'extension du panel et une transformation des appareils afin de permettre une mesure individuelle »* et non plus par foyer, note en outre le conseil d'administration. Enfin, il évoque l'éventualité d'un rapprochement avec le Centre d'études des supports de publicité (CESP).

Cet organisme, qui réunit annonceurs, publicitaires et médias, pourrait donc jouer le juge de paix. Il a d'ailleurs déjà lancé un appel d'offres auprès des instituts capables de mesurer l'audimétrie individuelle, grâce au système du « bouton-poussoir » déjà utilisé à *l'étranger et particulièrement aux* Etats-Unis. Une technique qui permet de savoir à tous moments qui regarde quelle chaîne et quel programme au sein d'un foyer.

Le 24 septembre, le CESP devrait rendre son verdict et élire le lauréat parmi les quatre instituts candidats (SOFRES-Nielsen, AGB, Télécontrol et la SECODIP, qui gère les « audimats » de Médiamétrie). L'Association des agences conseils en publicité (AACP) s'est, elle aussi, émue de ce problème des mesures d'audience, et réclame *« une solution regroupant l'ensemble des acteurs »*. Il est vrai que les agences n'ont jamais pu entrer au conseil d'administration de Médiamétrie...

Enfin, la presse n'est pas absente de l'arène, particulièrement le quotidien *le Figaro*. Fait rarissime dans ses colonnes, le journal de M. Hersant relate avec force intérêt les révélations du *Canard*, qui apportent de l'eau au moulin des déclarations de M. Ramond, le directeur délégué de la Cinq, dont le propriétaire est M. Hersant.

Plus paradoxalement encore, *le Figaro* rend hommage, dans son édition du 3 septembre, au CESP, qui *« fait l'unanimité de la profession »*. Pourtant, le quotidien de M. Hersant refuse d'en faire partie depuis plusieurs années. Serait-ce par peur de ternir l'orgueilleuse manchette qui orne sa « une » ? *Le Figaro* n'est en effet *« premier quotidien national français »* que sur le plan de la diffusion avec ses suppléments de fin de semaine. En revanche, l'enquête d'audience 1987 du CESP indique que *le Monde* bénéficie d'une audience globale de lecteurs (lecteur numéro moyen) de 1 443 000, alors que *le Figaro* et *l'Aurore* en compteraient 1 419 000. Rendons à César...

YVES-MARIE LABÉ.

● M 6 diffuse les images de l'UER depuis le 1er septembre. – M 6 a annoncé, le mardi 1er septembre, qu'elle avait dorénavant accès aux échanges d'images quotidiens (EVN) de l'UER (l'Union européenne de radiodiffusion). Le sixième réseau, qui ne disposait jusqu'alors que de ses propres images et de celles d'agences régionales ou internationales, voit se concrétiser sa récente adhésion au sein de l'OFRT (Office français de radio-télévision), représentant de la France à l'UER, après une polémique avec TF 1 qui s'opposait à l'entrée de la Cinq et de M 6 dans l'OFRT.

L'université d'été de Carcans-Maubuisson

Les balbutiements du câble

La polémique sur les retards de la télévision par câble rebondit, chiffres à l'appui. *« Non seulement la France ne tiendra pas ses objectifs, mais la moitié seulement du programme prévu sera réalisée à la fin de l'année »*, s'est inquiété, mercredi 2 septembre, le président de la mission TV-câble, M. Michel Péricard, relançant ainsi la querelle qui avait opposé, au printemps dernier, des élus locaux à la direction générale des télécommunications (*le Monde* du 12 et du 16 juin).

A l'époque, le ministre des PTT, M. Gérard Longuet, avait principalement justifié ces retards par la « saturation » financière de son administration. La DGT ne pouvait, selon lui, consacrer plus d'argent à l'équipement des sites sur lesquels elle était engagée. Un argument rejeté par M. Péricard, qui met plutôt en avant la sous-estimation des difficultés techniques et les retards administratifs dans la passation des contrats à l'industrie.

Querelle d'experts ? Pas seulement. Collectivités locales et exploitants privés des réseaux câblés, dont M. Péricard se fait indirectement l'avocat, estiment en effet indispensable une relance par la DGT du rythme de câblage. D'abord, parce que la « nouvelle donne » libérale mise en place par M. Longuet – la relève de l'action des Télécoms par le privé – prendra encore du temps.

Communication-Développement (groupe Caisse des dépôts) a beau s'apprêter à câbler Strasbourg et Annecy ; la Générale de chauffe s'intéresser aux villes du Nord-Pas-de-Calais, et La Lyonnaise des eaux étudier le câblage de Chalon-sur-Saône : les premiers réseaux, construits sous la seule responsabilité du privé, ne pourront pas techniquement démarrer avant plusieurs années. Ensuite, parce que tous les nouveaux services que devait apporter le câble perdent peu à peu de leur originalité... Le canal local ? Il apparaît déjà en hertzien. Le télé-achat ? Les chaînes nationales lorgnent aujourd'hui vers le marché. Même la DGT lance le réseau Renan pour pallier l'absence du fameux RNIS (réseau national à intégration de services) que l'on nous promettait il y a quelques années avec la généralisation de la fibre optique. Bref, à trop attendre, le câble voit son marché se rétrécir devant lui.

Enfin, l'exploitation des réseaux en service est rendu chaque jour plus difficile par l'étroitesse du public à prospecter. Comment faire vivre une chaîne thématique, alors que la DGT ne prévoit sur les réseaux dont elle est le maître d'œuvre que 330 000 foyers raccordables (équipés, mais pas forcément abonnés) à la fin de l'année ? Les difficultés de Canal J en sont la meilleure illustration. Hachette serait sur le point d'abandonner cette chaîne pour enfants, dont les perspectives de rentabilité sont sans cesse repoussées. Une décision jugée catastrophique par les exploitants des réseaux câblés, qui étudient à l'heure actuelle activement le dossier. Décidément, le câble n'en finit pas de balbutier.

PIERRE-ANGEL GAY.

Le journaliste américain Pierre Salinger quitte Paris

Ses cigares, ses bretelles, ses sourcils embroussaillés et son français toujours teinté d'un fort accent américain vont disparaître du paysage médiatique de l'Hexagone : Pierre Salinger va quitter, le 15 octobre, son poste de chef de bureau parisien du network américain *ABC*.

Pour des raisons administratives – *« la direction*, nous a-t-il déclaré, *me demande d'être à New-York pour mieux assumer ma tâche de chef des correspondants à l'étranger et mieux assurer ma nouvelle fonction de conseiller pour les affaires étrangères »* – et pour des raisons financières – *« les Etats-Unis me demandent de payer mes impôts là-bas ; en plus des impôts que je paie en France, cela fait très lourd »*, – l'un des journalistes américains les plus connus à Paris abandonnera *« avec tristesse »* un pays où il résidait depuis 1968.

« J'ai adoré la France » déclare encore Pierre Salinger. Celui qui fut porte-parole de la Maison Blanche, sous la présidence de John Kennedy, responsable de la campagne de son frère Robert Kennedy et de celle du candidat démocrate George MacGovern en 1972, puis cadre supérieur dans une compagnie d'aviation américaine, sénateur de Californie durant quelque mois, avant de revenir à ses premières amours – le journalisme via *l'Express* puis *ABC* – conservera cependant un *« pied-à-terre à Paris »*.

Y.-M. L.

La mort de Jacques Meyer

Jacques Meyer, dont *le Monde* du 29 août a annoncé la mort à l'âge de quatre-vingt-treize ans, avait joué un rôle important dans le développement de la radiodiffusion en France.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, grand blessé de la première guerre mondiale, il s'était orienté vers la presse écrite après sa démobilisation. C'est en qualité de secrétaire général du quotidien *l'Intransigeant* qu'il a participé, avec Marcel Bleustein-Blanchet, à la création du poste privé *Radio Cité* en 1935, selon une formule qui renouvelait à la fois les programmes de variétés et les émissions d'information.

Après le débarquement allié en Afrique du Nord, en 1942, Jacques Meyer, évadé de France par les Pyrénées, a gagné Alger, où il a administré Radio-France, station du gouvernement provisoire présidé par de Gaulle.

Après la guerre, il fut administrateur général de la Radiodiffusion française et participa activement à la reconstruction du réseau puis au démarrage de la télévision, aux côtés du directeur général de la RTF, Vladimir Porché. Jacques Meyer a représenté la France dans de nombreuses conférences internationales des télécommunications.



Spectacles

théâtre

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 45 : La Taupe.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h : Poil de carotte.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) 20 h 30 : Le Misanthrope.
EDGAR (43-20-85-11) 20 h 15 : Les Babas cadres, 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-52-57-49) 20 h 30 : Les Jeux de l'amour et du hasard.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.) 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : Carmen cru.
GRÉVIN (42-46-84-47) 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.
HUCHETTE (43-26-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
MICHEL (42-65-35-02) 21 h 45 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 30 : Double mixte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52) 21 h : La Barque.
POTINIÈRE (42-61-44-16) 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : Le Journal d'un curé de campagne.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Buffo.
ROSEAU THEATRE (42-71-30-20) 18 h 30 (en anglais) et 20 h 30 (français) : Un jour... les mains.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50) 21 h : La Madeleine Proust à Paris.
TOURTOUR (48-87-82-48) 19 h : La Fenêtre - Les Pavés de l'ours ; 20 h 30 : Le Sous-Sol.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque ; 18 h 30 : Histoire du tigre.
LE GRENIER (43-80-68-02) 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50) 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
TINTAMARRE (48-87-33-82) 20 h 15 : A. Lamy ; 22 h 30 : Les chevaliers du fiel : le détournement d'avion le plus fou de l'année !!!

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : S. Guerault, B. Vasseur Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Tony Allen.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 22 h : Bobby Helms.
KISS (48-87-89-64), 24 h : Pela.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44) 23 h, A touch of the Blues.
LE MÉCÈNE (42-77-40-25) 22 h 30 : Bill Thomas Blues Band.
LE MÉRIDIEN (43-45-12-45), Al Aarons.
MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Trio R. Urtreger.
NEW COPA (42-65-91-06), 20 h 30 : I. Diop.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : C. Baker.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) 21 h : A. Larcheirio de Janeiro.
PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Cyril Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : D. Moroni, P. Bousaguet, P. Combelle.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Cynthia McPherson.
SLOW CLUB (42-33-84-30) 21 h 30 : Riverside City Band.
SUNSET (42-61-46-60), 21 h 30 : Trio Mark Thomson.
TABLE D'HARMONIE (43-54-59-47), 22 h 30 : Guillaume Petite.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon Trio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56) 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) 18 h 30 : Piaf toujours.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h : Orgue et trompettes de Versailles (Teleman, Haendel, Bach).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : voir le 2.

En région parisienne

MEAUX, Cour Vieux-Chapitre (64-34-90-11) 21 h 30 : Meaux en marche vers la liberté.
ROYAUMONT, Abbaye (30-35-10-16) 21 h : Airs d'opéra.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
16 h, l'homme qui rit, de P. Leni ; 19 h, Carte blanche à Barbet Schroeder : les Bonnes femmes, de C. Chabrol; 21 h, Husbands, de J. Cassavetes (v.o.s.t.f.).

BEAUBOURG
(42-78-35-57)
15 h, Maître Samuel, de V. Sjöström ; 17 h, l'Adoption de M. Grunebaum ; 19 h, Pascal Duarte, de R. Franco (v.o.s.t.f.).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
L'AMI DE MON AMIE (F.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.) Fauvette, 13e (43-31-56-86).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A. v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42)
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA BONNE (**) (It.) : v.o. : George V, 8e (45-62-42-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LA BRUTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; v.f. : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CHATEAUROUX DISTRICT (Fr.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



Jeudi 3 septembre

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Galaxie, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-22-47-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EXTRÊME PRÉJUDICE (A.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).
LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-92-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS, 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pub Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES FOUS DE BASSAN (Fr.-can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). h. sp.
LA LOI DE LA JUNGLE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
MISS MARY (Arg. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).
LE NINJA BLANC (A.). v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.). Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).
PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).
PERSONAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Images, 18e (45-22-47-94).
LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
PLATOON (*) (A, v.o.) George V, 8e (45-62-41-46).
PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Wepler.
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong-kong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
SOUL MAN (A., v.o.)) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), s.p.
LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
TANDEM (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12).
UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Républic Cinéma (46-05-51-33), H.s.p...
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT. Film britannique de L. Anderson, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; vf : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
BARFLY. Film américain de B. Schroeder, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
DE SANG FROID. Film américain de P. Sphoeris (**), vo : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; vf : UGC Montparnasse, 6e (45.74.94.94) ; UGC Boulevards, 9e (45.74.95.40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
RICHARD ET COSIMA. Film franco-allemand de P. Patzak : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Vendôme, 2e (47.42.97.52) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN. Film français de M. Pialat : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42.27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BABY DOLL (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA BETE (Pol., v.o.) (**) ; (v.f.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).
BLOW UP (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
CABARET (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).
CASABLANCA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A. v.o.) Champo, 5e (43-54-51-60).
CHINATOWN (A., v.o.) : (*) 14 Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
ÈVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).
LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
GANDHI (Ang., v.o.). – (v.f.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Balzac, 8e (45-61-10-60). – (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LE GUÉPARD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A. v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MON ONCLE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).
MR SMITH AU SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (45-54-42-34) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
PAIN AMOUR ET JALOUSIE (It. v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LE PIGEON (It. v.o.) Latina, 4e (42-78-47-86).
LES PROIES (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-29-11-30).
PROVIDENCE (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) H. Sp. Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A. v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
SHANGAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) H. Sp.
UN MILLION CLÉ EN MAIN (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-26-79-17) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
VIOLENCE ET PASSION (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Les festivals

BUNUEL (v.o.), Républic-Cinéma, 11e, (48-05-51-33), 15 h 40 : Tristana.
LOUIS JOUVET, Champo, 5e (43-54-51-60) : Volpone.
MICHEL SIMON, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34) : Fric-frac.
NIKITA MIKHALKOV (vo), Cosmos, 6e (45-44-28-80) : Romance cruelle.
MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) : le Sens de la vie.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio-28, 18e (46-06-36-07) : Platoon.
ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) 20 h : Pauline à la plage ; Denfert, 14e (43-21-41-01), 16 h : la Marquise d'O ; 18 h : Ma nuit chez Maud.
TARKOVSKI (vo), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : Nostalghia, Solaris, Andreï Roublev, le Sacrifice, Stalker, l'Enfant d'Ivan.
TEX AVERY (v.o.), Studio-43, 9e (47-70-63-40).
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : la Lettre écarlate.

Les séances spéciales

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h 15, 20 h 15.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h, 20 h 10.
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 14 h.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

« Les grandes heures du musée de Cluny », 14 h 30, entrée du musée, place Paul Painlevé (Monuments historiques).

« Les passages insolites autour des colonnes de Buren », 14 h 45, devant les grilles du Conseil d'Etat (Monuments historiques).

« Orsay et l'Impressionnisme », 10 heures, 1, rue de Bellechasse (M. Hager).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins du vieux Vaugirard », 14 h 30, métro Vaugirard (Paris pittoresque et insolite).

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 14 h 30, 128, rue de l'Université (carte d'identité), (D. Bouchard).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« La bohème et les artistes au vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Abbesses (Monuments historiques).

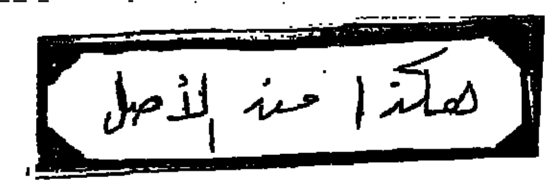
« La Villette : le parc, la Cité des sciences, la Géode et les vestiges des anciens abattoirs », 15 heures, métro Corentin-Cariou, sortie numéro pairs (Monuments historiques).

« Le jardin des Tuileries : souvenirs et sculptures », 15 heures, métro Concorde, sortie rue de Rivoli (Monuments historiques).

« Le procès des Templiers. La vie conventuelle près du Grand Maître à Jérusalem. Philippe le Bel face à la papauté », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Lauzun (intérieur) et promenade dans l'île Saint-Louis », 15 heures, 17, quai d'Anjou (M. Hager).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 3 septembre

TF 1

20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre. De Dan Curtis, d'après le roman de Herman Wouk (dernier épisode). **22.10 Variétés : Jane Birkin au Bataclan.** Spectacle enregistré au printemps dernier. **23.30 Athlétisme : championnat du monde.** (Résumé). **23.50 Journal. 0.10 Série : Le sixième sens.**

A 2

20.30 Cinéma : L'armée des ombres. ▶ Film français de Jean-Pierre Melville (1969). Avec Lino Ventura, Paul Meurisse, Simone Signoret, Jean-Pierre Cassel. **22.50 Magazine :** Lire, c'est vivre. Rabelais sur Seine-Saint-Denis. **23.45 Documentaire : Le corps vivant.** Vieillir. **0.15 Journal.**

FR 3

20.30 Téléfilm : Madame X. De Robert Ellis Miller. Avec Tuesday Weld, Eleanor Parker, Granville Van Dusen. **22.10 Journal. 22.35 Magazine : Décibels. 23.20 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Act of vengeance. Film américain de John Mackenzie (1986). Avec Charles Bronson, Ellen Burnstyn, Wilford Brimley, Joe Kell. **21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Les morfalous.** Film français d'Henri Verneuil (1983). *23.45 Cinéma : Les héroïnes du mal. Film* français de Walerian Borowczyk (1983). **1.35 Cinéma : Qui trop embrasse.** Film français de Jacques Davila (1986).

LA 5

20.25 Série : Maigret. 21.50 Série : Le renard. 22.55 Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow : en différé des Etats-Unis. **1.25 Série : Mission impossible. 2.15 Série : Supercopter. 3.05 Série : Les globe-trotters.**

M 6

20.30 Cinéma : Le lion en hiver. ■ Film anglo-américain *d'Anthony Harvey (1968).* Avec Peter O'Toole, Katharine Hepburn, Anthony Hopkins. **22.45 Série : Les espions.** Salut patriote. **23.35 Journal. 23.45 Météo. 23.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Marcelle Boutot. **21.15 Festival d'Avignon.** Jean Tortel et ses amis. **22.15 Musique : éclectisme.** Les musiques innovations au fil de la création : Festival croquis-choc de Chantenay-Villedieu en août 1986. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 août 1987 à Salzbourg) : Trio à cordes n° 2 en *ré majeur op. 8, de Beethoven ; Trio à cordes,* de Schnittke ; Trio à cordes en mi bémol majeur K 583, de Mozart ; Sonate pour violon et piano n° 1, de Schnittke ; Concerto pour violon n° 3 en sol majeur K 216, de Mozart ; Sonate pour violon et piano, op. 134, de Chostakovitch, par Gidon Kremer (violon), Kim Kashkashian (alto), Yo Yo Ma (violoncelle).

Vendredi 4 septembre

TF 1

13.50 Série : Opération trafics. 14.45 Croque-vacances. 16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures. Indochine ; Ruper Everett ; Diana Ross ; Simple Mind ; Axel Bauer. *17.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Emily.* **18.00 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.15 Série : Mannix.** Rencontre à Los Angeles. **19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Variétés : Pourquoi tu tousses ?** Emission d'André Halimi. Les meilleurs sketches de Fernand Raynaud. **22.10 Téléfilm : Capitaines courageux.** De Harvey Hart, d'après le roman de Rudyard Kipling. **23.55 Athlétisme : Championnat du monde** (Résumé). **0.15 Journal. 0.30 Série : Le sixième sens. Le gibet dans la tempête.**

A 2

13.45 Téléfilm : La star et le milliardaire. De David Lowell Rich. **15.10 Feuilleton : Rue Carnot. 15.40 Sports été.** Cyclisme : championnat du monde féminin sur route ; Athlétisme : championnat du monde (en Eurovision de Rome). **19.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.30 Série : Quoi de neuf docteur ? 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Quatrième gala de la presse.** Spectacle organisé au bénéfice de Médecins du monde, enregistré les 8 et 9 mars au Théâtre de l'Empire. **21.25 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « La vie en noir ». Sont invités : Jean-Jacques Brochier (L'hallali) ; Marie Cardinal (Les grands désordres) ; Hortense Dufour (La garde du cocon) ; Guy Hocquenghem (Eve) ; Pierre Mertens (Les éblouissements) ; Jacques Testart (Simon l'embaumeur). **22.40 Journal. 22.50 Variétés : Soupers des stars.** Ce dîner de gala marque l'ouverture du Festival du cinéma américain qui se déroule à Deauville.

FR 3

13.55 Agenda des vacances. 14.20 Cocktails. 14.30 Les films de l'été. 14.45 Look. 15.05 Sports-Loisirs. 15.20 Penne-bêtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Les mamies et les papies de la 3. 16.10 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.20 Le tube de l'été. 16.30 Le jeu de la séduction (suite). **17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : Les gamins de Baker Street.** *18.30 Série : Les papas.* **18.35 Feuilleton : Fortune. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Inspecteur Gadget. 20.02 Jeux : La classe. 20.30 Série : Opération Open.** Les chamois préfèrent l'ombre. **21.30 Portrait.** Invité : Bernard Kouchner. **22.20 Journal. 22.50 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** Des mondes sans fin. **23.30 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Les Morfalous. ■ Film français d'Henri Verneuil (1983). Avec Jean-Paul Belmondo, Michel Constantin, Michel Creton.

15.40 Cinéma : Les cinquante-cinq jours de Pékin. ■■ Film américain de Nicholas Ray (1963). **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 18.45 Starquizz. 19.15 Mythofolies. 19.25 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Téléfilm : Le retour de Mike Hammer. 22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Le Corbeau.** ■■■ Film français d'Henri-Georges Clouzot (1943). Avec Pierre Fresnay, Ginette Leclerc, Pierre Larquey, Micheline Francey. **23.35 Cinéma : Mesrine.** ■ Film français d'André Genovès (1984). **1.15 Cinéma : Les héroïnes du mal.** ■ Film français de Walerian Borowczyk (1983). **3.05 Cinéma : L'épreuve de force.** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1977) (v.o.). **4.50 Cinéma : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2 000.** ■■ Film suisse d'Alain Tanner (1976).

LA 5

14.15 Feuilleton : Vidocq. 15.10 Feuilleton : Michel Strogoff. 16.10 Série : Les globe-trotters. 16.35 Série : Drôle de vie. 17.10 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette. 17.30 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.55 Série : Cosmos 1999. 18.45 Série : Shérif, fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Série : L'inspecteur Derrick. 21.30 Série : Baretta. 22.20 Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow. En différé des Etats-Unis. **0.50 Série : Mission impossible. 1.40 Série : Supercopter. 2.30 Série : Cosmos 1999.**

M 6

14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra ! (suite). *15.30 Jeu : Mégaventure. 16.15 Jeu : Clip combat.* **17.05 Série : Daktari** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.35 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** ▶ De Horst Meyer (1er épisode). **22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Série : Les espions. 23.55 Sexy clips. 0.45 Musique : Boulevards des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle : Henri Alekan. **21.15 Festival d'Avignon.** Jean Tortel et ses amis. **22.15 Musique : Trois fois un.** William Sheller. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 octobre 1986 au Grand Auditorium) : Ouverture, scherzo et final op. 52, de Schumann ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en sol mineur op. 25, de Mendelssohn ; Symphonie n° 4 en mi mineur op. 98, de Brahms, par le Nouvel Orchestre Philarmonique, dir. Marek Janowski ; à 22.20, Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Brahms, Beethoven, Mozart, Stravinski, Ravel.

Audience TV du 2 septembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	35.4	Santa Barbara 17.9	Chiff. et lett. 8.7	Actua. région 2.1	Mythofolies 2.6	Shérif 3.1	Oncle Bill 1.0
19 h 45	39.0	Roue fortune 21.0	Quoi de neuf 5.6	Actua. région 4.1	Nulle part 5.1	Supercopter 2.1	Daktari 1.0
20 h 16	52.8	Journal 28.7	Journal 10.3	La Classe 5.1	Nulle part 4.6	Supercopter 3.1	Daktari 1.5
20 h 55	53.8	Sacrée soirée 20.5	Mich. Berzach 11.8	Sous la mode 2.6	Clé salles 4.1	Saupionnage 13.3	Dynastie 2.6
22 h 08	50.3	Sacrée soirée 19.5	Prof. : comique 8.2	Thalassa 2.6	En Arizona 4.1	Spencer 16.4	Falcon Crest 1.6
22 h 44	30.3	Le Gerfaut 6.7	Hist. courtes 5.1	Journal 4.1	L'Epreuve 3.6	Spencer 9.7	Les Espions 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 septembre à 0 h TU et le dimanche 6 septembre à 24 h TU.

Après le passage vendredi d'une zone pluvio-orageuse, la France subira l'influence d'un courant perturbé d'ouest, surtout actif sur la moitié nord du pays.

Vendredi : en début de journée, le temps pluvio-orageux concernera les régions s'étendant du Nord et des Ardennes au Bassin parisien, au Massif central et au Sud-Ouest. Le ciel y sera le plus souvent très nuageux avec des pluies modérées, parfois orageuses.

Ce mauvais temps progressera lentement vers l'est dans la journée pour se limiter le soir aux régions de l'Alsace à la Méditerranée.

Ce temps perturbé sera précédé dans l'est du pays d'un temps ensoleillé, après dissipation de brouillards.

Plus à l'ouest, les éclaircies reviendront. Elles seront belles l'après-midi de l'Aquitaine à la Vendée et au Centre, plus limitées au nord de la Loire avec quelques averses possibles.

Les températures minimales seront de 12 à 14 °C dans le Nord-Ouest, 17 à 19 °C dans les régions méditerranéennes, *15 à 18 °C ailleurs.*

Les maxima atteindront 18 à 20 °C près de la Manche, 25 °C de l'Alsace au Sud-Ouest, 26 à 28 °C près de la Méditerranée, 20 à 23 °C ailleurs.

Samedi 5 septembre

Sur les régions méditerranéennes et les massifs montagneux de l'Est et du Midi, la journée débutera sous un ciel nuageux et orageux. Une amélioration se dessinera dans la journée, mais des foyers orageux isolés persisteront sur les Alpes.

Sur la Bretagne, la Normandie, les pays de la Loire, après un début de journée couvert et pluvieux, des éclaircies apparaîtront, mais elles seront entrecoupées d'averses.

Sur le reste de la France, après les *brouillards du matin, le ciel se couvrira* progressivement. Il pleuvra en milieu de journée sur le Nord et l'Ile-de-France, un peu plus tard sur les régions situées plus à l'est.

Le vent de sud-ouest puis d'ouest deviendra assez fort sur les côtes de la Manche et de Bretagne.

Les températures minimales de 11 à 14 °C atteindront 16 à 18 °C près de la Méditerranée.

Les maximales seront comprises entre 20 et 28 °C du Nord-Ouest vers le Sud-Est.

Dimanche 6 septembre

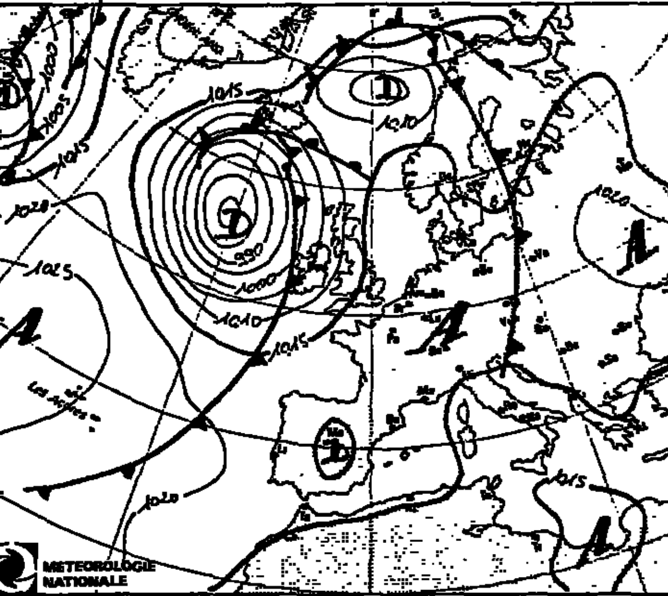
Près de la Méditerranée, la journée sera belle.

Sur le reste de la moitié sud, nuages et éclaircies se partageront le ciel.

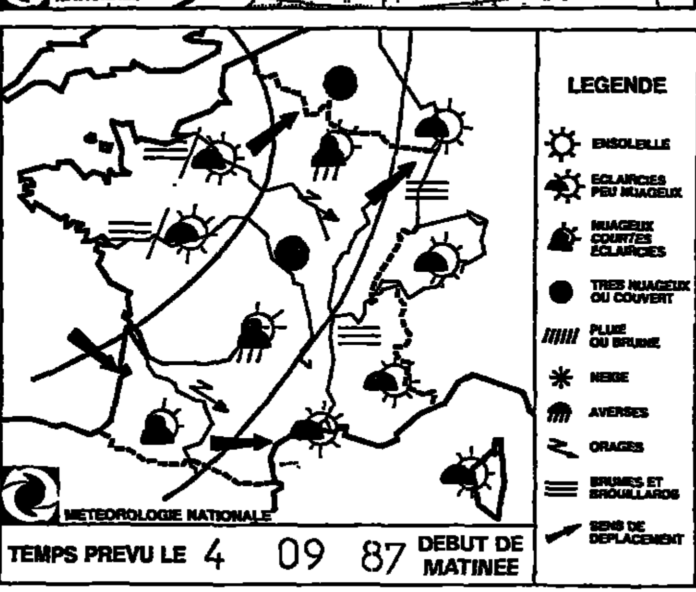
Plus au nord, il y aura des averses. *Une amélioration se produira en cours* de journée, les averses ne persistant plus que du Nord au Nord-Est. Le soir, le ciel se couvrira à nouveau sur la Bretagne.

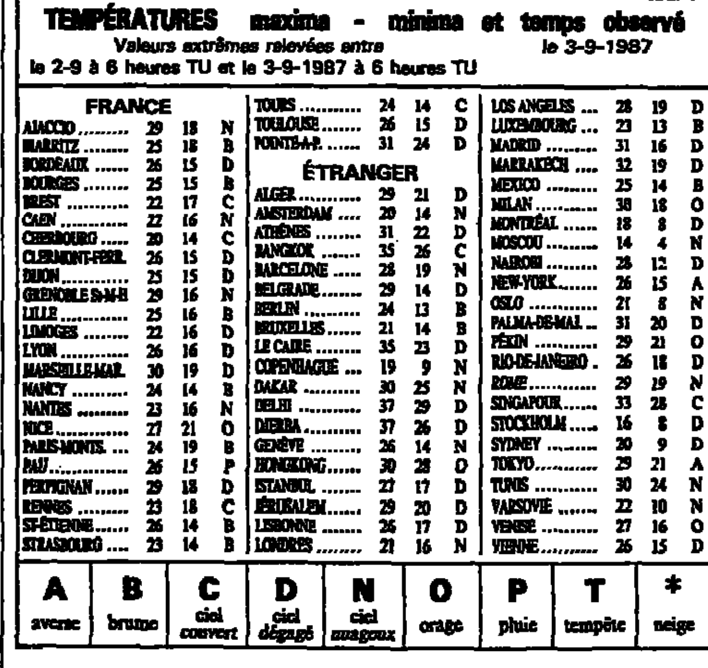
Les températures, stationnaires sur le Nord-Ouest, baisseront de 1 à 2 °C ailleurs.

SITUATION LE 3 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 2-9 à 6 heures TU et le 3-9-1987 à 6 heures TU — le 3-9-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	29	18	N
BIARRITZ	25	18	B
BORDEAUX	26	15	D
BOURGES	25	15	B
BREST	22	17	C
CAEN	22	16	N
CHERBOURG	20	14	C
CLERMONT-FERR.	26	15	D
DIJON	25	15	D
GRENOBLE St-M-H	29	16	N
LILLE	25	16	B
LIMOGES	22	16	D
LYON	26	16	D
MARSEILLE-MAR.	30	19	D
NANCY	24	14	B
NANTES	23	16	N
NICE	27	21	O
PARIS-MONTS.	24	19	B
PAU	26	15	P
PERPIGNAN	29	18	D
RENNES	23	18	C
St-ÉTIENNE	26	14	B
STRASBOURG	23	14	B
TOURS	24	14	C
TOULOUSE	26	15	D
POINTE-À-P.	31	24	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	29	21	D
AMSTERDAM	20	14	N
ATHÈNES	31	22	D
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	28	19	N
BELGRADE	29	14	D
BERLIN	24	13	B
BRUXELLES	21	14	B
LE CAIRE	35	23	D
COPENHAGUE	19	9	N
DAKAR	30	25	N
DELHI	37	29	D
DJERBA	37	26	D
GENÈVE	26	14	N
HONGKONG	30	28	O
ISTANBUL	27	17	D
JÉRUSALEM	29	20	D
LISBONNE	26	17	D
LONDRES	21	16	N
LOS ANGELES	28	19	D
LUXEMBOURG	23	13	B
MADRID	31	16	D
MARRAKECH	32	19	D
MEXICO	25	14	B
MILAN	30	18	O
MONTRÉAL	18	8	D
MOSCOU	14	4	N
NAIROBI	28	12	D
NEW-YORK	26	15	A
OSLO	21	8	N
PALMA-DE-MAJ.	31	20	D
PÉKIN	29	21	O
RIO-DE-JANEIRO	26	18	D
ROME	29	19	N
SINGAPOUR	33	28	C
STOCKHOLM	16	8	D
SYDNEY	20	9	D
TOKYO	29	21	A
TUNIS	30	24	N
VARSOVIE	22	10	N
VENISE	27	16	O
VIENNE	26	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4564

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III					■		■		
IV			■						■
V				■					
VI		■				■			
VII								■	
VIII	■								■
IX							■		
X	■				■				
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Peut se prêter avec ou sans intérêt. – II. Hantise des snobs. – III. Ville du Cameroun. Note. – IV. Personnel. Obscur personnage. – V. Adverbe. Signe musical. – VI. Circule dans un bassin. Prend des bosses quand il reçoit des châtaignes. – VII. Mit des pavillons en valeur. – VIII. Avec elle, les pavillons sont particulièrement dévalués. – IX. Entreprises. Figurent dans un programme. – X. Sont cotés à l'étranger. Promue peut-être pour avoir beaucoup promis. – XI. Article. Dont les combinaisons ne sont pas cousues de fil blanc.

VERTICALEMENT

1. Danse décrite en un temps et écrite en eux. – 2. Usée ou ajustée pour l'usage. Séjour des gueux ou des grands hommes occasionnels. – 3. Bien faite, mais qui sera plus dur à refaire la prochaine fois. Trouve son plein emploi dans les chantiers navals. – 4. Plus courant en U.R.S.S. qu'aux U.S.A. Faire peut-être l'économie d'un repas. – 5. Article. *Monument historique.* – 6. Pièce souvent humide. Localisée. – 7. Participe passé. Contournât l'objectif pour mieux l'atteindre. Article. – 8. Le signe de Moïse. Saisie ou empoignée. – 9. Grand du Sud qui se coltina avec un Grant du Nord. La place du canton ou du quartier. Possessif.

Solution du problème n° 4563

Horizontalement

I. Jardinier. – II. Osier. Nue. – III. Us. Pied. – IV. Repasseur. – V. Naine. Cri. – VI. Aulne. – VII. Le. Esse. – VIII. Iseut. Eus. – IX. Souris. – X. Tir. Fumet. – XI. Erses. Ire.

Verticalement

1. Journaliste. – 2. Asseau. Soir. – 3. Ri. Pilleurs. – 4. Dépanneur. – *5. Irisée. Tifs. – 6. Es. Su.* – 7. Indécise. Mi. – 8. Eu. Ur. Super. – 9. Reprises. Té.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 3 septembre 1987 :

UN DÉCRET

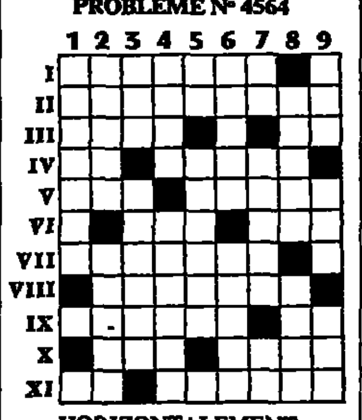
● N° 87-722, du 25 août 1987, portant publication de la convention relative aux transports internationaux ferroviaires (ensemble un protocole et deux appendices), signée à Berne le 9 mai 1980, et d'un protocole concernant la mise en vigueur de ladite convention, fait à Berne le 17 février 1984.

UNE CIRCULAIRE :

● Du 23 juillet 1987 relative aux commissions consultatives de l'environnement des aérodromes.

DES DÉCISIONS

● Du 1er septembre 1987 portant autorisation de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.



Education

Le coût de la rentrée

Cartable et portefeuille

La rentrée des classes, c'est le premier coup sévère porté au budget familial après l'euphorie des vacances, qui a épuisé les réserves. Dans la plupart des cas, les parents se montreraient volontiers raisonnables en recherchant les articles les moins chers, souvent austères et tristounets, alors que leurs chers petits sont séduits par les cartables et les trousses aux couleurs vives, de formes inattendues, ornés de dessins drôles ou phosphorescents... Et on se laisse fléchir parfois, parce qu'il faut que la rentrée soit aussi un plaisir. Le secrétariat d'Etat à la concurrence et à la consommation a mené une « opération cartable » et plusieurs associations familiales ont fait dans toute la France des enquêtes approfondies. Les résultats en sont assez flous et disparates tant est grande la variété des articles sélectionnés, des canaux de distribution et des points de vente : prend-on en compte les vêtements, comme le fait le secrétaire d'Etat, ou les laisse-t-on de côté, comme la Fédération française des familles (FFF), car il s'agit d'une dépense qui n'est *« pas nécessairement liée à la rentrée des classes »* ? Pour le ministère, blousons et chaussures ont fortement augmenté cette année, tandis que les jupes pour fillettes et les pull-overs ont baissé. Le cartable et les feutres de couleur ont augmenté, le cahier de textes et les feuillets mobiles ont baissé.

Pour la FFF, le coût moyen de l'équipement d'un enfant entrant en sixième est évalué à 1 099 F, en augmentation de 2,04 % par rapport à 1986 (tandis que l'allocation de rentrée scolaire – 340 F – n'a augmenté que de 1 %, perdant 2,32 % de son pouvoir d'achat). Pour la Confédération syndicale des familles, la hausse est de 4,32 %, tandis que pour la Confédération syndicale du cadre de vie, elle est de 2,5 %.

Les hypermarchés restent les moins chers pour les fournitures scolaires, les ventes par lots diminuent le prix à l'unité *« du tiers voire de moitié »*. Mais ils sont souvent plus chers que le commerce traditionnel pour les vêtements. Toutefois, dans une même ville, la dispersion des prix pour un même produit est extrême. L'écart peut aller de 1 à 10, mais il est généralement de 1 à 3 : le crayon noir coûte de 1,08 F à 3,17 F ; le cartable en PVC le moins cher coûte 33,50 F à Poitiers, tandis que le prix moyen de cet article atteint 277,50 F. Ornés de personnages de bandes dessinées, le prix d'un objet « gadget » est multiplié par 2, 3 ou 5, comme ce taille-crayon qui coûte 10 F au lieu de 2 F.

L'Indecosa-CGT a demandé à soixante-dix familles de noter leurs dépenses tout au long de l'année scolaire 1986-1987, en prenant en compte les frais scolaires au sens large : fournitures, mais aussi frais de scolarité, habillement, transports, frais de vacances, internat, pour différentes classes. La dépense annuelle pour un enfant a été de 4 632 F en cours préparatoire ; de 8 774 F en cours moyen ; 9 308 F en 6e ; 11 310 F en 3e ; 12 372 F en terminale ; 28 118 F en BTS et 36 150 F en fac... Les études coûtent cher...

JOSÉE DOYERE.

● **Unité et Action demande à la FEN de faire grève le 1er octobre.** – La tendance Unité et Action de la FEN, où militent notamment les communistes, demande à la Fédération d'organiser dès le 8 septembre une série de grèves et de manifestations de défense de la fonction publique. Elle souligne *« la dégradation des conditions d'étude des élèves et de travail des enseignants »* et l'insuffisance du projet de budget 1988. Elle demande à la FEN de se prononcer rapidement pour que la grève envisagée dans la fonction publique ait lieu le 1er octobre, date déjà retenue par la CGT.

Automobile

Les AX Citroën ont désormais aussi cinq portes

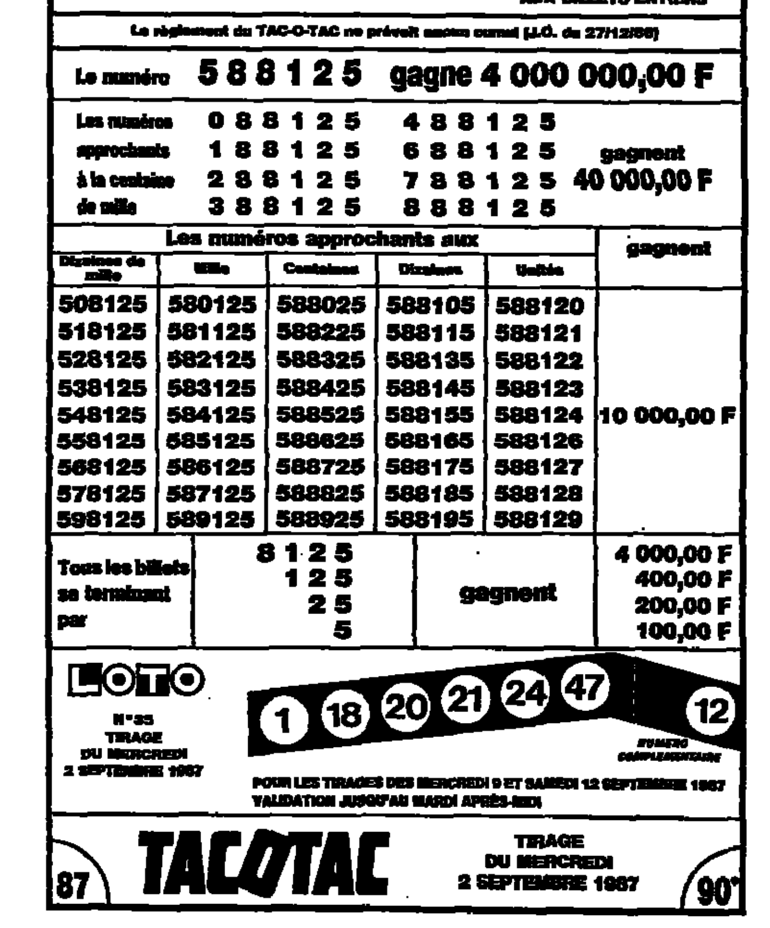
A huit jours du Salon de l'automobile de Francfort où PSA présente en fanfare sa nouvelle gamme 405, Jacques Calvet, le PDG du groupe a baptisé à l'hippodrome d'Auteuil mercredi 2 septembre, les AX cinq portes de Citroën.

La sortie de ces versions avait été différée en septembre de l'an dernier pour *des impératifs de production* a précisé Jacques Calvet et seules les trois portes avaient finalement été proposées au public. La diffusion des AX cinq portes apparaît comme une étape importante dans la carrière de ces petites voitures qualifiées de *révolutionnaires* par le constructeur lors de leur apparition sur le marché. En effet selon une enquête, 66 % des Français amateurs de ces petites voitures préfèrent les cinq portes aux trois portes et 51 % du marché national des bas de gamme sont tenus par les cinq portes.

M. Calvet est apparu lors de la conférence de presse qui a accompagné la présentation, d'un optimisme de bon aloi, tant vis-à-vis de l'évolution du marché national (+ 8,1 % à mi-parcours), et européen que des prévisions de bénéfices concernant le groupe. Il a estimé à 6 % (2/3 en cinq portes) la part de marché qui sera tenue l'an prochain par la gamme AX.

Les AX cinq portes quant à elles sont des voitures bâties sur les mêmes structures (3,50 mètres de long) que les trois portes, avec des motorisations identiques (954, 1 124, 1 360 centimètres cubes). L'apparition des portes supplémentaires règle définitivement le difficile accès aux places arrière améliorée néanmoins sur l'ancienne version et la troisième vitre latérale est fixe.

C. L.



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **588125** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille	088125	488125	gagnent 40 000,00 F
	188125	688125	
	288125	788125	
	388125	888125	

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
508125	580125	588025	588105	588120	10 000,00 F
518125	581125	588225	588115	588121	
528125	582125	588325	588135	588122	
538125	583125	588425	588145	588123	
548125	584125	588525	588155	588124	
558125	585125	588625	588165	588126	
568125	586125	588725	588175	588127	
578125	587125	588825	588185	588128	
598125	589125	588925	588195	588129	

Tous les billets se terminant par	8125	gagnent	4 000,00 F
	125		400,00 F
	25		200,00 F
	5		100,00 F

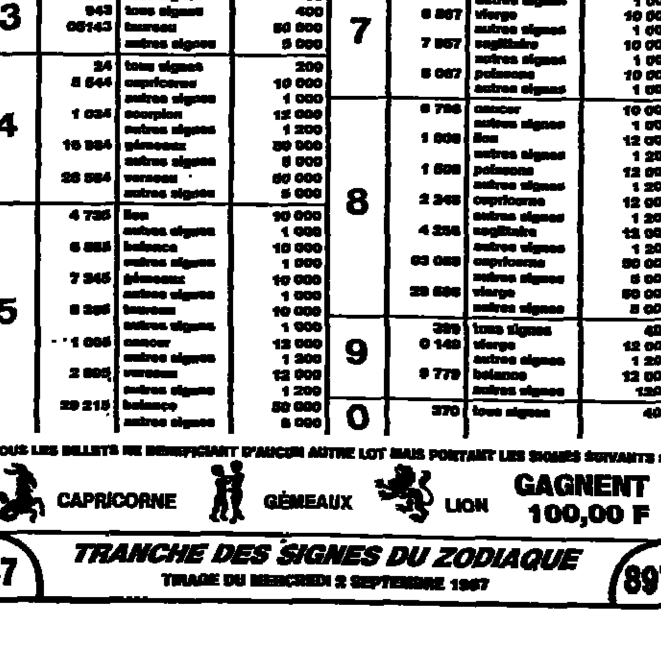
LOTO N° 35 TIRAGE DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1987

1 18 20 21 24 47 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 12

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 9 ET SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1987 90e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS



TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES (F.)
1	31	tous signes	200
	3 251	bélier	10 200
		autres signes	1 200
	6 251	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	32 191	lion	50 000
		autres signes	5 000
2	62	tous signes	200
	7 882	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	10 752	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	15 702	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
3	913	tous signes	400
	943	tous signes	400
	05143	taureau	50 000
		autres signes	5 000
4	24	tous signes	200
	5 544	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	1 034	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	15 984	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	28 584	verseau	50 000
		autres signes	5 000
5	4 735	lion	10 000
		autres signes	1 000
	6 885	balance	10 000
		autres signes	1 000
	7 345	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	8 295	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	1 005	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	2 895	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	29 215	balance	50 000
		autres signes	5 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES (F.)
5	14 845	bélier	4 000 000
		autres signes	125 000
6	136	tous signes	400
	3 736	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	6 166	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	01 386	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	13 076	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	13 906	poissons	50 000
		autres signes	5 000
7	187	tous signes	400
	1 367	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	6 867	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	7 857	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	8 067	poissons	10 000
		autres signes	1 000
8	6 798	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	1 008	lion	12 000
		autres signes	1 200
	1 508	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	2 348	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	4 258	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	03 088	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	28 898	vierge	50 000
		autres signes	5 000
9	389	tous signes	400
	0 149	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	9 779	balance	12 000
		autres signes	1200
0	370	tous signes	400

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CAPRICORNE GÉMEAUX LION GAGNENT 100,00 F

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE TIRAGE DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1987 89e

Le Carnet du Monde

Mariages

– M. et Mme Pierre YSMAL,
M. et Mme Pierre BAUDEVIN

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Marianne et Alain,

le 5 septembre 1987, à Paris.

91, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.
5, rue de Châtillon,
75014 Paris.

Décès

– Mme Roger Beaufils,
son épouse,
Le docteur et Mme Gérard Bessière,
M. et Mme Henri Deschanel,
Marie-Henriette et Mathilde Beaufils,
ses enfants,
et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger BEAUFILS,

survenu accidentellement le 31 août 1987, à Issy-les-Moulineaux, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux, le vendredi 4 septembre, à 13 h 45.

L'inhumation aura lieu à Châtres-la-Forêt (Mayenne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Edouard-Branly,
92130 Issy-les-Moulineaux,
19, rue Cochet,
76600 Le Havre.
14, avenue du Casino,
58320 Pougues-les-Eaux.
37, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– Galina Birtchansky,
Irène Kamenka,
Claire Birtchansky,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BIRTCHANSKY,
ingénieur Supélec,

survenu le 1er septembre 1987n à l'âge de soixante-treize ans.

Il sera incinéré le vendredi 4 septembre, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e, à 13 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, Clos du Cernay,
78870 Bailly.

– Mme Pierre Calagué,
son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Calagué,
Mme Maïté Calagué-Fodor,
M. et Mme Francis Calagué,
M. et Mme Marc Monier,
M. et Mme Jean-Michel Bonnefoy,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CALAGUÉ,
ingénieur des Arts et Métiers,
(Angers, 31-34),

survenu le 1er septembre 1987, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 septembre 1987, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

L'inhumation se fera dans le caveau familial à Veyrac (Haute-Vienne), le 5 septembre 1987.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Martine Catoni,
Ses enfants, Alexia et Mélina,
M. et Mme Maurice Catoni,
et leurs enfants,
Christian Catoni et Christine Letellier,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Jacques CATONI,

survenu le 1er septembre 1987, à Marseille, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques ont eu lieu le 3 septembre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, place Thiars,
13002 Marseille.

– Gisèle Cohen,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri COHEN,

le 8 août 1987, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Marseille.

– Mme Claude Goumoëns,
M. Jacques Breton
et leur fille, Anneliese,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Pierre-Georges GOUMOËNS,

leur père, beau-père et grand-père,

survenu à Renens (Suisse), le 21 juillet 1987, dans sa soixante-dixième année.

1, place de l'Estrapade,
75005 Paris.

– Le docteur Marie-Anne Levy-Alcover,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Dreyfus,
M. et Mme René Dreyfus,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Bricteux,
sa belle-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Louise de GRIMALDI,

survenu à Paris, le 2 septembre 1987, dans sa centième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 septembre, à 15 h 15, à l'ancien cimetière de Rueil-Malmaison.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, passage de la Visitation,
75007 Paris.
13, boulevard Raspail,
75007 Paris.

– Neuilly-sur-Seine.

Jean LÉPINAY

nous a quittés, le 2 septembre 1987,

endormi dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingts ans.

La messe d'au revoir sera célébrée le vendredi 4 septembre 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue du Général-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

De la part de
Geneviève,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Parents et amis.

26, boulevard Maillot,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Jacques Meyer,
son épouse,
M. et Mme Jean Meyer,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Meyer,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Mottier,
ses enfants et petits-enfants,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MEYER,
commandeur de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
médaille des évadés,
commandeur
de l'ordre de Saint-Charles,
administrateur de la RTF,
ancien conseiller d'Etat,
écrivain,

survenu le 24 août 1987, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Selon sa volonté, le disparu a été incinéré.

Cet avis tient lieu de faire-part.

147, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

(Lire page 23.)

– Mme Marcel Perrot,
née Yvette Lesieur,
son épouse,
M. Serge Perrot,
M. et Mme Robert Girod,
M. et Mme Guy Perrot,
M. et Mme Jean Perrot,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Sa famille, ses alliés, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel PERROT,
officier des Palmes académiques,

survenu en son domicile, le 26 août 1987, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Lèves (Eure-et-Loir), dans l'intimité familiale.

– Brigitte Pignol
Et sa famille,

ont le regret d'annoncer la disparition de

M. Gérard PIGNOL.

– Mme Philippe Pluvinage,
son épouse,
M. et Mme François Pluvinage
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Pluvinage
et leurs enfants,
Mme Catherine Pluvinage
et ses enfants,
M. et Mme Dominique Mathis
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Parisot
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Deray
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe PLUVINAGE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire
de la faculté des sciences de Besançon,

survenu le 26 août 1987, à Besançon.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 29 août 1987, en l'église de Cuse (Doubs).

15, rue des Deux-Princesses,
25000 Besançon.

– M. et Mme Jean Skoda,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Philippe SKODA,

survenu dans sa trente-quatrième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Colombes.

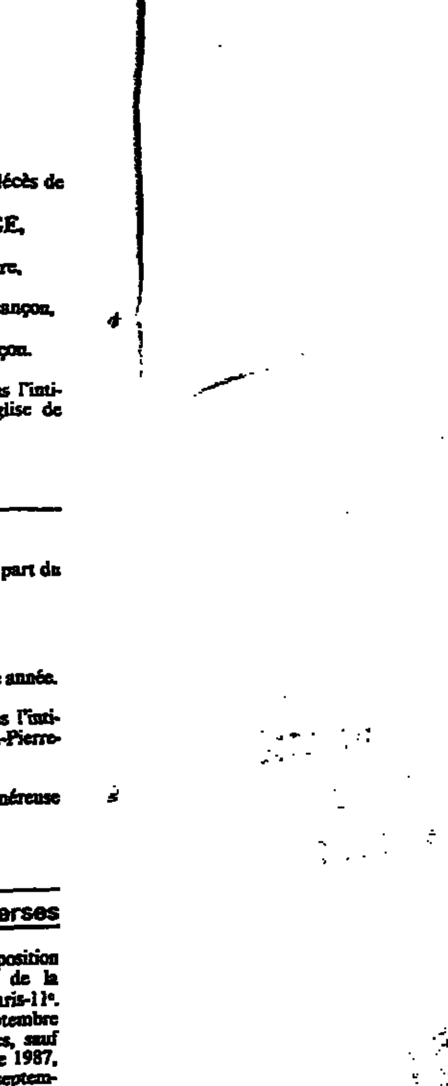
Gardez le souvenir de sa généreuse prévenance.

23, avenue François-Bernier,
92700 Colombes.

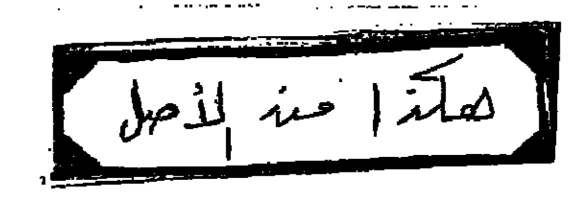
Communications diverses

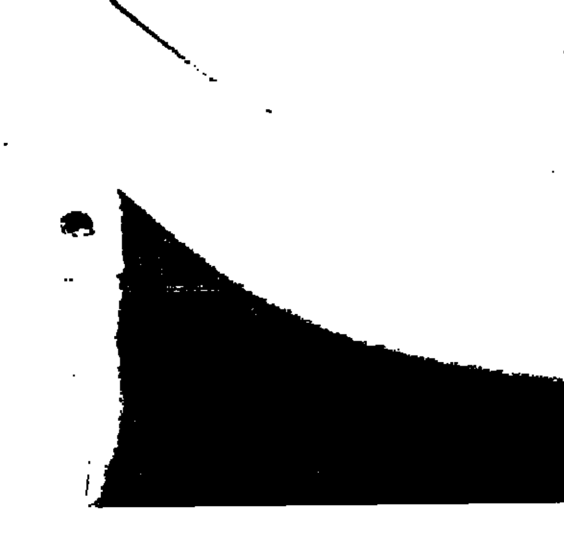
– Académie de Lutèce. Exposition de peinture, salle polyvalente de la Roquette, 15, rue Merlin, Paris-11e. Entrée gratuite du 5 au 16 septembre 1987, de 10 heures à 18 heures, sauf dimanche. Les 9 et 15 septembre 1987, jusqu'à 21 h 30. Vernissage le 5 septembre 1987 à 18 heures.

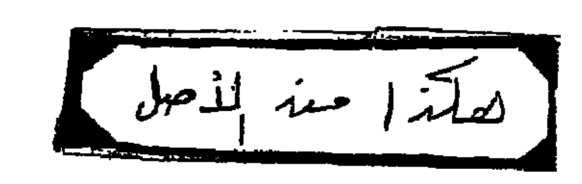












Sondage Le Monde - TF 1
LES PATRONS FACE A LA PRÉSIDENTIELLE

A huit mois de l'échéance électorale, les dirigeants d'entreprise jugent les politiques économiques et sociales de L. Fabius et de J. Chirac. Sans états d'âme, ils voteront à droite, mais la gauche ne leur fait plus peur.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :

Interview exclusive de Pierre Bérégovoy :

Tandis que le Parti socialiste prépare son programme, l'ancien ministre de l'économie présente ses recettes de gouvernement.

Prouvost-Chargeurs :

Jérôme Seydoux veut s'emparer du numéro un mondial de la laine. C'est la bataille boursière de l'été. A Roubaix, les salariés comptent les points.

Générale de Belgique :

La vieille dame de Bruxelles contrôle le tiers de l'économie du pays mais ne maîtrise pas son actionnariat. De mystérieux acheteurs ont su en profiter.



DEMAIN DANS

Le Monde

Chaque vendredi, les affaires c'est l'affaire de tout Le Monde.

Economie

REPÈRES

Chantiers navals

deux pétroliers japonais pour les Etats-Unis

Les chantiers navals japonais Hitachi Zosen ont reçu commande de deux pétroliers destinés à l'armateur américain Overseas Shipholding. Ces pétroliers, de 260 000 tonnes de port en lourd chacun, seront livrés en 1989. Le montant de la commande s'élève à 1 milliard de dollars (6 milliards de francs). C'est la première fois depuis sept ans que les chantiers japonais vendent un grand pétrolier à l'étranger.

Endettement du tiers-monde

Le Brésil prêt à négocier

Le Brésil présentera à ses créanciers publics, au cours du mois de septembre, une proposition visant à négocier sa dette extérieure (112,7 milliards de dollars), a révélé le ministre brésilien des finances, M. Luis Carlos Bresser Pereira, dans une déclaration diffusée le 2 septembre par la télévision brésilienne. Le responsable brésilien doit se rendre à New-York la semaine prochaine, où il rencontrera notamment M. James Baker, le secrétaire américain au Trésor, le Brésil demandera par ailleurs aux banques commerciales créancières de lui octroyer une remise de 30 % sur la moitié de sa dette à long et moyen terme.

Le pays le plus endetté d'Amérique latine assouplit donc sa position puisqu'il avait suspendu unilatéralement le paiement de sa dette en juin.

Au même moment, la deuxième étape du plan économique de redressement dit du nouveau cruzado, lancé le 12 juin, a démarré le 2 septembre avec l'introduction de nouvelles mesures qui devront conduire à *« une flexibilisation des prix »*, c'est-à-dire leur libération.

Production industrielle

Baisse en RFA

La production industrielle en République fédérale d'Allemagne a baissé de 1,4 % en juillet par rapport à juin, l'indice calculé sur la base 100 en 1980 s'étant inscrit à 103 après correction des variations saisonnières, contre 104,4 en juin. Par rapport à juillet 1986, l'indice baisse de 4,5 %.

FINANCES

Des règles de bonne conduite pour le MATIF

Le Conseil du marché à terme (CMT) s'est réuni, le mercredi 2 septembre, pour étudier une série de mesures destinées à renforcer la moralité et la sécurité du MATIF (marché à terme des instruments financiers). Le CMT, qui a un pouvoir réglementaire, annoncera le 9 septembre ses nouvelles décisions. L'une devrait doter la CCIFP, la chambre de compensation du MATIF, de pouvoirs disciplinaires accrus. Jusqu'à présent la seule sanction possible était extrême puisqu'il s'agissait de la radiation. Elle devrait prochainement disposer d'un panoplie graduée de sanctions en infligeant aux adhérents qui auront enfreint les règles des amendes, rendues publiques ou non selon la gravité des cas.

La deuxième mesure devrait concerner les intervenants sur le MATIF pour limiter leurs excès. Un ratio maximal de risques devrait leur être imposé. Ainsi, les *déposits* (dépôts de garantie) effectués par un adhérent pour ses opérations ne devraient pas dépasser 20 % de ses fonds propres. Une façon de limiter la perte maximale d'un intervenant en une journée à un cinquième de ses fonds propres. Quant aux particuliers opérant pour leur propre compte, la limite des *déposits* pourrait être de 5 millions de francs.

A ces deux nouvelles règles devraient s'en ajouter d'autres rapidement. Le CMT continue sa réflexion sur l'intégration du marché de gré à gré qui se poursuit après la fermeture officielle du marché. D'autre part, il envisage l'extension de la possibilité de négociation, jusqu'alors réservée à cent compensateurs officiels, à d'autres intervenants. Reste à définir pour ces personnes physiques un statut officiel, qui s'apparenterait à celui des « locals », ces spéculateurs professionnels qui opèrent outre-Atlantique, à Chicago notamment, où ils assurent une grande partie de la liquidité du marché.

Crise de croissance

Ces nouvelles règles de sécurité sont devenues indispensables sur le MATIF qui connaît actuellement une véritable crise de croissance. Après dix mois de fonctionnement, ce marché créé en février 1986 a vu se traiter 1,6 million de contrats notionnels. Au premier semestre, le nombre est passé à 3,5 millions. Et pour le seul mois d'août, plus de 1 million de contrats ont été négociés. Les séances pulvérisent régulièrement le record de la veille. Le nombre de contrats traités atteignait les 100 949 pour la seule journée du 28 août.

A titre de comparaison, il s'est échangé sur le LIFE de Londres 590 000 notionnels par mois. Cette explosion à Paris s'est accompagnée d'une frénésie de spéculations et certains opérateurs, avec le retournement de tendance, n'ont pû être solvables.

D'où le souhait des autorités du marché de voir opérer sur le MATIF des intervenants ayant des couvertures financières solides et surtout de pouvoir traiter l'ensemble des transactions. D'où la décision de reporter le lancement d'un nouveau contrat prévue pour le 3 septembre.

Peut-être jusqu'à ce que la nouvelle réglementation ait fait ses preuves.

DOMINIQUE GALLOIS.

La « rentrée » de la CFDT

M. Maire : « L'échec de l'ambition du gouvernement est patent »

M. Edmond Maire a tenu, le jeudi 3 septembre à Paris, sa conférence de presse de « rentrée ». Pour la première fois depuis 1983, le secrétaire général de la CFDT a présenté lui-même les revendications de son organisation en s'en prenant vivement au gouvernement et au patronat.

M. Edmond Maire a commencé sa conférence de presse de « rentrée », le jeudi 3 septembre, par une note internationale, en rendant hommage aux grévistes d'Afrique du Sud et de Corée du Sud. Puis le secrétaire général de la CFDT a vivement attaqué : *« La modernisation est actuellement recherchée n'importe comment, sans les salariés et souvent contre eux. Elle entraîne le développement d'inégalités, de phénomènes de précarité et d'exclusion, lourds de conséquences pour les salariés. »*

Pour M. Maire : *« Trop souvent, les dirigeants économiques et politiques gâchent ces chances, monopolisent les décisions, se refusent à la concertation et à la négociation, se laissent entraîner dans une dérive antisyndicale, font preuve de passivité au lieu d'investir dans les équipements, la recherche ou la formation. C'est ainsi que s'aggrave la coupure de la société française entre ceux qui trouvent leur place dans cette « modernisation » impitoyable qui ne peut assurer l'avenir et ceux qui en sont exclus. (...) La loi du plus fort du libéralisme économique et le chacun pour soi de l'individualisme influent largement les idées, les choix économiques et sociaux. »*

« Une nouvelle fois, poursuit M. Maire, *les faits se révèlent cruels pour les idéologies. » « L'inégalité des revenus se creuse,* poursuit-il, *sous l'effet d'un marché financier très favorable aux revenus du capital et d'une libération des prix sans garde-fous. »*

Pour M. Maire : *« La CFDT a la grande ambition de participer à la construction d'un tout autre avenir : un avenir où le dynamisme individuel se conjugue avec la maîtrise collective des évolutions, où le désir de participation se réalise pour des objectifs de solidarité, où la défense des acquis essentiels, des grandes conquêtes sociales va de pair avec le courage de faire progresser des positions novatrices, en correspondance avec les mutations de notre époque. »*

« La carence du patronat, ajoute-t-il, *est évidente. Les 367 000 embauches promises par Gattaz resteront la plus grande escroquerie sociale de ces dernières années. La crédibilité du patronat en est d'autant plus atteinte que, les principales revendications du CNPF ayant été satisfaites par le gouvernement, l'anémie économique, et notamment industrielle, n'a nullement disparu. »*

« Aujourd'hui, déclare M. Maire, *l'échec de l'ambition exprimée par le gouvernement Chirac en mars 1986 est patent. Le pari consistait, nous a-t-on dit, à retrouver un dynamisme économique en s'appuyant sur les hauts revenus et les chefs d'entreprise, et en menant une politique économique de privatisation, de libération des prix et des changes, de déréglementation. La situation de l'emploi, de l'industrie et du commerce extérieur le montre, hélas, de façon criante : le pari est largement perdu. »*

« Stopper la dérive »

« Nous ne laisserons pas étouffer les problèmes sociaux par la pré-campagne présidentielle, souligne M. Maire. *Le silence, l'inaction, le fatalisme des futurs dirigeants politiques sur les problèmes sociaux les plus lourds ne seraient pas admissibles. Le pouvoir politique ne peut pas à lui seul redresser l'économie et l'emploi, mais il peut stimuler, orienter ou au contraire handicaper l'effort collectif. Nous voulons donc que l'avenir de l'emploi et celui de la protection sociale aient toute leur place dans le débat social et politique. Nous refusons l'attentisme. (...) Ni politicienne, ni apolitique, la CFDT sera plus syndicale que jamais dans les mois à venir. »*

Evoquant le jugement du 30 juillet dernier du tribunal de Créteil jugeant *« déraisonnables »* les revendications des pilotes d'Air Inter, M. Maire affirme que *« cette intervention des juges constitue un véritable abus de pouvoir, une immixtion au cœur des libertés collectives et qui en dénature le contenu. Car la définition des revendications relève directement du domaine d'autonomie des acteurs, constitue l'un des principes premiers de cette liberté publique qu'est la grève. (...) L'arbitrage des juges sur le contenu des revendications, c'est une atteinte grave à une liberté fondamentale, ce n'est plus la liberté. Il faut stopper la dérive. »*

Ayant l'*« ambition »* de jouer un rôle très positif pour le redressement économique, M. Maire demande au gouvernement *« de lancer un grand programme d'équipement et de modernisation des établissements d'enseignement »* qui pourrait être financé par un emprunt, et souhaite que la France s'inscrive dans *« une stratégie européenne de coopération pour la croissance et l'emploi ».* Or, *« malgré ses discours, le gouvernement français n'agit pas dans le sens de la croissance. Sa volonté de diminuer le budget de l'Etat va jusqu'à la suppression aveugle d'emplois dans la fonction publique (...). Le projet de budget 1988 maintient la TVA la plus forte d'Europe, qui frappe tous les ménages mais pèse plus lourd sur les revenus les plus bas tandis qu'il allège l'impôt sur le revenu, un allégement dont ne profiteront pas, par définition, les ménages non imposés car disposant de faibles revenus... Ce budget 1988 aura un effet dépressif sur l'activité ».*

Présentant la *« volonté d'action »* de la CFDT *« multiple et coordonnée »*, M. Maire demande au CNPF de *« concrétiser »* son accord de principe à propos de l'ouverture de négociations de branches sur plusieurs thèmes. Puis il rappelle les principales revendications de la CFDT pour cette « rentrée » en commençant par l'emploi. *« L'aménagement et la réduction du temps de travail sont pour nous un objectif prioritaire, dans les entreprises comme dans les branches. »* La CFDT veut aussi *« stopper la dégradation des services publics du fait de la privatisation de services municipaux, décidée en fonction de considérations idéologiques et au détriment de l'intérêt des usagers. »*

Sur la protection sociale, *« les menaces demeurent ». « Nous exigeons donc avec la plus grande fermeté que, parallèlement à une meilleure maîtrise des dépenses, le financement de la Sécurité sociale repose plus largement sur tous les revenus, à commencer par les revenus du capital, et que l'on réalise enfin l'équité entre les régimes : à droit égal, contribution égale. »* Sur l'assurance-chômage, la CFDT refuse une diminution des prestations des chômeurs et n'acceptera une augmentation de la cotisation salariale qu'à la double condition que les entreprises et l'Etat prennent leur part à la solidarité nationale.

M. Maire évoque aussi la *« préoccupation forte »* du pouvoir d'achat *« amputé ou menacé pour les salariés, mais aussi pour les retraités et les familles ».* La CFDT *« revendique partout le maintien du pouvoir d'achat avec priorité aux bas salaires, à la refonte des grilles ouvrières et à l'égalité femmes-hommes. (...) La CFDT propose qu'au-delà de la garantie du pouvoir d'achat les gains de productivité disponibles servent, quelles que soient les modalités de leur utilisation, à faire progresser la création d'emplois ».*

La gangrène du racisme

M. Maire s'inquiète des tentatives de rejet des immigrés : *« La gangrène n'est pas stoppée. Ici et là, le racisme s'affiche, frappe et va jusqu'à tuer. Il faut absolument éviter toute banalisation. »* La CFDT est donc *« en train de faire la lumière sur la politique sociale du Front national »*, qui *« entend supprimer pratiquement toute garantie sociale collective, contractuelle ou légale. (...) La CFDT fera connaître, dans les entreprises et dans les quartiers, quel avenir le Front national réserve aux salariés français, au-delà de son excitation démagogique des préventions à l'encontre des immigrés ».*

« Nous ne rêvons pas, conclut M. Maire, *d'un syndicalisme français brusquement converti à l'unitarisme, à l'homogénéité en tout et pour tout. Mais l'état de division, d'isolement, de méfiance réciproque entre centrales syndicales n'est pas admissible. (...) La CFDT a cessé toute polémique avec les autres organisations. Elle entend éviter tout parasitage politique pour retrouver, avec tous ceux qui le veulent, un espace syndical unitaire, une unité d'action concrète, un effort de recherche de convergences face aux interlocuteurs patronaux et gouvernementaux. Aucune exclusive, aucun anathème, une volonté constante de dépasser les blocages, de faire front ensemble dans le dialogue et l'enrichissement réciproque. »* Il souhaite ainsi éviter *« tout dérapage du fait des élections prud'homales »* afin que *« l'utilité, la nécessité du syndicalisme apparaissent mieux ». « Nous savons qu'on ne dépassera pas les tensions de notre société sans construire de nouvelles et fortes solidarités. »*

La force des mots

ASSOUPI, le syndicalisme ? Jamais ! Morne, la « rentrée » ? Voire ! M. Edmond Maire, en tout cas, a décidé de frapper fort, le jeudi 3 septembre, en effectuant sa *« vraie rentrée »* devant la presse. Son traditionnel article du mois d'août, sur la formation publié dans *le Monde*, a déçu. Qu'à cela ne tienne : le secrétaire général de la CFDT avait gardé des munitions, et il a su, à l'occasion d'une vaste fresque tant économique que sociale, allant de la Nouvelle-Calédonie au chômage, en passant par les prisons et les immigrés, ajuster le tir. Un tir nourri et percutant...

M. Maire n'a pas entonné, comme M. Krasucki, l'air du déclin mais il a décoché quelques flèches acérées. Très sévère contre le gouvernement, il a condamné un libéralisme qui accroît les inégalités et pénalise les salariés. Il a même accusé M. Chirac d'avoir échoué dans son pari de redressement économique et de se refuser à la plus élémentaire concertation avec les syndicats.

Ce faisant, M. Maire sait que la vicacité de ses critiques peut amener le gouvernement à considérer que la CFDT, si proche des socialistes en 1981 et 1982, rejoint, à sept mois de l'élection présidentielle, le terrain politique. Mais M. Maire peut rappeler, au besoin, qu'à partir de mars 1983, il n'a pas épargné le gouvernement de M. Mauroy, accusé de *« décider en chambre »*, voire de recourir à des méthodes pouvant mener *« au désordre, au gâchis économique et à la révolte ouvrière ».* Durs souvenirs pour la gauche...

Décidément sans illusions, le leader de la CFDT a mis la droite et la gauche dans le même sac en sommant l'ensemble de la classe politique de ne pas oublier, lors de la campagne électorale, le problème de l'emploi. Ses coups les plus sévères, il les a réservés aux *« porteurs de haine du Front national »*, en décidant d'informer les salariés sur la politique sociale de cette formation. Un signe qui montre que le syndicalisme a conscience des ravages que la tentation xénophobe fait aussi dans un salariat malmené par le chômage et la précarité du travail. Le racisme y fait son nid.

Sans renouer avec l'*« anticapitalisme »* un peu primaire des années 70, M. Maire ne s'en est pas moins pris au patronat en mettant en cause, non son pouvoir, mais — ce qui l'atteint tout autant — sa crédibilité économique. Le CNPF, a-t-il lancé, a obtenu satisfaction sur toutes ses demandes, mais l'économie reste anémiée. Constat de faillite. Seuls ont été épargnés les autres syndicats, M. Maire lançant même un appel — un peu utopique — au rapprochement.

Le ont est donné : la CFDT veut agir sur les mutations économiques et sociales et non les subir. La modernisation ? Elle la réclame à condition que sa gestion ne conduise pas à *« laisser un nombre croissant de travailleurs sur la touche »*, Ce qui serait un *« risque pour notre vie démocratique ».* La croissance ? Elle la réclame aussi, à condition qu'elle soit *« plus qualitative, moins productiviste ».* Le redressement économique ? Sans préconiser, comme en 1982, des *« accords de redressement économique »* avec le patronat, M. Maire insiste pour que syndicats et salariés y soient associés.

Pianotant sur un clavier à la fois social et économique, M. Maire met quelques bémols au modernisme de son discours en remettant au goût du jour quelques constantes cédétistes comme la lutte contre les inégalités — sans oublier, cette fois, la défense du pouvoir d'achat —, l'action pour les immigrés et en reprenant le thème des *« nouvelles solidarités »*, déclassé depuis 1982.

Il préserve la cohésion de son organisation. Mais il risque, dans ce paysage syndical plutôt terne, d'être suspecté d'interpréter la fable de la grenouille qui voulait être aussi grosse que le bœuf. A-t-il les moyens d'une telle ambition ?

Lorsque M. Maire exige, refuse, ou tape sur la table, ne pratique-t-il pas d'abord l'incantation ? La CFDT, combien de divisions, serait-on tenté de demander ? Or, même si elle est *« raisonnablement optimiste »* pour les élections prud'homales de décembre, en espérant balayer l'échec subi lors des élections à la sécurité sociale en 1983, elle est loin de s'être refait une santé.

Ce simple constat contraint M. Maire à une démarche prudente qui ne garantit pas son efficacité. Il se garde bien de sonner la charge, de lancer ses militants à l'assaut des citadelles gouvernementale et patronale, contrairement à la CGT (journée d'action le 1er octobre) et à FO ('manifestation le 3 octobre).

Il se borne, dans un premier temps, à prendre le pouls de son organisation, à tester sa combativité. Des assemblées de militants CFDT se tiendront *« dans les semaines à venir »*, dans quatre-vingt départements, toutes professions confondues. Chaque section syndicale est aussi invitée à mettre au point deux ou trois revendications. Cette *« pression syndicale collective continue »* illustre *« le syndicalisme de proximité »* recherché par M. Maire.

Mais elle montre aussi les limites d'une action syndicale qui a, actuellement, fort peu de chances d'ébranler un gouvernement et un patronat qui n'ont pas tiré toutes les leçons des grèves de la fin de 1986. M. Maire doit d'abord compter sur la force de ses mots.

MICHEL NOBLECOURT.

TRANSPORTS

Aux Etats-Unis

Le gouvernement cherche à réduire la congestion des aéroports

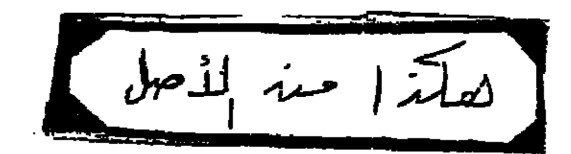
Washington. — Mettant de côté son credo libéral, le gouvernement américain s'est décidé à intervenir pour mettre fin à la pagaille qui règne dans les aéroports. En effet, la concurrence sauvage née de la déréglementation décidée en 1978 par le président Carter a conduit toutes les compagnies à programmer leurs vols aux mêmes heures, provoquant la congestion du trafic et des retards très importants, au grand dam des passagers.

Le secrétaire d'Etat aux transports, Mme Elizabeth Dole, a demandé cette semaine aux transporteurs aériens de publier, avant le 15 octobre, le « palmarès » de leurs retards et des pertes des bagages.

Afin de prendre de vitesse le Congrès américain, qui se penchera à la rentrée parlementaire, le 9 septembre, sur une loi destinée à protéger le consommateur, Mme Dole avait annoncé, le 28 août, qu'un accord avait été conçu avec six grandes compagnies. Aux termes de cet accord, American Airlines, Delta, US Air, United, Continental et Eastern se sont engagées à améliorer leurs performances dans quatre grands aéroports : Chicago, premier aéroport mondial, Atlanta, Boston et Dallas-Fort Worth. A partir du 1er novembre, ces compagnies devront modifier leurs grilles horaires afin que 50 % au moins de leurs vols partent dans une limite de trente minutes après l'horaire affiché du vol.

Après la catastrophe aérienne de Detroit, le 16 août, qui a fait cent cinquante-six morts, l'autre sujet de préoccupation des autorités est la sécurité. Mme Dole vient de lancer un programme visant à limiter l'accès de l'espace aérien à proximité de certains grands aéroports pour les avions de tourisme et d'affaires. Les responsables de l'aviation civile ont convoqué deux cent cinquante pilotes pour leur demander d'observer une plus grande discipline.

Mais de nombreux analystes doutent que ces décisions et ces appels désarment le Congrès, politiquement sensible au mécontentement des passagers qu'amplifie la presse américaine. Selon les derniers chiffres, le département des transports a reçu pour le seul mois de juillet près de six mille plaintes de voyageurs, essentiellement pour des retards ou des pertes de bagages, soit près de la moitié des réclamations enregistrées pour l'ensemble de 1986. — *(AFP.)*



Economie

AFFAIRES

Nouvelles réactions au changement de statut de Renault

● Une délégation de Force ouvrière (FO), conduite par M. Marc Blondel, secrétaire confédéral, a été reçue le 2 septembre par M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, à propos du projet de changement de statut de Renault. Selon FO, le ministre *« souhaite que le dépôt d'un projet de loi soit effectué le plus tôt possible »*, et confirme que l'objectif est de *« transformer la Régie en société nationale sous forme de société anonyme, dont l'Etat serait actionnaire »* et qu'il n'était *« pas question pour l'instant d'ouvrir le capital aux particuliers »*. La délégation FO a *« obtenu l'assurance que la situation sociale et salariale* (notamment les négociations internes) *ne serait pas affectée par la transformation juridique ; la loi de démocratisation resterait en application »*.

● La CFE-CGC, à l'issue de la rencontre, le 2 septembre, entre son président, M. Paul Marchelli, et le ministre de l'industrie, se déclare favorable au changement de statut sous trois réserves : *« le maintien des représentants des salariés dans les conseils d'administration ; la garantie par l'Etat des intérêts des salariés actionnaires ; le maintien entre les mains des pouvoirs publics de la totalité du capital social lors de la création de la société anonyme »*.

● Le ministère de l'industrie, de son côté, confirme, dans un communiqué, que *« le changement envisagé de la forme juridique n'impliquera aucune modification du statut du personnel et de ses modes de représentation »*.

● M. Calvet, président du directoire du groupe Peugeot, interrogé sur l'évolution du statut de Renault, lors de la présentation, le 2 septembre, des nouvelles versions à cinq portes des Citroën AX, *(lire page 26)*, a qualifié de *« prolégomènes d'intention »* les actuelles déclarations officielles à ce propos. Jacques Calvet, chaud partisan, on le sait, d'un retrait de l'Etat dans les affaires de Renault, n'a pu s'empêcher de lire aux journalistes présents quelques passages de la lettre que M. Lévy, patron de la Régie, a adressée à son personnel. Au cours de cette lecture, il a particulièrement insisté, tel Topaze, sur les verbes au futur et au conditionnel.

La déréglementation des télécommunications

● Levée de boucliers syndicale contre le projet de réforme de la DGT
● Polémique sur l'évolution des emplois

Les syndicats sont partis en guerre contre les projets du ministre délégué aux P et T, M. Gérard Longuet, d'introduire la concurrence dans les télécommunications et de modifier le statut de cette administration.

Force ouvrière, sans attendre d'être reçue, le jeudi 3 septembre, par la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés), se demande dans un communiqué si *« M. Longuet veut la guerre ? »*. Ce syndicat (24,6 % aux élections professionnelles) rappelle vertement les engagements pris personnellement par M. Jacques Chirac auprès de M. André Bergeron, le 11 juin 1986, de ne pas remettre en cause le statut des P et T. *« Tout se passe comme si le premier ministre devait, à terme, ne pas respecter son engagement »*, affirme FO, qui n'hésite pas à agiter la menace d'une *« grave explosion sociale »*.

La CGT (34,1 % des voix) se lance également dans la bataille pour la *« protection du service public »*, en se tournant vers l'opinion publique par le biais d'une campagne et en invitant le personnel des P et T à faire grève le 1er octobre dans le cadre de sa journée nationale d'action interprofessionnelle. Elle semble faire un geste en direction des autres syndicats en se déclarant *« disponible pour décider toutes initiatives coordonnées d'action »*.

La CFDT (26,5 % des voix) est aussi ferme, se déclarant prête à combattre le projet de M. Longuet *« par tous les moyens en sa possession »*.

Par ailleurs, la publication d'un rapport sur l'évolution des emplois à la direction générale des télécommunications (DGT) (*le Monde* du 2 septembre), qui faisait état d'une hypothèse de disparition de 32 600 emplois d'ici à l'an 2000 (162 000 actuellement) du fait des gains de productivité, a provoqué également de vives réactions. La CFDT se déclare *« consternée et scandalisée par la façon dont la DGT traite le problème de l'emploi »*. Le syndicat estime que ces chiffres signifient la suppression de 2 500 emplois par an d'ici à l'an 2000. Compte tenu des embauches nécessaires de cadres et des départs naturels qui n'ont été que de 2 600 personnes : *« le scénario prévu ne peut qu'amener à des licenciements »*.

La direction, de son côté, maintient que les départs naturels sont de 5 000 par an. M. Marcel Roulet, directeur général, nous a indiqué que *« la productivité actuelle de la DGT était bonne, avec sept agents par ligne téléphonique »*. Le chiffre de quatre à cinq agents par ligne avancé pour les compagnies de téléphone étrangères est un objectif pour l'an 2000 et non le constat de la réalité actuelle. La DGT, qui doit elle aussi viser cette productivité, *« peut l'atteindre sans difficulté et sans aucun licenciement, compte tenu des départs naturels »*. Le rapport avait surtout pour but de prévoir les nécessaires mouvements des qualifications (plus de cadres et moins d'agents) afin de s'y préparer.

Sony lance le lecteur de cassette audio-numérique

Sony, le célèbre fabricant japonais de matériels électroniques grand public, se lance dans la bataille du DAT (Digital Audio Tape), autrement dit du magnétocassette numérique très haute fidélité, dont la qualité de reproduction est comparable à celui du lecteur de disques compacts (CD) à laser. La firme nippone commence par l'Allemagne de l'Ouest et y commercialisera ce nouvel appareil dès le mois d'octobre prochain au prix public de 3 500 DM environ (11 690 F).

Sony devient ainsi la première entreprise japonaise à tenter l'aventure hors de ses frontières. Visiblement, elle cherche à prendre la concurrence de vitesse. Son engagement intervient avant même que n'ait été élaborée une réglementation internationale visant à faire échec au piratage par l'adjonction de circuits spéciaux empêchant la copie directe numérique-numérique. Mais, par prudence, elle n'a doté son DAT que de deux fréquences d'échantillonnage pour l'enregistrement (32 et 48 KHZ). Ce qui, théoriquement, interdit la copie directe de CD jusqu'à ce qu'une société du Sud-Est asiatique ne se mette à commercialiser des convertisseurs de numériques.

Prix de vente dissuasifs

Le groupe chimique allemand BASF semble croire au succès de ce nouveau produit. Presque simultanément, la firme de Ludwigshafen s'est déclarée prête à mettre immédiatement sur le marché des cassettes DAT d'une durée de 60, 90 et 120 minutes à des prix compris entre 17 DM et 24 DM (57 F à 81 F).

Philips, en revanche, manifeste toujours beaucoup de réticence vis-à-vis du DAT et affirme, comme Matsushita et Pioneer, ne pas vouloir lancer son propre appareil tant que des règles de bonnes conduites avec les éditeurs de musique n'auront pas été édictées. Philips, il est vrai, se méfie. Les prix de vente sont dissuasifs, et il n'y a pas encore de « soft » (cassettes préenregistrées). En outre, son DAT n'est pas au point. Thomson est le seul fabricant européen à disposer d'un DAT prêt à être lancé.

Enfin, la firme d'Eindhoven a, financièrement parlant, déjà fort à faire pour lancer son CD vidéo (vidéodisque à son laser). Sans compter qu'elle lorgne en plus du côté de Thomson, qui, à l'occasion de l'Internationale Funkausstellung, annonce la mise au point d'un lecteur-enregistreur à laser de disques compacts, effaçable un million de fois d'après l'ingénieur responsable du projet, et l'expose pour prouver que *« ça marche »* (*le Monde* daté 30-31 août). Alors, le DAT a-t-il des chances de percer ? Sur les marchés du baladeur et de l'autoradio probablement. Sur celui des appareils de salon, c'est plus douteux.

A. D.

Le défi européen

(Suite de la première page.)

Si les investissements à l'étranger sont, comme l'affirme une étude de la firme Booz Allen et Hamilton, *« l'un des facteurs-clés pour jouer un rôle déterminant dans l'industrie de demain »*, alors force est de constater que le Japon, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Suède, voire la France, sont mieux placés que les Etats-Unis, l'Italie et l'Allemagne fédérale.

Pas plus que l'Europe ne s'est transformée en une vaste succursale des multinationales américaines, comme le craignait J.-J. S.-S., les Etats-Unis ne deviendront la filiale des entreprises européennes et japonaises. Il n'en est pas moins intéressant de s'interroger sur les causes de ce boom des investissements européens à une époque où l'ambiance est plutôt à la dénonciation de l'eurosclérose.

Assiégés

Il y a des raisons évidentes. La forte érosion du dollar contre toutes les grandes monnaies, depuis septembre 1985, est de celles-là. Un investissement outre-Atlantique coûte 30 % moins cher aujourd'hui qu'il y a deux ans. La montée du protectionnisme a aussi poussé les étrangers, pour lesquels le marché américain est vital, à s'implanter aux Etats-Unis plutôt qu'à risquer la fermeture des frontières ou la mise en place de quotas comme on l'a vu déjà dans l'automobile, l'acier et pour bien d'autres produits.

La réforme fiscale américaine même si son application est trop récente (1er janvier 1987) pour qu'on puisse juger de ses effets a pu jouer comme une incitation, le taux marginal d'imposition des sociétés plafonné à 34 % étant inférieur à ce qu'il est dans la plupart des grands pays industrialisés. Enfin l'amélioration de la santé financière des entreprises, particulièrement nette en France depuis deux ans, accroît leur marge de manœuvre.

En termes macro-économiques, il ne manque pas d'experts pour expliquer qu'un pays en déficit massif ne peut investir à l'étranger, une explication trop globale pour être totalement convaincante, mais non dépourvue de bon sens : *« Quand les Etats-Unis vendaient beaucoup plus de biens et de services à l'étranger qu'ils n'en achetaient*, écrit ainsi l'*Economist* de Londres, dans un éditorial intitulé « Le défi européen », *ils avaient un excédent qu'ils pouvaient investir hors de leurs frontières, alors même que cet excédent rendait le dollar fort et les actifs européens relativement bon marché. Maintenant que l'Amérique achète de manière extravagante beaucoup plus qu'elle ne vend, ce déficit doit être comblé par la cession de plus de titres ou de sociétés américaines à des étrangers. »*

Toujours est-il que cette évolution a des répercussions aussi bien aux Etats-Unis que pour les acheteurs étrangers. Outre-Atlantique, les réactions commencent à ressembler à celles des Européens à la fin des années 60, même si elles n'en ont pas encore la virulence. Comme l'écrit le *Wall Street Journal* : *« Les Etats-Unis se sentent assiégés. »* Zenith Electronic est le dernier grand constructeur de télévisions national, quatre des dix premiers chimistes sont aux mains d'étrangers et 51 % de la capacité de production de ciment. Il n'est jusqu'aux alarmes anti-vol qui sont investies par l'extérieur.

« Un nombre croissant de compagnies américaines s'aperçoivent que le boom des investissements étrangers a aussi apporté plus de solides compétiteurs sur le marché américain, souligne le quotidien de Wall Street. *D'autres craignent de devenir l'éventuelle cible d'une offre publique d'achat hostile venue de l'étranger. Et alors que les sociétés étrangères sans syndicat prolifèrent, quelques syndicats s'inquiètent de l'érosion de leurs effectifs et de leur influence politique et se plaignent de la difficulté des négociations sociales dans les unités américaines de compagnies étrangères où les syndicats existent. »*

Il n'est donc pas étonnant dans ces conditions que les autorités de Washington commencent à réagir (on se souvient de l'enquête menée sur le rachat de Fairchild semi-conductor Corporation par le Japonais Fujitsu qui a amené cette société à renoncer le 16 mars dernier à son offre avant toute décision officielle) : pas surprenant non plus que des propositions de loi réclament un plus grand contrôle des avoirs étrangers (la version du Congrès de la loi sur le commerce qui doit être discutée à la mi-septembre requiert de la part des investisseurs étrangers une déclaration des participations significatives qu'ils détiennent aux Etats-Unis).

La seconde conséquence est pour les étrangers eux-mêmes. Dès lors qu'ils ne réalisent pas un placement financier — et la quasi-totalité des opérations françaises de ces dernières années, par exemple, ont été industrielles — il faut ensuite diriger ces entreprises américaines, les gérer, les dynamiser, adapter les produits européens à ce nouveau marché, etc.

L'échec cuisant de Renault avec American Motors, le retrait précipité et coûteux pour Paribas de Becker, les difficultés de Rhône-Poulenc avec Brown Disc ou de Bull avec Trilogy, la déception d'Elf-Aquitaine avec Texasgulf sont là pour le montrer : dans une économie mondialisée, ce n'est pas l'investissement le plus difficile, mais ce qui suit.

BRUNO DETHOMAS.

● **Téléphone : Moscou par l'automatique.** — Le ministre soviétique des télécommunications a annoncé, le lundi 31 août, qu'il est désormais possible d'appeler directement au téléphone « des » habitants de Moscou à partir de six pays européens. *« La modernisation partielle du standard téléphonique international de Moscou à permis d'établir à partir de septembre 1987 une liaison téléphonique automatique des abonnés de l'Autriche, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Finlande, de France et de la RFA avec des abonnés de Moscou »*, indique le communiqué.

Cette amélioration des liaisons téléphoniques n'est effectuée que pour les appels émanant de l'étranger. A partir de Moscou, grâce à l'attribution d'un indicatif particulier, plusieurs représentations commerciales ainsi que des organes de presse occidentaux sont reliés par l'automatique à l'Occident depuis septembre 1986. Il est toutefois toujours impossible pour un Soviétique d'appeler directement l'Occident où même un pays d'Europe de l'Est. — (AFP.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARGEURS S.A.

La société Chargeurs S.A. annonce qu'elle s'est assurée la propriété de 36,37 % du capital de Prouvost S.A.

L'intention de Chargeurs S.A. est de poursuivre les conversations avec M. Christian Derveloy, président de Prouvost S.A. et de Vitos-Etablissements Vitoux.

Schlumberger

Un accord définitif a été signé le lundi 31 août entre Schlumberger et la société américaine National Semiconductor en vue de la vente à National Semiconductor de l'ensemble des activités Fairchild Semiconductor de Schlumberger.

Cette transaction sera effectuée en actions National Semiconductor et en bons de souscription d'actions avec une garantie minimale d'un montant de 122 millions de dollars. Cette transaction est soumise à la réglementation américaine antitrust prévue par la loi Hart-Scott-Rodino.

Fairchild Semiconductor était traité par Schlumberger comme n'étant plus une division en activité. Schlumberger prévoit au troisième trimestre 1987 une perte exceptionnelle de 220 millions de dollars, liée à cette transaction.

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

• Produits grand public destinés à l'habitat
DIRECTEUR MARKETING ET COMMERCIAL 500.000 région rémoise réf. 31 A 729 - AMR

UCPA, le n° 1 du Tourisme Sportif d'aujourd'hui
LE MARKETING ET LE SPORT Paris réf. 31 A 708 - 7 AMR

• Papeteries de Condat
"DE L'ETUDE MARKETING A LA PERFORMANCE COMMERCIALE" Paris réf. 31 A 735 - 7 AMR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP en précisant la référence.

Membre de Syntec — etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Société de conditionnement à façon (liquides et aérosols) implantée en Normandie, rech. UN INGÉNIEUR CHIMISTE ou PHARMACIEN ayant connaissances ou expérience en cosmétique parfumerie et détergence pour laborat. de contrôle de formulation. Ecrire avec c.v. + photo à S.E.P., n° 614, B.P. 281, 27002 Evreux Cedex qui tr.

Entreprise de fabrication et conditionnement de produits d'entretien et d'hygiène corporelle rech. pour encadrement CONTREMAITRE(SSE) et CHEF D'ATELIER DE PRODUCTION, aptitudes indispensables pour organisation du travail et sens du commandement, expérience en conditionnement souhaité. Ecrire avec c.v. + photo à S.E.P. n° 613, B.P. 281, 27002 Evreux Cedex, qui tr.

RECH. POUR DÉPT 77
— ANIMATEURS(TRICES)
— FORMATEURS(TRICES)
Pour stages insertion jeunes : Adultes (ALPHA, DELD)
Env. c.v. à U.PRO.MI 77, 711 résidence de l'Aquitaine, 77190 DAMMARIE-LES-LYS.

ON CHERCHE LIVREURS
Douze personnes dynamiques pour lancer nouveau business. Doivent aimer la musique, les contacts et l'argent. Voiture ou camionnette indispensable. Tél. à Isabelle (19) 05-90-83-36.

ESOP
(Etudes et sondages d'opinion publique) Société d'Etudes de marché recherche
CHARGÉ D'ÉTUDES
3 ans d'expérience minimum en études quantitatives et qualitatives)
Envoyé CV à ESOP 92, av. d'Ivry — 75013 Paris.

Institut Saint-Pierre de Fourmies, recherche pour l'année scolaire
1 PROFESSEUR EN ESPAGNOL FRANÇAIS
(collège et lycée dont 3 h en BTS commerce internat.).
Tél. : 24-27-60-34-34.

Graveur-papetier, 7e arrdt, ch.
VENDEUSE
connaissant termes et caractères d'imprimerie. Age indifférent. Ecrire sous n° 8 797 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

GÉRANT D'IMMEUBLES, MARCHAND DE BIENS, RECHERCHE
RESPONSABLE SERVICE GÉRANCE
TRÈS QUALIFIÉ(E) (1 000 APPARTS), connais. : DACTYLO, TRAIT. DE TEXTE, INFORMAT., adr. c.v. prét. n° 34871 MAZET, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qu. tr.

ÉCOLE PRIVÉE grande BANLIEUE OUEST cherche PROFESSEURS exp. math., physique, philo seconde à terminale. Ecrire sous n° 8 796 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Lycée technique recherche UN ENSEIGNANT VACATAIRE
ÉCONOMIE
pour BTS informatique de gestion.
Tél. pour R.-VS 48-59-57-22.

INFORMATIS
CHEFS PROJETS GPAO
5 ANS D'EXPÉRIENCE
A.P. CONFIRMÉS
VAX → VMS — FMS — COBOL
SPÉCIALISTES UNIX
SALAIRE 240.000 PAR AN
ING. DEVELPT
SUR MOTOROLA ET INTEL
26, r. Daubenton 5e 43-37-99-22.

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU. RÉMUNÉRATION ANNUELLE : 400 000 F.

Le Monde DIRIGEANTS

à partir du mercredi 9 daté 10 septembre...

Retrouvez chaque semaine dans *le Monde* du mercredi daté jeudi la rubrique d'offres d'emploi consacrée aux cadres de haut niveau.

Le Monde : Point de rencontre des grandes ambitions

DEMANDES D'EMPLOIS

Collaboratrice journal cherche étudiante pour s'occuper de deux fillettes tous les soirs de 17 h à 19 h et le mercredi 9 h-13 h (réf. si possible), métro Place-Clichy, 43-47-92-97.

J.F. 35 ans cherche emploi bureau, tél., classement, même à mi-temps. Tél. au 43-02-32-61 jusqu'à 14 heures ou 43-01-91-93 le soir.

capitaux propositions commerciales

Editeur d'ouvrages sur les richesses artistiques de la France cède FICHIER CLIENTS : 6 000 souscripteurs. A.D.F. (1) 42-61-93-93.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

EXCEPTIONNEL
RUE MESLAY
Stud. caract., ent., cuis., s. de bns, w.-c., mezzanine, chem., poutres apparentes, 505 000. Immo Marcadet 42-52-01-82.

5e arrdt

QUARTIER LATIN
Gd 7 p., 4e ét., asc. possible, prof. lib., parkg. bon plan. LAGRANGE 47-54-04-55.

11e arrdt

Me PARMENTIER, part. vd dans impasse de caractère et calme 3 p., cuis., s. de bains, 57 m². Libre de suite. Prix 445 000 F. Tél. 48-04-96-13.

14e arrdt

RASPAIL RÉCENT 2/3 P., cuis. équipée, bains, SOLEIL. 1 600 000 F, 43-22-61-35.

78-Yvelines

HOUILLES. SNCF + RER. Paris 12', 4/5 p. + possib. atelier 17 m², parf. état, ds rés. calme 1981, verdure, jeux enfants, gardiens, parlophone, 3 ch., double living, terr. 24 m² exposée S.E., balc., nomb. rang., cellier, asc., gar., écoles, crèches, ts commerces à 300 m. 5' pied gares SNCF et RER. 695 000 F, ch. 700 F/mois. M. et Mme BEAUSSANT. Tél. 42-47-98-33 (bur.), 39-68-56-87 (dom.).

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, bd Kœnig, près transports, vue Seine et Défense, imm. stdg 164 m², 2e ét., belle récept., serv., parking, s/s, 2 caves. Libre rapide. 3 950 000 F. T. 47-22-83-37.

fermettes

A 200 km Sud Paris particul. FERMETTE en L de 1864 restaurée. 125 m² hab., séj. 33 m² avec cheminée, poutres d'origine, cuis. 18 m², bur., gde s. de bains et w.-c. A l'étage : 2 gdes chbres, déc. rustique, sur le tout chff. cent. fuel + gdes dépend. aménageables, 1 231 m² terrain clos, paysagé + 1 700 m² bois non attenant. Prix 390 000 F Tél. (16) 86-26-41-24.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

PROPRIÉTAIRE VOUS VENDEZ
un logt avec ou sans confort adressez-vous à un spécialiste IMMO MARCADET 42-52-01-82. Estimation gratuite. Réalisation rapide.

locations non meublées offres

Paris

Av. Bugeaud près FOCH 16e, pour profession libérale, appartement grand standing, 7 p., 300 m², 40 000 F CC. Vis. sur R.-VS 47-42-75-65.

GARE DE LYON
PROPRIÉTAIRE loue dans immeuble récent 4e ét., asc., 2 p. 46 m², refait nf, cuis. éq. b. balc., cave, parkg, 3 000 F + charges. 70-98-76-32.

Région parisienne

BOULOGNE/MOLITOR (92)
Immeuble de standing, grand studio 63 m², 4 250 F CH.C. Tél. pour rens. 47-42-75-65.

ST-CLOUD (92)
Appts de stdg, vue s/Paris, verd. Réception et 2 ch., env. 125 m², 10 000 à 11 200 F CC. Tél. 47-42-75-65 pr rens.

BAZAINVILLE (près de Houdan), luxueux pavillon récent, living double + 5 chambres, 2 bains, garage 2 voitures, jardin 1 600 m², 5 750 F, libre de suite. MONAL 30-50-28-15.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

J.H. 22 ANS, ÉTUDIANT TRÈS SÉRIEUX, CHERCHE CHAMBRE PARIS, MEUBLÉ SI POSSIBLE. TÉL. 48-47-59-28 JOURNÉE.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec mini. 3 chbres.
TEL. : (1) 45-62-78-99.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec mini. 3 chbres.
TEL. : (1) 45-62-78-99.

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie. Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits. Salle de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et w.-c. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m² de terrain clos, bordé par petite rivière 1re catégorie (pêche et chasse). Prix 250 000 F à débattre. Renseignements au 47-38-18-74. Visite sur place du 7 au 12-9 et sur rendez-vous.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compét. Délais rapides. **ASPAC 42-93-60-50 +**

GAMBETTA
2/3 BUREAUX MEUBLÉS, 6 000 F/mois, 47-70-40-30.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

Domiciliation depuis 80 F/MS. Av. Chps-Elysées (Etoile). R. St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt Paris-15e. 21 *bis*, r. de Toul, Paris-12e. Constitution SARL 1 500 F/HT. INTER DOM — 43-40-31-45.

fonds de commerce

Ventes

Perpignan centre ville vends papeterie-cadeaux, 110 m², très bon C.A. Px 850 000 F. Ecrire Havas 1207/66, BP 442, 66004 Perpignan Cedex.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix, « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide *Paris pas cher* en alliances, brillants, solitaires, etc. Bagues, rubis, saphirs, émeraudes, toute la bijouterie or
PERRONO OPÉRA
angle bd des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin. Achat tous bijoux ou échanges, Autre magasin autre gd choix : Etoile 37, av. Victor-Hugo.

Meubles

Cause départ, collaborateur « Monde » vend ensemble de trois éléments de rangement contemporains (bar, vitrine et TV) en frêne laqué noir, profils et poignées en uginox brillant, chaque élément sur 100 × 40 et 218 cm de haut ; l'ensemble 3 500 F. Cède aussi deux meubles bibliothèques en laqué blanc 400 F chacun. Tél. 43-66-37-62 19-21 h.

Vacances

Tourisme

L'Albanie du 20-9/4-10. Ass. franco-albanaise Paris, 11, r. Bichat, 10e. 42-49-53-30.

Économie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Lazard entre dans la Générale de Belgique

La banque d'affaires française Lazard vient de prendre une participation de 4 % dans la Société générale de Belgique, dont elle devient le principal actionnaire connu, le capital du premier holding belge étant très dispersé. Cette opération, effectuée par l'intermédiaire de Gaz et eaux, filiale d'Eurafrance (groupe Lazard) a été réalisée à l'occasion d'une augmentation de 6,2 % du capital de la Générale de Belgique. Celui-ci s'élève désormais à 31 milliards de francs belges (5 milliards de francs), représentant vingt-cinq millions et demi d'actions.

D'autres sociétés, dont le brasseur belge Artois-Piedboeuf Interbrewe (à hauteur de 1,9 %) et, dit-on dans les milieux financiers bruxellois, Agfa-Gevaert et le groupe Cerus de M. de Benedetti, ont profité de cette émission d'actions nouvelles. Celle-ci peut être considérée comme un contre-feu allumé pour résister à l'offensive déclenchée depuis deux mois en Bourse de Bruxelles par de mystérieux acheteurs de titres Générale de Belgique (*le Monde Affaires* du 5 septembre publie une enquête sur cette affaire).

Thomson s'associe avec le coréen Daewoo dans les composants

LCC du groupe Thomson va créer une société commune coréenne avec ISU Ceramics, filiale de Daewoo, pour fabriquer des ferrites doux, composants électroniques utilisés dans les téléviseurs, notamment. Thomson détiendra 49 % du capital, contre 51 % pour le groupe coréen, mais en assurera la direction technique. LCC (trois mille personnes) détient environ 7 % du marché mondial de ces composants et a déjà signé un accord semblable avec l'indien Suchitra. Daewoo est un groupe diversifié (automobile, construction navale, électronique...) de cent vingt mille personnes.

Laits maternisés : Mammouth attaque BSN et Nestlé

Nouvel épisode de la bataille pour la vente des laits maternisés en grandes surfaces : Paridoc, centrale d'achats et de service, propriétaire de l'enseigne Mammouth, vient d'assigner BSN (fabricant du lait Gallia) et Nestlé (lait Guigoz) devant le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) pour refus de vente. Le tribunal devrait se prononcer le 22 septembre.

Gillette a vendu ST Dupont à une firme de Hongkong

La société Gillette vient de signer un protocole d'accord — qui doit encore être soumis à l'agrément des autorités françaises — pour la vente de ST Dupont à une firme de Hongkong, Dickson Concepts Ltd. ST Dupont réalise annuellement un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, dont 80 % par l'exportation de produits de luxe (briquets, stylos, montres) et emploie cent personnes. Cotée à Hongkong, Dickson Concepts Ltd réalise un chiffre d'affaires de l'ordre du milliard de francs et est le plus grand distributeur de montres dans cette région (dont Rolex) et le distributeur exclusif de produits de luxe français, comme Charles Jourdan et Hermès. Cette vente est le résultat d'efforts de Lazard Paris et de Lazard Hongkong.

Bonduelle et Philipon créent les conserveurs associés

Les sociétés de conserve alimentaire Bonduelle et Philipon viennent de créer une filiale commune, à parts égales, les Conserveurs associés, qui fabriquera des conserves pour les grands distributeurs. Au capital de 58 millions de francs, la nouvelle société regroupera les deux usines de Philipon (à Russy-Bemont, dans l'Oise, et à Ham, dans la Somme) et celle de Bonduelle (à Warluis, dans l'Oise). L'objectif est de faire de la nouvelle société une structure d'accueil dans la perspective du marché unique européen. Le groupe Bonduelle réalise un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, et Philipon un chiffre d'affaires de 250 millions de francs.

Marchés financiers

PARIS, 2 septembre ⬇

Hésitation

Après une séance d'immobilisme, la Bourse de Paris a légèrement reculé mercredi. A la clôture de la séance officielle, l'indicateur instantané accusait une baisse de 0,63 %. Sans la montée rapide de Fives-Lille (+ 18,5 %), l'écart aurait été plus prononcé. Le recul brutal de Wall Street, qui a perdu près de 60 points le 1er septembre, a entraîné quelques inquiétudes chez les investisseurs. Si la crainte d'une contagion de la baisse régnait en fin de matinée sur le marché, la confiance revenait lentement au fur et à mesure du déroulement de la séance officielle. Toutefois, l'hésitation reste de mise dans un marché qui demeure actif mais où les acheteurs anglo-saxons sont en moins grand nombre que la semaine dernière. Les valeurs vedettes à la hausse étaient emmenées par Maisons Phénix, Codetel, Darty, Navigation Mixte et Matra. Parmi les baisses figuraient principalement Damart, Docks de France, Sovac et GTM-Entrepose. Si un certain optimisme est encore de mise au rez-de-chaussée du palais Brongniart, où se négocient les actions, la morosité s'est définitivement installée dans les étages sur le marché des obligations et du MATIF. Les intervenants n'ont pas apprécié l'ajournement, le 1er septembre, par la Banque de France de son appel au marché financier, une façon comme une autre de ne pas baisser les taux... Le pessimisme règne à la veille de l'adjudication de 5 à 7 milliards de francs d'OAT. Dans ce contexte les contacts sur le MATIF ont à nouveau cassé leur pair de 100. Celui de décembre perdait 0,45 %.

NEW-YORK, 2 sept. ⬇

Marché très nerveux

Une très grande nervosité a régné mercredi à Wall Street. Durant toute la séance, les cours n'ont pas arrêté d'aller et venir dans tous les sens. Si, à la clôture, l'indice des industriels avait moins mauvaise mine que la veille, en s'inscrivant à 2 602,04, soit avec une perte limitée à 8,93 points, le bilan de la journée, en revanche, est resté très mauvais. Sur 2 005 valeurs traitées, 1 211 ont baissé, 424 seulement ont monté et 370 n'ont pas varié.

Le nouvel accès de faiblesse du dollar a été très largement responsable de la volatilité du marché. Les investisseurs sont réellement inquiets, car, moins que la baisse de la devise américaine, ils redoutent une hausse des taux d'intérêt que pourrait rendre nécessaire l'inefficacité des interventions faites par les banques centrales. Le marché obligataire a été très lourd et a passablement contribué à entretenir un climat d'incertitude autour du « Big Board ». « *La correction est sérieuse cette fois* », disait un professionnel. « *Il faudra au moins un mois pour que la Bourse s'en remette.* » Pour l'instant, les opérateurs attendent la publication des résultats du commerce extérieur pour août. Mais les prévisions ne sont pas bonnes. L'activité a porté sur 199,94 millions de titres, contre 193,45 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1er sept.	Cours du 2 sept.
Alcoa	54	55 7/8
Allegis (ex-UAL)	99	98 3/8
A.T.T.	33 1/8	33 1/4
Boeing	51 7/8	50 3/4
Chase Manhattan Bank	40 3/4	40 1/4
Du Pont de Nemours	121 1/2	118 5/8
Eastman Kodak	98 1/8	98 1/2
Exxon	97 1/8	96 7/8
Ford	106 1/4	105 3/8
General Electric	60 1/4	60 1/4
General Motors	88 5/8	88
Goodyear	70 3/4	69 1/4
I.B.M.	162 3/4	162 3/8
I.T.T.	63 3/4	63
Mobil Oil	52	51 5/8
Pfizer	71 3/4	70 3/8
Schlumberger	46 1/2	46
Texaco	42 7/8	40 3/4
Union Carbide	28 7/8	28 5/8
U.S.X.	37 3/8	36 1/8
Westinghouse	70	69 1/4
Xerox Corp.	79 1/4	78 5/8

CHANGES

Dollar : 6,03 F ⬇

D'un jour sur l'autre, le dollar a encore perdu du terrain le jeudi 3 septembre. Mais, grâce à l'intervention des banques centrales, du Japon surtout, il avait moins mauvaise mine que mercredi soir. Le billet vert a coté 6,03 F (6,01 F le 2 septembre à New-York), contre 6,0510 F et 1,8015 DM (1,7950 DM), contre 1,8080 DM. L'or s'est maintenu, comme mercredi après-midi, aux alentours de 463 dollars l'once.

FRANCFORT	2 sept.	3 sept.
Dollar (en DM) ..	1,8080	

TOKYO	2 sept.	3 sept.
Dollar (en yens) ..	141,13	

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 sept.)	7%-7 1/8 %
New-York (2 sept.)	6 13/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	1er sept.	2 sept.
Valeurs françaises ..	107,2	
Valeurs étrangères .	135,2	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er sept.	2 sept.
Indice général ...	430,40	426,60

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	1er sept.	2 sept.
Industrielles	2 610,98	2 602,04

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	1er sept.	2 sept.
Industrielles	1 778,90	1 763,20
Mines d'or	438,20	444,90
Fonds d'Etat	84,98	85,66

TOKYO

	2 sept.	3 sept.
Nikkei Dow Jones	25946,60	
Indice général ...	2139,47	

MATIF

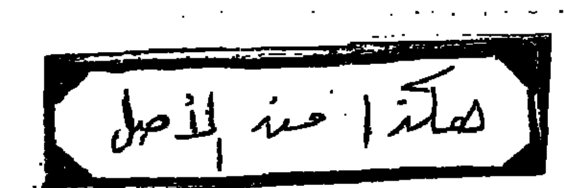
Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 2 sept. 1987
Nombre de contrats : 90 638

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	99,55	99,15	99,05	99,10
Précédent	100,15	99,55	99,50	99,65

LA VIE DE LA COTE

CFAO : DU MIEUX POUR UN CENTENAIRE. — Première société française de commerce international, la CFAO devrait enregistrer, pour 1987, une progression de ses bénéfices comprise entre 5 % et 10 % cette année. C'est son président, M. Paul Paoli, qui le dit. Le groupe, qui fête cette année son centième anniversaire, avait dégagé l'an dernier un bénéfice net consolidé de 370 millions de francs (+ 8,6 % sur 1985), pour un chiffre d'affaires de 14,5 milliards de francs (+ 7,4 %). Le résultat net de la seule société mère avait progressé, en 1986, de 11,1 % à 155 millions de francs.

M. Paoli a qualifié d'« *assez bonne* » la hausse des bénéfices attendue pour 1987, étant donnée la conjoncture économique difficile des pays africains, où le groupe réalise encore la moitié de son chiffre d'affaires (l'autre moitié provenant de ses activités en Europe). Sans remettre en cause sa « spécificité africaine », la CFAO entend mettre l'accent sur son développement en Europe dans la perspective du grand marché unique européen.



هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 2 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1902	4,5 % 1973	1855	1862	1864	+ 0 49
4255	C.N.E. 3%	4260	4260	4260	....
1187	B.N.P. T.P.	1195	1200	1200	+ 0 42
1126	C.C.F. T.P.	1129	1129	1129	....
1249	Créd. Lyon.-T.P.	1255	1252	1252	- 0 24
....	C.G.E. T.P.	3115	3130	3130	+ 0 48
1920	Renault T.P.	1930	1930	1930	....
2185	Rhone-Poul. T.P.	2150	2120	2120	- 1 39
1255	St-Gobain T.P.	1275	1280	1280	+ 0 39
1220	Thomson T.P.	1221	1225	1225	+ 0 33
460	Accor	500	498 50	508	+ 1 60
530	Agence Havas	552	549	557	+ 0 91
675	Air Liquide	700	696	696	- 0 57
2380	Alcatel	2517	2470	2460	- 2 26
2020	Als. Superm.	2170	2170	2170	....
480	A.L.S.P.I.	505	500	495	- 1 98
385	Alsthom ★	389	381	389	....
2680	Arjom. Prioux	2700	2671	2671	- 1 07
570	Asmudat-Rey	630	620	619	- 1 75
1270	Aux. Entrepr. ★	1394	1388	1391	- 0 22
1060	Avions Dassault	1080	1095	1085	+ 0 46
545	BAFIP	601	598	598	- 0 50
365	Bail-Equipem. ★	394 50	392	395	- 2 41
810	Bail Investiss.	836	830	820	- 1 91
535	B.N.P. C.I.	543	540	540	- 0 55
690	Cie Bancaire	756	757	757	+ 0 13
490	Bazar H.-V.	529	527	521	- 1 51
500	Béghin-Say ★	515	509	505	- 1 94
885	Berger (Ma)	894	895	895	+ 0 11
730	Bic ★	768	768	765	- 0 39
1360	B.I.S.	1394	1390	1385	- 0 65
2950	Bongrain S.A.	2950	2945	2950	....
1200	Bouygues	1230	1238	1240	+ 0 81
96	B.P. France	100	100	100	....
4960	B.S.N.	5280	5250	5250	- 0 57
2450	Cap Gem. S.★	2491	2500	2500	+ 0 36
1250	Carnaud	1320	1320	1310	- 0 76
3290	Carrefour★	3560	3550	3550	- 0 28
169	Casino	182	181 10	180 90	- 0 60
136	Casino A.D.P.	141 10	142	141 50	+ 0 28
1270	C.C.M.C.	1281	1275	1275	- 0 47
850	Cetelem	823	900	855	+ 3 47
790	Cerus	788	788	790	+ 0 25
2050	C.F.A.O.	2175	2175	2175	....
335	C.G.E.	341	336	338	- 0 88
1300	C.G.I.P.★	1360	1380	1361	+ 0 07
1340	Chargeurs S.A.	1321	1285	1299	- 1 67
72	Chiers-Châtill.	73 10	73	75	+ 2 60
1010	Ciments franç.★	1116	1108	1123	+ 0 63
660	Club Méditerr.	668	659	661	- 1 05
161	Codetel★	164	167 50	167 50	+ 2 13
340	Cofimeg	330	330	340	+ 3 03
2160	Coles	2225	2200	2200	- 1 12
265	Compt. Entrepr.	267 80	268	267 50	- 0 11
745	Compt. Mod.	755	757	758	+ 0 40
1250	Créd. Foncier	1298	1273	1273	- 1 93
525	Crédit F. Imm.	510	510	515	+ 0 98
136	C.C.F.	141 50	138 50	138 50	- 2 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
770	Créd. Lyon. (CI)	788	776	776	- 1 52
1130	Crédit Nat. ★	1185	1183	1174	- 0 93
230	Crouzet ★	241	239 90	235	- 2 49
3040	Damart S.A.	3300	3190	3235	- 1 97
430	Darty ★	485	490	511	+ 5 36
365	Darty (DP)	380	375	393	+ 3 42
2020	De Dietrich	2240	2220	2235	- 0 22
300	Dév. P.d.C. (Li)	302	316	316	+ 4 64
585	D.M.C.	591	585	585	- 1 02
465	Drouot Assur.	461	455	460	- 0 22
2380	Docks France ★	2720	2700	2700	- 0 74
1080	Dumez ★	1168	1141	1148	- 1 71
1270	Eaux (Gén.)	1350	1320	1328	- 1 63
1210	Ecco ★	1352	1346	1355	+ 0 22
1060	Electro-Finan.	1085	1060	1058	- 2 49
365	Elf-Aquitaine	380	381	379	- 0 25
315	— (certific.)	324	324	324	....
920	Epeda-B-Faure	949	935	935	- 1 48
3790	Essilor	3910	3940	3930	+ 0 51
2770	Essilor Int. (DP)	2720	2680	2680	- 1 47
465	Esso S.A.F. ★	465	465	470	+ 1 08
2180	Eurafrance	2400	2415	2410	+ 0 42
1440	Eurocom ★	1489	1450	1489	....
4150	Euromarché	4090	4090	4090	....
645	Europe n° 1 ★	638	639	632	- 0 94
1200	Exor	1310	1300	1300	- 0 76
715	Facom	772	760	764	- 1 04
1121	Fichet-bauche	1265	1310	1310	+ 3 56
200	Finextel★	207	205	207 10	+ 0 05
143	Fives-Lille	152	170	175	+ 15 13
1250	Fromageries Bel	1371	1385	1385	+ 1 02
1280	Gal. Lafayette★	1371	1388	1371	....
450	Gascogne	480	459	460	....
2060	Gaz et Eaux	2055	2080	2160	+ 5 11
660	Géophysique★	644	635	637	- 1 09
2380	Gerland	2480	2505	2505	+ 1 01
880	GTM-Entrepose	700	692	681	- 2 71
760	Guyenne-Gas.★	761	753	735	- 3 42
2800	Hachette ★	2813	2812	2810	- 0 11
725	Hénin (La)	774	758	758	- 2 07
1420	Hutchinson	1428	1445	1445	+ 1 19
172	Iméral	186 50	184	184	- 1 34
390	Imm. Plaine-M.	420	419	415	- 1 19
5140	Inst. Mérieux	5340	5300	5340	....
510	Interbail★	520	524	522	+ 0 38
1450	Intertechnique	1600	1530	1530	- 4 38
860	J. Lefebvre	869	858	860	- 1 04
1660	Lab. Bellon	1760	1749	1739	- 1 19
1660	Lafarge-Coppée	1695	1678	1695	....
1510	Lebon ★	1490	1480	1500	+ 0 67
2760	Legrand	2910	2950	2980	+ 2 41
2340	Legrand (DP)	2490	2490	2540	....
795	Leroy-Somer★	826	818	800	- 3 15
2010	Lesieur	2010	1950	1950	- 2 99

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
780	Locabail Immob.	789	789	750	- 4 94
600	Locafrance ★	670	649	666	- 0 60
880	Locindus	880	880	880	....
1200	L. Vuitton S.A ★	1185	1165	1171	- 1 18
440	Luchaire	475 50	467	475	- 0 11
1470	Lyonn. Eaux ★	1551	1525	1550	- 0 06
68	Main. Phénix	57	58	60 80	+ 6 67
710	Majorette (Ly)	755	745	745	- 1 32
450	Mar. Wendel★	457	452 10	458	+ 0 22
1950	Martell	1965	1920	1921	- 2 24
2100	Matra	2195	2238	2235	+ 1 82
2460	Merlin-Gerin ★	2500	2500	2535	+ 1 40
340	Michelin	344 80	341 50	341	- 1 10
1230	Midi (Cie)	1350	1315	1319	- 2 29
315	Midland Bk SA★	323	329	321	- 0 62
1200	Min. Salsig. (Ma)	1145	1185	1185	+ 3 49
56	M.M. Penarroya	57	57	57	....
2960	Moët-Hennessy	2908	2880	2900	- 0 28
71	Moulinex	76	76 90	76 15	+ 0 20
995	Navig. Mixtes	1119	1140	1146	+ 2 41
158	Nord-Est	170	168 50	167 80	- 1 29
430	Nordon (Ny)	454	454	454	....
545	Nouvelles Gal.	612	615	617	+ 0 82
1070	Occident. (Gén.)	1112	1096	1099	- 1 17
1520	Omn.F.Paris	1645	1649	1649	+ 0 24
200	Olida-Caby	217 90	217 50	217 50	- 0 18
380	Opfi-Paribas	423 30	420	428	+ 1 11
3880	Oréal (L')	3935	3812	3910	- 0 64
430	Paribas	438	437	436	- 0 45
610	Paris-Réesc. ★	692	688	695	+ 0 43
1230	Pechelbronn ★	1374	1375	1376	+ 0 07
1310	Penhoet	1349	1348	1349	
980	Pernod-Ricard	998	998	1000	+ 0 20
1540	Peugeot S.A.	1570	1565	1575	+ 0 32
14	Poclain	15 90	15 40	15 40	- 3 14
2300	Poliet	2380	2380	2370	- 0 42
750	P.M. Labinal	750	749	743	- 0 93
3460	Presses Cité	3630	3689	3650	+ 0 55
1150	Prétabail Sic.	1190	1190	1166	- 2 02
860	Primagaz	843	822	822	- 2 49
745	Printemps★	746	735	728	- 2 41
2000	Promodès	2280	2281	2211	- 3 03
455	Prouvost S.A ★	471	468	462	- 1 91
1640	Radiotechn.	1699	1661	1672	- 1 59
97	Raff. Dist. Total	105	103 10	103	- 1 90
3080	Redoute (La) ★	3344	3300	3350	+ 0 18
440	Robur financière	450	450	450	....
1480	Roussel-Uclaf	1561	1560	1539	- 1 41
....	Roussel-C.N.L.	....	....	....	....
6250	R. Impériale (Ly)	5840	5590	5590	- 0 89
220	Sade	228 90	228	226	- 1 27
1870	Sagem	1885	1880	1880	- 0 27
485	Saint-Gobain	494 80	488 50	490	- 0 97
1270	St-Louis B.	1301	1300	1300	- 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1940	Salomon	1930	1915	1920	- 0 52
1610	Salvepar	1700	1655	1655	- 2 65
740	Sanofi	763	767	760	- 0 39
770	S.A.T.	763	760	760	- 0 39
1370	Saupiquet (Na)	1386	1411	1411	+ 1 80
390	Schneider ★	437 90	431 20	433 50	- 1
115	S.C.O.A.	121 90	122 20	122 20	+ 0 25
715	S.C.R.E.G.	773	770	786	+ 1 68
940	Seb ★	970	965	950	- 2 06
430	Sefimeg	439	436	437	- 0 46
1400	S.F.I.M.	1610	1587	1630	+ 1 24
63	S.G.E.	68 35	67 40	67 35	- 1 46
515	Sign. Ent. El. ★	580	572	589	+ 1 55
930	Silic	987	985	985	- 0 20
575	Simco-U.P.H. ★	585	581	583	- 0 34
405	Simnor (Li)	380	382	382	+ 0 53
1170	Skis Rossignol	1210	1223	1201	- 0 74
585	Siminco	645	645	638	- 1 09
425	Société Générale	429 50	428 50	428 50	- 0 23
215	Sodecco	230	225	225	- 2 17
245	Sodero (Na)	232	235	235	+ 1 29
2830	Sodexho	2870	2840	2840	- 1 05
131	Sogenal (Ny)	141	141	141	....
460	Sogerap	439	445	445	+ 1 37
2530	Somm-Allib. ★	2920	2880	2840	+ 0 68
850	Source Perrier	925	910	912	- 1 41
910	Sovac ★	1030	1005	1009	- 2 04
535	Spie-Batignol.	574	576	570	- 0 70
580	Strafor	633	645	639	+ 0 95
325	Synthelabo ★	350	340	350	....
620	Talcs Luzenac	625	644	644	+ 3 04
3300	Tél. Elect.	3417	3400	3399	- 0 53
1220	Thomson-C.S.F.	1308	1295	1300	- 0 60
440	Total (CFP)★	449	446	438	- 2 45
98	— (certific.)	98	98	98	....
1980	T.R.T.	2090	2090	2110	+ 0 96
640	U.F.B.	663	650	651	- 1 81
1110	U.I.C.	1262	1250	1251	- 0 87
600	U.I.F.	626	621	621	- 0 80
800	U.I.S.	840	833	833	- 0 83
310	U.C.B. ★	339 50	334 70	333 90	- 1 65
685	Unibail	680	685	685	+ 0 74
645	Valéo	665	675	678	+ 1 95
56	Vallourec	58 80	60 80	62 50	+ 6 29
470	Via Banque	500	500	500	....
1000	Elf-Gabon	1060	1030	1035	- 2 36
162	Amax Inc.	153 50	153 40	154	+ 0 33
235	Amer. Express	226 50	218 50	220	- 2 87
215	Amer. Teleph.	209	202 50	201	- 3 83
155	Anglo Amer. C.	164 80	168 60	173	+ 4 98
735	Amgold	737	751	751	+ 1 90
1130	BASF (Akt)	1148	1145	1140	- 0 70
1200	Bayer	1204	1195	1195	- 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
134	Buffelsfont.	139	140 10	145	+ 4 32
260	Chase Manh.	256 50	250 60	251	- 2 14
90	De Beers	93	92 80	96	+ 3 23
2330	Deutsche Bank	2335	2349	2349	+ 0 60
1300	Dresdner Bank	1208	1223	1223	+ 1 24
155	Driefontein Ctd	166	168 90	172	+ 3 61
775	Du Pont-Nem.	765	748	748	- 2 35
620	Eastman Kodak	610	598	597	- 2 13
83	East Rand	83	84 50	87 80	+ 5 78
295	Electrolux	314 50	314	314	- 0 16
250	Ericsson	221	219 90	219 90	- 0 50
610	Exxon Corp.	605	589	589	- 2 64
665	Ford Motors	650	637	637	- 2
99	Freegold	104	107 80	112 50	+ 8 17
117	Gencor	122	123	127	+ 4 10
400	Gén. Electr.	381	368 50	366 50	- 3 81
625	Gén. Belgique	625	615	618	- 1 12
580	Gen. Motors	562	546	545	- 3 02
129	Goldfields	137	142	142	+ 3 65
52	Gd Metropolitan	53 50	53 10	53 10	- 0 75
94	Harmony	97 50	100	103	+ 5 64
51	Hitachi	49 50	48 55	48 55	- 1 92
1100	Hoechst Akt.	1100	1090	1082	- 1 64
151	Imp. Chemical	158	157	157	- 0 63
1060	IBM	1030	997	996	- 3 30
395	ITT	390	387 30	378	- 3 08
175	Ito-Yokado	176 10	172	174	- 1 19
101	Matsushita	100	99	99	- 1
1260	Merck	1245	1250	1250	+ 0 40
495	Minnesota M.	492	483	483	- 1 83
315	Mobil Corp.	323	322	321	- 0 62
315	Morgan J.P.	303	298	298	- 1 65
42260	Nestlé	43210	43400	43500	+ 0 67
220	Norsk Hydro	228 90	226 80	226 80	- 0 92
235	[illegible]	253	255 80	258	+ 1 98
2240	Petrofina	2210	2210	2205	- 0 23
625	Philip Morris	710	698	690	- 2 82
159	Philips	156 80	155	154 50	- 1 47
....	Placer Dome	124 50	127	129 60	+ 4 10
555	Quilmès	520	528	525	+ 0 96
800	Randfontein	789	788	820	+ 3 93
825	Royal Dutch	820	816	816	- 0 49
126	Rio Tinto Zinc	125	126 90	128	+ 2 40
105	St Helena Co	115 50	119 30	120	+ 3 90
285	Schlumberger	291	286 50	288	- 1 03
135	Shell transp.	136 60	137	137 50	+ 0 73
2230	Siemens A.G.	2206	2215	2214	+ 0 36
215	Sony	199 70	197 80	195	- 2 35
205	T.D.K.	208 50	199	195 50	- 6 24
27	Toshiba Corp.	28 10	27 35	27 35	- 2 67
425	Unilever	427	424	428	+ 0 23
355	Unit. Techn.	349	348	348	- 0 29
865	Vaal Reefs	860	880	896	+ 4 19
345	Volvo	357	358 50	360	+ 0 84
370	West Deep	387	395	395	+ 2 07
505	Xerox Corp.	495	484	485	- 2 02
2 68	Zambia Corp.	2 59	2 50	2 60	+ 0 39

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9045	..
Emp. 8,80 % 77	125 65	2 477
9,80 % 78/93	100 25	1 419
10,80 % 79/94	102 60	10 770
13,25 % 80/90	108 05	3 331
13,80 % 80/87	100 64	12 174
13,80 % 81/89	108 88	8 734
16,75 % 81/87	100 15	16 428
16,20 % 82/90	115 25	10 341
16 % juin 82	117	3 760
14,60 % fév. 83	116 35	7 780
13,40 % déc. 83	114 75	9 398
12,20 % oct. 84	109 50	11 030
11 % fév. 85	105 70	5 847
10,26 % mars 86	101 10	4 906
ORT 12,75 % 83	1770	..
OAT 10 % 2000	98 05	2 705
OAT 9,90 % 1997	101 35	7 161
OAT 9,80 % 1996	98 85	5 799
Ch. France 3 %	180	...
CNB Bques janv. 82	101 88	1 529
CNB Paribas	102	1 529
CNB Suez	102 20	1 529
CNI janv. 82	101 84	1 529
PTT 11,20% 85	103 80	7 788
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	105 65	2 602
CNT 9% 86	90 50	3 288
CRH 10,90% déc. 86	101 40	6 639
Métrologie I. 6% 6/7	72 50	7 260

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1240	1168
Agache (Sté Fin.)	2700	2665
A.G.F. (St Cent.)	810	792
Applic. Hydraul.	815	....
Arbel	350	329
Astorg	434	452 d
Avenir Publicité	3040	3020
Bain C. Monaco	399	371 50 o
Banque Hypoth. Eur.	462	460
Béghin-Say (C.I.)	384	356
B.G.I.	619	620
Biscuit (Génl.)	....	....
Blanzy-Ouest	680	665
B.N.P. Intercontin.	318	315
Bénédictine	5200	....
Bon-Marché	1099	1099
B.T.P.	140	140
Cafi	840	842
Cambodge	820	810
C.A.M.E.	410	410
Campenon Bern.	403	441 d
Carbone-Lorraine	701	700
C.E.G.Frig.	690	693
Centen. Blanzy	2401	2497 d
Centrest (Ny)	240	238
Cerabati	90	93 60 d
Chambourcy (M.)	1048	980 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	153	158
C.I.C. (Financ. de)	338	340
C.I. Maritime	641	660
Cimsa-Sintra	496	....
Citram (B)	650	....
Clause	645	645
Cofradel (Ly)	1974	1990
Cogifi	435	415
Comiphos	673	649
Cie Industrielle	3950	3900
Comp. Lyon-Alem.	698	690
Concorde (La)	900	927
C.M.P.	40	39 20
Créd. Gén. Ind.	700	....
Cr. Universel (Cie)	712	734
Créditel	141	144 50
Darblay S.A.	650	....
Delalande S.A.	1165	1165
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1336	1310
Didot-Bottin	944	934
Eaux Bass. Vichy	1404	1404
Eaux Vittel	2685	2846
Economats Centre	611	620
Electro-Banque	380	380
Elf-Antargaz	695	694
E.L.M. Leblanc	915	915
[illegible]-Bretagne	255	278
Entrepôts Paris	620	....
Epargne (B)	3315	3330
Europ. Accumul.	78 30	80 90
Eternit	2550	2560
Finalens	258	255
FIPP	418	418
[illegible]	955	968
Foncière (Cie)	570	570
Fonc. Lyonnaise	5400	....
Foncina	538	535
Forinter	1135	1130
Fougerolle	374	370
France I.A.R.D.	350	350
France (La)	7300	7390
From. Paul Renard	523	....
GAN	1218	1218
Gaumont	549	529
Gévelot	900	895
Gr. Fin. Constr.	460	460
Gds Moul. Paris	380	390
Groupe Victoire	3790	3838 o
G. Transp. Ind.	645	640
H.E.F.	136 30	145
Immindo S.A.	470	470
Immoinvest	309	311
Immobail	405	404
Immobanque	675	675
Immob. Marseille	9980	10000
Immofice	515	511
Invest. (Sté Cent.)	3260	3280
Jaeger	222	224
Lafitte-Bail	484	460
Lambert Frères	255	251
Lille-Bonnières	1380	1359
Loca-Expansion	280	284
Locafinancière	340 30	338 10
Locatel	800	790
Louvre (Sté)	1730	1630

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	46 90	47
Magasins Uniprix	254	254
Magnant S.A.	124	....
Maritimes Part.	376	381
Métal Déployé	415	....
Mors	163	163
Navig. (Nat. de)	80	80
OPB Paribas	352 50	350
Optorg	229	228 10
Oréal (L') C.I.	2800	2800
Origny-Desvroise	1240	1239
Palais Nouveauté	990	930
Paribas-CIP	408	432
Paris France	302	284
Paris-Orléans	359	355
[illegible]	820	820
Patern. Risq. Div.	1335	1335
Pathé-Cinéma	686	690
Pechiney (cert. inv.)	317 70	336 70
Piles Wonder	920	930
Piper-Heidsieck	860	856
P.L.M.	160	161
Porcher	493 50	464
Promodès	1460	1470
Providence S.A.	1800	1850
Publicis	2715	2715
Raff. Souf. R.	138 50	152 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	465	463
Ricqlès-Zan	310	....
Rochefortaise S.A.	525	505
Rochette-Cenpa	90 70	87 o
Rosario (Fin.)	1200	1230
Roudière	251	241 o
Rougier et Fils	95	98 80 d
Sacer	430	440
SAFAA	310	328 d
Safic-Alcan	898	898
SAFT	1880	2000
Saga	265	289 d
St-Gobain C.I.	470	469
Salins du Midi	540	539
Sanofi	....	....
Santa-Fé	188	186
Satam	145	150 d
Saulnes	68 70	65 20
Savoisienne (M)	250	251 50
SCAC	705	710
Senelle Maubeuge	600	599
S.E.P. (M)	200	195
Serv. Equip. Véh.	105	107
Sicli	275	269
Sicotel	330	315
Sinvim	253 10	253
Siph (Plant. Hévéas)	370	361
Sté Générale-CIP	409	409
Sofal financière	2001	2015
Soffo	403	419 d
Soficomi	780	779
S.O.F.I.P. (M)	155	155
Sofragi	1218	1212
Soudure Autog.	474	469 50
Sovabail	690	700
S.P.I.	615	631
Suez (Fin. de)-CIP	1509	1493
Stemi	1150	1170

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	1979	1950
Testut-Aequitas	530	530
Tour Eiffel	580	557 o
Ufiner S.M.D.	729	736
U.A.P.	2760	2700
U.T.A.	1598	1589
Veuve Clicquot	3850	3898
Vicat	1600	1555
Viniprix	2120	2100
Virax	181 10	180
Waterman S.A.	632	670
Brass. du Maroc	124	125

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1060	1165
Akzo	509	470
Alcan Alum	191	186
Algemeine Bank	154	147
American Brands	345	355
Am. Petrofina	393	393
Arbed	240	280
Asturienne Mines	189	196
Bco Pop Espanol	469 90	472
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2700	2625
B. Régl. Internat.	58500	57870
Br. Lambert	675	680
Canadian-Pacific	124 30	125 10
CIR	29 80	29 90
Commerzbank	952	962
Dart. and Kraft	369 90	355
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	610	580
Gén. Belgique	625	618
Gevaert	1426	....
Glaxo	167 50	....
Goodyear	425	430
Grace and Co	437	426
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	517	530
I. C. Industries	201 50	207
Johannesburg	1500	1470
Kubota	25 60	25 60
Latonia	274	274
Midland Bank Plc	45 30	45 10
Mineral-Ressourc.	90 10	94
Nixdorf	2865	2899
Noranda	156 50	158 20
Olivetti	35 50	38 10
Pakhoed Holding	258	250
Pfizer Inc.	425 10	429
Procter Gamble	620	598
Ricoh Cy Ltd	52	50 30
Rolinco	314	319 50
Robeco	330	336
Rodamco	431	432
Saipem	20 20	19 20
Shell fr. (port.)	142	....
S.K.F. Aktiebolag	331	....
Steel Cy of Can.	128	130
Tenneco	358	....
Thorn EMI	65	65
Toray Indust. inc	37 60	36 30
Vieille Montagne	986	999
Wagons-Lits	905	920
West Rand	27 50	27

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 80	1 80 o
Calciphos	390	376
C.E.M.	....	....
Cochery	160	162 10
Cogenhor	99 20	90 65 o
C. Occid. Forestière	181	180
Coparex	490	490
Dubois Inv. (Casto.)	1030	1055
Gechot	205	202
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	89 50	80 60
Nicolas	1148	....
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	386	....
Rorento N.V.	152 10	152 10
Sopalam	85 70	0 10 o
S.P.R.	658	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	135 50	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1046	1045
Alain Manoukian	620	618
Asystel	625	621
B.A.C.	470	500
B. Demachy & Assoc.	785	780
B.I.C.M.	890	868
B.I.P.	640	620
Bolloré Technologies	1170	1169
Buitoni	850	835
Cables de Lyon	1238	1240
Calberson	950	940
Cardif	2230	2150
C.D.M.E.	1060	1043
C. Equip. Elect.	321	321
C.E.G.I.D.	1530	1530
C.E.G.E.P.	228	225
C.E.P.-Communication	1440	1438
C.G.I. Informatique	849	820
Ciments d'Origny	680	656
C.N.I.M.	378	392
Dafsa	274	257 80
Dauphin O.T.A.	3160	3250
Devanlay	2380	2370

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	915	915
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	255	252
Elect. S. Dassault	679	678
Elysées Investiss.	40	40
Expand	799	789
Filipacchi	595	600
Guintoli	1145	1145
Guy Degrenne	980	980
I.C.C.	264	280
IDIA	234	234
I.G.F.	205	205
IM Informatique	315	315
Int. Métal Serv. (IMS)	204	200
La Commande Electro.	741	741
Le gd livre du mois	389	390
Loca-Investissement	287	287
Locamic	370	370
Manutan	421 10	400
Marlin Immobilier	310	328
Métallurg. Minière	158	158
Métrologie Internat.	430	435

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metroservice	260	250
M.M.B.	733	716
Molex	302	300
Navale-Delmas	705	700
Olivetti-Logabax	458	458
Om. Gest. Fin.	490	485
Petit Bateau	238	252
Petrofigaz	506	506
Pier Import	353	353
Razel	1530	....
St-Gobain Emballage	1470	1490
St-Honoré Matignon	216	215
S.C.G.P.M.	209	273 10 d
Seine-Maine	699	699
S.E.P.	1600	1620
S.E.P.R.	1580	1620
Sligos	1541	1541
S.M.T. Goupil	360	350
Sodinforg	1220	1229
Sofibus	357	360
Supra	1080	1070
TF 1	188	188
Valeurs de France	367	367

SICAV (sélection) — 2/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	852 71	831 91
Actions France	482 91	475 09
Actions Invest.	395 68	377 72
Actions sélectives	629 61	608 85
Aedificandi	643 40	620 14
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1291 21	1259 72
A.G.F. 5000	630 18	614 81
A.G.F. ECU	1077 84	1067 17
A.G.F. Interfonds	453 91	442 84
A.G.F. Invest	106 07	103 49
A.G.F. OBLIG.	1073 68	1068 34
A.G.F. Sécurité	10210 16	10210 16
Agfimo	682 33	665 69
[illegible]	213 37	205 88 ◆
A.L.T.O.	184 31	177 65
Ameri-Gan	5975 17	5704 22
America-Valor	808 48	771 82
Amplitude	578 63	561 78
Arbitrages court terme	5468 07	5457 14 ◆
Argonautes	439 44	425 61
Associa Première	24893 93	24893 93
Associc	1159 74	1159 74
Aurecic	1402 76	1361 90
Axa Europe	115 59	110 35
Axa Investissements	128 09	120 37
Bourse-Investiss.	485 37	453 36
Bred Associations	2658 23	2650 28
Bred International	101 39	99 40
Capital Plus	1658 25	1658 25
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	404 96	389 38
Cortal court terme	1258 45	1258 45
Cortal Intérêt trim.	1046 04	1026 03
Cortexa	963 49	919 80
Credinter	538 09	522 42
Drouot-France	728 96	695 90
Drouot-Investiss.	1184 13	1130 43
Drouot-Sécurité	262 09	250 21
Drouot-Sélection	136 97	130 78
Ecuic	1182 84	1165 36
Elicoop Sicav	11207 95	11207 95
Elf-Valeurs	9747 85	9510 10
Energia	295 22	281 83
Eparcic	2783 71	2778 15
Eparcourt Sicav	4061 58	4051 45
Epargne Associations	24327 97	24291 53
Epargne-Capital	7854 10	7776 34
Epargne-Croiss.	1683 53	1639 47
Epargne-Industr.	824 49	787 10
Epargne-Inter	713 99	694 88
Epargne J	52998 45	52998 45
Epargne-Long-Terme	1768 37	1721 04
Epargne-Oblig.	188 28	183 24
Epargne-Ouest	1004 27	1004 27
Epargne-Unie	1375 19	1312 83
Epargne-Valeur	450 31	438 28
Eparoblig	1264 09	1261 57
Epsilon	1015 67	1006 81
Eurocic	9813 13	9668 11
Euro-Croissance	598 44	581 01
Eurodyn	1165 95	1127 61
Euro-Gan	5282 56	5043 01
Extrême Orient Sicav	600 63	583 14
Finord Placement	60318 59	60138 18
Finord Valorisation	13319 28	13068 12
Fonsicav (div. par 10)	10771 47	10771 47
Fonceval	277 94	265 34
France-Gan	6473 36	6179 82
France-Garantie	274 78	274 23 ◆
France-Investiss.	510 36	487 22
France-Net	120 42	119 23
France-Obligations	437 09	432 76
Francic	426 39	413 96
Francic Pierre	101 65	98 59
Francic Régions	1143 48	1110 17
Fruci-Associations	1333 79	1333 79
Fructicapi	303 22	298 74
Fructicourt	105330 26	105330 26
Fructidor	248 39	244 72
Fructifrance	863 18	842 13

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructimmo	252 69	252 69
Fructivalor	563 96	550 20
Fructivar	82136 99	81932 16
Fructi ECU	581 51	553 21
Fructi-Première	11080 60	10916 85
Futuroblig	1046 98	1045 93
Gestilion	57080 90	56938 55
Gestion Amérique	382 32	364 98
Gest. France Europe	......	......
Gestion Orient	198 12	189 14
Gestion Sécuricourt	10582 85	10478 07
Gestion Sicavimmo	772 36	737 34
Gestion Uni-Japon	1586 23	1514 30
Gestion Associations	163 45	159 85
Gestion Mobilière	781 74	746 29
Gest. Rendement	471 63	460 24
Gest. Sél. France	760 62	726 13
Haussmann Associat.	1192 85	1192 85
Haussmann court terme	1195 81	1195 81
Haussmann Epargne	1357 08	1357 08
Haussmann Europe	2354 27	2289 18
Haussmann France	1093 89	1054 35
Haussmann Oblicrois.	1281 77	1281 77
Haussmann Obligation	1483 28	1429 67
Horizon	1197 98	1163 09
I.M.S.I.	616 94	588 96
Indo-Suez Valeurs	800 20	763 91
Interoblig.	11826 94	11372 06
Intersélect France	499 06	485 93
Intervaleurs Indust.	701 05	669 26
Invest. net	14301 38	14272 83
Invest. Obligataire	17736 32	17700 92
Japacic	190 38	184 84
Jeune épargne	241 24	237 67
Laffitte-Amérique	285 14	272 21
Laffitte-crt-terme	58469	58469
Laffitte-Expansion	901 11	860 26
Laffitte-France	352 69	336 70
Laffitte-Immobilière	260 12	249 32
Laffitte-Japon	370 94	354 12
Laffitte-Oblig.	144 79	138 22
Laffitte-Placements	63708 43	63708 43
Laffitte-Rend.	219 12	209 18
Laffitte-Tokyo	1413 15	1349 07
Lion-Associations	11355 25	11355 25
Lion court terme	114444 08	114444 08
Lion-Institutionnels	22881 59	22635
Lionplus	70775 18	70074 45
Livret portefeuille	697 59	677 27
Méditerranée	198 96	189 94
Minimax	25585 77	25585 77
Mondiale Investissem.	490 15	467 92 ◆
Monecic	5520 55	5520 55
Monedex	51057 51	51057 51
Moné J.	54724 88	54724 88
[illegible]	268793 97	268793 97
Monevalor	82355 92	82359 92
Multi-Obligations	430 73	411 20
Mutuelle Unie Sél.	164 33	156 88
Natio.-Assoc.	6581 12	6567 98
Natio.-Epargne	13526 64	13392 71
Natio.-Immobilier	1038 57	1010 77
Natio.-Inter.	1161 98	1130 88
Natio.-Obligations	547 26	532 61
Natio.-Patrimoine	1527 63	1486 74
Natio.-Placements	64166 06	64166 06
Natio.-Revenu	1024 28	1014 14
Natio.-Sécurité	58242 13	58242 13
Natio.-Valeurs	760 28	739 93
Nippon-Gan	5699 85	5441 38
Nord-Sud Développ.	1186 16	1183 79
Normat F	13506 16	13241 33 ◆
Oblicic Régions	1020 41	1005 33
Oblicoop Sicav	1376 11	1349 13
Obligations Convert.	459 59	438 75 ◆
Oblilion	1080	1069 31
Optimavalor	689 41	658 15
Paramérique	610 10	582 43
Paraurope	872 37	832 81
Paribas Epargne	15461 61	15430 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas France	113 31	110 01
Paribas Opportunités	115 84	112 47
Paribas Patrimoine	574 57	561 15
Paribas Revenu	93 90	92 97
Parnasse-Valor	1081 80	1080 72
Patrimoine-Retraite	1626 34	1584 45
Phenix Placements	248 69	247 45
Pierre Investiss.	779 43	744 09
Placement A	1095 43	1095 43
Placement crt-terme	70584 37	70584 37
Placement J	55139 77	55139 77
Placement Premier	52214 16	52214 16
Placements Rendement	11630 50	11630 50
Placements Sécurité	104907 22	104907 22
Planinter	1052 48	1026 81
Première Obligations	10483 38	10462 46
Priv'Association	21577 91	21577 91
Province Investiss.	574 02	547 99
Quartz	118 15	115 24
Rentacic	163 24	160 83
Revenus Trimestriels	5510 87	5458 31
Revenu Vert	1134 93	1133 80
Rivoli Plus	1062 84	1014 64 ◆
St-Honoré Assoc.	14078 40	14008 36
St-Honoré Bio-aliment.	911 96	870 61
St-Honoré Pacifique	606 03	578 55
St-Honoré P.M.E.	498 18	475 59
St-Honoré Real	11362 01	11316 74
St-Honoré Rendement	11362 33	11305 80
St-Honoré Services	534 22	513 67
St-Honoré Technol.	817 15	780 10
St-Honoré Valor	12181 53	12084 85
Sécuricic	10941 16	10930 23
Sécur. Mobilière	404 14	385 81
Sécuri Taux	10494 34	10494 34
Sélection Croissance	573 65	556 84
Sicaden (Caeden BP)	734 31	723 46
Sicav-Associations	1401 98	1399 88
S.F.I. fr. et étr.	676 96	657 24
Sicav 5000	374 69	364 66
Sivafrance	605 36	589 16
Sivam	456 13	443 92
Sivarente	209 89	207 81
Sivinter	468 61	446 53
S.N.I.	1376 01	1335 93
Sogepargne	383 89	369 82
Sogepremière	63633 01	61779 62
Sogenic	49701 98	48254 33
Sogevalor	77674 61	76828 65
Sogever	1174 27	1121 02
Soginter	1400 84	1337 32
Soleil Investiss.	509 80	486 68
Technocic	1212 10	1176 80
Techno-Gan	6521 63	6225 90
Trilion	5088 01	5037 63
U.A.P. Investiss.	442 08	426 08
Uni-Associations	111 39	111 39
Unifrance	511 41	488 22
Unifoncier	1323 48	1263 47
Uni-Garantie	1298 96	1273 47
Unigestion	968 16	922 35
Uni-Régions	3244 43	3097 31
Unirente	2147 46	2078 85
Univer	179 87	179 87
Univers-Actions	1096 04	1060
Univers-Obligations	1577 53	1526 86
Valorem	567 98	554 13
Valoblig	60444 38	59845 93
Valorg	1620 86	1619 34
[illegible]	79821 45	79781 56

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 056	6 051	5 800	6 300
ECU	6 928	6 936	....	....
Allemagne (100 DM)	334 400	334 700	324 500	342 500
Belgique (100 F)	16 089	16 109	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	296 850	297 100	288	306
Danemark (100 krd)	86 880	86 880	83	90
Norvège (100 k)	91	91 150	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 923	9 960	9 550	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 392	4 400	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 619	4 623	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	405 310	405 590	393 500	413 500
Suède (100 krs)	95 110	95 270	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 520	47 555	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 978	4 985	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 252	4 253	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 598	4 603	4 420	4 820
Japon (100 yens)	4 271	4 287	4 130	4 330

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/9
Or fin (kilo en barre)	88700	89500
Or fin (en lingot)	89000	89500
Pièce française (20 fr)	529	525
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	584	582
Pièce latine (20 fr)	516	517
Souverain	637	650
Pièce de 20 dollars	3030	3065
Pièce de 10 dollars	1525	1540
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3420
Pièce de 10 florins	538	542
Or Londres	453 10	468 65
Or Zurich	454	463 50
Or Hongkong	452 25	466 85
Argent Londres	7 45	7 60

Le Monde

La préparation du budget de 1988

De nouvelles réductions fiscales sont décidées

La mise au point du projet de budget pour 1988 devait faire l'objet d'une conférence de presse de M. Edouard Balladur, le jeudi 3 septembre, en fin de matinée. Les principales données de ce projet sont maintenant connues : réduction du déficit à 115 milliards de francs, baisse des impôts des particuliers d'une douzaine de milliards de francs, baisse des impôts pesant sur les entreprises pour une quinzaine de milliards de francs, soit 27 milliards en 1988, s'ajoutant aux 35 milliards de 1987. En tout, 62 milliards d'allégement sur deux ans.

Jeudi matin, plusieurs mesures fiscales nouvelles d'allégement étaient en discussion à l'hôtel Matignon où avait lieu une réunion consacrée notamment aux derniers arbitrages budgétaires. Ces mesures étaient rendues possibles par de fortes rentrées fiscales qui dépassaient de 4 ou 5 milliards de francs les prévisions faites lors de l'élaboration du budget en juin et juillet. Ces plus-values expliquent la réduction déjà annoncée du taux de TVA sur les disques, cassettes et disques compacts (680 millions de francs de perte de recettes pour l'Etat), et l'exonération de TVA sur les cliniques privées. Dans la foulée, le gouvernement s'apprêtait à annoncer une nouvelle amélioration du régime de déduction des frais de garde d'enfants (déjà passée cette année de 5 000 F à 10 000 F par an et par enfant), le relèvement du seuil d'exonération des indemnités de départ en retraite, la réduction de 18,6 % à 7 % du taux de TVA applicable aux forains (coût : 150 millions), peut-être une légère baisse du taux de TVA sur les automobiles.

La question se posait aussi de savoir si le plafond de l'avantage en impôt procuré par le quotient familial serait en 1988 relevé de plus de 3,3 %, pourcentage théorique de hausse des prix pour 1987, sur lequel sont indexées notamment les tranches de barème de l'impôt sur le revenu.

Côté dépenses, le gouvernement présente un budget en hausse de 2,2 % ou 3,1 % selon la façon dont sont prises en compte – ou non – certaines opérations de rebudgétisation (fonds spécial des grands travaux, fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne). Toujours est-il que les charges de l'Etat atteindront environ 1 086 milliards de francs, contre 1 054 milliards de francs dans le budget initial de cette année.

Les charges de la dette publique progresseront d'un peu plus de 6 % l'année prochaine, les dépenses de fonctionnement (salaires notamment) de 3,8 %, les dépenses d'intervention d'un peu plus de 2 %, les dépenses militaires de 3 % compte tenu d'économies réalisées grâce à des cessions d'actifs. Quant aux dépenses d'équipement civil, elles augmentent de 0,2 %.

ALAIN VERNHOLES.

Le procès du pilote de la place Rouge

Mathias Rust affirme avoir voulu agir pour la paix

Moscou *(AFP, Reuter)*. – Le procès du jeune pilote ouest-allemand Mathieu Rust, dix-neuf ans, a repris jeudi matin 3 septembre devant la Cour suprême soviétique. Lors de la première audience, mercredi, le jeune homme, qui s'était posé en mai dernier sur la place Rouge, à Moscou, après avoir survolé le territoire soviétique sur 800 km, à bord d'un petit avion de tourisme, avait plaidé coupable.

Comme le président du tribunal, M. Robert Tikhomirov, sur un ton très paternel, lui demandait depuis quand il avait conçu son projet, Mathias Rust a répondu : *« Depuis mars-avril, mais j'y pensais depuis longtemps, surtout depuis que M. Gorbatchev est arrivé au pouvoir. » « Là où j'habite, je ne connais pas une seule personne qui veuille la guerre »*, a-t-il ajouté, en rappelant les grandes manifestations pacifistes en RFA ces dernières années.

A un moment, le juge l'a admonesté, lui disant qu'il y avait bien d'autres moyens d'agir pour la paix, si cela était vraiment son objectif. *« J'ai pensé à ces possibilités*, a répondu Rust, *mais je pensais qu'elles n'aurient pas suffisamment d'écho.*

« L'automne dernier à Reykjavik, le président américain et le secrétaire général soviétique se sont rencontrés. Je voulais savoir ce qui sortirait du sommet. J'ai trouvé dommage qu'aucun résultat positif n'ait émergé. Ces événements m'ont beaucoup affecté », a dit Rust. Six mois après le sommet de Reykjavik, le jeune homme a préparé sur des cartes son itinéraire de vol. Il a affirmé avoir préparé son voyage seul, et a avoué n'avoir pas consacré beaucoup de temps à réfléchir aux conséquences de son acte avant son atterrissage spectaculaire.

Rust a déclaré s'être tout d'abord rendu à Reykjavik, en Islande, dans l'espoir de trouver l'endroit où avait eu lieu le sommet des superpuissances. Ne le trouvant pas, il a alors décidé d'aller à Moscou.

Venue assister au procès avec le père et le frère cadet de l'accusé, la mère de Mathias Rust, Monika, a déclaré à la barre des témoins : *« C'est un jeune au cœur noble (...) mais qui manque d'expérience »*.

Elle a ajouté que Mathias parlait très souvent en famille de la paix et des initiatives de M. Gorbatchev en matière de désarmement, qu'il tenait le secrétaire général du PC soviétique pour plus compétent que le président Ronald Reagan, mais qu'il n'avait jamais milité dans un mouvement politique en RFA.

Rust a également confirmé avoir vu, après une heure de vol en territoire soviétique, s'approcher un chasseur soviétique, qui s'est éloigné après un moment. Il a ensuite poursuivi sa route jusqu'à Moscou sans encombre. *« J'ai dirigé mon avion vers le centre de la ville. Je ne connaissais du Kremlin que son emplacement sur la carte. Je n'étais pas sûr de le trouver »*, a-t-il déclaré. Ayant enfin repéré le grand hôtel Rossia, près de la Place Rouge, il a su qu'il était arrivé.

Il a déclaré avoir posé son avion, non pas sur la Place Rouge elle-même, mais en un endroit où il ne mettait pas en danger les piétons, avec suffisamment de précautions pour être exonéré de l'accusation de vandalisme.

Sur le vif

Bonjour les chefs !

Ah la la ! Ces retours de vacances, ce que c'est moche ! Moi, je déteste. Le pire, vous savez ce que c'est ? C'est de se retrouver, comme ça, brutalement, sous la cravache de ses chefs. Je dis ses chefs, parce que moi j'en ai des tas. Chef de service, rédacteur en chef, co-rédacteur en chef, directeur en chef. Et chaque matin, ma petite crotte, je vais la leur fourrer sous le nez en guettant, gorge nouée, doigts croisés, leurs réactions. Bougonnes, le plus souvent.

Moi, ça me casse le moral, alors mon congé, vous ne devinerez jamais à quoi je l'ai consacré. A étudier des manuels où on vous explique comment se faire bien voir, pour ne pas s'entendre dire : va te faire voir. Je vais vous affranchir. Même si votre patron est moins teigne que les miens, ça peut toujours vous servir.

Dès qu'il ouvre la bouche, faut fermer sa gueule. Et ses yeux. Faut l'écouter avec la ferveur de Jeanne d'Arc prêtant l'oreille à ses voix. Quand vous les rouvrez, vos yeux, fixez-les, sans crainte, sur sa sainte face. Le chef supporte le regard hypnotisé du vrai dévot, pas le regard fuyant du faux jeton. Ensuite faut se renseigner sur ses manies, ses goûts, ses hobbies, pour ne pas le mettre de mauvais poil ! Si c'est un supporter de l'OM de Marseille, évitez de prononcer le mot pâtée et de parler de Nantes en sa présence ces jours-ci.

Ensuite, faut faire du zèle en multipliant les heures sup. Pas la peine de rester tard le soir, il croira que vous vous êtes mis en retard. Faut arriver tôt le matin et attendre qu'il se pointe en tapant le carton avec le gardien de l'immeuble, avant de se précipiter sur son passage pour le saluer. Enfin et surtout, quand vous avez une idée, faut absolument qu'il ait l'impression qu'elle vient de *lui*.

Tenez, moi, pas plus tard qu'aujourd'hui, je débarque à la rédac' chef et j'attends qu'ils me balancent :

– De quoi tu vas encore nous parler, là ? De toi, pour pas changer ? Tu crois pas qu'il y en a un peu marre ?

– Vous préféreriez que je parle de vous ?

– Non... Pas forcément, mais... heu... bon, oui, justement, on allait te le suggérer. Très bien, ça, comme sujet de billet.

CLAUDE SARRAUTE.

Nouvelles facilités d'échange de l'emprunt Giscard 7 % 1973

L'Etat français devra sortir de ses caisses, le 16 janvier prochain, entre 55 et 60 milliards de francs pour rembourser les porteurs de l'emprunt 7 % 1973.

Cet emprunt d'Etat, dont la valeur de remboursement ainsi que le coupon sont liés à l'évolution du prix du lingot d'or, plus connu sous le nom d' « emprunt Giscard », avait rapporté à l'époque à l'Etat 6,5 milliards de francs. Ce sera la plus grosse opération de remboursement jamais effectuée par le Trésor public français.

Elle risque, par son ampleur, de perturber les marchés financiers. Aussi la direction du Trésor cherche-t-elle d'ores et déjà à réduire le montant des titres en circulation. Elle propose notamment aux porteurs d'emprunts Giscard (institutionnels, mais aussi particuliers) de les échanger contre d'autres titres d'Etat. De nouvelles facilités ont été publiées les 2 et 3 septembre au *Journal officiel*.

Depuis février, il est possible d'acheter des actions de sociétés privatisées ou des obligations assimilables du Trésor (des OAT) en les payant avec des titres de l'emprunt 7 % 1973. Ces possibilités n'ont finalement guère été utilisées et l'encours n'a été réduit, depuis le début de l'année, que de 8 %. Afin de relancer l'intérêt de l'échange, le ministère de l'économie et des finances a décidé qu'il serait désormais possible de régler 100 % des achats d'OAT (contre 50 % jusqu'à présent) avec des titres de l'emprunt 7 % 1973, et que la valeur d'échange des titres serait, pour la vente d'OAT actuelle, de 9 099,52 F. Un niveau avantageux, au-dessus de son cours actuel et neuf fois supérieur à son prix d'émission.

PHILIPPINES

Le cardinal Sin critique l'entourage de Mme Aquino

MANILLE
de notre envoyé spécial

Au cours d'un discours télévisé, mercredi 2 septembre, la présidente Aquino a déclaré que les forces gouvernementales étaient prêtes à repousser toute nouvelle attaque de la part des auteurs du putsch du 28 août.

Afin de rétablir entre le pouvoir civil et le commandement militaire un semblant d'unité, fortement entamée ces derniers jours par une polémique acerbe entre le général Ramos et les principaux conseillers présidentiels, MM. Joker Arroyo et Teddy Locsin, Mme Aquino a souligné dans son discours télévisé que ces derniers agissaient sur ses instructions. Le malaise n'en est pas moins évident : la belle-sœur de la présidente, Mme Teresa Aquino-Oreta, membre du Congrès, a demandé, mercredi, la démission des conseillers de la présidente à l'origine d'initiatives *« irresponsables et dangereuses au cours de la crise de vendredi dernier »*.

Dans une homélie, mardi, le cardinal Sin a, quant à lui, dénoncé la corruption des milieux gouvernementaux. Le prélat, qui a toujours été un fervent partisan de Mme Aquino, a déclaré que, si l'honnêteté de celle-ci n'était pas en cause, il n'en allait pas de même de personnalités de son entourage. Le cardinal a rappelé que l'une des raisons de la mutinerie des militaires était précisément la corruption de personnalités officielles. A plusieurs reprises, le cardinal a demandé, en privé, à Mme Aquino, le départ de M. Arroyo.

PHILIPPE PONS.

Mort de l'historien italien Arnaldo Momigliano

Le grand historien Arnaldo Momigliano est mort, le 1er septembre, à Londres, où il vivait, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Arnaldo Dante Momigliano est né le 5 septembre 1908 à Caraglio, dans le Piémont. Il fait ses études à Turin, où il publie, en 1929, sa thèse sur Thucydide. Il est l'élève du grand historien Gaetano De Sanctis, qu'il suit à Rome, où il enseigne de 1932 à 1936. Destitué de sa chaire en tant que juif en 1938, il émigre en Angleterre. Il est chercheur à Oxford de 1939 à 1946. Réintégré dans l'université italienne après la guerre, il retrouve son poste à Turin et sera nommé, en 1964, professeur à l'école normale supérieure de Pise. Toutefois, il ne souhaite pas quitter l'Angleterre, où il continue de vivre et d'enseigner à l'université de Bristol de 1947 à 1951, puis à l'University College de Londres de 1951 à 1975. C'est pourquoi il refuse, en 1949, de prendre la direction de l'institut créé à Naples par Benedetto Croce. Après sa retraite, il donne des cours dans des universités américaines et européennes, notamment à Chicago, Harvard ou à l'Ecole normale supérieure. Il était membre de nombreuses académies et sociétés historiques.

Il est l'auteur de très nombreux ouvrages, notamment sur les Maccabées, sur l'empereur Claude ou sur Philippe de Macédoine. Ont été traduits en français : *Sagesses barbares : les limites de l'hellénisation* (La Découverte) et *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne* (Gallimard).

Le numéro du « Monde » daté 3 septembre 1987 a été tiré à 493 862 exemplaires

● **MM. Dumas et Bérégovoy : M. Mitterrand d'abord.** – M. Roland Dumas est confiant. Le mercredi 2 septembre, au micro de France-Inter, il a assuré qu'une nouvelle candidature de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle est *« de plus en plus vraisemblable »*. M. Pierre Bérégovoy, n'est pas plus inquiet. Mercredi au micro d'Europe 1, il s'est déclaré *« convaincu »* que, si M. Mitterrand se représente, M. Michel Rocard se retirera de la course.

● **M. Jouary ira dans un lycée de Saint-Denis.** – M. Jean-Paul Jouary, membre du comité central du PCF, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Révolution* et enseignant vacataire de philosophie à l'université d'Amiens (Somme) est muté dans un lycée de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Cette mutation met fin à un différend qui opposait, depuis plusieurs mois, M. Jouary, qui prétendait être *« victime d'une brimade politique »*, et le ministère de l'éducation nationale qui l'avait nommé dans un établissement d'enseignement technique du Havre

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 septembre

Reprise

Après deux journées de consolidation, la Bourse de Paris a présenté jeudi matin tous les symptômes de la reprise, malgré un MATIF mal en point. Soutenu à l'ouverture, l'indicateur de tendance enregistrait en clôture une avance de 0,6 % environ.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	508	515	512
Agence Havas	557	557	573
Air Liquide (L')	696	700	701
Bancaire (Cie)	757	758	760
Bongrain	2950	2950	2970
Bouygues	1240	1240	1240
B.S.N.	5250	5320	5300
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1299	1310	1318
Club Méditerranée	681	675	675
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3930	3930	3930
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1550	1540	1540
Michelin	341	340	342 40
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2900	2900	2920
Navig. Mixtes	1146	1178	1210
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	1000	1000	1008
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	490	490	493
Sanofi	780	780	786
Source Perrier	912	915	910
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2110	2110	2120
Valéo	678	680	684

A B C D E F G

هكذا من الأصل

Le Monde

SUPPLÉMENT AU N° 13.250 NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

GRENOBLE

sur les rails



MAX BARBONI

Grenoble inaugure le 5 septembre la première ligne du tramway moderne qui, sur une dizaine de kilomètres, va desservir l'agglomération. Inauguration familiale — les Grenoblois ont tenu à faire la fête entre eux — mais qui est l'occasion pour la ville de faire le point sur ses progrès et ses projets.

Après le temps du « mythe Grenoble » — les glorieuses années 60 —, la défervescence qui suivit, voici, semble-t-il, une nouvelle flambée des ambitions de la cité. Epaulés par une municipalité inventive, ses industriels, ses chercheurs, ses universitaires ont, après avoir évalué leurs chances — elles sont grandes —, commencé de les mettre en valeur, ensemble. C'est le début du rebond.

La presqu'île du futur

Entre Drac et Isère, a commencé de se bâtir le Grenoble de l'an 2000

EUROPOLE, un centre d'affaires branché sur la recherche. En apparence, ce n'est qu'une étroite langue de terre au bout de laquelle, comme toujours depuis la nuit des temps, le Drac et l'Isère mêlent leurs eaux de bronze. Pourtant, c'est ici que, comme ne cesse de l'assurer le discours officiel, *« Grenoble prépare l'avenir »*.

En tournant le dos au dernier bosquet pour remonter vers la ville, une auréole arc-en-ciel peinte sur un panneau de chantier annonce la prochaine construction d'un gigantesque anneau de 850 mètres de circonférence, le fameux synchrotron, nouveau saint-patron de Grenoble pour cette fin de siècle. Plus loin, en amont, après les haras du club hippique atomique, commence la longue succession des laboratoires. Au fond, la grosse marmite de l'Institut Laue-Langevin émerge d'un enchevêtrement de bâtiments. A côté, la haute tour en construction, la seule du genre en Europe, permettra de réaliser des expériences dans un état proche de l'apesanteur. Ailleurs, on distingue encore l'emplacement des piles nucléaires expérimentales aux noms joliment désuets : Siloé, Siloëtte et Mélusine.

Lorsqu'au milieu des années 50 le futur prix Nobel de physique, le professeur Louis Néel, parvint à acquérir une centaine d'hectares sur cette presqu'île, afin d'y implanter le Centre d'études nucléaires de Grenoble, ce fut un véritable coup de génie. La dimension de ces terrains a permis jusqu'ici d'accueillir toute une série d'équipements de recherche de haut niveau et le cœur de la ville est à deux pas.

Pendant trente ans, toutefois, le Polygone scientifique et le centre de Grenoble ont vécu en bonne intelligence, mais sans trop se rencontrer. La voie ferrée et le vieux quartier Berriat faisait une sorte de barrage, tandis que la ville, pour grandir, s'enfonçait vers le sud. *« Aujourd'hui, tout est plein à Grenoble. Je n'ai plus que deux ou trois lots disponibles, mais de petite taille »*, assure l'adjoint à l'urbanisme, Jean-Pierre Saul-Guibert. Tout l'espace est rempli en effet, sauf un petit bout de Berriat, situé juste entre le centre de Grenoble et le Polygone. Cette zone d'entrepôts s'appelait La Frise. Ce sera désormais Europôle, un nom fabriqué par les spécialistes du marketing pour mieux dessiner les contours de ce futur quartier d'affaires.

Tout a commencé en 1985 à la suite d'une opportunité foncière. Le représentant d'une vieille famille grenobloise, Yves Colin-Dufresne, aujourd'hui décédé, cherche alors à se défaire d'une propriété située dans ce secteur. Pour la ville, c'est là une occasion quasi inespérée d'ouvrir la gare en direction de l'ouest de l'agglomération. Cette perspective apparaît d'autant plus intéressante que tout ce quartier doit être irrigué par la première ligne de tramway. A long terme enfin, un tunnel creusé sous la Bastille, l'extrême pointe du massif de la Chartreuse qui domine Grenoble, pourrait relier la presqu'île à la zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques (ZIRST) de Meylan et au campus de Saint-Martin-D'Hères ainsi que l'autoroute de Lyon à celle de Genève.

Les deux versions d'Europole

Ainsi naît la première version d'Europôle. La SARI, filiale de la Compagnie générale des eaux, qui travaille au réaménagement du CNIT de la Défense, près de Paris, imagine un centre d'affaires de 50 000 mètres carrés, regroupant des bureaux, des hôtels, des activités de services et de loisirs. Le premier coup de pioche est prévu pour la fin de 1986. Au même moment, est annoncée une vaste campagne de communication, allant de la distribution de papiers d'emballage aux couleurs d'Europôle à la diffusion de spots télévisés, et destinée à promouvoir ce qui doit devenir *« un lieu de convergence de tout ce qui est porteur dans le monde des affaires, un point d'énergie concentrateur et accélérateur »*. En fait, les Grenoblois les plus chanceux ne verront alors d'Europôle que les papiers d'emballage...

C'est qu'entre-temps le maire, Alain Carignon, a décidé de *« marquer Europôle du sceau de Grenoble »*. La Société auxiliaire d'entreprises, l'un des premiers groupes français du secteur de la construction, remplace la SARI. Deux architectes grenoblois, Gilbert Genève et surtout André Zanassi, qui a construit la nouvelle chambre de commerce et le siège européen de la société Kis, sont chargés de revoir le projet. Il est prévu de réserver une grande partie des chantiers à des entreprises locales. Enfin, René Michal, président de la chambre de commerce et d'industrie locale et adjoint au maire, chargé de l'économie, est élu à la tête de la société d'économie mixte Grenoble 2000 est chargée de conduire l'opération.

Progressivement, le monde économique local a mesuré la portée du projet. Il va chercher à lui donner sa marque et à l'étendre. De part et d'autre de l'actuel périmètre, où les premiers travaux viennent de démarrer, 9 hectares de terrains, appartenant pour l'essentiel à la SNCF, offrent en effet de nouvelles perspectives à Europôle. A l'horizon de l'an 2000, on peut imaginer jusqu'à 200 000 mètres carrés de bureaux sur la totalité du site. *« Il faut avoir une conception d'ensemble, intégrer le projet à la ville et imaginer sur ce site une ZIRST du tertiaire incluant des centres de formation de haut niveau »*, plaide René Michal. *« L'image de Grenoble est enfermée dans la haute technologie*, ajoute Vincent Rivier, PDG de Patrimo, l'un des principaux concepteurs de l'opération. *Ce qu'il faut pour le troisième millénaire, c'est accueillir des unités de tertiaire supérieur à haute valeur ajoutée. »*

Désormais, la proximité du Polygone scientifique et de l'Institut national polytechnique figure en tête des arguments de vente des promoteurs. Selon eux, la moitié des bureaux sera commercialisée dès cette année. Des contacts ont été pris avec quelques entreprises-phares de la région : Merlin-Gerin (constructions électriques), Pomagalski (remontées mécaniques), Rossignol (skis et fixations), Genty-Cathiard (distribution alimentaire).

Le passage souterrain, qui doit être mis en service prochainement sous la gare, serait doublé par une galerie commerciale enjambant la voie ferrée et débouchant directement sur l'avenue Alsace-Lorraine. Le premier hôtel d'Europôle (80 chambres), enfin, sera construit par un restaurateur grenoblois.

Certes, pour réaliser l'ensemble de l'opération, il faut déménager la gare de marchandises. Ce n'est pas une mince affaire, d'autant que les communes du nord-ouest de Grenoble ne semblent guère enthousiastes à l'idée d'accueillir chez elles une telle activité. Mais on imagine mal, à Grenoble, que ce blocage puisse subsister longtemps face à des pressions convergentes.

Avec ceux du Polygone

A l'autre bout de la presqu'île, en effet, la construction prochaine du laboratoire européen de rayonnement synchrotron (ESRF) a eu pour effet de transformer les scientifiques en urbanistes. Afin de libérer les 29 hectares de terrains nécessaires à la réalisation de ce nouvel outil de recherche, il faut déplacer rien de moins qu'un échangeur autoroutier et les terrains de sports du Polygone. Il faut en outre prévoir des équipements d'accueil pour les nombreux chercheurs étrangers qui viendront effectuer des expérimentations.

Pour faire face à cette grosse consommation d'espace — une denrée rare dans la cuvette grenobloise, — les responsables du CENG, du CNRS, de l'ESRF, de l'ILL, de l'INPG et de l'USTMG ont constitué au début de 1986 un groupe de réflexion, le « club du Polygone ». *« Nous avons recensé tous nos besoins à la manière d'une union de quartier »*, raconte Gérard Sainfort, directeur adjoint du CENG.

Le résultat en tout cas n'est pas décevant. La communauté scientifique ne réclame rien de moins que la construction, tout près du synchrotron, d'une structure d'accueil pour les chercheurs de passage, *« la maison des expérimentateurs »* ; l'implantation d'une nouvelle zone réservée aux transferts de technologie ; l'aménagement de locaux pour la nouvelle Ecole nationale supérieure de physique ; le déplacement de l'Ecole nationale supérieure d'électronique ; l'affectation des bâtiments de ce dernier établissement au magistère de physique développé par l'université scientifique de Grenoble-I ; l'installation d'une résidence pour étudiants ; la constitution de réserves pour l'extension éventuelle du LETI et la création d'une future école de génie industriel.

JEAN-LOUIS SAUX.

(Lire la suite page II.)

MINITEL

...njour les chefs !

CLAUDE SARRAUTE

...ort de l'historien italien Arnaldo Momigliano

Une ville prend le tram

La construction du TAG a été l'occasion de restructurer l'ensemble du centre de la ville

EN lançant dans les rues de la ville les vingt rames de son tramway, le TAG pour tramway de l'agglomération grenobloise, Grenoble prétend se tourner résolument vers le vingt et unième siècle. Ce moyen de transport, que certains qualifiaient volontiers de désuet et de « ringard » lorsque débutèrent en 1985 les premiers travaux, a en fait bouleversé les habitudes de la cité olympique.

Le plus lourd investissement (1,3 milliard de francs, dont les deux tiers ont servi à financer le tramway proprement dit, le tiers restant accompagnant des opérations d'urbanisme) réalisé par la ville depuis les Jeux olympiques d'hiver de 1968 est en passe de transformer une large partie de celle-ci et de créer de nouvelles habitudes de vie le long des 10 kilomètres du tracé du tramway. *« Les Jeux olympiques avaient fait passer Grenoble du rang d'une petite ville provinciale à celui d'une cité moyenne très dynamique. Le tramway va modifier notre façon de vivre et de nous déplacer »*, affirme l'adjoint aux transports de la ville de Grenoble, Charles Descours, par ailleurs sénateur RPR.

Si le tramway de Nantes a donné il y a trois ans le signal pour l'essor de cette nouvelle technologie française, celui de Grenoble est à l'origine d'une réflexion sur son utilisation comme « outil » de restructuration d'une cité. *« Les Français ont du tramway qui a précédé l'usage de l'automobile une image passéiste. Nous nous sommes efforcés de la gommer en mettant en évidence les performances de ce moyen de déplacement, sa parfaite accessibilité, son esthétique et la qualité de l'environnement urbain qu'il est susceptible de générer »*, rappelle l'élu grenoblois.

53 % de « oui »

Le maire de Grenoble, Alain Carignon, qui hérita d'un dossier dont les lignes générales avaient été définies sous la précédente municipalité, conduite par Hubert Dubedout, après l'abandon d'une solution de transport par câble, poursuivit les études, mais, aussitôt après son élection, soumit le projet à la population. Celle-ci fut consultée lors d'un référendum d'initiative locale, une première en France dans une ville de plus de cent mille habitants qui permit à plus de 37 % des électeurs inscrits de s'exprimer ; 53 % d'entre eux se prononcèrent favorablement. La ville-centre (170 000 habitants) apportait ainsi sans ambages son adhésion à un projet qui intéressait une agglomération de 400 000 habitants.

Le maire dut parfois avancer à contre-courant de son électorat, notamment des commerçants, que toute transformation du cadre urbain effrayait. Finalement, il trouva auprès de l'opposition municipale et de la ville de Fontaine, dirigée par une municipalité communiste, qui partage avec Grenoble, mais sur une distance de 3 kilomètres, le parcours du tramway, les concours nécessaires pour mener à son terme un ambitieux programme.

Le TAG – installé en site propre – traverse en leur cœur même les villes de Grenoble et de Fontaine. Il constitue la colonne vertébrale d'un réseau de transport en commun long de 230 kilomètres et parcouru par plus de 250 véhicules qui vont désormais converger vers les 22 stations du tramway afin d'irriguer en voyageurs la nouvelle ligne.

Une très forte volonté politique s'est affirmée dès le démarrage du projet pour rendre le nouveau mode de transport accessible à tous. L'aménagement des quais et l'abaissement du plancher des véhicules conçus par la société Alsthom-Atlantique permettent aux handicapés de pénétrer aisément dans le tramway.

Des recherches approfondies ont permis de mettre au point un type de véhicule d'une grande transparence intérieure et d'une finition soignée. Ses formes arrondies, son pare-brise panoramique et ses grandes baies donnent de ce tramway peint en bleu et gris une image moderne et plaisante.

Le succès esthétique du tramway et la réussite de l'aménagement urbain qui l'accompagne, tant à Fontaine qu'à Grenoble, sont incontestables. *« Personne ne pouvait, à l'origine, mesurer les effets qu'aurait sur la cité un tel projet »*, déclare l'adjoint à l'urbanisme, Jean-Pierre Saul-Guibert. *« Ainsi, les commerces se transforment aujourd'hui bien au-delà du parcours du TAG »*, assure l'élu grenoblois, qui note, parallèlement, une forte évolution de la valeur des immeubles tout au long de la ligne et le démarrage d'une trentaine d'opérations immobilières dans les quartiers desservis désormais par le tramway. Le maire de Fontaine, Yannick Boulard, n'hésite pas à affirmer que *« le TAG a permis la réalisation de projets d'urbanisme d'envergure qui nous font progresser de dix ans dans le domaine de l'aménagement »*.

63 000 voyageurs par jour

Il reste maintenant au tramway à prouver qu'il peut être aussi sur le plan commercial une réussite. Il devrait transporter quotidiennement 63 000 voyageurs à la vitesse moyenne de 18,3 km/h. S'il dispose de ressources techniques lui permettant d'atteindre 70 km/h, les limitations de vitesse dues à l'environnement – il traverse des rues piétonnes, parfois très étroites – lui imposent de ne pas dépasser 25 km/h dans le cœur même de la ville.

La Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise (SEMITAG), qui exploite le TAG, prévoit, grâce à l'ouverture de la première ligne, une augmentation du trafic sur l'ensemble de son réseau de 14 à 20 %, et, sur les lignes où le tramway a remplacé l'autobus et de trolleybus, une hausse du nombre des voyageurs de 30 % à 40 %. Les responsables chargés du lancement commercial comptent sur un changement du comportement des habitants de l'agglomération. Le tramway utilise en effet un tracé simple, s'inscrit dans un site qui lui est propre, se déplace rapidement : il peut ainsi devenir une solution de rechange à l'automobile, modifiant les habitudes de déplacement des Grenoblois. L'adjoint à l'urbanisme reste toutefois très prudent sur ce point en estimant notamment que *« ce qui ne passe plus sur les voies occupées par le TAG passera ailleurs »*.

La décision de lancer la seconde ligne du tramway de l'agglomération grenobloise, qui desservira les quartiers de l'Ile, le centre hospitalier universitaire et le campus de Saint-Martin-d'Hères – longueur 4,5 kilomètres, coût 500 millions de francs, – devrait être annoncée au mois d'octobre. Les travaux ne débuteront cependant qu'à la fin de 1988, pour s'achever deux ans plus tard. Cinq prolongations de ligne sont envisagées, mais elles ne pourraient pas être mises en chantier avant 1996 pour des raisons d'ordre financier. Le réseau du tramway de Grenoble devrait donc, si tout se passe bien, courir sur 20 kilomètres... en l'an 2000.

Fiers de ce qu'ils considèrent déjà comme une réussite, les Grenoblois espèrent qu'à cette date leur tramway aura servi de modèle à plusieurs autres villes françaises. Des représentants de Reims, Rouen, Rennes et Bobigny-sur-Seine sont venus rendre visite aux techniciens du TAG, qui n'ont pas manqué de leur rappeler que ce moyen de transport connaît actuellement un regain d'intérêt dans le monde entier, notamment aux Etats-Unis. Avec le dynamisme qu'on lui connaît, Grenoble est devenue tout à la fois la vitrine et l'agent de publicité du nouveau tramway.

CLAUDE FRANCILLON.

La presqu'île du futur

(Suite de la première page.)

Cette initiative a déjà eu pour effet de rallier les élus de l'opposition socialiste au projet d'Europôle. *« Il faudra faire la part entre les besoins réels et les rêves »*, estime de son côté le président Michal. Les perspectives tracées par les chercheurs, dont certains vont même jusqu'à souhaiter le départ des rares entreprises privées de la presqu'île, aboutissent en effet aux confins d'Europôle. Or ce projet a généré toutes sortes d'idées nouvelles, telles que l'implantation d'une cité de la création ou d'un musée des pays alpins, et ses limites ne sont pas extensibles. Il est surtout question de transférer dans le futur quartier, trois ans seulement après sa création, l'Ecole supérieure de commerce de Grenoble. Accolée à la chambre de commerce, celle-ci manque déjà d'espace et reste, de ce fait, dans l'incapacité de créer, comme le voudraient ses responsables, un troisième cycle de management.

D'ici à l'an 2000, cette boulimie de projets ne manquera pas de poser quelques problèmes. Mais elle témoigne d'une volonté partagée d'associer sur le terrain la recherche, l'entreprise et les futurs « décideurs » que sont les étudiants. Pour les scientifiques du Polygone, il s'agit d'*« actualiser et d'humaniser le technopôle grenoblois »*. Pour les promoteurs du centre d'affaires, la proximité des laboratoires peut constituer un atout décisif. Pour Grenoble, si ce parti pris d'aménagement demeure, c'est une vraie chance qui se dessine.

JEAN-LOUIS SAUX.

130 000 F le mètre

LE financement de la première ligne de tramways grenobloise dont le coût s'élève à 1,3 milliard de francs, a été assuré conjointement par le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) de l'agglomération et l'Etat. Ce dernier n'a cependant pris à sa charge que 50 % du coût des infrastructures, soit un peu plus de 400 millions de francs, l'achat des vingt et une rames du TAG étant financé par le seul SMTC.

La construction de la ligne de tramways, longue de 10 kilomètres, qui a nécessité la réalisation d'importants travaux d'aménagement sur les communes de Fontaine et de Grenoble, a considérablement alourdi la facture du TAG, puisque le tiers des dépenses, soit plus de 400 millions de francs, ont concerné des opérations d'urbanisme dans le centre de ces deux cités.

L'ensemble de la charge financière relevant du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise sera assuré par le relèvement de 1 % à 1,5 % du versement transports payé par les entreprises de plus de neuf salariés. Aussi, le coût du tramway ne devrait avoir, affirment ses promoteurs, aucune influence au niveau des impôts locaux payés par les habitants des communes de l'agglomération.

هكذا من الأصل

Des vendeurs à la remorque

Le tramway français : une réussite technique indéniable, un avenir commercial douteux

TROIS mois après l'inauguration de la nouvelle ligne de tramway de Grenoble, la société Alsthom arrêtera la chaîne de fabrication des rames dans son usine de La Rochelle, faute de commandes. L'établissement démontera l'outillage et se consacrera à la fabrication des remorques du TGV Atlantique. Voilà un raté commercial de plus dans la belle histoire du tramway français.

Lorsqu'en 1976 le gouvernement lance le projet d'un mode de transport en site propre, plus petit et moins coûteux que le métro, il est bien convenu entre tous les partenaires que le même modèle commandé par plusieurs villes de France sortirait à la cadence annuelle de vingt rames. On annonçait à grand renfort de trompe le retour du tramway, un tramway confortable, silencieux et moderne, qui n'aurait plus rien de commun avec les machines brinquebalantes que les nouveaux bus avaient mis au rancart dans les années 60.

Pari tenu : les vingt-huit rames mises en service à Nantes à partir de 1985 ont conquis les usagers par leur confort. Le succès sera confirmé à Grenoble, où le matériel a encore été amélioré grâce à un plancher surbaissé qui permet un accès commode pour les personnes à mobilité réduite. Le tramway a définitivement cessé d'être ringard.

Sa majesté le VAL

Malheureusement, ce faisant, on a cédé au vieux travers français du perfectionnisme. Résultat ? Un million de francs de plus pour chaque rame grenobloise, alors que cela a déjà coûté à Nantes une dizaine de millions, et une chaîne de fabrication à modifier. Résultat ? La RATP, qui a déjà du mal à se décider à construire un tramway en Seine-Saint-Denis, entre Bobigny et Saint-Denis, parle de commander un modèle qui lui soit propre...

Ajouté à la pénurie des budgets nationaux et locaux, ce phénomène n'a pas permis à Alsthom d'alimenter les chaînes de fabrication en concluant des marchés avec les villes les plus intéressées : Reims, Rouen, Rennes et Saint-Etienne. Il faut dire que le tramway Alsthom a trouvé sur sa route un redoutable concurrent, le VAL (véhicule automatique léger) de Matra, petit métro sans conducteur, qui lui a damé le pion à Toulouse, et qui est en passe de l'évincer de Strasbourg et de Bordeaux.

Pourquoi cet échec devant un concurrent quatre ou cinq fois plus coûteux ? Matra, qui dispose de remarquables vendeurs, a persuadé nombre d'élus que son VAL était le *nec plus ultra* du transport urbain. Face à cette agressivité, Alsthom s'est trouvé incapable de réagir. D'abord parce qu'il fabrique une partie des rames du VAL, ensuite parce qu'il n'était pas habitué au marché des collectivités locales.

« *Avant le tramway, nous ne connaissions comme clients que la SNCF et la RATP*, explique Michel Olivier, directeur général adjoint à la division Matériels ferroviaires. *De plus, nous n'avons pas que le tramway à vendre, mais aussi des locomotives, le TGV et des métros. Il nous était difficile d'être partout à la fois. Mais nous sommes en train d'apprendre à négocier avec les municipalités. Nous sommes de plus en plus présents dans les régions et nous ne désespérons pas, tant s'en faut, d'améliorer le parc du tramway français, d'autant que le VAL se heurtera un jour ou l'autre aux réalités budgétaires.* »

A court terme, Grenoble et Nantes pourraient d'ici deux ans choisir de construire une deuxième ligne. A moyen terme, c'est sur Saint-Etienne qu'Alsthom a reporté ses espoirs. Bien sûr, il faudra adapter les véhicules à la voie métrique du réseau existant : « *Nous discutons avec les élus stéphanois pour arrêter une structure moins sophistiquée et un* design *moins coûteux qu'à Grenoble, de façon à diminuer les coûts. L'idéal serait de pouvoir, avec l'aide du ministère des transports, s'en tenir désormais à ce modèle « Grenoble allégé », pas trop cher et bien adapté pour transporter cinq mille à dix mille voyageurs par heure dans des agglomérations de 100 000 à 400 000 habitants.* »

Marché perdu à Los Angeles

Pour l'instant, les espoirs d'Alsthom ne se sont pas concrétisés à l'exportation. L'appel d'offres de Los Angeles a vu le japonais Sumitomo et l'italien Breda, qui n'ont jamais construit un seul tramway, proposer des prix inférieurs de 40 % à ceux des « vieux routiers », Siemens, UCDC, Mitsubishi et Alsthom. Les villes américaines s'étant vu supprimer les subventions fédérales pour les transports collectifs, il est peu probable qu'elles deviendront clientes d'Alsthom dans les prochaines années.

Le marché des pays en voie de développement ne se présente pas sous de meilleurs auspices. Le Brésil aurait bien besoin d'un tramway moderne à Belo-Horizonte, mais qui le paiera ? « *Nous n'avons pas beaucoup de solutions de rechange à proposer à nos clients*, regrette Michel Olivier. *Ils ont de gros besoins, mais nous devons leur faire comprendre qu'ils doivent adapter leurs ambitions à leurs moyens, et qu'ils n'achèteront jamais un RER pour le prix d'un tout petit tramway.* »

Reste donc la France, où de nombreuses villes moyennes devront un jour développer leur réseau de transport en commun. Ce sont en définitive elles, par leurs commandes, et le ministère des transports par ses subventions, qui décideront de l'avenir du tramway français, techniquement réussi mais commercialement dans une situation bien difficile.

ALAIN FAUJAS.

GRENOBLE : une agglomération de 400 000 habitants dont 170 000 environ dans la ville. Sur la presqu'île sont concentrés des moyens de recherche importants et plusieurs entreprises de pointe.

Les escalades d'Alain Carignon

Un maire qui a pour sa ville l'obsession de l'avenir

EST-CE l'approche d'un nouveau millénaire qui provoque à Grenoble pareille fébrilité ? Depuis quatre ans, la cité de Stendhal – qui ne l'aimait guère – ne s'affiche plus que parée des « *couleurs du futur* ». En toutes circonstances, « *Grenoble marque des points* », et il ne se passe guère de semaine sans que son jeune maire de trente-huit ans, Alain Carignon, assure ses concitoyens qu'« *il(s) prépare(nt) l'avenir* ».

En fait, Grenoble bouge, tout simplement. Cette ville de province, cernée par la montagne, sans passé prestigieux et peuplée pour l'essentiel de gens venus d'ailleurs, a besoin de grandeur. Seule, parmi les quelques villes françaises (Montpellier, Rennes, Toulouse...) qui prétendent lui faire concurrence, à ne pas avoir le rang de métropole régionale, elle se prête volontiers elle-même le titre de capitale : capitale des Alpes, de la houille blanche ou de la matière grise, mais jamais rien de moins.

Lors des élections municipales de 1983, le jeune leader de la droite locale, Alain Carignon, avait saisi, d'instinct, cette aspiration commune. « *Oui, ensemble pour construire l'avenir* », affirmait son programme, tandis que, sur le même registre mais déjà sur la défensive, ses adversaires socialistes revendiquaient « *un dynamisme qui ne doit pas s'arrêter* ».

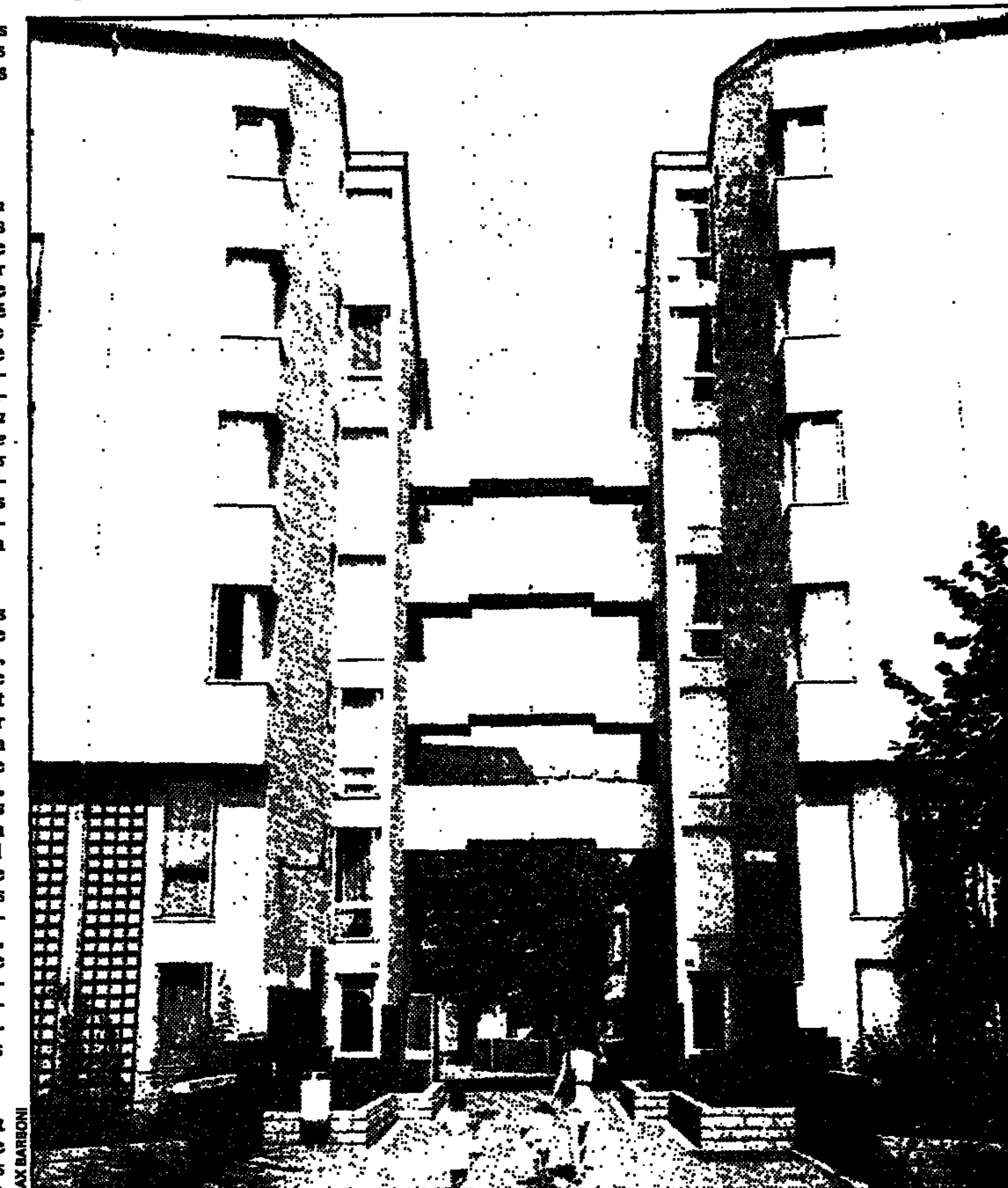
En fait, après la prodigieuse expansion des années 60, décuplée à Grenoble par les Jeux olympiques d'hiver de 1968, la vitrine du « socialisme municipal » avait eu tendance à se ternir. La dernière équipe de Hubert Dubedout, entièrement placée sous le contrôle d'une poignée d'hommes tout droit venus de l'appareil politique, imaginait enfin devoir gérer la ville alors qu'il lui aurait fallu, une fois encore, lui proposer de nouvelles ambitions.

Le mythe blessé

Oui, le mythe était bel et bien blessé (1). Mais les conséquences de ce diagnostic intransigeant se révélèrent durables. Après avoir permis au candidat du RPR de conforter sa thèse sur la nécessité d'un renouveau, cette analyse continue aujourd'hui encore d'entamer l'image qu'Alain Carignon, devenu maire, voudrait donner de sa ville à l'extérieur. « *La recherche de ce nouveau souffle reste notre principe de base. Nous l'appliquons de façon pragmatique* », déclare quatre ans plus tard le premier magistrat de Grenoble lorsqu'on lui réclame sa recette.

En fait, les premières grandes réalisations du nouveau maire, de la livraison du quartier Hoche, tout près du centre-ville, à la mise en service du tramway, prirent racine dans le terreau laissé par son prédécesseur. Par ailleurs, en dehors du référendum local sur le tramway au printemps de 1983, de la « hausse » de 0 % des impôts locaux en 1985 et de la création récente du COVEG (Conseil pour la valorisation de l'économie grenobloise), plusieurs initiatives de la nouvelle municipalité restèrent lettre morte. Ce fut le cas, par exemple, de la création de l'AIVA, l'Association internationale des villes d'avenir, qui a seulement laissé une plaque commémorative dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville.

La crise, d'autre part, ne fit connaître ses effets à Grenoble qu'avec un décalage de plusieurs années par rapport à d'autres régions. Ce n'est qu'à partir de 1986 que les grands noms de l'industrie locale, souvent tournés vers les secteurs de pointe (Thomson, Merlin-Gerin, Neyrpic, Sogreah, Bull, Kis), annoncèrent une série de suppressions d'emplois. « *La crise frappe tous les secteurs qui ont assuré le développement de Grenoble. Or la seule réponse apportée par l'actuelle municipalité est de favoriser une tertiarisation à outrance du tissu économique* », assure le député communiste Jean Giard. « *L'image de Grenoble ne vaut plus pour les grands groupes, et les petites et moyennes industries n'explosent pas, faute de trouver les moyens nécessaires à leur développement* », constate, de son côté, un conseiller municipal socialiste, Jean-Paul Giraud.


MAX BARBONI

Le quartier Hoche, réalisation de l'équipe Carignon

Avec le temps, l'opposition municipale a pourtant commencé à digérer sa cuisante défaite de 1983. Les plus clairvoyants de ses animateurs admettent enfin l'idée que la banalisation de Grenoble était déjà en cours sous le précédent mandat, et plusieurs d'entre eux reconnaissent même implicitement l'existence d'une certaine relance. « *Grenoble a des chances de redécoller, car les bases de son développement sont plus anciennes et plus diversifiées que dans les autres technopoles. Ici, on n'est pas à la merci d'un carnet de commandes, comme à Toulouse avec Airbus* », affirme ainsi Michel Destot, conseiller général socialiste de Grenoble.

« *Le problème que nous rencontrons à Grenoble, c'est que, à force de multiplier les réalisations, on finit par les banaliser* », affirme Alain Carignon.

Dauphinois d'origine, ce qui est rare dans cette ville, celui-ci ne cache pas la passion qui l'anime, celle de marquer sa ville, durablement, de son empreinte. Pêle-mêle, cela se traduit par la piétonnisation à grands frais de l'avenue Alsace-Lorraine, la grande artère commerçante de Grenoble où passe le tramway et désormais coupée d'un curieux arc de triomphe et ornée à chacune de ses extrémités de fastueuses fontaines, comme par la réalisation d'un stade d'escalade sur le site de la Bastille ou d'un centre d'accueil pour athlètes de haut niveau. Dans le domaine culturel, cette ambition se concrétise avec l'ouverture du Centre national d'art contemporain, l'aménagement en cours d'une salle de trois mille places très attendue par les amateurs de rock et la prochaine construction d'un musée d'intérêt national.

Les bienfaits du cumul

Elu président du conseil général de l'Isère en 1985 contre Louis Mermaz et nommé ministre délégué à l'environnement en 1986, Alain Carignon bénéficie de ces « effets de synergie » – comme on dit aujourd'hui pour qualifier notamment les avantages liés au cumul des mandats – qui avaient fait défaut à son prédécesseur, Hubert Dubedout. Aussi, après les autoroutes menant à Lyon, à Chambéry et à Genève, bientôt à Valence et à la vallée du Rhône, un nouvel axe transalpin ouvert en direction de Sisteron et de Marseille achèvera avant la fin du siècle la desserte en étoile de Grenoble. « *Avec quatre autoroutes, on fait ce qu'on veut* », jubile Alain Carignon. Enfin, le maire ministre a entrepris de négocier avec la SNCF une nouvelle liaison par TGV qui, ignorant Lyon, mettrait Paris à moins de trois heures de... la capitale des Alpes.

Avec la fin du désenclavement de Grenoble, la grande idée d'Alain Carignon reste l'environnement, non pas au sens où on l'entend dans son département ministériel, mais comme l'ensemble de données favorisant l'implantation d'entreprises et d'unités de recherche. C'est dans ce domaine notamment que le maire de Grenoble a fait preuve de son extrême capacité à sentir les besoins nouveaux. Il a ainsi écouté les exigences formulées lors du choix de Grenoble pour l'implantation du synchrotron par les cadres et les chercheurs étrangers en poste dans la région. Pour accueillir les enfants de ces derniers, la transformation du vieux lycée Stendhal en lycée international a été menée tambour battant. Avant la fin de l'année, plusieurs canaux du câble grenoblois seront réservés à des chaînes de télévision étrangères. En complément des sports liés à la proximité de la montagne, un golf sera d'autre part aménagé à Bresson, au sud de l'agglomération grenobloise.

Humer l'air du temps

La disponibilité, la curiosité et la capacité à humer l'air du temps et à saisir au vol toutes les opportunités, les plus anodines comme les plus fondamentales, constituent les traits les plus marquants de la personnalité d'Alain Carignon. « *C'est un fameux animal politique* », dit de lui, admiratif, un chercheur socialiste. La mise en chantier du futur quartier d'affaires d'Europôle, la grande œuvre de son mandat, donne une bonne illustration de ce tempérament. On chercherait en vain dans les programmes des listes en présence, lors des dernières élections municipales, l'esquisse d'un tel projet. Mais, devenu maire, Carignon a su écouter les réclamations des milieux d'affaires, saisir la chance qui se présentait sur le terrain, emprunter le talent des meilleurs concepteurs, puis en choisir d'autres afin d'avoir les coudées plus franches, confier le tout à des architectes grenoblois, laisser venir à lui enfin les idées de la communauté des chercheurs pour en tirer le meilleur profit. « *Le maire,* dit-il, *doit être un animateur qui laisse éclore les projets dans la ville.* »

A quelques réserves près, Europôle fait ainsi l'objet d'un large consensus. Avec les retombées attendues du synchrotron, il définit le cadre d'un nouveau projet pour le Grenoble de demain, celui d'une ville ouverte au monde, sensible à ses évolutions sociologiques et technologiques, et toujours désireuse de rester dans la course.

J.-L. S.

(1) *Grenoble, le mythe blessé,* de Pierre Frappat. Éditions Alain Moreau, 1979.

Quels impôts pour les Grenoblois ?

VILLES	POPULATION (1982)	TAXE d'habitation %	FONCIER bâti %	FONCIER non-bâti %	TAXE professionnelle %	QUATRE taxes %
Grenoble	159 000	+ 4,5	+ 5,1	+ 3,4	– 9,7	– 2,2
Dijon	145 000	+ 3,7	+ 6,3	+ 0,04	– 12,6	– 2
Reims	181 000	+ 1,8	+ 6,5	+ 3,6	– 10,8	– 3,4
Toulon	181 000	– 0,7	+ 2,6	– 10,5	– 12,2	– 4,2
Clermont-Ferrand	151 000	+ 5,6	+ 10,4	+ 12	– 12,4	– 2,5
France métropolitaine (sondage)		+ 6,1	+ 7,4	+ 0,3	– 9,5	– 1,1

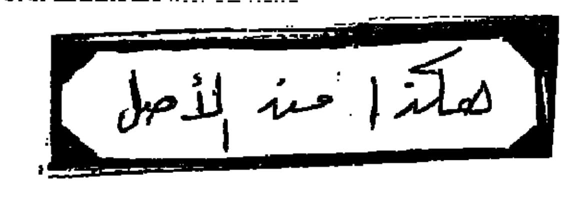
Les Grenoblois paient-ils plus ou moins d'impôts locaux que les habitants de villes d'une taille comparable ?

Sur ce tableau figure l'évolution en pourcentages arrondis du produit voté des quatre taxes locales entre 1986 et 1987.

Au total et compte tenu de la diminution de 16 % des bases de la taxe professionnelle décidée par le gouvernement, les impôts locaux auront diminués l'année dernière de 2,2 % à Grenoble ; plus qu'à Dijon mais moins qu'à Reims, Toulon et Clermont-Ferrand.

Les cinq villes citées sont dirigées par des municipalités de droite à l'exception de Clermont-Ferrand, dont le maire est Roger Quilliot, ancien ministre (socialiste) de l'urbanisme et du logement.





Du savoir au savoir-faire

Les universitaires ont appris à travailler avec les industriels. C'est un des secrets de la réussite de la ville

LES relations entre l'Université et l'industrie sentaient le soufre au temps des Amis de l'Université – association fondée par l'industriel Paul-Louis Merlin en 1947, à la demande du recteur de l'époque ! S'associer aux industriels n'était-ce pas, pour beaucoup d'universitaires, *« pactiser avec le capital »* et rompre des solidarités naissantes avec la classe ouvrière ? Aujourd'hui, ces scrupules idéologiques ont été balayés et on assiste, dans les milieux universitaires, à une véritable révolution culturelle. L'idée selon laquelle le transfert de technologie est aussi de la responsabilité des universitaires et des personnels des organismes publics de recherche est devenue dominante dans le milieu scientifique grenoblois. L'impulsion politique a été déterminante, mais le terrain était préparé depuis longtemps.

Les industries liées à la houille blanche et à l'électro-métallurgie, à la fin du siècle dernier, ont impulsé un enseignement et une recherche très utilitaire, qui donna naissance, en particulier à l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG). En revanche, c'est l'influence de quelques universitaires qui fut à l'origine, un demi-siècle plus tard, des activités liées au nucléaire et à l'électronique.

Le professeur Louis Néel, prix Nobel de physique en 1970, fut le pionnier de ces relations, en particulier dans le cadre du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG), qu'il créa il y a trente ans. Mais les structures institutionnelles visant à favoriser et à gérer les relations entre universités, centres de recherche et entreprises ont été mises en place seulement ces dernières années. Si l'INPG a créé, dès 1978, un service recherche-développement industriel, c'est en 1982 et 1983 qu'un chargé de mission « industrie » est apparu auprès de l'administrateur délégué au CNRS, que le CENG s'est donné un directeur adjoint chargé du soutien technologique local, et que l'Université scientifique, technologique et médicale de Grenoble (USTMG), dont un vice-président est chargé des relations recherche-industrie, s'est dotée d'un Service d'information et de liaison université-industrie (SILUI). Ces organismes travaillent en étroite collaboration ; bien souvent, les structures du CNRS servent de support administratif.

Des contrats qui rapportent

Difficile de donner une idée du foisonnement des contacts entre le milieu scientifique grenoblois et les entreprises, tant ils sont nombreux et divers. Cela va du classique contrat passé entre un laboratoire et une société pour un transfert de technologie, à la création d'une « pépinière d'entreprises », en passant par des groupements scientifiques associant sur un sujet donné – par exemple la cellulose-papier, un laboratoire, des universitaires et des industriels. Il y a même des laboratoires gérés conjointement, comme celui monté récemment par Rhône-Poulenc sous la direction d'un universitaire grenoblois.

Quelques chiffres suffisent à donner une idée de l'importance croissante des contrats dans le financement des laboratoires universitaires grenoblois : ils ont fait rentrer 35 millions de francs dans le budget de l'USTMG l'an passé. L'INPG en a pour 100 millions de francs sur son « carnet de commandes ». Que la situation de Grenoble soit, à ce titre, exceptionnelle, un dernier chiffre le prouve : le Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG) consomme à lui seul la moitié des crédits nationaux de la mission *« valorisation industrielle »* du Commissariat à l'énergie atomique.

Tout naturellement, les responsables de laboratoires ayant des besoins importants de financement pour soutenir des programmes de recherche souvent pluriannuels, ont tendance à privilégier les relations avec de grandes entreprises, pas forcément localisées dans la région. Les structures mises en place ces dernières années visent, au contraire, à favoriser les transferts en direction des petites entreprises de la région, en particulier celles si nombreuses dans les domaines du logiciel et des applications industrielles de l'informatique. Dans le cas précis de ces entreprises, l'expérience passée a montré leur difficulté à accéder à des moyens de recherche-développement coûteux et l'intérêt d'une relation suivie. D'où l'idée de mettre en place des pépinières d'entreprises à proximité du CENG en ce qui concerne ASTEC ou, à l'intérieur même de l'INPG, pour HITELLA.

ASTEC, un an après sa création, apparaît déjà comme un succès. Dix entreprises y sont implantées, dont cinq sont des créations de chercheurs ou d'ingénieurs issus du CENG. Du coup, ASTEC, qui visait à être une pépinière de produits, est aussi devenue une pouponnière pour des entrepreneurs néophytes qui continuent d'entretenir des liens étroits avec les laboratoires voisins. Ils peuvent accéder à certains matériels, retrouvent leurs anciens collègues dans les restaurants du CENG, et glanent quelques contrats fort précieux...

HITELLA se veut, suivant ses promoteurs, *« le centre de transfert technologique de l'INPG »*. C'est un lieu susceptible d'accueillir des équipes restreintes provenant d'entreprises ayant déjà fait leurs preuves, pour un projet d'industrialisation précis concernant exclusivement la micro-électronique et la micro-informatique. Cinq entreprises seront *représentées d'ici à la fin* de l'année, une vingtaine à terme. Vingt-trois mille cinq cents francs hors taxe par an et par poste de travail, ce n'est peut-être pas cher pour accéder aux cinq laboratoires de l'Institut de la machine intelligente et aux 200 millions de francs d'équipements scientifiques de l'INPG.

Les VRP de Shanghaï

L'Institut polytechnique de Grenoble a toujours été le lieu privilégié des relations avec l'industrie du fait que les recherches menées dans les laboratoires de ses sept écoles d'ingénieurs se situent plus près de la recherche appliquée que de la recherche fondamentale. Cela explique aussi que, chaque année, deux ou trois de ses enseignants ou chercheurs *créent dans la région leur propre* entreprise. Un phénomène comparable se produit au CENG, accéléré depuis la mise en place d'ASTEC. La culture technique de ces nouveaux entrepreneurs grenoblois ne les dispose pas forcément à devenir d'efficaces chefs d'entreprise et les amène parfois à raisonner davantage en termes de produits que de marchés.

Mais, là aussi, les choses changent. Il n'était que de voir, il y a quelques mois, à Shanghaï, l'étonnant spectacle de chercheurs et d'universitaires de la région transformés en commis-voyageurs de l'industrie rhône-alpine se substituant à des entreprises frileusement restées au pays. Il est par ailleurs significatif que ce soit l'Alliance universitaire de Grenoble (AUG), lointaine héritière des Amis de l'Université, qui ait été à l'origine de cette manifestation commerciale en Chine.

Le basculement des mentalités est tel que la volonté quasi systématique de valoriser un savoir-faire – en évitant de le brader comme c'est encore trop souvent le cas – peut conduire des laboratoires à se transformer en sociétés de services. Cela peut se justifier dans le cas du CENG ou de l'INPG. Ce dernier a d'ailleurs mis sur pied avec succès un « INPG-conseil ». Il y aurait un risque pour le CNRS, et surtout pour l'Université, qui ne doit pas oublier sa mission première d'enseignement et de recherche fondamentale. En arriver à ces réflexions prouve qu'à Grenoble le temps du chercheur enfermé dans son laboratoire-tour d'ivoire est révolu. Ici, l'expression galvaudée de synergie Université-recherche-industrie recouvre une réalité féconde.

PIERRE FRAPPAT.

La recherche fait le ménage

La concurrence épuise, mieux vaut consolider les points forts

LA région Rhône-Alpes, organisée autour du pôle Lyon-Grenoble, n'a pas à rougir de ses résultats en matière de recherche. A preuve, le deuxième rang qu'elle occupe derrière la région parisienne tant en ce qui concerne les effectifs des personnels de recherche que les budgets consacrés à ce secteur.

Reste que la concurrence en ce domaine aussi s'est avivée, que Lyon, par exemple, la rivale séculaire de Grenoble, fait preuve d'un dynamisme qui incline la capitale du Dauphiné à faire effort pour maintenir et améliorer sa place. Certes, Grenoble ne manque pas d'atouts. La physique de base, les mathématiques et les sciences physiques pour l'ingénieur y ont, comme le soulignait récemment encore Daniel Thoulouze, directeur scientifique adjoint du département mathématiques et physique de base au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), *« un « poids » supérieur à la moyenne nationale, même si cela est moins vrai pour les sciences de l'homme et de la société et pour certains domaines de la biologie »*.

Il suffit, par exemple, de passer en revue les résultats acquis dans le domaine des champs magnétiques intenses par les équipes grenobloises pour s'en convaincre. En novembre 1986, les chercheurs du Service national des champs intenses (SNCI) ont obtenu, en association avec ceux du Hochfeld-Magnetlabor allemand, un champ magnétique record de 350.000 gauss (*le Monde* du 26 novembre 1986) et détrôné leurs concurrents américains du fameux Francis Bitter National Magnet Laboratory. De même, la réputation du Centre de recherches sur les très basses températures n'est plus à faire pour ses travaux sur les matériaux magnétiques, l'hélium liquide, la cryobiologie, ou, plus récemment, sur des matériaux supraconducteurs (1) fonctionnant à la température de l'azote liquide.

On pourrait aussi évoquer la position de Grenoble dans le domaine des semi-conducteurs et de la microélectronique, secteurs dont le développement a bénéficié de la présence dans la région du Centre national d'études des télécommunications (CNET), du laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI), du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et de l'Institut national polytechnique de Grenoble dont le potentiel de recherche est consacré pour moitié à la filière électronique. Grenoble peut aussi se flatter des recherches accomplies sur les matériaux comme celles menées par un groupe de laboratoires sur la mise en forme des polymères.

L'exemple de Lyon

Reste que la capitale du Dauphiné doit aller plus loin en réaménageant certains secteurs et en s'ouvrant à d'autres. Des exemples ? Dans le domaine de l'informatique et des mathématiques appliquées qui fut longtemps un secteur phare de la région, *« nos équipes*, note Daniel Thoulouze, *sont concurrencées par celles de Rennes, Orsay, Nice, Toulouse et, demain, Nancy »*. *« Sans doute, n'avons-nous pas su arrêter à temps certains programmes »*, regrette Alain Nemoz, vice-président chargé de la recherche de l'Université scientifique et technique de Grenoble, *ou favoriser une meilleure synergie entre les mathématiques pures et les mathématiques appliquées »*, admet son collègue du CNRS. Aussi les uns et les autres prônent-ils, pour sortir de cette impasse, la mise en place de *« projets de dimension nationale tournés vers l'utilisation de l'informatique »* et mettant à profit les atouts de la région grenobloise dans les domaines du génie logiciel, des ordinateurs de demain (calculateurs hypercubes), de l'intelligence artificielle appliquée à la robotique. Tous programmes pour lesquels collaborent le CNRS l'université et l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG).

Mais plus que l'informatique et les mathématiques appliquées, c'est la faiblesse de la région grenobloise dans le domaine des sciences de la vie, secteur privilégié à Lyon, qui inquiète les responsables.

Certes, on ne part pas de rien. Les gros efforts consentis depuis cinq ans sur ce thème par l'ensemble des acteurs de la région (CNRS, CEA, INSERM et universités) ont donné lieu à de bonnes réalisations au rang desquelles figure la création, en décembre 1985, d'une remarquable fédération de laboratoires de biologie installés sur les terrains du département de recherche fondamentale du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG). Premiers succès donc, qui demandent cependant à être renforcés.

Il n'est pas question, bien sûr, de reconstruire à Grenoble ce qui existe dans la capitale lyonnaise. L'heure est plutôt à l'utilisation des spécifités de la région pour créer dans ce secteur des pôles de valeur nationale. Pour y parvenir, Alain Nemoz se dit prêt à agir sans détours. *« Il faut*, dit-il, *que nous fassions un peu de ménage en biologie ; profiter des opportunités qui vont nous être offertes dans les cinq prochaines années – départs à la retraite notamment – pour recruter des « leaders » ; fermer éventuellement certains secteurs, en ouvrir ou en conforter d'autres. »*

Jean-Jacques Payan soutient activement cette politique au sein de l'université qu'il préside. On peut donc s'attendre à des interventions dans les domaines de la physiologie cellulaire, de la biochimie, mais aussi dans des secteurs particuliers, à cheval sur plusieurs disciplines.

Saint synchroton

Ces chantiers nouveaux pourraient porter sur : l'emploi de la résonance magnétique nucléaire (RMN) *in vivo* pour l'étude de métabolismes du cerveau ; la reconnaissance des formes pour le tri automatique des cellules qui a donné lieu à la mise au point d'un appareil (Samba-2000) actuellement commercialisé ; l'utilisation des compétences en imagerie médicale pour faire de la ponction assistée par ordinateur au niveau du cerveau et des vertèbres (2).

Consolidation des points forts, réorientation de certains secteurs, création de nouveaux pôles d'étude sont donc les bases de la nouvelle politique de recherche grenobloise, auxquelles s'ajoutent quelques actions destinées à se préparer à l'installation dans la capitale dauphinoise du laboratoire européen de rayonnement synchroton (ESRF). Et ce, pour deux raisons. D'abord, parce que l'arrivée de cette machine dans le polygone scientifique de Grenoble conforte la dimension européenne, et internationale, de la capitale du Dauphiné qui abrite déjà le siège de l'Institut franco-allemand de radio-astronomie millimétrique (IRAM) et le réacteur à haut flux de l'Institut Laue-Langevin, géré conjointement par les Allemands, les Britanniques, les Espagnols et les Français. Ensuite, parce que, comme le rappelle Jean-Jacques Payan, *« cette installation va attirer de nombreuses équipes internationales avec lesquelles les chercheurs de nos laboratoires devront entrer en concurrence pour rester à la pointe de leurs recherches »*.

Aussi ne faut-il guère s'étonner que les différents acteurs de la recherche grenobloise militent aujourd'hui en faveur d'opérations *« coups de poing »* destinées à la fois à mettre en place une structure mixte de dimension nationale sur la chimie du solide et à soutenir les hommes (physiciens tournés vers les sciences de la vie) et les programmes (cristallochimie et biocristallographie) engagés dans la biologie, un des champs d'expériences prometteur de l'ESRF.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Il s'agit de matériaux qui transportent le courant sans pertes.

(2) Ce projet fortement soutenu par la région se fait en relation avec un industriel (Automatique industrielle dauphinoise).

—(Publicité)—

RECHERCHE - ENSEIGNEME

L'INTERDISCIPLINARITÉ ET L'INTERNATIONALISATION :

Deux atouts cultivés par les universités de Grenoble dans le domaine de la recherche et dans celui de l'enseignement

Un constat : les sciences de l'homme et de la société se rapprochent des sciences de la matière. Résultat de cette symbiose ? Une meilleure adéquation des technologies nouvelles à la société et de nouvelles perspectives de développement scientifique

« Nous n'avons que des pôles d'excellence au CNRS (Centre national de recherche scientifique). Organise au niveau national, nous choisissons les compétences les plus pointues et donnons ainsi notre label aux équipes les mieux placées qui, automatiquement, ont un rayonnement international. Ainsi, il est difficile de faire une sélection sur l'ensemble des laboratoires « propres et associés », mais Grenoble a néanmoins une spécificité très forte dans le domaine des nouveaux matériaux. Comprendre et agir sur les propriétés de la matière est une dynamique instaurée par Louis Neel, qui, grâce à sa notoriété, a su créer un haut lieu de la recherche scientifique à Grenoble », explique **Jean-Marie LOISEAUX, délégué scientifique pour la région Rhône-Alpes.**

Cinq laboratoires propres, associés à l'université Grenoble-I, travaillent dans le domaine de la physique de la matière condensée et sont actuellement mobilisés sur l'étude de nouveaux matériaux supraconducteurs. L'idée traduite simplement est de faire en sorte que des matériaux à température ambiante n'offrent aucune résistance au passage du courant électrique.

Ce peut être le départ d'une révolution technologique comparable à celle du transistor. Une des applications est la création, sans dépense d'énergie, de hauts champs magnétiques utilisables dans les convertisseurs ou le stockage d'énergie, les transports, etc...

Le magnétisme est également un domaine où excellent les Grenoblois puisqu'ils ont mis au point l'aimant le plus puissant du monde. Louis Neel a d'ailleurs reçu le prix Nobel de physique en 1970 sur la base de la théorie du magnétisme. Klaus von Klitzing obtient à nouveau, en 1985, le prix Nobel de physique pour des expériences élaborées au SNCI (Service national des champs intenses, où travaillent trente chercheurs allemands de l'Institut Max Planck.

Bien que le CNRS à Grenoble soit présent par ses recherches en chimie (valorisation de la biomasse et gélifiants) et dans les sciences de la vie avec le CERMAV (Centre de recherche sur les macromolécules végétales), un de ses domaines de prédilection est la glaciologie. Dirigé par Claude Lorius, qui a succédé à Paul-Emile Victor à la présidence des Expéditions polaires françaises, le laboratoire de glaciologie remporte un franc succès international auprès des Américains et des Soviétiques. L'idée originale selon laquelle *« l'histoire climatologique est mémorisée par les glaces »* a permis de reconstituer le climat d'il y a trente mille ans.

Pour *Bernard Fandra, administrateur délégué du CNRS de Grenoble,* l'essentiel est de faire se côtoyer les sciences dures et les sciences douces : « N'y-a-t-il pas lieu de se poser la question de l'influence des sciences humaines et sociales sur le développement technologique ? » Question très à propos,.., illustrée par Grenoble-III langues et lettres (nommée récemment Stendhal), qui s'attache à préserver un patrimoine culturel et une identification nationale sans lesquels la science « exacte » ne pourrait avancer.

L'université Stendhal : la communication parlée, un atout très prisé des scientifiques.

Le plus vieil institut phonétique de France est né au sein de *Grenoble-III* en 1904. A partir de 1963 une orientation scientifique lui est donnée, avec l'analyse de la parole. Aujourd'hui un rapprochement a été effectué avec le laboratoire de la communication parlée de l'ENSERG/INPG pour créer l'ICP (Institut de la communication Parlée) sous l'égide du CNRS (laboratoire associé).

Louis-Jean Boé, responsable du laboratoire de phonétique, peut dire : « Ce laboratoire grenoblois est l'un des plus importants en France par son équipement et par les relations qu'il entretient avec l'INPG, le CNET à Lannion, le KTH à Stockholm, le Canada, les Etats-Unis, etc. ». La communication au sens large est véritablement un atout de l'université Stendhal, comme en témoignent également le département communication, avec la maîtrise des sciences et techniques de la communication, et le DUST métiers des réseaux câblés. « Les filières connaissent un succès tel que chaque année nous sommes obligés de refuser une personne sur deux », explique Hippolyte Rokatofiringa, président de Grenoble-III.

« L'université des sciences sociales de Grenoble recouvre de nombreuses disciplines qui vont du droit à l'informatique en passant par la gestion et la psychologie. En conséquence il est difficile de privilégier des pôles d'excellence », déclare Bernard Pouyet, tout nouveau président de Grenoble-II.

Toutes les sciences sociales ou presque

Il faut cependant signaler que l'*Institut d'études politiques* est toujours classé immédiatement après celui de Paris. *L'Ecole supérieure des affaires* (ESA, groupe IAE-IEC) demeure une des toutes premières formations publiques dans le domaine de la gestion, notamment pour la formation permanente des ingénieurs et cadres. *L'IEPE* (Institut d'économie et de politique de l'énergie), laboratoire propre au CNRS, longtemps dirigé par Jean-Marie Martin, est aujourd'hui un grand institut de conseil international. *L'IREP* (Institut de recherche économique et de planification) reste un pôle fort de la recherche économique, qui se développe aujourd'hui du côté de la productique. Le *CRISS* (Centre de recherche informatique en sciences sociales) est un laboratoire qui a décroché des contrats importants, notamment avec les Communautés européennes, et s'est fait remarquer pour ses compétences en intelligence artificielle.

Pendant ce temps, la psychologie, sous l'impulsion de Guy Tiberghien, s'est orientée vers un domaine de pointe, l'intelligence artificielle et la psychologie cognitive, tandis que le droit se développe du côté de la propriété industrielle grâce à Marie-Ange Perot-Morel et que la science économique connaît une école dite grenobloise de la régulation, derrière Gérard Destanne de Bernis.

Les sciences de la vie et de la santé doivent grandir auprès des mathématiques et de la physique

« L'excellence de Grenoble tient à son extraordinaire tissu scientifique. mais à côté des sciences exactes Grenoble se doit d'être forte dans le domaine des sciences de la vie et de la santé, que j'ai l'intention de renforcer dans les cinq ans à venir. Mon ambition est également d'accentuer l'ouverture internationale de l'université en créant des chaires municipales permettant de faciliter le recrutement des professeurs étrangers de renom. Ce projet est à l'étude avec le maire de Grenoble, Alain Carignon », précise Jean-Jacques Payan, élu récemment président de Grenoble-I.

Grenoble-I se signale par ses trois magistères en physique, mathématiques, et informatique et modélisation. *« Grenoble offre une très forte concentration de physiciens et de mathématiciens reconnus mondialement. Les grandes installations de Grenoble ouvrent des possibilités d'expérimentation dans le domaine des champs magnétiques intenses, les basses températures... et toutes les techniques de spectroscopie qui nous permettent d'étudier et de comprendre la matière, qu'elle soit solide cristalline, organique amorphe, voire liquide »,* affirme Alain Némoz, vice-président de la recherche à Grenoble I. *« Historiquement parlant, nous avons deux pôles renommés, en mécanique et en informatique, communs à Grenoble-I et à l'INPG. Le laboratoire de calcul, créé par le professeur Kuntzmann, a été à l'origine du développement des mathématiques appliquées et de l'informatique à Grenoble. Le génie logiciel et le développement d'architecture à base de parallélisme massif sont actuellement les recherches à la pointe dans ce domaine. »*

Au moment où le Centre interuniversitaire de calcul de Grenoble *renouvelle* son service principal avec un ordinateur CDC d'une puissance équivalente à celle des grands ordinateurs des centres nationaux, les universités de Grenoble et le CNRS créent le réseau GRENET, réseau informatique à haut débit. Ainsi la communauté scientifique grenobloise se dote des outils indispensables pour être compétitive avec les meilleurs complexes scientifiques internationaux.

Une université de l'entreprise déjà ouverte sur l'esprit européen

En perspective de développement, la biologie à Grenoble possède déjà des références. Les chercheurs de Grenoble-I et du département de recherche fondamentale du CENG ont créé en l'espace de quelques années, avec les professeurs de la faculté de médecine et le soutien du CNRS et de l'INSERM, un pôle de recherche de renommée *mondiale en biologie cellulaire et* moléculaire. Cette aptitude à mettre les compétences en commun, facilitée par les structures très souples et efficaces de l'université, se retrouve pour favoriser le développement de programmes où physiciens, informaticiens, biologistes et médecins travaillent ensemble. L'exemple le plus significatif : la recherche sur les métabolismes avec l'aide de la résonance magnétique nucléaire *in vivo*, où Grenoble est leader. Enfin, en biologie végétale, Grenoble se distingue par trois laboratoires dont les travaux, en relation avec l'INRA, laissent prévoir des résultats très performants dans l'agro-alimentaire.

L'INP-G (Institut national polytechnique de Grenoble) est connu pour ses sept écoles d'ingénieurs. Elles ont délivré, en 1987, près de 750 diplômes, ce qui place l'Institut au premier rang des établissements français. Parmi ces écoles, l'ENSIMAG, première école d'informatique de France, a été récemment habilitée comme école d'application de l'Ecole polytechnique.

L'INP-G est aussi connu pour l'activité de recherche qui s'effectue dans ses 24 laboratoires en liaison étroite avec le CNRS (20 lui étant associés) et l'USTMG (4 étant communs aux deux universités).

Il se concentre et se développe autour de trois pôles :

- Informatique et électronique ;
- Matériaux et génie des procédés ;
- Génie énergétique et mécanique.

Les particularités dans les domaines de l'informatique et de l'électronique sont le CIME (Centre inter-universitaire de microélectronique), que l'on peut considérer comme une super-salle de travail autorisant l'expérimentation et la conception de circuits intégrés.

Autre spécificité du rapprochement voulu des deux domaines, l'IMI (Institut de la machine intelligente), regroupant plusieurs laboratoires en un même lieu sur les thèmes de la visionique, de la robotique, de la communication parlée, du calcul parallèle, des réseaux d'automates... et même de l'informatique musicale (ACROE).

Dans le secteur des matériaux nouveaux, l'INP-G a fait, ces dernières années, quelques avancées spectaculaires, en particulier dans le domaine de l'enregistrement magnétique (pigments et couches minces) et dans celui des supraconducteurs à haute température.

Selon Jean-Marie Pierrard, vice-président de l'INP-G, l'Institut de mécanique a permis la création récente d'un laboratoire unique en France, le Madylam. Il permet la fonte de métaux précieux en lévitation sans contact avec les parois et avec contrôle du brassage. Les applications qui peuvent en résulter sont d'une telle ampleur et provoquent un tel intérêt auprès des industriels que la part d'autofinancement du laboratoire est déjà substantielle. Une des applications originales de ce laboratoire : la soudure au plafond.

Dans le domaine de l'énergie, la maîtrise du champ électromagnétique est aussi un secteur des plus prometteurs, touchant aussi bien au civil qu'au militaire.

Une belle réalisation à l'actif de l'INP-G : le CREMHYG (Centre de recherches et *d'essais de machines hydrauliques de Grenoble*), inauguré en 1986, s'est vu confier par la Société européenne de propulsion l'étude des pompes cryogéniques du moteur Vulcain d'Ariane-5.

L'INP-G pense aussi à l'Europe. A travers le réseau européen d'universités technologiques, sa participation à 22 programmes communautaires de recherche-développement et ses relations industrielles, l'INP-G entend apporter une contribution importante à la construction de l'Europe.

Alain Carignon, maire de Grenoble et ministre de l'environnement, a confié récemment au président de l'INP-G Georges Lespinard, une mission qui rejoint les préoccupations de l'Institut : la veille technologique, et plus particulièrement le problème de savoir que faire pour améliorer la compétitivité des entreprises en accélérant les processus de transfert entre les laboratoires et l'industrie.

Georges Lespinard estime que *« cette mission est fondamentale mais qu'elle devra, pour réussir, associer étroitement les communautés scientifiques et industrielles grenobloises. Elle débouchera, à l'horizon d'un an, sur des réalisations concrètes qui amélioreront considérablement la relation recherche-industrie. »*

Enjeu

La communauté scientifique
le transfert, résument
Quand celui-ci est mis
du département

Ouverture aux étudiants du monde

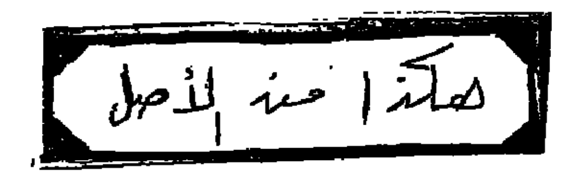
Mille cinq cents étudiants étrangers sur cinq mille inscrits fréquentent l'université Stendhal (Grenoble-III), héritière d'une tradition d'accueil, presque centenaire avec le Centre universitaire d'études françaises (CUEF), comité de patronage. En outre, les études de langues conservent leur aspect classique, mais nombreux sont les étudiants de Grenoble-III qui choisissent les nouvelles filières.

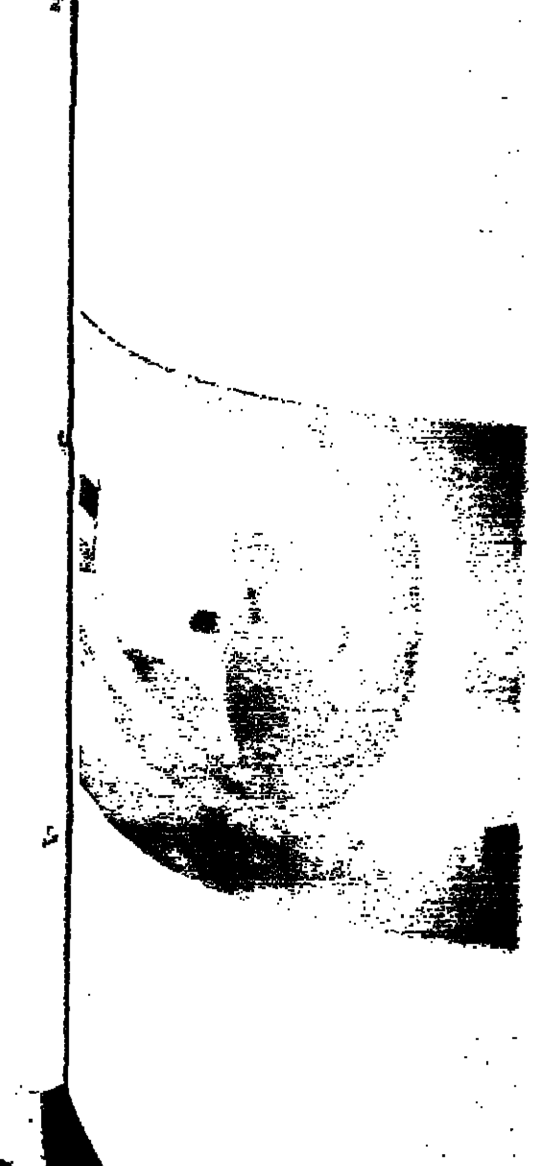
Celles-ci font se juxtaposer l'étude de l'anglais, d'une seconde langue (allemand, russe, japonais...) et l'étude des sciences économiques. *« C'est notre originalité,* souligne M. Claude Robert, vice-président chargé des relations internationales : *de ce fait, les études de langues sont une connaissance de la réalité actuelle des pays et favorisent la quête de travail dans l'industrie et le commerce. »* Aussi l'université est-elle particulièrement sensible aux avantages du nouveau plan ERASMUS, élaboré dans le cadre de la CEE et qui assure la promotion des échanges d'étudiants entre établissements étrangers, tout en leur permettant de garder le bénifice de leur inscription et des validations de diplômes.

Un souci de débouchés réels totalement partagé par M. Jacques Solé, également vice-président des relations internationales à l'université des sciences sociales (Grenoble-II) : *« Un de nos grands buts dans le secteur économique et commercial est d'ouvrir nos formations à une perspective mondialiste et concrète. Il faut penser chinois, penser japonais. »* Et d'ouvrir un enseignement de la langue chinoise à l'Ecole supérieure des affaires. Et d'établir des échanges avec l'université de Shanghai. *« Une bonne méthode est de recevoir les étrangers mais aussi de s'ouvrir sur le milieu industriel et commercial local,* dit-il encore. *Notre université a pris conscience qu'il ne suffit pas de former des connaisseurs désintéressés mais des gens qui savent ce qui sous-tend culturellement les marchés économiques. »*

Ouverture sur l'entreprise

Cette double relation entre les échanges internationaux et le milieu économique ambiant a fait se multiplier les missions dans tous les pays européens (vingt-sept en Italie en





هكذا من الأصل

GNEME

Enjeu

La communauté scientifique ... le transfert, résume ... Quand celui-ci est m... du départeme...

Ouverture aux étudiants du monde

Ouverture sur l'entreprise

technique de Grenoble



NT SUPÉRIEUR DE GRENOBLE

sans frontières

de Grenoble pratique l'ouverture. La coopération internationale et le voyage, sans doute cette mission traditionnelle de l'enseignement et de la recherche qu'est l'échange. en œuvre sans désemparer et qu'il mène... de l'entreprise voisine à la Chine ou d'une commune à la bordure de la calotte antarctique, universitaires et chercheurs sont à leur affaire.

1986) mais aussi au Maroc, au Niger, au Canada, aux Etats-Unis, en URSS, en Pologne ou en Israël entre autres. M. Michel Hollard, chargé de mission pour les milieux scientifiques et économiques pour Grenoble-II, peut multiplier à l'envi les exemples de collaboration de son établissement avec les entreprises et les collectivités de la région grenobloise. Ainsi l'Institut des sciences sociales et mathématiques appliquées travaille-t-il avec l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) sur la constitution d'une banque de données relative à l'emploi. L'institut de recherche économique et de planification (IREP) a passé contrat avec la Caisse centrale de coopération économique sur la politique industrielle en Afrique, tout comme il travaille avec les comités d'expansion pour favoriser le développement du tissu industriel.

Ajoutons que, si Grenoble a été une ville pionnière en matière de coopération Université-industrie, Grenoble-II est devenu le lieu d'élection de la coopération avec l'administration et les collectivités locales : préparation aux concours administratifs, formation permanente, expertises, recherche opérationnelle. Au bénéfice, là, des collectivités territoriales, Grenoble-I a mis en place une structure originale de formation permanente de leurs cadres techniques (deux mille huit cents y sont passés en quinze ans).

L'université, par sa cellule d'information et de liaison Université-collectivités (CILUC), apporte une formation adaptée et joue aussi le rôle d'expert à l'embauche ou en conseils techniques.

Dans ce contexte, un DEUST cadre technique de collectivités, unique en France, a été créé. Etalon du succès : plus de la moitié de la dernière promotion a été embauchée dans le privé. Là encore, la référence est l'échange : celui des compétences et celui des services : *« Des praticiens de la ville viennent enseigner à Grenoble-I, et, au prorata, des employés viennent gratuitement suivre des enseignements »*, précise Jean Bornarel, vice-président à la formation.

Cette pratique de coopération avec les collectivités, les entreprises, peut encore être illustrée par un exemple emprunté à l'IUT-1 : la mise en place d'un centre de formation aux métiers de la chimie soutenu par la région, par le conseil général de l'Isère et par les industriels. Ce centre accueillera des auditeurs en formation continue provenant de l'industrie locale mais aussi des lycéens et des étudiants pour leur formation initiale.

Plus généralement à l'égard du monde industriel, par son esprit d'ouverture, sa volonté de coopération, ses créations d'entreprises, Grenoble-I montre l'exemple. Elle accueille depuis plus de dix ans un centre de recherche Bull, et de nombreux accords de coopération viennent d'être passés avec cette société, mais aussi avec Hewlett-Packard ; les chercheurs Thomson-TITN participent aux travaux d'une équipe qui réunit des biologistes, des informaticiens et des médecins, et qui a mis au point le système d'analyse et de traitement d'images biologiques (SAMRA-200) pour la cytologie, l'histologie et la biologie cellulaire. Cet appareil est commercialisé par Thomson-TITN dans les laboratoires d'analyses médicales et dans les hôpitaux.

Ces travaux se prolongent par l'introduction de méthodes d'intelligence artificielle dans les processus d'analyse et conduisent d'ores et déjà à deux systèmes experts de diagnostic des cancers du sein et de la vessie. Une procédure est en cours pour placer un instrument comme standard européen. Grenoble-I fait aussi émerger des entreprises : dans le domaine de la traduction automatique par ordinateur, la société B-Vital exploite le système de traduction mis au point par le GETA pour traduire les notices techniques d'Airbus ; dans le secteur de la pharmacie, ELIAC, qui dispose de 300 mètres carrés de laboratoires équipés dans l'université, valorise les recherches pharmaceutique et biologiques au profit des secteurs pharmaceutiques (médicaments), agro-alimentaire, agro-chimie et chimie fine.

« Cette volonté de coopération avec le milieu économique commence à être bien connue des entreprises, grâce notamment à l'action de notre service d'information et de liaison Université-industrie (SILUI) », tient à préciser Jean-Jacques Payan, président de Grenoble-I, qui ajoute : *« Les scientifiques sont habitués à passer des contrats. Ceux que je connais interviennent pour plus de 30 millions de francs. J'aimerais multiplier ce chiffre par trois d'ici cinq ans »*.

Jouant son rôle de relais, c'est enfin l'Alliance universitaire grenobloise qui a organisé, pour le compte de la région Rhône-Alpes, le voyage des élus à Shangai en mai dernier.

Ouverture à la recherche internationale

« On ne peut avoir de bonnes relations internationales que dans de bonnes relations locales, donc une parfaite insertion, affirme M. Georges Lespinard, président de l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG) ; *un enseignement de qualité implique un brassage.* Des contrats bilatéraux ont été établis avec une quarantaine d'établissements dans le monde et des têtes de pont intéressantes en Asie du Sud-Est et aux Etats-Unis. Pour ce qui concerne le transfert de technologie, l'INPG récolte plus de 40 millions de francs par an de ressources financières en provenance directe de l'industrie et participe activement à la création de deux entreprises en moyenne par an depuis 1946. En mettant en place, dès cette rentrée, le centre de transfert de technologie Hitella, destiné à accueillir de jeunes entreprises fortement innovatrices, l'INPG leur donne accès de façon concrète à ses interventions micro-électroniques et micro-informatiques, à des bureaux, ateliers et laboratoires entièrement équipés, à une assistance en recherche et développement, et à une assistance industrielle complète pour une période de deux ans.

« Grenoble est une ville à taille humaine où la recherche est reconnue comme une richesse » : ainsi M. Jean-Marie Loiseaux, délégué scientifique Rhône-Alpes du CNRS apprécie-t-il la place où la qualité scientifique et l'esprit d'entreprise l'emporte sur l'étiquette. Inutile d'évoquer l'ouverture quand la compétence nationale à propos de la recherche fondamentale implique forcément un « bain » international de tous les instants. Pour preuve, Grenoble recèle un ensemble remarquable de grands équipements qui, pour des raisons financières, de qualité et de mobilisation de compétences, sont le fait de plusieurs pays.

« Le CNRS n'est pas seulement un partenaire pour la recherche et l'entreprise ; il est aussi un partenaire privilégié dans le domaine de la coopération et des relations internationales », souligne Bernard Fandre, administrateur délégué.

Le Service national des champs intenses (SNCI) associe l'Allemagne et la France ; l'Institut Laue Langevin (ILL) associe l'Allemagne, l'Angleterre et la France ; l'Institut radio-astronomique millimétrique (IRAM) associe l'Allemagne et la France ; l'European Synchrotron Radiation Facility (ESRF) associe enfin les trois pays déjà cités et l'Italie.

M. Roger Sarrazin, professeur de chirurgie et vice-président assesseur de Grenoble-I, conclut sobrement : *« Ces gens ignorent les frontières. »*

GRENOBLE I ET LES RISQUES NATURELS

Grenoble I a ressenti très tôt, en jouant souvent un rôle pionnier, l'intérêt des recherches dans le domaine des risques naturels. Dès 1965, des géologues et des spécialistes en mécanique des sols se préoccupent du problème des mouvements des terrains et de leur stabilité. Ils créent l'Institut de recherches interdisciplinaires de géologie et de mécanique. Avec, en plus des laboratoires de géophysique interne, de glaciologie et les hydrologues de l'Institut de mécanique, Grenoble I a tous les éléments pour répondre à la recommandation de l'opération « Isère – département pilote – risques majeurs » de promouvoir un pôle de recherche et d'expérimentation ; à cela s'ajoutent les formations d'ingénieurs géotechniciens avec une orientation risques naturels de troisième cycle en mécanique des milieux géophysiques et environnement.

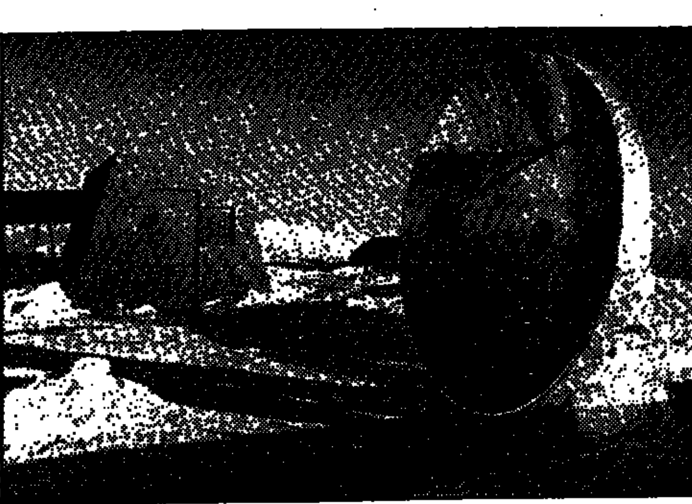


Photo : P. Raffin, IRAM Grenoble.

Une des trois antennes de 15 mètres de diamètre construites par l'Institut franco-allemand de Radio-Astronomie millimétrique sur le plateau de Bure, à 2 600 m d'altitude dans le massif du Dévoluy (90 km au sud de Grenoble). Elle pèse 130 tonnes et servira à capter l'émission radio à 100 000 MHz de notre galaxie. La parabole forme l'image inversée du paysage environnant. Les antennes se déplacent sur des voies ferrées et on aperçoit à gauche le hangar dans lequel elles sont stockées par mauvais temps.

Texte : G. Duvert – Observatoire de Grenoble.

Le logement

La réputation d'excellence scientifique de Grenoble n'est plus à faire. Mais la rumeur veut qu'il soit plus difficile pour un étudiant de se loger que d'obtenir un diplôme de troisième cycle, et ce malgré les efforts d'un CROUS efficace qui propose aux 35 000 étudiants grenoblois 7 000 chambres en cités universitaires et qui dispose d'un service de logement chez l'habitant.

Aussi, Grenoble-I a-t-elle imaginé de renforcer le dispositif attractif de la ville par la construction d'une première tranche de 60 studios, dont l'ouverture est prévue en octobre 1988, sur le site de la Pharmacie à Meylan. Entreprise également motivée par l'arrivée à Lyon de l'Ecole normale supérieure : l'Université ne fait pas mystère de vouloir attirer dans ses DEA et ses magistères et de retenir dans ses laboratoires de recherche les normaliens voisins.

Ce projet conçu en étroite collaboration avec le CROUS, qui en assurera d'ailleurs la gestion, comme tient à le souligner Pierre Balme, secrétaire général de Grenoble-I, doit être le premier maillon d'une nouvelle chaîne de résidences pour étudiants conçue sur la base de logements entièrement équipés. On quitte l'image de la petite chambre d'étudiant pour aller vers celle du studio de vacances.

Ce projet doit bientôt compter deux autres réalisations sur le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères-Gières :

– L'une dans le cadre de la reprise d'une opération « Banlieues 89 » en collaboration avec la ville de Saint-Martin-d'Hères (80 logements pour les étudiants y sont prévus, dont 20 réservés aux étudiants handi-



capés, ce qui leur permettra de s'épargner le trajet quotidien depuis le centre de cure de Saint-Hilaire-du-Touvet),

– L'autre, initiée par le CROUS, doit offrir une centaine d'appartements à proximité du restaurant Diderot.

Enfin, sur le site du Polygone scientifique ou dans sa périphérie, se profile la création d'une « maison des thésards ».

La concrétisation de ces projets devraient donc faire taire la rumeur sur le logement des étudiants à Grenoble...

MIEUX VIVRE EN TAG

1987 : l'agglomération grenobloise réinvente le tramway comme Nantes, Los Angeles, Calgary, Buffalo ou encore Mineapolis...
Un tramway vraiment pas comme les autres. Un tramway sous sa forme la plus élaborée, la plus modernisée et technologiquement la plus avancée : le plus beau et le plus performant tramway du monde : le TAG.

Depuis les Jeux Olympiques de 1968, Grenoble et l'ensemble de son agglomération connaissent un essor considérable. Essor qui s'accompagne d'une forte croissance urbaine et par conséquent d'un développement exponentiel des besoins en transports collectifs.

Dès les années 70, les élus locaux étudient l'ensemble des solutions novatrices conformes aux exigences d'une ville moderne en matière de transports urbains. De cette contrainte naquit assez rapidement l'idée du tramway ou métro léger. Solution qui s'adapte parfaitement aux caractéristiques de l'agglomération grenobloise, trop petite pour supporter un métro et géologiquement inapte à recevoir tout mode de transport enterré. La décision est prise : Grenoble et son agglomération vont se doter du tramway de l'avenir, matériel français de haute technologie et d'avant-garde, spécialement conçu pour s'adapter aux sites traversés et étudié pour durer plusieurs décénies.
Le défi est relevé : construire à Grenoble le tramway le plus moderne du monde, un des fleurons de la technique française, un modèle du genre permettant à l'industrie nationale de s'affirmer au niveau mondial et de conquérir des marchés aux quatres coins du globe.

Unique au monde, il est accessible à tous conformément aux objectifs fixés par les responsables en liaison avec les associations d'handicapés et grâce aux prouesses techniques du maître d'œuvre - Metram Studélec, et du constructeur Alsthom Francorail - le TAG construit la solidarité. Commencé en janvier 1985, le chantier s'achève aujourd'hui. Les premières rames roulent déjà.

Le TAG par sa beauté, sa rapidité enchantent toute la population et les nombreuses délégations venues le visiter. L'événement de la rentrée sera sans aucun doute son inauguration le 5 septembre. Inauguration qui sera accompagnée non seulement de cérémonies officielles en présence de Jacques Douffiagues, Ministre des Transports ; Alain Carignon, Maire de Grenoble et Président du Conseil général et Ministre de l'Environnement ; Charles Descours, Sénateur et Président du S.M.T.C. ; Yannick Boulard, Maire de Fontaine et Conseiller général ; mais aussi de très grandes fêtes populaires, réalisées grâce à Europe 1, au Dauphiné Libéré et à de nombreuses entreprises. ■



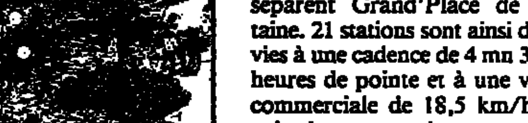
Le TAG rajeunit le transport urbain

Le TAG répond à un cahier des charges très complet. Il doit satisfaire des attentes de confort et d'esthétique, des attentes de service et de sécurité et des attentes économiques. L'architecture du mobilier urbain et notamment des stations est dans le ton de ce design et conçue pour s'adapter agréablement au paysage urbain.

L'esthétique générale du véhicule a fait l'objet d'une étude très poussée d'ergonomie et de confort. Le matériel possède une grande transparence intérieure, une finition extérieure soignée, et des aménagements fonctionnels et agréables pour le voyageur.

Les formes arrondies, les faces galbées, l'avant avec pare-brise panoramique, les grandes baies, participent avec les contours bleus et gris argenté, les teints aux vitres des portes et fenêtres à donner au tramway un "look" moderne et séduisant.





Le TAG simplifie la vie

Dès 5 h 12 du matin, le TAG se prépare pour avaler les 8,9 km qui séparent Grand'Place de Fontaine. 21 stations sont ainsi desservies à une cadence de 4 mn 30 aux heures de pointe et à une vitesse commerciale de 18,5 km/h. Un gain de temps qui peut atteindre sur certain tronçon 50 % en regard de l'ancien réseau bus. Globalement, sur l'ensemble du réseau, ce sont 1,8 millions d'heures passées en temps de trajet qui seront annuellement gagnées.

Du temps gagné pour vivre et se détendre en famille. Une révolution dans la vie quotidienne des 64.000 personnes qui seront transportées chaque jour. Révolution qui s'accompagne d'une complète restructuration des moyens de transport de l'agglomération grenobloise. La ligne TAG forme une colonne vertébrale sur laquelle vient s'articuler le tracé modifié ou inchangé des lignes d'autobus. Les 21 stations TAG ainsi créées constituent de véritables centres d'échanges et permettront même la création de nouvelles lignes classiques. Réorganisation et modernisation du tissu "transport en commun" mais aussi amélioration de la circulation et sécurité assurée. En circulant en site protégé le TAG respecte la circulation automobile. Les transports individuels et collectifs ne se concurrencent plus. Les bouchons sautent et l'angoisse du déplacement urbain s'atténue. Circulation améliorée en toute sécurité. Sécurité pour les piétons et deux roues grâce aux aménagements des stations et carrefours, mais aussi sécurité pour les usagers : la circulation en site protégé assure aussi à chacun le respect des horaires en toutes circonstances. ■



Le TAG construit la solidarité

Une forte volonté politique locale s'est affirmée pour que le TAG soit un mode de transport très facilement accessible à tous. Résultat : une première mondiale. Le TAG est le premier transport urbain de surface dans lequel on pourra accéder pratiquement au niveau du quai. Avec un plancher à 35 cm du sol et une palette mobile utilisable à la demande pour combler les quelques centimètres d'écart, le TAG est véritablement accessible à tous. Techniquement, ce résultat est obtenu par un abaissement maximum du plancher dans la partie centrale de la rame.

Une performance technologique, instrument d'une plus grande solidarité qui permet au tramway d'accueillir toutes les personnes jusqu'à présent négligées ou exclues des transports urbains au premier rang desquelles se trouvent les handicapés en fauteuil roulant, les landeaux et les poussettes. ■

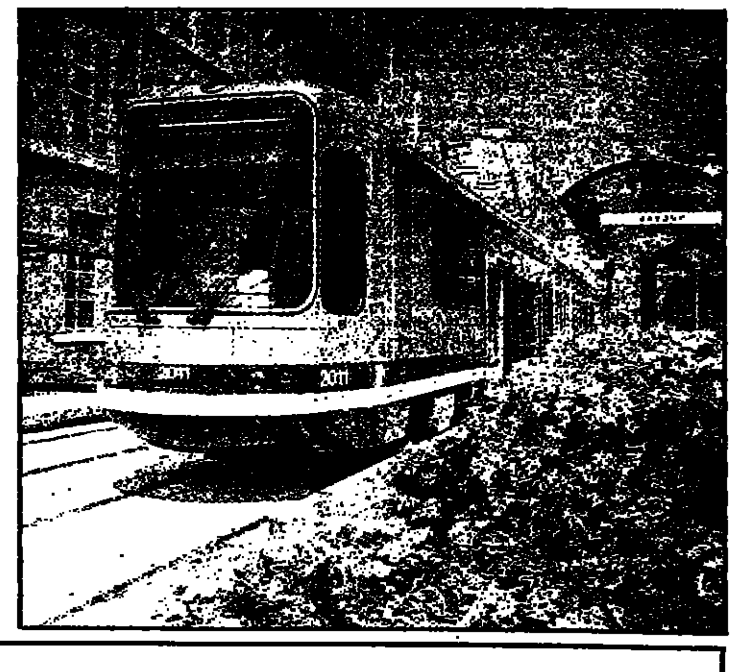


Le TAG facilite les déplacements

Grâce à un confort et une habitabilité accrus, le TAG met fin aux longs calvaires des déplacements quotidiens. L'aménagement des compartiments a été spécialement étudié pour les rendre confortable à tous les usagers. De larges sièges individualisés, des mains courantes et des poignées de maintien, une ventilation réglable en fonction des conditions climatiques et d'occupation, un niveau sonore réduit par des roues élastiques antivibratoires, font du TAG un véritable TGV urbain.

Autre innovation de taille : la régulation électronique des accélérations et des arrêts. Fini la bousculade et les éternels mouvements de foule à chaque changement dans le rythme de circulation. Place au voyage haute fidélité. Dans de telles conditions, quel bonheur de redécouvrir sa ville et son quartier confortablement installé derrière d'immenses baies vitrées, en toute sécurité et en un temps record !

Confortable, mais aussi très vaste. 174 places en charge normale contre 105 pour un bus articulée. Une capacité dont vont bénéficier les usagers des lignes actuellement les plus chargées. Fini les attentes interminables à chaque station. Le TAG sait concilier efficacité et confort pour notre plus grand plaisir. ■



Le TAG embellit l'agglomération

Le TAG n'est pas seulement un outil de transport performant et accueillant, il rénove l'espace urbain. A son contact la ville soupire de bien être... sur son parcours la ville s'embellit.

Sa réalisation a été l'occasion d'importantes opérations d'urbanisme dans Grenoble dont il traverse l'hypercentre et dans la ville de Fontaine qui possède un de ses terminus.

De multiples actions ponctuelles jalonnent son tracé. Ici on refait un jardin public, une clôture, une place... là on réalise une aire de stationnement, un court de tennis, une foutaine, un espace vert ou un parking pour deux roues.

Au total, plus de 2000 places de parkings ont été dégagées, des kilomètres carrés d'espaces verts et de voies piétonnes créées, des centaines de commerces et d'emplois sauvés, et des quartiers entiers rénovés.

Ce réaménagement du cadre de vie s'accompagne aussi d'une modification des habitudes et des mentalités des citadins. Ces transformations à la fois esthétiques et rationnelles incitent encore plus la population de l'agglomération grenobloise à remplacer leur voiture par le TAG ne serait ce que sur une portion de leur trajet. Le TAG impose sa régularité, sa rapidité et son confort dans un respect total de l'environnement. La traction électrique sans fumée ni odeur n'émet aucun polluant atmosphérique, atténue considérablement les nuisances phoniques inhérentes aux bus et permet une économie d'énergie de près de 30 % en rapport aux systèmes actuels. En transformant sur son parcours les quartiers et les rues, en y apportant la jeunesse et le renouveau, le TAG s'impose comme un magicien au service de la ville. ■

Photos Post-Scriptum.



Le TAG fait la fête

Le 5 septembre, l'ensemble de l'agglomération grenobloise va vivre au rythme du tramway. L'inauguration officielle du TAG se fera en présence de nombreuses personnalités françaises et étrangères, des maires des grandes villes du monde intéressés par le tramway, des responsables politiques, des élus des communes de l'agglomération et du département.

Dès le 4 septembre. un symposium économique sur le thème : "Les atouts du développement économique de la région grenobloise" se tiendra au Palais des Congrès de Grenoble en présence d'industriels et d'économistes internationaux.

Manifestations officielles et grandes fêtes populaires se mêleront pour faire du samedi 5 septembre la grande fête du TAG.
9 h 30, l'ensemble des personnalités étrangères découvriront en avant première le TAG.
14 h, inauguration officielle du TAG à Fontaine.
De 14 h 30 à 18 h 30, neuf podiums sur le parcours avec le Top 50, les animateurs d'Europe 1, les comédiens du petit théâtre de Bouvard, Dominique Webb, Dominique Degas.
20 h 30, spectacle en plein air présenté et animé par l'équipe d'Europe 1 cours Jean Jaurès avec dix vedettes du Top 50 : Jil Caplan, Gérard Blanchard, Sapho, Jaïro, les Ablettes, Kazero, Robert Farel, Caroline Loeb, Bill Baxter, l'Affaire Louis Trio et Alain Souchon en concert pour 1 h 30.
Alors, que la fête commence.

هكذا من الأصل

Trois Grenoblois disent l'avenir de Grenoble

JEAN VAUGANY : *« Des industries intelligentes »*

SERGE KAMPF : *« Une myriade de micro-entreprises »*

QUEL avenir industriel pour Grenoble ? Deux Grenoblois, *qui sont à la* tête d'entreprises ayant acquis une dimension internationale, nous ont paru bien placés pour répondre à cette interrogation.

Jean Vaujany, PDG de Merlin Gerin, préside un groupe industriel rassemblant près de 20 000 salariés, dont plus de 7 000 dans la région grenobloise. Dans le fil d'une tradition locale, Merlin Gerin produit du matériel équipant les réseaux de distribution électrique. Mais ses productions incorporant de plus en plus d'électronique, Merlin Gerin apparaît, malgré sa relative ancienneté – elle fut créée par Paul-Louis Merlin en 1920, – comme une entreprise de pointe. Sur les 43 000 emplois industriels de l'agglomération, n'y en a-t-il pas déjà 8 000 dans des activités liées à l'électronique ?

Dans le domaine des services informatiques, Cap Gemini Sogeti est devenu, en tout juste vingt ans, le numéro un en Europe et un des dix grands dans le monde. Serge Kampf, son fondateur et *président, ne se reconnaît* certes plus tellement comme Grenoblois. Retrouvant les accents de Stendhal parlant de sa ville natale, il trouve Grenoble « moche et mal foutue ». Sur les 10 000 salariés de son groupe, dispersés en Europe et aux Etats-Unis, il n'y en a guère qu'une centaine à Grenoble. Mais, attachement sentimental aidant, il a gardé ici sa résidence, le siège social de son groupe, et un œil attentif...

Année noire

1987, une année noire pour l'industrie grenobloise. Comme une litanie, les mots de réduction d'effectif et de menace de licenciements ont accompagné les noms d'entreprises liées à l'histoire industrielle ancienne – hydraulique et agro-alimentaire – ou récente – électronique – de Grenoble : Neyrpic, Neyrtec, Sogreah, biscuits Brun, pâtes Lustucru, EFCIS-Thomson, Kis, etc. Chaque entreprise a eu ses difficultés spécifiques. Cela est allé du rétrécissement des marchés de biens d'équipement dans les pays sous-développés à la nécessité de « délocaliser » une partie des fabrications, en passant par les contrecoups de la concentration ou d'une mauvaise gestion. Mais le doute s'est installé : les activités de production n'auraient-elles plus leur place à Grenoble ?

« Je ne sais pas si ce sera dans quinze, vingt ou trente ans, mais la tendance existe : l'industrialisation aura un caractère secondaire, elle sera dans la dépendance des capacités conceptuelles et de marketing. On peut alors imaginer, à terme, un nombre limité d'usines dans le monde fabriquant pour le compte de multiples sociétés. » Voilà comment Jean Vaujany explique, en raccourci, qu'à ses yeux les activités de fabrication proprement dites occuperont un nombre de plus en plus restreint de salariés, en particulier à Grenoble. De la même façon, Serge Kampf imagine qu'à terme la production matérielle, agricole et industrielle, ne sera plus le fait que de moins de 10 % des actifs d'un pays.

« La région grenobloise n'est pas faite pour la grosse industrie, mais pour des PMI à forte valeur ajoutée. Son avenir est probablement dans une myriade de petites entreprises pointues, avec peu de main-d'œuvre et beaucoup d'intelligence. Le choix de la dominante électronique et informatique – Grenoble est le deuxième pôle français, après Paris dans ces domaines – n'est, bien sûr, pas mauvais, car c'est un axe porteur pour l'avenir. » En disant cela, Serge Kampf pense évidemment aux 300 entreprises qui se sont créées depuis vingt ans dans les activités de l'électronique et de l'informatique. La moitié d'entre elles se sont regroupées à Meylan, dans la banlieue résidentielle sud (ZIRTS), souvent considérée comme une mini-Silicon Valley. Il est de fait que ce regroupement de 140 entreprises employant au total 3 200 personnes, essentiellement dans des activités liées à *l'informatique*, apparaît comme le technopôle français le plus abouti.

Désenclavée ou non ?

« Le développement de l'emploi à Grenoble peut se faire par le développement des centres conceptuels, en s'attaquant à de nouvelles activités ; le milieu universitaire est favorable pour cela », pense Jean Vaujany. Le président de l'Association inter-entreprises de la ZIRT (AIZ), Bernard Guimier, précise, quant à lui, que *« la vocation de Grenoble ne peut être dans la production avec des postes non qualifiés.* On pourrait ajouter qu'il n'y a guère non plus, dans l'agglomération, de réserves foncières pour accueillir de grandes unités industrielles, hors la zone de Voreppe-Moirans. Peut-on, par ailleurs, parler d'un handicap en matière de transport ? Sur ce sujet, Serge Kampf *et Jean Vaujany sont en complet* désaccord. Le président de Cap Gemini Sogeti, négligeant le TGV et l'aéroport de Genève-Cointrin, est catégorique : *« Le désenclavement de Grenoble, c'est du folklore ; on est loin de tout. »* A l'inverse, l'industriel Jean Vaujany affirme que *« Grenoble est aujourd'hui désenclavée ». « Quand on est à une heure trente de Genève, on a toutes les possibilités de contacts internationaux », constate le président de Merlin Gerin.*

Négligeant un hypothétique handicap géographique et la spécialisation électronique, Caterpillar fait, depuis vingt-cinq ans, la preuve qu'une grande unité industrielle de mécanique lourde a aussi sa place à Grenoble. La compétitivité élevée de cette usine a d'ailleurs amené récemment le groupe américain à conforter le site grenoblois, qui avait été mis en concurrence avec d'autres usines, et à y réaliser d'importants investissements. Aucune fatalité ne condamne à Grenoble la mécanique, la chimie, le plastique, la papeterie, l'alimentaire ou la confection. La diversité des activités a permis d'amortir la crise économique et reste un atout. Mais cette ville n'échappera pas à une relative spécialisation, que les décideurs devraient d'ailleurs favoriser, pense Serge Kampf pour qui *« les politiques doivent se poser, sur les activités économiques, les mêmes questions que celles que les parents peuvent se poser quant au choix d'un métier d'avenir pour leur enfant ».*

Ces dernières années, à Grenoble, les grandes entreprises ont perdu de nombreux emplois. Ce sont les entreprises de 10 à 20 salariés qui connaissent la plus grande vitalité. Seules, elles ont globalement créé des emplois dans les services, mais aussi, ce qui est plus remarquable, dans l'industrie. Ces entreprises sont-elles pour autant les amorces des grandes entreprises grenobloises de demain ? Rien n'est moins sûr.

Peu d'entrepreneurs

Le fait qu'aucune entreprise de pointe n'ait connu à Grenoble une très forte croissance – la Silicon Valley est loin ! – s'explique en partie par la formation d'entrepreneurs souvent issus de la recherche ou de l'université. *« Les industries grenobloises utilisent les atouts locaux, c'est-à-dire la recherche et les gens qui en sortent. L'ennui, c'est qu'il n'y a pas beaucoup d'industriels à Grenoble. »* Ce jugement, sévère, de Jean Vaujany est appuyé par Serge Kampf qui, parlant d'entrepreneurs de la ZIRST, affirme : *« D'après les quelques exemples que je connais de près, il ne s'agit pas de chefs d'entreprise. Il faut analyser un besoin, un marché ; après, imaginer le produit, le service ; et après, comment le fabriquer. Ils font souvent l'inverse. »* Jean Vaujany pense cependant que plusieurs des entreprises de pointe qui prolifèrent à Grenoble sont situées sur des créneaux porteurs et sont susceptibles de connaître un grand développement. Pour lui, leur problème est maintenant celui du financement, leur insuffisance de capitaux propres étant souvent criante. Le temps est sans doute venu, pour certaines de ces entreprises, d'une ouverture à des partenaires plus puissants. Jean Vaujany et Serge Kampf, même s'ils ont bien d'autres préoccupations, ne sont pas les derniers à y penser...

P. F.

JEAN-JACQUES PAYAN : *« Les époques où la ville a avancé sont celles où elle a écouté les universitaires »*

DE retour à Grenoble depuis dix-huit mois, après avoir été successivement directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) *et responsable des enseignements* supérieurs sous les ministères d'Alain Savary et de Jean-Pierre Chevènement, le professeur Jean-Jacques Payan, mathématicien de cinquante-deux ans ne cache pas son ambition de redonner un peu de *tonus aux relations existant entre* l'Université et le milieu environnant. « Les époques, où Grenoble a avancé, dit-il, sont celles où elle a écouté les universitaires », dit-il. Affichée partout et désormais proclamée dans tous les discours, cette volonté n'a certes rien d'original. A Grenoble, il s'agit même d'une vieille tradition. « Déjà en 1964, alors que je venais de passer cinq ans à Orsay, j'avais été frappé par la considération portée à Grenoble aux universitaires », se souvient Jean-Jacques Payan. Cependant, depuis une dizaine d'années, les liens entre le milieu universitaire et la ville avaient une fâcheuse tendance à se distendre.

Entretenu tout au long des années *de forte expansion de l'agglomération* grenobloise par l'arrivée de nombreux enseignants-chercheurs, le dynamisme de l'université locale fut alors tout à la fois victime de la baisse sensible des recrutements, du vieillissement de la génération des pionniers et du départ de quelques fortes personnalités. A une exception près, celle de l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG) qui multiplia les initiatives sous le mandat de Daniel Bloch, on avait véritablement quelque peine à savoir, encore tout récemment, ce qui se passait au sein des universités grenobloises. Enfin, du côté de la ville, Jean-Jacques Payan accuse tout net : « La dernière équipe municipale d'Hubert Dubedout avait perdu le contact avec l'Université ».

Le discours « carré » que tient d'ordinaire cet esprit libre, taillé comme un montagnard, a déjà valu au professeur Payan de se heurter à l'incompréhension des plus dogmatiques de ses amis socialistes. Lors du mouvement d'opposition à la réforme Devaquet, à la fin de 1986, il se prononce ainsi pour un relèvement modéré des droits d'inscription, pour une diversité des financements de l'enseignement supérieur, pour une certaine forme de sélection et pour une remise en cause progressive du système des diplômes nationaux, toutes choses contre lesquelles les étudiants sont précisément descendus dans la rue ! Deux mois plus tard cependant, il est élu président de l'université scientifique, technologique et médicale de Grenoble-I (USTMG).

Nouvelles têtes

Peu après, par l'effet d'une coïncidence, toutes les têtes changent au sein du monde universitaire grenoblois. Georges Lespinard est élu à la direction de l'INPG. Bernard Pouyet accède à la présidence de l'Université des sciences sociales de *Grenoble-II et Hippolyte Rakotofi*ringa, d'origine malgache, à celle de l'Université des langues et lettres de Grenoble-III. C'est l'occasion d'apporter un peu de sang neuf dans une communauté formée de 2 000 enseignants-chercheurs environ et de plus de 30 000 étudiants.

Déjà, à l'initiative du président de l'Université Lumière de Lyon-II, Michel Cusin, les responsables des huit universités et des quatre plus grandes écoles de la région Rhône-Alpes préparent actuellement la renaissance de la « conférence régio*nale des présidents ». C'est le signe* qu'à ce niveau du moins, on a compris que les vieux antagonismes entre Grenoble et Lyon n'ont plus lieu d'être. N'est-ce pas un Grenoblois, Guy Aubert, professeur à l'USTMG et directeur du Service *national des champs intenses du* CNRS, qui dirigera, dès la rentrée de 1987, la nouvelle Ecole normale supérieure de Lyon ? On a également vite senti qu'il valait mieux s'entendre entre universitaires avant de s'adresser au nouveau pouvoir politique régional. « *Il faudrait* décentraliser dans les régions la gestion des crédits de maintenance des établissements d'enseignement supérieur », propose même Jean-Jacques Payan.

A une autre échelle, l'équipe de direction de l'université de Grenoble-I travaille au développement de réseaux d'échanges avec de grands centres d'enseignement et de recherche installés en Grande-Bretagne, en Suisse, aux Pays-Bas, *dans l'Italie du nord*, le Bade-Wurtemberg et en Catalogne. Avant même la mise en place du programme « Erasme », Grenoble pense à l'Europe. Sortant complètement de son domaine de compétence, Jean-Jacques Payan lance, de son côté, des idées en tous sens : « Notre science juridique est trop hexagonale. Pourquoi ne créerait-on pas une chaire de droit anglo-saxon ? (1) On ne cesse de parler des tentatives de démocratisation de M. Gorbatchev. Pourquoi ne créerait-on pas une chaire de civilisation soviétique ? »

Les vraies concurrentes

Ce souci des relations internationales et sa connaissance de la lourde administration du ministère de l'Education nationale ont conduit, *récemment, l'ancien collaborateur* de Jean-Pierre Chevènement à proposer au maire de Grenoble la création de « chaires municipales ». Il s'agit de recruter les meilleurs spécialistes mondiaux et de les inviter à Grenoble pendant deux ou trois ans, *la ville prenant à sa charge leur* rémunération. « Il en existe 19 à Paris. Ce sont les seules en France. J'imagine que mon successeur à la direction de l'enseignement supérieur redoute une généralisation de ce système, mais il n'y a pas de raison que *seule la ville du premier* ministre en profite », dit-il malicieusement. Pour ce qui le concerne, le maire de Grenoble et ministre de l'environnement, Alain Carignon, a en tout cas, accepté sans hésiter la proposition. Celle-ci pourrait être mise en oeuvre dès la rentrée de 1988. Il en coûtera environ un million deux cent mille francs par an au budget de la ville.

« Les relations avec la mairie sont au beau fixe, assure Payan. Nous sommes des partenaires coriaces, âpres aux gains, mais loyaux ». Dans le cadre du « club du Polygone » les scientifiques grenoblois n'ont pas lésiné en effet dans l'inventaire de leurs besoins. De même, à la mi-juillet, les animateurs du campus ont mis au point, en liaison avec le CNRS, un ambitieux projet de réseau informatique – le réseau « Grenet », comme la place du centre-ville de Grenoble, mais de l'anglais net (filet) – permettant de relier par un câble en fibres optiques à haut débit les banques de données du campus, celles notamment du puissant Centre inter-universitaire de calcul, avec le site du Polygone. Cela représente un investissement de 15 millions de francs, pour lequel les collectivités locales sont naturellement sollicitées.

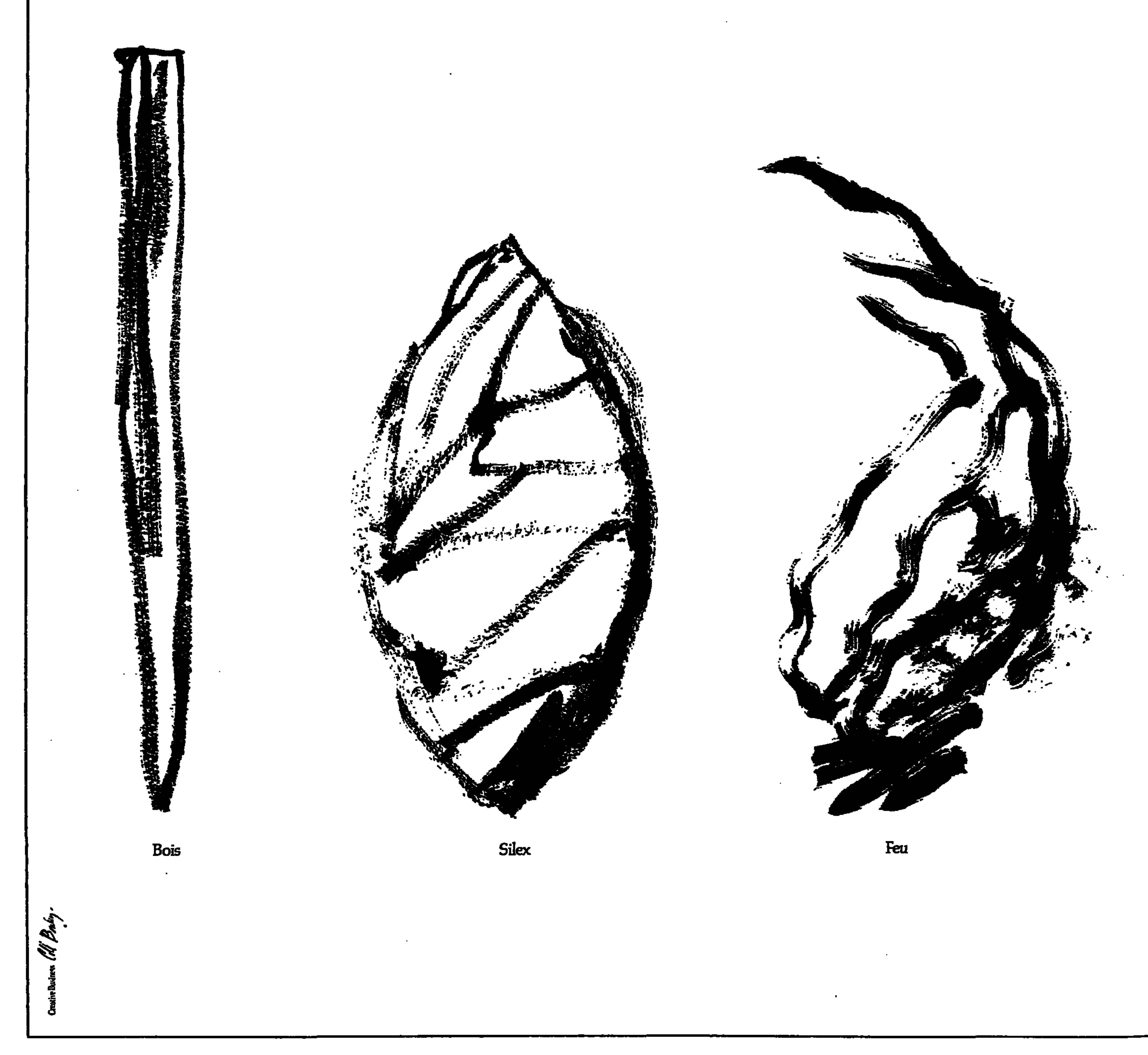
Enfin, traditionnellement responsable de la gestion de l'ensemble du domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, le président de Grenoble-I a dû encore négocié la desserte du campus par la seconde ligne de tramway. Plusieurs pro*grammes de logements à destination* des étudiants, notamment ceux de troisième cycle, doivent en outre être lancés d'ici à l'année prochaine. Ils devraient être complétés par l'aménagement de quelques com*merces de proximité, les premiers* depuis la création du campus il y a près de vingt-cinq ans, voire d'un « club-house » où le personnel pourrait se détendre et recevoir des visiteurs. Le secrétaire général de l'USTMG, Pierre Balme, réfléchit *pour sa part à une éventuelle prolon*gation en amont de la voie sur berge, récemment aménagée le long des quais de l'Isère, afin de mieux desservir le campus.

Certes, il ne s'agit là que de problèmes d'intendance, mais qui témoignent d'une volonté nouvelle de rapprocher encore davantage l'université de la ville. Pour faire face à la concurrence des autres grandes villes françaises – « Nice, Toulouse et Rennes sont les vraies concurrentes de Grenoble », estime Jean- Jacques Payan –, il ne faut plus négliger aucun atout. « Il faut que les études à l'université deviennent attractives, insiste le président. Il faut traiter dignement les étu*diants, car c'est une denrée rare ».*

J.-L. S.

(1) L'université des sciences sociales de Grenoble entretient en fait des relations avec l'université du Kent à Canter*bury pour former des juristes bilingues.*

A L'EPOQUE SERIEZ-VOUS PASSE A COTE DE ÇA?



Les entreprises sont parfois à l'image des sociétés primitives! Seules subsistent celles capables de maîtriser les transferts de technologies.
Dans cette guerre sans merci, Grenoble crée l'événement et génère ce "feu" indispensable à toute évolution: la compétitivité.

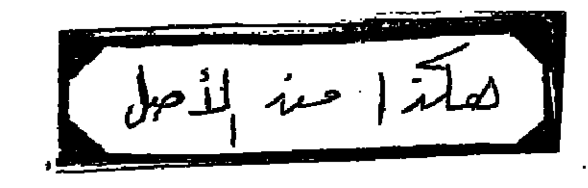
TEC'88, Carrefour Européen des Technologies et de la Compétitivité regroupe, parmi d'autres domaines high tech, 6 salons hyper spécialisés pour mieux répondre à vos besoins spécifiques et établir le plein dialogue. Des matériaux du futur aux systèmes experts, du laser à la vision assistée par ordinateur en passant par les synthèses d'image et de son: l'avenir est au programme du 12 au 15 Octobre 88. Un rendez-vous que seul un agenda trop noir pourrait compromettre. Mais franchement serait-il judicieux de passer à côté d'une telle bouffée d'oxygène?



TEC 88 GRENOBLE. CARREFOUR EUROPÉEN DES TECHNOLOGIES ET DE LA COMPÉTITIVITÉ.

Par minitel 3615 code AGIR-TEC nous répondons à toutes vos questions sous 48 heures.

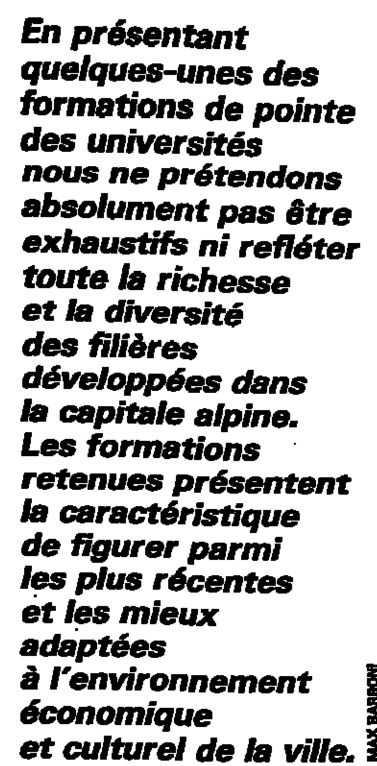
TEC 88 1 pl. André Malraux BP 297 38016 Grenoble Cedex tél. 76 87 59 27



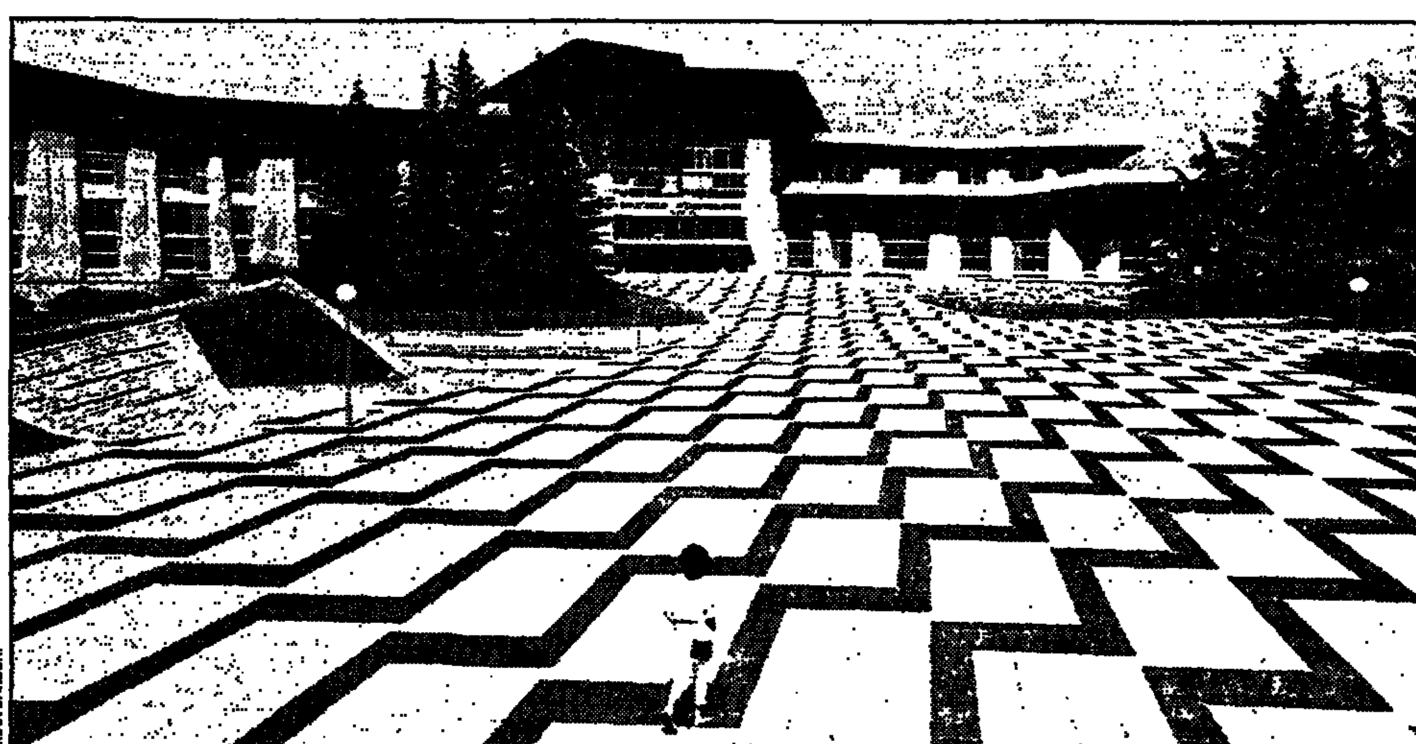
هكذا من الأصل

Les « Must » de l'Université

Quelques-unes des formations de pointe proposées à la rentrée


En présentant quelques-unes des formations de pointe des universités nous ne prétendons absolument pas être exhaustifs ni refléter toute la richesse et la diversité des filières développées dans la capitale alpine. Les formations retenues présentent la caractéristique de figurer parmi les plus récentes et les mieux adaptées à l'environnement économique et culturel de la ville.

ÉLISABETH DEVAL.


MAX BARBONI

Sur le campus de Saint-Martin-d'Hères : l'allée en damiers de la bibliothèque inter-universitaire.

Sciences et médecine

les maths de haut niveau

L'université scientifique, technologique et médicale de Grenoble-I est accréditée pour l'organisation de plusieurs magistères, ces diplômes qui définissent la véritable identité d'un établissement.

Le plus récent d'entre eux, intitulé « mathématiques et applications », a accueilli ses dix premiers étudiants à la rentrée 1986. Dans ce domaine, les compétences grenobloises, développées au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de mathématiques pures, et du laboratoire de mathématiques pures (Institut Fourier), s'appuient sur une tradition ancienne, perpétuée aujourd'hui par les travaux de mathématiciens influents, comme le professuer Jean-Louis Koszul ou Bernard Malgrange, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique.

Conséquence directe d'une utilisation croissante des mathématiques de haut niveau dans la vie courante, liée à l'extension de l'usage des ordinateurs, cette nouvelle formation est orientée vers les milieux économiques et industriels.

Ainsi, les industries aérospatiale et pétrolière sont-elles, parmi d'autres, susceptibles d'avoir recours à ces futurs ingénieurs-consultants en mathématiques. Ils pourraient se voir confier, par exemple, des problèmes de l'exploitation des forages pétroliers. *« Quel que soit leur niveau d'abstraction, les mathématiques, conduisent très souvent à des applications pratiques »*, souligne le professeur Pierre Bérard, responsable du magistère, et qui entrevoit bien d'autres débouchés, comme les problèmes de codage liés à la protection des ordinateurs.

De purement grenoblois, le magistère « mathématiques et applications » est devenu régional. Le ministère de l'Éducation nationale vient de l'accréditer sous le triple sceau de l'université de Grenoble-I, de l'université Claude-Bernard de Lyon-I et de l'Ecole normale supérieure de Lyon, qu'ouvre ses portes ce mois-ci. Cette démarche ne reste pas isolée, puisque Lyonnais et Grenoblois ont également obtenu d'emblée le triple sceau, pour l'accréditation d'un autre magistère, « informatique et modélisation », dontle substrat grenoblois est l'UFR d'informatique et de mathématiques appliquées.

Sciences sociales

l'administration

En 1985, l'université des sciences sociales de Grenoble-II a saisi l'opportunité de la rénovation des premiers cycles décidée par le secrétariat d'Etat aux universités, pour remettre en cause *un cycle traditionnel d'adminis*tration économique et sociale.

Cette filière généraliste, débouchant sur une maîtrise d'analyse du monde contemporain, avait progressivement dérivé loin des critères qui font d'une formation supérieure un pôle d'attraction recherché par les meilleurs candidats : finalisation professionnelle orientée sur des débouchés concrets, diversité des sorties permise par le choix entre cycle court et cycle long, l'existence de passerelles vers d'autres formations.

En l'occurrence, la politique ministérielle et les moyens nouveaux qu'elle apportait ont déclenché un déclic chez une vingtaine d'enseignants. Cette équipe, soudée autour de la personnalité de Bernard Billaudot – un polytechnicien qui a choisi de quitter la direction de la prévision du ministère des finances pour s'engager dans l'université, – s'est prise au jeu de le rénovation pédagogique.

Aujourd'hui, la formation proposée – délibérément orientée vers les entreprises tout en s'attachant à maintenir un bon niveau de culture générale – n'a plus rien à voir avec l'ancien programme. La création d'un premier cycle ouvre deux filières : un *diplôme d'études* universitaires générales (DEUG) « économie-gestion » conduisant au deuxième cycle, et un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), axé sur la fonction « personnel » dans les entreprises, permettant un accès rapide à des responsabilités professionnelles.

Le deuxième cycle, recentré autour de l'économie appliquée, vient d'être habilité pour la rentrée *1987. Il n'est que l'un* des débouchés du DEUG, dont les titulaires peuvent aussi choisir, au sein de la même université, l'Ecole supérieure des affaires (ESA), l'institut d'études politiques, les deuxièmes cycles d'économie politique, les années spéciales d'Institut universitaire de technologie (IUT), etc.

Une collaboration avec les enseignants du secondaire cherche à améliorer les aptitudes requises à l'inscription. Cette année, il y a eu 930 demandes d'inscription pour 360 places....

Langues et lettres

vers l'étranger

L'université des langues et lettres de Grenoble-III compte au nombre de celles entrant de plain-pied dans le programme Erasme, adopté au printemps par la Communauté européenne, dans le but de ressusciter une mobilité estudiantine aussi vivace que celle qui prévalait au temps du grand humaniste.

Elle le doit à sa qualité de première du pays pour le nombre d'étudiants (800) ayant participé, depuis 1979, à des programmes intégrés européens. Précurseurs d'Erasme, de tels programmes valident un séjour à l'étranger comme partie intégrante d'un cursus.

Cette ouverture internationale précoce de l'université de Grenoble-III, amorcée dans les années 70, supposait avant toute chose la volonté d'ouvrir aux littéraires les nouveaux débouchés de filières à finalité professionnelle, orientées vers les langues étrangères appliquées.

Sur la double base d'une idée simple – ôter à l'étudiant tout argument pour refuser de séjourner à l'étranger – et d'un sens opiniâtre du système D développé en dépit des pesanteurs administratives, la politique grenobloise s'est d'abord appuyée sur des accords de prestations de services réciproques. L'étudiant français « échangé » avec un homologue étranger effectue hors des frontières une année de son cursus, dans des conditions financières rigoureusement identiques à celles q'il aurait connues en France. Parmi d'autres innovations, un droit spécifique (30 F en 1986) appliqué aux 4 600 étudiants de Grenoble-III apporte une aide supplémentaire pour les stages effectués à l'étranger. L'investissement personnel des enseignants, qui ont préfiguré l'instauration d'un tutorat en rendant visite sur place à leurs élèves, a également contribué à la progression du système.

Si de nombreux pays, en particulier les Etats-Unis, figurent parmi les partenaires de l'université grenobloise, c'est à la dimension communautaire qu'elle doit d'avoir fait passer le nombre des départs annuels de trente à la fin des années 70, à une centaine aujourd'hui. *« Le programme Erasme, reprenant la totalité des conclusions auxquelles nous ont conduits dix ans d'expérience, nous fait passer à la vitesse supérieure »*, estime Jean-Claude Buchot, chargé des relations internationales à Grenoble-III. Dans la perspective de 1992, il s'agit d'une absolue nécessité. En effet, 1 % seulement de la population estudiantine européenne sait aujourd'hui faire preuve de mobilité.

INPG

le génie mécanique

En 1985, la création d'une section « génie mécanique » aux côtés de trois filières (1) de la section « hydraulique » de l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique et de mécanique de Grenoble (ENSHMG) est venue consacrer l'apparition d'un nouveau profil d'ingénieur.

Héritier direct de travaux qui n'étaient encore que des outils de recherche il y a seulement quatre ou cinq ans – pour devenir aujourd'hui des programmes informatiques utilisés dans l'industrie – cet ingénieur est doublement formé au génie mécanique et à une bonne maîtrise de l'utilisation de l'informatique. Il deviendra un spécialiste du calcul et de l'optimisation de toutes sortes de structures, allant des ouvrages de génie civil à des pièces de fabrication industrielle, telles que carosseries, coques de navires et autres fuselages.

Le paradoxe n'est qu'apparent, qui voit se développer dans le giron de l'hydraulique – compétence grenobloise traditionnelle – l'une des filières les plus novatrices de l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG). *« L'école s'est diversifiée depuis une vingtaine d'années, dans divers aspects de la mécanique »*, constate Yves Fautrelle, directeur adjoint de l'ENSHMG.

Les recherches ayant débouché sur la création de cette nouvelle section ont d'ailleurs leur berceau à l'Institut de mécanique de Grenoble, un laboratoire de trois cents personnes, associé au Centre national de la recherche scientifique, et commun à l'INPG et à l'univestité Grenoble-I. L'originalité de la section de génie mécanique, qui accueille vingt-cinq étudiants en première année, tient d'abord à une très importante ouverture vers l'informatique. Elle représente une bonne moitié du volume d'enseignement.

Plus novatrice encore est considérée sa pédagogie participative, réduisant les cours magistraux au profit de projets dans le cadre desquels toute initiative est une occasion d'approfondir le cours. Ne plus se contenter de former les élèves au savoir, mais les rendre acteurs de leur travail implique une remise en cause des méthodes d'enseignement, et, en particulier, le suivi individuel de chaque projet. L'engagement du corps enseignant dans l'aventure laisse escompter, dans les années à venir, une extension de cette nouvelle pédagogie à l'ensemble de l'ENSHMG.

(1) Mécanique des fluides industriels, génie hydraulique et ouvrages, gestion des ressources en eau.

Demain TEC 88

GRENOBLE a les dents longues. Depuis longtemps déjà, elle est à la recherche d'une grande manifestation. *Pour ce faire*, son maire est prêt à encourager toutes les initiatives. Les animateurs du prochain Festival du film et du roman noir, qui éteit organisé jusqu'à l'année dernière à Reims, comme ceux du Zigom, le Festival de l'humour prévu pour l'été de 1988, ont ainsi obtenu d'emblée le soutien de la mairie. De même, il semble que, grâce à la complicité de l'éditeur Jacques Glénat, Grenoble accueillerait volontiers le Salon de la bande dessinée si celui-ci devait quitter Angoulême.

Cependant, c'est une manifestation d'un tout autre genre qu'Alain Carignon devrait annoncer officiellement le 4 septembre. Préparé par la chambre de commerce et *d'industrie* de Grenoble en liaison avec cinq autres villes d'Europe (Barcelone, Turin, Stuttgart, Newcastle et Graz), « TEC 88 » a l'ambition de devenir le carrefour européen des technologies et de la compétitivité. Ce nouveau Salon serait organisé tous les deux ans et pour la première fois à Alpexpo à l'automne de 1988. Destiné à un public de spécialistes, il espère réunir 400 exposants et 15 000 visiteurs. *« Ce doit être aussi important que le SITEF de Toulouse »*, affirme le directeur général de la chambre de commerce de Grenoble, Claude Bour.

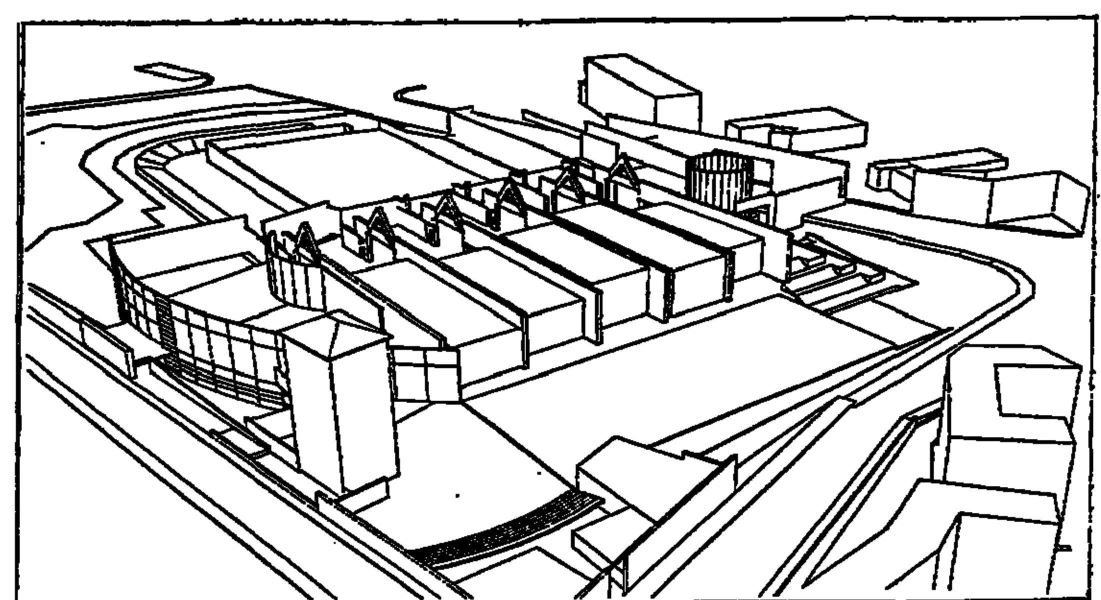


Cimaises pour l'autre siècle

En 1990, ouverture du Musée d'intérêt national

« BEAUBOURG à Grenoble » ? L'idée a fait son chemin pour devenir plus modestement le Musée d'intérêt national (MIN) qui devrait voir le jour en 1990. Projet unique, puisqu'il s'agira du seul musée de province bénéficiant, dans le cadre de la décentralisation, d'un tel type de financement : 50 % à la charge de l'Etat et 50 % à la charge des collectivités territoriales. Coût global des travaux qui seront entrepris dès la fin de cette année : 120 millions de francs.

Une réalisation d'une telle envergure n'est pas le fruit du hasard. Par tradition, Grenoble est sensibilisée à la création contemporaine. C'était la préoccupation du conservateur Andry-Farcy qui, dès 1919 et pendant trente ans, marqua la vie culturelle grenobloise. Le *« gondolarium »* de la place de Verdun, comme le baptisèrent alors les partisans du conservatisme académique, fut bien le premier à présenter Matisse et Van Dongen sur ses cimaises. Cette politique aventureuse sur le monde de l'art, reprise par les différents successeurs du « conservateur novateur », a placé le MIN au tout premier rang des musées de province.



Le projet de musée (vu de l'Echaugette).

Architectes du cru

Les murs de ce bâtiment du dix-neuvième siècle deviennent vite trop étroits pour les collections anciennes et contemporaines, riches de plus de deux mille peintures et de quatre mille dessins. Dès la fin des années 60, l'idée d'un nouveau musée est dans l'air et l'on pense au site de la Bastille. Le projet reste en sommeil. Plus tard, avec le conservateur Pierre Gaudibert, l'idée d'un Centre national d'art contemporain est lancée et verra effectivement le jour, en avril 1986, avec le Magasin-Centre national d'art contemporain dirigé par Jacques Cuillot. Ce lieu actif de diffusion d'art contemporain est abrité pour l'instant dans la superbe halle Bouchayer-Viallet, une usine désaffectée. Mais le projet de bâtir un nouveau musée demeure. En septembre 1984, Alain Carignon signe un accord avec Jack Lang, ministre de la culture. Le MIN sera construit.

Les architectes de cette ambitieuse réalisation sont grenoblois. L'équipe lauréate, désignée le 22 juin dernier, réunit Olivier Félix-Faure représentant le groupe Six, Philippe Macary et Antoine Félix-Faure. Leur maquette devra encore subir de profondes modifications pour satisfaire les exigences muséales très précises proposées par Serge Lemoine, qui, en septembre 1986, a pris le poste de conservateur laissé vacant depuis le départ de Pierre Gaudibert en juin 1985.

« Œuvre architecturale en même temps que musée », comme le souhaite Alain Carignon, le MIN aura une position-clé dans la ville. Il couvrira en effet 12 000 mètres carrés sur l'actuel parking Salvador-Allende sur la rive gauche de l'Isère. Avec des contraintes sérieuses, il faudra construire un nouveau parking souterrain, préserver le site archéologique avoisinant et restituer le terrain de football déjà en place. Et aussi des atouts, grâce au parc Michallon qui le prolonge, et deviendra un jardin de sculptures, et la proximité du musée Dauphinois, de l'autre côté de l'Isère. Il pourrait ainsi servir de point d'ancrage à un « parcours culturel » dans les projets de la municipalité, avec la perspective d'un musée des artistes dauphinois dans les anciens locaux de l'université du vieux quartier Tres-Cloître tout proche et la reconversion de l'actuel musée de peinture et sculpture en musée des sciences et des techniques qui voisine avec le Muséum d'histoire naturelle, lui-même en cours de rénovation.

De La Tour à Staël

« Le MIN aura une vocation nationale et de ce fait, un éclat européen. Ce sera un établissement pilote sur l'activité des arts plastiques », indique Serge Lemoine en soulignant que *« les activités actuelles du musée de la place de Verdun sont la préfiguration du MIN »*. Art ancien et art contemporain y trouveront leur place : Canaletto et Nicolas de Staël, Georges de La Tour et Giacometti, Zurbaran, Véronèse, le Lorrain ou Dubuffet, plus de huit cents œuvres seront réparties sur 4 700 mètres carrés d'exposition, sur un niveau unique.

Spécialiste de l'art du vingtième siècle et plus particulièrement de la peinture abstraite géométrique, Serge Lemoine a montré, depuis son arrivée à Grenoble, son intérêt pour l'art contemporain avec les expositions de Bertrand Lavier, Gloria Friedman ou Armleder et une rétrospective de Cesar Domela. Cette orientation sera poursuivie au MIN avec, déjà annoncée par Serge Lemoine, une première exposition sur « Le collage dans l'art du XXe siècle ».

« Le rythme des expositions et le volume des acquisitions du MIN seront amplifiés », rappelle Serge Lemoine. Un travail de sensibilisation et de formation, mené tout particulièrement avec le milieu scolaire, étayera l'activité de ce nouveau lieu artistique qui, selon le vœu d'Alain Carignon, *« sera le socle de la politique culturelle grenobloise.*

FRANÇOISE VERGER.

Cette ville-là

ON ne dit pas de Grenoble qu'elle a du charme. On dit qu'elle a de l'attrait. Les vestiges de l'histoire y sont modestes, comme pour mieux souligner les trouvailles de la modernité. Les autoroutes l'effleurent, mais n'y pénètrent pas. Les passants du voyage ne voient qu'une cuvette enfumée, au carrefour de vents insuffisants. Les habitants, néo ou archéo, sont incapables d'en vanter clairement les mérites, tout occupés qu'ils sont à en profiter. Il y a une rhétorique de Grenoble, des clichés plus durables que les municipalités, mais l'idée qu'on s'en fait est toujours en retard d'une guerre ou d'un maire.

Ce fut la ville symbole de la France des « trente glorieuses », ces années 45-75 qui nous firent basculer de la ruralité au siècle nucléaire. Elle en était le plus pur fleuron, technologique, industriel, universitaire. Et jusqu'à la politique qu'on y réinventa — croyait-on — quand Hubert Dubedout en fit, à partir de 1965, la ville vitrine de ce qu'on n'appelait pas encore la « nouvelle gauche ». Celle-ci s'en inspirerait, dans ses utopies élancées et jusqu'à ses désillusions post-soixante-huitardes.

Labo de gauche, labo de droite. Dubedout le symbole fut remplacé — aux temps des autogestions finissantes — par Alain Carignon, jeune, ce qui était bien, mais de droite, ce qui, ici plus qu'ailleurs, paraissait incongru. Sans rapport avec la majorité sociologique — chercheurs, ingénieurs, techniciens, universitaires — dont on se gargarisait, prétendant y réduire toute la ville, comme si elle n'avait pas ses boulangers, ses notaires et ses retraités.

Quand Hubert Dubedout vit ainsi lui succéder un jeune homme dont l'obstination paraissait résumer l'ambition, l'idée était dans l'air depuis quelques années d'une grave crise du « mythe » grenoblois. Elle n'était plus la capitale symbolique de la France moderne (et de gauche). Le deviendrait-elle d'une France de droite, non réactionnaire, sociale, obsédée par le look, communicatoire et point grincheuse ? Ce fut le pari de Carignon, dont on voit bien — depuis plus de quatre ans qu'il est là — qu'il ne l'a pas perdu, s'il ne l'a pas définitivement gagné.

Car Grenoble est tout là : dans cette obstination à surprendre. Dans cette manière de creuser, regard rivé au sol, le sillon imperturbable du sérieux. C'est une chose qu'on néglige parfois : Grenoble n'est pas située quelque part en France. Elle n'est pas composée de cols blancs venus de l'Hexagone entier. Grenoble est une ville dauphinoise. Dans cette terre-là, on sait le poids du labeur, on connaît la valeur de la durée : on n'a pas les emballements passagers du parisianisme ou les fureurs du Midi. Dauphinois tête de bois : d'autant plus redoutable quand elle est bien faite.

Assez renfermée pour ne pas se laisser imposer n'importe quoi, par mode ou pression, elle est suffisamment ouverte pour tirer profit du talent qui passe ou de l'idée qui a pu germer ailleurs. Ville d'accueil, ville creuset, ville têtue et qui joue à surprendre : c'est quand on la dit finie, banalisée, qu'elle redresse la tête et invente son avenir.

Cette affaire du nouveau tramway est une belle ironie de la modernité grenobloise. Ils sont encore nombreux ceux qui, dans cette ville, se souviennent que, dans les années 50, brinquebalaient encore les convois sonores, impossibles, toutes cloches sonnantes du tramway de l'époque. Trente ans après — une génération, — revoici le tramway. Moderne, rapide, sûr. C'est ainsi : le perpétuel retour, dans une ville qui n'a jamais consenti à ses déclins, toujours surmonté ses accès de faiblesse : quand elle ne peut pas inventer, au moins elle réinvente.

A Lyon, la vieille sagesse d'entre Saône et Rhône répond à qui se plaint de la dureté des temps : *« Ici, on se contente ! »* A Grenoble, on ne se contente jamais. Dur comme rail.

BRUNO FRAPPAT.

Chantal en alerte

Jamais de repos pour la troupe de Chantal Morel

GRENOBLE s'est familiarisée avec le théâtre en grande partie grâce à un créateur comme Georges Lavaudant, resté à la tête du centre dramatique national des Alpes (CDNA) pendant cinq ans. C'est lui surtout qui a donné à Chantal Morel le goût de la scène. Elle en a fini très vite avec le lycée et des bribes d'enfance pas tout à fait rose pour aller voir la vie passer avec son grand regard grave. Une période qu'elle a trouvée *« passionnante »*. Puis elle s'inscrit au conservatoire de Grenoble, fait deux ou trois tours de comédienne sur les tréteaux et comprend que sa place est de l'autre côté de la scène. Ce n'est pas du temps perdu puisqu'elle y rencontre Gilles Najean et Dominique Laidet, avec qui elle crée Alertes en 1980.

Première création avec *le Montreur*, d'Andrée Chedid. Sur cette lancée viendront *Phèdre*, d'après Racine et Euripide, et *Contes nocturnes*, d'Hoffmann. Puis *Home*, de David Storey, dont les quatre personnages fêlés par la vie ne communiquent que par petits mots et bribes de phrase.

Viendront dans la foulée la création d'*Histoire d'Iphigénie*, d'après *Euripide*, de *Olaf et Albert*, de *Henrick Henkel*, et surtout de *Platonov*, de Tchekhov, dans sa version intégrale. Sous les verrières bleutées et l'enchevêtrement des structures métalliques construites par Gustave Eiffel, Alertes donnait sa première note de vie culturelle à l'ancienne usine désaffectée Bouchayer-Viallet, qui allait, deux ans plus tard, se métamorphoser en Magasin-Centre national d'art contemporain. Quatre mille mètres carrés d'espace pour un moment où le théâtre n'allait pas être à l'étroit, avec dîner servi aux spectateurs pendant l'entracte et sponsors exceptionnels. *« C'était total, timbré et miraculeux »*, se rappelle Chantal Morel, encore tout étonnée.

Durand l'été 1985, Alain Crombecque l'invite au Festival d'Avignon pour y présenter *Groom*, d'après le roman de Vautrin. Dans ce fourmillement d'images acides pointe l'univers de Chantal Morel, un petit monde plutôt barbare, peuplé d'êtres cassés et seuls. Avec leurs éclats de poésie aussi, car Chantal Morel a la tête lucide mais le regard tendre.

Les acteurs vont et viennent dans cette compagnie sans lieu fixe et jamais figée (1). Il y a tout de même les vieux amis qui apparaissent régulièrement dans les distributions. Comme Gilles Najean. Il a fait partie des débuts d'Alertes et de l'aventure de *Platonov : « De la folie*, se rappelle-t-il, *c'était le côté rimbaldien de Chantal. »* Mais la rentrée se fera cette fois dans l'humour avec *la Cruche cassée*, de Kleist, qu'elle avait découvert au moment de la création d'*Iphigénie*. Un moment de vrai rire qu'elle avait *« mis dans un coin de sa tête »*. Un étrange hasard aussi puisque, après celle de *Platonov* et de *Vautrin*, ce sera encore la première pièce d'un auteur.

Alertes est en mouvement et le vide laissé par le départ de Lavaudant parti au TNP de Villeurbanne n'a toujours pas été comblé. Après le bref et houleux passage de son successeur Bruno Boëglin, le CDNA, maintenant dirigé par Joël Chosson, est devenu un lieu de production sans créateur attitré. La scène grenobloise change donc de ton, et la jeune compagnie, simplement par la qualité de ses créations, saura peut-être lui donner une couleur.

F. V.

(1) La compagnie Alertes est subventionnée depuis trois ans. Ville : 110 000 F ; conseil général de l'Isère : 150 000 F ; conseil régional : 300 000 F ; Office national de diffusion artistique : 62 000 F ; ministère de la culture : 250 000 F.

Michel Deutsch au CDNA

JOËL CHOSSON, directeur du Centre dramatique national des Alpes (CDNA), annonce pour la saison 1987-1988 la création de *Sit Venia Verbo*, la dernière pièce de Michel Deutsch, qui en sera également le metteur en scène, et la coproduction avec le Théâtre de l'Ouest lyonnais de Quartett, de Heiner Müller, par Jean-Louis Martinelli ; par la suite, *le Prince travesti*, en coproduction avec le centre culturel français de Milan.

La collaboration avec le groupe Alertes, de Chantal Morel, se poursuivra. Les modalités de travail en commun avec Ariel Garcia Valdès sont en négociations. La création de la rentrée sera assurée par Alain Françon avec le Théâtre éclaté d'Annecy.

Le problème majeur du CDNA reste l'absence de lieu qui lui appartienne. Une salle de répétition mise en chantier dans la Maison de la culture devrait être prête pour le début de 1989.

C. G.

Europe 1 (104,7 FM) a été chargé d'animer du 2 au 9 septembre la fête d'inauguration du TAG. Plusieurs émissions seront réalisées en direct de Grenoble. Le samedi 5 septembre, la station animera la ville avec cinq podiums présentés par les meneurs de jeu d'Europe 1 et en soirée un spectacle gratuit sera donné avec Alain Souchon.